

TRENTE-SIXIÈME ANNÉE — N° 10 644 | 34 PAGES | — VENDREDI 20 AVRIL 1979

M. Michel Debatisse laisse la présidence de la F.N.S.E.A. à M. François Guillaume

LIRE PAGE 30

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,80 F

Algérie, 1,30 DA; Maroc, 1,80 dir.; Tunisie, 130 m.; Allemagne, 1,20 DM; Autriche, 12 sch.; Belgique, 13 fr.; Canada, $ 0,85; Côte-d'Ivoire, 195 F CFA; Danemark, 3,75 kr.; Espagne, 50 pes.; Grande-Bretagne, 25 p.; Grèce, 25 dr.; Iran, 50 ris.; Italie, 400 l.; Liban, 250 p.; Luxembourg, 13 fr.; Norvège, 3 kr.; Pays-Bas, 1,25 fl.; Portugal, 27 esc.; Sénégal, 150 F CFA; Suède, 2,80 kr.; Suisse, 1,10 fr.; U.S.A., 75 cts; Yougoslavie, 28 din.

Tarif des abonnements page 23

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C. C. P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

La « sécession » du Sud-Liban

SOLDAT PERDU

La tragédie libanaise, qui a connu tant de rebondissements, vient de s'enrichir d'un épisode dérisoire avec la « proclamation d'indépendance » des enclaves chrétiennes du Sud. Le commandant Haddad, officier libanais en rupture de ban, armé et payé par ses alliés israéliens, a annoncé, de surcroît, sa décision sur le territoire même de l'Etat hébreu, comme pour accentuer encore le caractère provocateur d'un geste qui, de toute évidence, tient pour beaucoup à la rancœur d'un soldat perdu.

Le spectre de la partition, qui a parfois plané sur le Liban, pourrait difficilement, en effet, prendre consistance dans une bande de territoire large de 10 kilomètres, véritable chasse gardée israélienne, où ni les « casques bleus » de l'ONU ni « a fortiori » les troupes de Beyrouth ne peuvent s'aventurer. La situation eût été bien différente si le Front libanais (conservateur) avait pris, dans le cœur même du pays, une décision analogue à celle de l'officier rebelle ou approuvait aujourd'hui son attitude. Il n'en est rien, et M. Pierre Gemayel lui-même, autorité suprême des Phalanges, a vigoureusement condamné l'entreprise.

Sur le terrain, le fait de qualifier de « Liban libre » une zone de 300 kilomètres carrés, peuplée d'environ 50 000 habitants et échappant depuis longtemps au pouvoir central, ne peut guère avoir de conséquences. Sur le plan national, la félonie du commandant Haddad complique une situation déjà inextricable, mais elle a du moins l'avantage, comme l'a rappelé aussitôt la présidence de la République libanaise, de ne laisser subsister aucune ambiguïté.

Aussi paradoxal que cela puisse paraître, le climat actuel à Beyrouth est plutôt à la « décrispation ». La modération nouvelle des chrétiens conservateurs, la façon harmonieuse dont s'est faite — en dépit de très vives appréhensions — la relève du contingent saoudien de la force arabe de dissuasion par des effectifs libanais, le début de restructuration de l'armée nationale, sont autant d'éléments positifs. Faut-il y ajouter le « succès » de l'installation d'une unité symbolique au Sud ? Il a sans doute été acquis aux conditions israéliennes et dans le fracas meurtrier des bombardements, dont, au demeurant, les « casques bleus » de l'ONU et la population civile ont surtout fait les frais. Il n'en reste pas moins que, cette fois — contrairement au fiasco d'août 1978, — l'Etat libanais est parvenu à faire pénétrer une unité de son armée sur cette partie de son territoire. C'est ce succès — si imparfait et limité soit-il — qui a provoqué la décision de l'officier rebelle.

La Syrie, trop préoccupée par le « lâchage » égyptien pour maintenir encore longtemps ses troupes dans le guêpier libanais, semble pour la première fois disposée à soutenir la restauration de l'autorité de Beyrouth.

Israël entend pour sa part maintenir et renforcer le contrôle du commandant Haddad sur la zone que, au mépris des résolutions des Nations unies, l'armée de Jérusalem lui a remise en quittant le Liban après son intervention de mars 1978.

Sauf à admettre que l'Etat hébreu nourrit vraiment, à long terme, les desseins d'annexion que certains lui prêtent en raison de l'intérêt économique des eaux du Litani, on voit mal l'atout que pourrait constituer l'érection d'un Etat fantomatique. On voit trop bien, en revanche, que seul le Liban aura à souffrir d'une équipée qui confirme la gravité de certaines sécessions morales.

Israël minimise la portée de la « déclaration d'indépendance » des enclaves chrétiennes

Le secrétaire général de l'ONU, M. Kurt Waldheim, a « accueilli avec satisfaction le déploiement d'un contingent de l'armée libanaise au Sud-Liban, et considère celui-ci comme une étape importante dans la mise en œuvre des résolutions 425 et 444 du Conseil de sécurité », *a déclaré, mercredi 18 avril, le porte-parole de M. Waldheim.*

Les Etats-Unis et la France ont également exprimé leur satisfaction. Ces deux pays se déclarent toutefois opposés à toute initiative de nature à menacer l'intégrité territoriale du pays, se référant à la proclamation, mercredi, par le commandant Saad Haddad, d'un « Liban indépendant » *dans le Sud.*

L'officier rebelle avait déclaré constituer, dans la zone qu'il contrôle, « l'Etat du Liban libre et indépendant » *et* « appelé tous les Libanais libres, chrétiens ou musulmans » *à le rejoindre* « sur le territoire national ». *Il avait toutefois précisé que* « Beyrouth restait la capitale du Liban ».

La décision du commandant Haddad a été sévèrement condamnée par le président Elias Sarkis et par M. Pierre Gemayel, chef des phalanges libanaises. Pour sa part, Israël minimise, comme l'expose notre correspondant, la portée du geste du commandant Haddad.

Les milices chrétiennes, appuyées par l'artillerie israélienne, ont pilonné durant toute la journée de mercredi les positions occupées par les unités libanaises dans la zone tenue par la FINUL, faisant une dizaine de morts parmi les militaires et la population civile. Le siège de la force intérimaire des Nations unies, à Naqoura, a été violemment bombardé mercredi peu avant minuit.

De notre correspondant

Jérusalem. — Le gouvernement israélien fait preuve d'une grande *discrétion au sujet de la proclamation* d'« *indépendance* » des enclaves chrétiennes du Sud-Liban, tout en cherchant à nier la responsabilité d'Israël dans cette affaire et à minimiser la portée des déclarations du commandant Haddad. Un porte-parole du premier ministre a clairement laissé entendre, mercredi soir, *que le chef des milices chrétiennes* n'avait pas demandé l'avis de Jérusalem avant de prononcer la sécession. « *Le commandant Haddad ne nous consulte pas et nous ne prenons pas de décision à sa place* », a-t-il dit. Dans les milieux proches *du gouvernement, on fait savoir qu'il* convient de ne pas exagérer la signification et les conséquences des propos du commandant Haddad.

Il faut cependant relever que la conférence de presse, au cours de laquelle le commandant Haddad a *annoncé sa décision, a eu lieu en* territoire israélien, à Metulla. C'est aussi dans ce village, situé à proximité de la frontière, que le ministre israélien de la défense, M. Weizman, avait rencontré, mardi soir, le chef militaire libanais pour lui promettre notamment d'augmenter sensiblement l'aide que lui apportait depuis près de deux ans et demi, Israël. Selon des indications officielles données à Jérusalem, cette rencontre et cette promesse n'avaient pour but que de *convaincre le commandant Haddad* de ne pas s'opposer au déploiement du contingent de l'armée libanaise dans la région contrôlée par les « casques bleus ». M. Weizman a souligné auprès de son interlocuteur que le gouvernement israélien avait *approuvé cette intervention de* l'armée libanaise, après avoir fait l'objet de démarches très pressantes de la part des Etats-Unis et des pays européens qui possèdent des unités au sein de la FINUL.

FRANCIS CORNU.

(Lire la suite page 5.)

En Syrie

LE MÉCONTENTEMENT POPULAIRE FAVORISE LE RENOUVEAU DE L'ISLAM INTÉGRISTE

(Lire page 4 l'article de notre envoyé spécial ERIC ROULEAU.)

Après les déclarations de l'Élysée

Renault et Citroën proposent la création en Lorraine de six mille postes en quatre ans

Le chef de l'Etat, qui inaugurait mercredi 18 avril les entretiens télévisés « Une heure avec le président », a dénoncé la « *manière* » *dont se prépare la campagne pour les élections européennes*, ajoutant : « Le président de la République ne se mêle pas du tohu bohu » (lire page 8). Il a rappelé les partenaires de la majorité au « dialogue » et s'est attaché à apparaître comme un défenseur des institutions, fidèle à l'orthodoxie gaullienne. Sa conclusion sur les risques que ferait courir à la France un président « agité » a été interprétée comme une attaque contre M. Chirac. *L'Elysée a précisé jeudi matin que le chef* de l'Etat ne visait personne. Au R.P.R., on s'est refusé à tout commentaire avant l'entretien que doit avoir, vendredi 20 à 11 heures, M. Chirac avec M. Giscard d'Estaing. Le maire de Paris sera accompagné de MM. Michel Debré et Pierre Messmer, anciens premiers ministres.

La C.G.T. et la C.F.D.T. ont protesté contre le fait que le président de la République ne les ait pas consultées sur les solutions à apporter au problème de l'emploi. Le chef de l'Etat avait annoncé qu'un « plan de deux ans » *serait mis en œuvre* à l'automne en faveur des jeunes chômeurs.

Jeudi matin, Renault et Peugeot-Citroën ont rendu publiques les propositions qu'elles ont faites au gouvernement pour créer d'ici à 1983 six mille emplois en Lorraine (lire page 34).

L'emploi ou les élections ?

La seule information économique importante donnée mercredi soir aux Français par le président de la République a concerné le plan de deux ans qu'il a demandé au gouvernement de préparer pour enrayer l'aggravation du chômage. *La nature de ce plan* et sa date d'application confèrent à l'initiative présidentielle un caractère éminemment électoral, même si M. Giscard d'Estaing se *défend* — il l'a affirmé à plusieurs reprises, aux téléspectateurs — de vouloir se prêter aux petits jeux de la politique *intérieure*.

Pourquoi, en effet, attendre l'automne prochain pour agir, alors qu'en quatre mois le nombre des demandeurs d'emploi s'est accru de cent mille (une *fois corrigé le facteur saisonnier*) et que tout donne à penser que le phénomène s'aggravera encore au début de l'été ? Pourquoi préparer un plan de deux ans, alors *que les initiatives prises par trois* fois en quatre ans, sous sa direction, ont eu un caractère annuel, voire plus court encore ? Le calendrier des prochaines élections présidentielles éclaire la réponse à l'une et l'autre question.

Depuis que le chômage s'aggrave en France — le président de la République a cité à ce propos le chiffre de neuf cent mille chômeurs supplémentaires en cinq ans, faisant fi des habituelles distinctions subtiles de ses ministres entre chômeurs et demandeurs d'emploi — trois périodes *seulement ont marqué* un ralentissement du phénomène : le plan de relance de septembre 1975 et les deux pactes « pour l'emploi des jeunes » de 1977 et 1978 (1).

GILBERT MATHIEU.

(1) En 1975-1976, le chômage a été à peu près stabilisé pendant un semestre ; en 1977 et en 1978, les deux « pactes » successifs ont freiné l'aggravation du sous-emploi, qui s'est brutalement aggravée l'automne dernier.

(Lire la suite page 11.)

Tohu-bohu

Mise à part la sidérurgie lorraine, aucun des auditeurs du président de la République n'aura eu l'impression que la France est en état de guerre *économique*. Aucun ne se sentira davantage mobilisé ni même motivé dans la lutte contre l'inflation. Finalement, tout ne va pas si mal.

L'heureux tempérament du président le porte également à minimiser *la guérilla politique* qui sévit dans la majorité. *Etrangement, il tire argument* de l'élection à la proportionnelle pour contester que le scrutin du 10 juin puisse conduire les partis à se combattre, et il justifie ainsi le soutien du premier ministre à l'une des deux listes *de la majorité*. Mais à qui cette liste peut-elle *prendre des voix et des sièges*, sinon à l'autre ? L'idée que seul le scrutin majoritaire donne un caractère politique, sinon partisan, à une élection est un apport vraiment inédit à la science politique.

Déjà le président avait contesté que les élections cantonales puissent avoir un caractère politique et national. On a vu ce qu'il en était. Par le mode de scrutin lui-même, le choix des têtes de liste — trois sur quatre étant des leaders de parti — les élections *européennes auront également* le caractère d'élections de politique intérieure, d'autant plus que pour le grand public les conceptions européennes des diverses formations ne sont pas toutes d'une clarté éblouissante.

Tout le monde sait au demeurant que le sort du gouvernement et de la législature, c'est-à-dire le vote d'une motion de censure, dépend désormais du sondage réel que constitueront les élections européennes et du rapport de forces qu'elles feront apparaître *entre les deux groupes de la* majorité.

J. F.

(Lire la suite page 11.)

Les nouveaux médecins de campagne

La médecine à la campagne a été longtemps *victime de sa légende* ; n'était-ce pas dans le monde rural que subsistaient les seuls vrais généralistes, solides comme le roc, pétris de bon sens, qui soignaient les hommes dans leur totalité et les familles dans leur ensemble ? *Ces hommes disparaissent peu à peu*, ils laissent derrière eux une réalité qui surprend : les ruraux sont généralement *en moins bonne santé* que les citadins.

***Affrontant des difficultés plus grandes que* leurs collègues des villes, les médecins de campagne *ont été contraints à plus d'imagination*. Les cabinets de groupe se multiplient, les associations de formation se développent, les hôpitaux locaux se cherchent, un système de santé original apparaît.**

Beaucoup moins accaparés qu'en ville par le débat sur le paiement à l'acte, les médecins de campagne posent des questions importantes sur *l'éducation sanitaire*, le travail d'équipe ou *la prise en charge des personnes âgées*.

I. — Fin d'un sacerdoce

par NICOLAS BEAU

Les conditions d'exercice des médecins de campagne restent particulières, même si les chemins vicinaux sont *depuis longtemps* asphaltés. Eloignés du centre hospitalier et du spécialiste, moins exposés que d'autres à la concurrence de leurs confrères, hommes du premier recours pour un conseil, du dernier recours pour *une détresse*, les médecins ruraux font face. S'il reste des généralistes, ce seront eux, par la force des choses.

Ils ont leurs lettres de noblesse : on retrouve dans toute la France ces saints laïcs de cinquante à soixante ans, qui ont exercé la médecine comme un *sacerdoce, sans prendre* un dimanche pendant vingt-cinq ans, parce qu'ils étaient et se voulaient indispensables. Le Dr Pilorgé, à Mézières, dans l'Indre ; le Dr Pellet, à Genolhac, dans le Gard ; le Dr Rospabé, à Chailland, *dans la Mayenne* : ils se ressemblent, ces pères de famille nombreuse, ces élus de leurs communes ; loin de la « médecine de charme » pratiquée par certains jeunes praticiens lorsqu'ils rudoient leurs malades ; loin de la « médecine d'argent » lorsqu'ils parcourent 30 000 kilomètres par an dans leur 4 L ou leur R 5, devenues un deuxième domicile ; loin de la médecine tout court s'ils ont à réconcilier des époux ou à conseiller un placement...

« *On n'a rien donné quand on n'a pas tout donné* » : tel est le serment d'Hippocrate du Dr Pilorgé. Ce médecin de soixante-cinq ans a tout sacrifié à « *ses malades* » : ses nuits — il a pratiqué *plus de mille accouchements*, — ses enfants — ils ont dû faire leurs études à Châteauroux dans des internats « *pas toujours aussi bons qu'ils auraient pu l'être* » ; sa réputation de « *bon notable* », lorsqu'il intervient en faveur d'un homme accusé de violer ses filles, auprès d'un procureur de la République qui lui trouve « *de singulières relations* ».

(Lire la suite page 23.)

AU JOUR LE JOUR

Révérence parlée

Ceux qui parlent du « scandale Ockrent » évoquent tout à la fois les conditions dans lesquelles a été interrogé M. Hoveyda, mais aussi le ton jugé trop froid d'une Christine Ockrent voulant obtenir des réponses à ses questions.

Christine Ockrent aurait dû normalement se trouver parmi les journalistes qui, mercredi soir à la télévision, ont interviewé le président de la République. Naturellement, on peut comprendre que le président ne souhaite pas prononcer le nom de M. Chirac. C'est, si l'on ose dire, son problème. Mais que les journalistes lui posant des questions se mettent à son unisson, au point, eux aussi, de ne jamais évoquer M. Chirac que par allusion, voilà qui, on le suppose, aurait été difficilement accepté par... Christine Ockrent.

Il est donc, en fin de compte, préférable qu'elle n'ait pas participé à cette mini-révérence de presse.

MICHEL CASTE.

« LE TESTAMENT DE DIEU », de B.-H. Lévy

Hors la Bible point de salut ?

Contre les deux infamies de ce siècle, l'holocauste et le goulag, *c'est peu dire que la philosophie* n'a rien pu. Elle ne s'est jamais attaquée aux racines du totalitarisme. Qui sait même si ses théories de la raison, de l'histoire et de l'engagement, n'ont pas *fomenté l'horreur* ?

Cette défiance rassemble depuis *quelques années une pléiade de* fringants agrégés, issus de 1968, et souvent revenus du stalinisme. Bernard-Henri Lévy passe pour leur chef de file, parce qu'il édite la plupart d'entre eux dans sa collection « Figures », chez Grasset, et qu'avec *les Maîtres penseurs, de Glucksmann*, sa *Barbarie à visage humain* a brillamment vulgarisé, en 1977, leur commune hantise des droits de l'homme.

On a pu trouver que cette obsession glissait souvent à l'antimarxisme exclusif, qu'elle en tirait par trop avantage auprès des médias, et qu'elle n'était guère « philosophique », ni « nouvelle », par rapport aux protestations de Camus ou de Soljenitsyne.

La suite *que* Lévy donne cette semaine à sa *Barbarie* relève encore de l'essai littéraire à la française, plus que du traité. Les crimes qu'inspirent l'Evangile, le Coran et la Bible même, retiennent de partager sa confiance dans le monothéisme, *notamment le judaïsme*, pour résister à tous les fascismes, puisque telle est la thèse centrale du *Testament de Dieu*.

Mais c'est la première fois qu'est relue, au vu des « camps » et en vue de les éliminer, l'histoire de la pensée occidentale, des Grecs à nos jours. Beaucoup d'idées reçues s'effondrent. A la lucidité négative de la *Barbarie* succèdent une stratégie de « résistance » et une éthique précise de l'intellectuel, guetteur et solitaire.

Ce livre étincelant et ardent marque une revanche de l'érudition normalienne sur le vernis technocrate, de l'utopie morale sur le réalisme sans âme, de la foi sur la ruse.

BERTRAND POIROT-DELPECH.

(Lire page 15.)

PHILOSOPHIE

La conscience affective

par JEAN LACROIX

FERDINAND ALQUIÉ est l'un des plus remarquables philosophes contemporains, aussi bien par la profondeur de ses ouvrages que par leur diversité, qui relèvent d'une même inspiration sans jamais aboutir à un système clos. Il a aussi bien exposé la pensée des autres que la sienne propre. Il a fait partie du surréalisme, écrit un livre sur la philosophie qu'il implique et comparé dans un autre l'humanisme surréaliste et l'humanisme existentialiste. Celui qu'il vient de consacrer à *la Conscience réflexive* va loin, jusqu'aux ultimes problèmes. En le lisant, on a le sentiment de retrouver, dans une sorte de présence sous-jacente, ses précédentes études, de les mieux pénétrer et de découvrir leur aboutissement. Une citation de Pascal introduit le livre : *le Cœur a son ordre, l'esprit a le sien.* Le titre même de l'ouvrage doit être pris à la lettre et dans toute sa signification : il désigne une méditation sur l'affectivité selon les critères de l'évidence intérieure. Toute science, même de l'homme, est par nature objective, elle ne connaît qu'en construisant, objectivant. Ici, au contraire, on part d'un moi sujet et non plus objet. Dès l'abord, on se trouve donc en présence de deux consciences : la conscience intellectuelle, la conscience affective.

L'Être est une notion fondamentale, une donnée primitive qui commande tout, mais qui s'exprime pour nous sous deux formes différentes : celle qui tend à l'intellectualisation du réel, celle qui communie directement avec le sujet senti du dedans. Ce n'est pas par la raison, mais par l'affectivité que je me saisis à titre d'*ego*. Par l'intelligence je pense l'être comme objet, par le sentiment je vis si intensément mon rapport à l'être que je ne puis le penser. Dès l'origine, les deux consciences se différencient. L'analyse de plusieurs exemples le prouve. Ainsi le dialogue, si important pour le philosophe et qui lui révèle déjà la dualité.

Une vérité valable pour tous

Dialoguer c'est supposer une vérité universelle, qui devrait s'imposer peu à peu : la philosophie est en quête d'une vérité valable pour tous. Cependant, la conscience affective demeure plus ou moins rebelle à cette unification intellectuelle : la liberté individuelle est revendicatrice et s'oppose souvent à cette universalisation. L'analyse de l'amour permet d'aller plus loin. Il comporte d'abord le vouloir être soi : nous voudrions que les autres nous aiment comme nous nous aimons. Ensuite et surtout, il ne peut être connaissance : il chasse toute raison et révèle que la conscience affective est faite pour croire. La connaissance risque de le tuer : il est exigence de foi. On découvre alors le caractère essentiel de l'affectivité : la confiance, la croyance, la foi. Cette irréductibilité de la conscience affective apparaît mieux encore dans l'angoisse, émotion plus que sentiment. Elle rejette tout savoir, car nulle raison ne saurait répondre à la question : pourquoi suis-je moi et tel moi ? Dans toute angoisse, c'est le moi que l'on ressent le plus profondément.

Le rêve et la folie sont particulièrement caractéristiques. La conscience affective nous est déjà apparue comme ce qui s'oppose au dialogue ou le rend difficile. Le rêve est une expérience individuelle du sujet : il substitue le monologue à tout dialogue. On veille à plusieurs, on rêve seul. En cela le fou ressemble au rêveur : il se mure dans la solitude. Comme le rêve, la folie témoigne que par notre affectivité nous sommes ailleurs. Toute définition de l'homme comme être-dans-le-monde laisse perdre l'essentiel de nous-mêmes. Rêve et folie appartiennent à la conscience du moi refusant toute objectivité. C'est la découverte d'une affectivité étrangère à la raison. On retrouve ici le même caractère fondamental : ce qui importe n'est pas l'idée, l'examen du contenu, mais la croyance. Vivre c'est croire. « *Quand le monde des objets se dérobe, nous continuons à croire comme nous continuons à vivre. Mais nous vivons et croyons seuls.* »

La poésie enfin est la plus révélatrice. Connaissance non rationnelle, elle approche de la mystique. Elle nous découvre un univers radicalement autre que celui de la science : elle nous intéresse comme révélation. La poésie ainsi est proche du rêve. Mais tandis qu'au réveil nous rejetons celui-ci dans l'illusion, la croyance en la poésie demeure dans la veille : nous y rencontrons un monde non objectif que les hommes éveillés et normaux consentent à prendre au sérieux. « *Un poème doit être une débâcle de l'intellect. Il ne peut être autre chose* » (Eluard). Ici encore, si elle nous touche profondément, c'est qu'elle touche l'être : on y retrouve cette *foi* caractéristique de l'affectivité. Elle apprend que le monde objectif de la science n'est pas le seul possible, qu'il n'est pas vraiment celui de l'être tandis que la poésie l'est. De quel être ? Pour bien des poètes, cet être est Dieu. Pour d'autres, il ne l'est pas. La poésie ne cherche pas à nous apporter une *connaissance* vraie : elle questionne.

Il y a donc deux courants et deux mondes pour les hommes. La conscience intellectuelle se place relativement à l'intérieur du donné, et, avec la science, s'efforce seulement d'en découvrir les lois ; la conscience affective, étrangère à toute vérité objective, perçoit le réel comme contingent et s'étonne de sa présence. Cette dernière, sans *connaître* l'être, le qualifie par la croyance et la foi. En science l'homme est le spectateur du temps, dans l'affectif il le vit, le regrette ou le craint. Ce qui aboutit à la confusion. Il y a cependant dans la conscience affective une sorte de savoir premier, le savoir de nous-mêmes, tandis que la foi et l'espérance restent incertaines. Connaître le monde comme objet, c'est le résultat d'une intellectualisation, d'une construction, c'est apercevoir l'univers sans le moi, sans l'être : l'objet n'est pas l'être. Ce sens de l'être se retrouverait-il au sein de la conscience affective ? Mais ne peut-on l'approcher que dans l'obscurité et la nuit de la foi ? C'est elle en définitive qu'Alquié veut interroger sur son mystère et son secret.

Le mystère de la foi n'est pas seulement celui de l'être auquel on croit, il est celui de la *foi* elle-même. Il est apparu que la foi était constituée par des croyances portant sur des êtres inaccessibles au savoir objectif, à ce que Nédoncelle appelait des *étants* personnels, à des personnes. Aujourd'hui, nombreux sont les penseurs auxquels le développement de la science a fait perdre toute foi. Feuerbach, Marx ou Freud admettent dès le départ ce qui est précisément en question : toute affirmation du surnaturel est illusoire. Mais on peut aussi bien partir du postulat contraire et estimer avec Malebranche que nos sentiments prennent leur source en Dieu. En réalité, croire en une religion, par exemple le christianisme, c'est franchir les bornes de la philosophie. Mais c'est les franchir aussi quand on prétend que toute foi est erronée. Au début de notre vie, notre conscience entière est foi. Ensuite, le développement de la connaissance scientifique a montré que la foi ne peut être objet de connaissance objective. Contredite valablement sur ce plan, elle peut toujours rester une espérance qu'aucune science ne saurait détruire. Le philosophe doit être honnête : il peut et doit réfléchir sur tout, c'est-à-dire sur la totalité de l'expérience humaine, totalité qui implique dualité. En toute sincérité, il découvre que le savoir affectif, si on veut l'appeler ainsi, demeure problématique, mais qu'il reste à l'abri des critiques intellectuelles, qui ne peuvent se situer que dans un autre monde qui n'est pas celui de la foi et de l'espérance. La science progresse et progressera, c'est son rôle et son devoir, mais elle restera toujours dans son univers, celui des objets. Elle n'a pas et n'aura jamais à juger ce qui la dépasse. La vie humaine est ainsi une vie double et déchirée : il ne saurait y avoir pour le philosophe de réconciliation entre les deux mondes, dont il doit avoir l'expérience et qu'il lui faut analyser. Son rôle est de soustraire l'intelligence à toute influence affective, mais de refuser aussi bien de soumettre les certitudes du cœur aux critères de la raison.

★ *La Conscience affective*, par Ferdinand Alquié, un volume de 285 pages.

Robert Musil, ingénieur de la littérature

par JACQUES BOUVERESSE

L'ÉDITION intégrale, longtemps attendue et enfin disponible, des *Carnets* de Robert Musil (1) constitue un événement littéraire et philosophique dont l'importance peut difficilement être surestimée. Le travail monumental qui a été accompli par Adolf Frisé (le deuxième volume de l'édition comporte plus de huit cents pages de notes, près de cinq cents pages d'appendices et cent cinquante pages d'index) aurait satisfait amplement la passion bien connue de Musil pour l'exactitude et confirmé ironiquement sa conviction que notre époque scientifique et technique excelle avant tout dans la maîtrise du détail, qui a pour contrepartie inévitable une certaine indifférence à l'ensemble.

Le titre ne rend évidemment pas tout à fait compte du contenu, dans la mesure où nous avons affaire à un véritable conglomérat de matériaux divers, qui correspond à des intérêts et à des projets multiples et divergents et qui comprend à la fois des remarques autobiographiques, des réflexions philosophiques, épistémologiques, psychologiques et esthétiques, des ébauches et des fragments d'essais, des notes préparatoires et des esquisses pour la rédaction de *l'Homme sans qualités*, des extraits et des commentaires d'auteurs divers, des listes de livres lus ou à lire, etc. « *J'habite*, écrit Musil tout au début, *dans la régio polaire, car lorsque je me mets à ma fenêtre, je ne vois rien d'autre que de tranquilles surfaces blanches, qui servent de piédestal à la nuit. Il y a autour de moi une isolation organique, je repose comme sous une couche de glace de 100 mètres de profondeur. Une telle couverture donne à l'œil d'un homme ainsi complètement enfoui cette perspective déterminée que ne connaît que celui qui a mis 100 mètres de glace au-dessus de son œil.* » Ce commencement apparemment très littéraire, contemplatif, romantique et désabusé n'en donne pas moins déjà une idée exacte de ce dont il s'agit : le « nocturnal » *(Nachtbuch)* de « Monsieur le vivisecteur » se transforme rapidement en une sorte de journal de laboratoire rédigé par un chercheur qui relate des expériences anatomiques conduites avec une rigueur impitoyable sur la mentalité, la culture et la société contemporaines.

L'auteur de *l'Homme sans qualités*, qui souhaitait voir appliquer enfin aux choses de l'esprit des techniques expérimentales comparables à celles des sciences de la nature, a été l'un des rares écrivains contemporains à disposer d'une connaissance directe et approfondie des mathématiques, de la technologie et de la psychologie expérimentale, et constitue un exemple unique par sa manière inimitable de combiner la force de la pensée avec un art suprême du récit. « *Le plus petit fait tiré de la connexion entre le caractère et l'équilibre des glandes endocrines nous donne*, a-t-il écrit, *plus d'idées sur l'âme qu'un système idéaliste de cinq étages.* » Une construction spéculative qui ne s'est pas imposé au départ la discipline implacable des sciences empiriques ne peut être contemporaine d'une époque dont l'incroyance caractéristique consiste à ne croire qu'aux faits : « *La philosophie est restée un peu (!) en arrière des faits, et cela a conduit abusivement à la croyance que l'orientation de l'intérêt vers les faits était quelque chose d'antiphilosophique : mais la philosophie correcte de la période actuelle est que nous n'avons pas de philosophie !* » Les faits ne sont pas antiphilosophiques : « *Ils sont simplement très peu unitaires (mais c'est justement cela leur philosophie.)* »

Si surprenant que cela puisse paraître aujourd'hui, ce n'est pas la science, avec son goût du risque et d'aventure intellectuelle et son sens aigu du provisoire, que Musil a perçue comme une ennemie de la création littéraire, mais plutôt l'idéologie (et, en particulier, la philosophie), avec sa tendance naturelle à la constitution d'une vision du monde fermée et totalitaire. La prédilection de cet ingénieur de la littérature pour les faits les plus humbles et les certitudes les plus modestes l'a rendu particulièrement méfiant à l'égard des théories qui affichent des prétentions dont les scientifiques eux-mêmes semblent avoir perdu l'habitude : « *Je devrai dire un jour pourquoi j'ai de l'intérêt pour la psychologie expérimentale « plate », et pourquoi je n'en ai pas pour Freud, Klages, en fait même pas pour la phénoménologie.* »

Des relations ambivalentes

Comme on pouvait s'y attendre de la part d'un écrivain à la fois aussi rigoureux dans l'analyse et le diagnostic et aussi motivé du point de vue éthique, qui assignait comme tâche à la littérature de proposer et d'expérimenter des solutions plausibles aux problèmes de l'époque et de contribuer à l'invention progressive d'un homme nouveau, les relations de Musil avec la philosophie ont été constamment ambivalentes : « *Entretenons-nous un peu avec nous-mêmes, monsieur Musil. Vous avez donc des jours où vous n'aimez pas les artistes ? Oui. Et également des jours où vous évitez les philosophes ? Effectivement. Tantôt les uns sont trop philosophiques pour moi, tantôt les autres trop peu humains. (...) Je dois avouer que — bien que je croie être un artiste — je ne sais pas ce que c'est. Le philosophique m'irrite. Je souffre de ce mélange. J'en souffre positivement. Mon concept de la philosophie est devenu plus exigeant ; il tire à lui ce que je considérais jusqu'ici comme l'essentiel chez l'artiste.* »

Musil a toujours été persuadé que la philosophie et l'« essai », au sens où il l'a pratiqué, s'excluaient d'une certaine manière l'un l'autre et s'est déclaré incapable de transformer ses esquisses en une philosophie digne de ce nom, tout en remarquant que ce genre de scrupule était aujourd'hui complètement démodé.

C'est par sa formation d'ingénieur qu'il a expliqué lui-même le fait qu'il « pense autrement », c'est-à-dire autrement que les bâtisseurs de systèmes, les théoriciens purs et les philosophes. Et il a opposé les « moralistes », hantés par l'idée d'un ordre logique immuable, aux « éthiques » (*Ethiker*), qui s'apparentent davantage aux poètes (Confucius, Lao-Tseu, le Christ, Nietzsche, les mystiques, les essayistes) : « *Leur contribution à l'éthique ne concerne pas la forme, mais le matériau. Ils ont des expériences éthiques nouvelles. Ils sont d'autres hommes.* »

Le problème cardinal de l'époque est, aux yeux de Musil, l'absence d'une idéologie susceptible d'instaurer un ordre et de réaliser une synthèse entre des idées, des sentiments et des forces de plus en plus disparates et contradictoires. « *L'idéologie*, écrit-il, *est : une mise en ordre intellectuelle des sentiments, une connexion objective entre eux, qui facilite la connexion subjective. Elle peut être philosophique ou religieuse, ou un mélange traditionnel des deux.* » Pas plus qu'une autre, l'époque actuelle ne peut se passer d'une idéologie ; mais nous en sommes arrivés à un point où le désordre et la complexité sont devenus pratiquement impossibles à dominer.

Cette époque chaotique, déchirée et complètement désorientée cherche à compenser le manque d'idéologie par des tentatives de régression parfaitement illusoires : « *L'esprit des faits et des nombres est combattu (...) sans qu'on lui oppose quelque chose de plus que la négation.* »

Le triomphe de la positivité et de la logique est assimilé à une entreprise luciférienne dont les résultats désastreux exigent que le responsable soit à nouveau précipité dans l'abîme. A une croyance abstraite et sans fondement véritable dans la rationalité et le progrès, s'oppose la célébration nostalgique de ce qu'on appelle la foi, la morale, le sentiment, l'intuition, l'innocence, l'amour, la bonté et l'altruisme des temps anciens, mais aussi un certain nombre de fétiches et de faux dieux modernes, qui s'appellent la race, la nation, le christianisme, la patrie, etc.

La conviction de Musil a toujours été, au contraire, que la seule solution qui s'offre à nous consiste à aller de l'avant et à essayer de créer les conditions qui permettront de résoudre le problème non pas par une soustraction, dont la possibilité n'est d'ailleurs rien d'autre qu'une illusion sentimentale, mais par un *plus* : « *L'état actuel de l'esprit européen n'est pas, à mon avis, un déclin, mais une transition pas encore effectuée, non pas un excès de maturité, mais une immaturité.* » Le malheur est que personne ne peut dire pour l'instant « *à quoi devraient ressembler une culture, une religion ou une communauté, au cas où elles devraient admettre réellement dans leur synthèse les laboratoires, les machines volantes et le gigantisme du corps social, et ne voudraient pas simplement les présupposer comme dépassés* ».

Nul plus que Musil n'a eu l'occasion de constater à quel point les œuvres qui proposent des solutions partielles en rapport avec la complexité des problèmes actuels pèsent de peu de poids en face des pseudo-solutions radicales, simplistes et unilatérales. Ce qu'il n'avait sans doute pas prévu complètement est que celles-ci auraient, en outre, l'avantage d'entretenir l'illusion du bouleversement intellectuel permanent, alors que les problèmes essentiels de l'époque sont restés, comme en témoigne la parfaite actualité de son œuvre, fondamentalement les mêmes et à peu près entiers. Une « révolution » qui a consisté à ignorer dogmatiquement un aspect fondamental de la question en rend possible une autre, qui consistera à le « découvrir » et à oublier les autres. Une époque sans vision d'ensemble, sans direction et, de plus en plus, sans mémoire ne peut manquer d'être aussi celle de la pseudo-nouveauté constante et du mouvement sur place.

(1) Robert Musil, *Tagebücher*, herausgegeben von Adolf Frisé, volume I, XXIV, 1027 p. ; volume II, XIV, 1434 p., Rowohlt Verlag, Reinbeck, 1976, DM 460.

Réplique à... Manuel de Dieguez

Ah, cette manie des triades chez les philosophes ! Si Manuel de Dieguez (1) n'avait mis sur son « petit manège » que les philosophies de type heideggérien et celles qui sont *ancillae scientiarium* — ce qui fait déjà deux gros morceaux, — je n'aurais pas pris la plume, mais il a jugé utile d'ajouter un troisième cheval (de bataille, en quelque sorte) : le christianisme, dont il prétend qu'il est butiné de manière non critique par nombre de philosophes actuels.

Manuel de Dieguez présente le christianisme d'une manière telle qu'on se demande duquel il parle : est-ce de celui du début du siècle, où toute recherche — déclarée a priori « moderniste » — était interdite par Rome ou tuée dans l'œuf, ou est-ce celui, post-conciliaire, de cette fin de siècle ? Lit-il les théologiens les plus récents ou bien se fonde-t-il sur de vagues souvenirs de catéchisme ?

Revoyons donc les diverses propositions de l'article — article-pamphlet, en ce qui concerne le christianisme.

1) Manuel de Dieguez ôte d'avance toute crédibilité au philosophe qui, étant par ailleurs chrétien, dirait admettre « la naissance virginale », en l'occurrence la naissance de Jésus d'une mère vierge. Ce dogme (car c'en est un, pour les catholiques), lui rappelle sans doute trop certains récits mythologiques, par exemple, de la Grèce antique ? Mais ne peut-il se demander d'où vient une telle convergence ? Peut-être ne trouve-t-on le mythe (fantasmé) dans les mythologies que parce qu'il se trouve (réel) dans les modalités de l'Incarnation ? Un peu comme, à l'amateur de psychanalyse qui utilise la genèse de l'idée de père dans l'esprit de l'enfant pour expliquer celle de l'idée de Dieu dans l'homme (et ainsi faire de Dieu une simple création de l'homme), on peut opposer la possibilité inverse : Dieu crée l'homme de telle sorte que la genèse de l'idée de père serve à la découverte du seul vrai Père. D'autre part, qu'est-ce que la création (par Dieu) d'un œuf humain en une jeune Juive d'il y a ving siècles, pour Quelqu'un qui est capable de créer l'Univers entier, et dont d'ailleurs — du moins selon l'école scotiste — le décret créateur est unique et donc produit tout le créé en un seul et même acte (qui n'est déployé dans le Temps qu'à nos yeux).

2) Manuel de Dieguez refuse aussi toute crédibilité au philosophe qui oserait dire croire « à la réalité de la chair et du sang sur l'autel ». Là encore, de quel Dieu parle-t-il ? Si vraiment les paroles du prêtre n'ont d'effet que parce qu'elles reprennent mot pour mot celle du Christ à la Cène et s'il est vrai que ce même Christ, du fait qu'il est ressuscité, n'est plus — à jamais — sujet au temps et à l'espace, quelle gêne y a-t-il à admettre qu'il retrouve à l'occasion du mystère eucharistique les caractéristiques de Dieu même (« nec quid, nec quale, nec quantum ») et donc prenne les apparence qu'il veut — ou plutôt qu'il a voulues et explicitement précisées la veille de sa mort ? D'autre part l'auteur de l'article ignore-t-il tant les résultats les plus récents des sciences humaines qu'il puisse négliger cet apport théorique essentiel selon lequel le symbolique désormais ne s'oppose plus au réel, mais à l'imaginaire ? ;

3) Quant au christianisme « religion immolatoire », je renvoie simplement l'auteur à René Girard, pour lequel, abstraction faite de l'Épitre aux Hébreux (dont le contenu dépend très largement de la nature et de la fonction des destinataires), rien dans le Nouveau Testament ne va dans le sens de l'abominable *Minuit chrétiens*, où le fils est présenté comme se sacrifiant « pour apaiser le courroux paternel ». Certes, l'Eglise a longtemps marché dans ce sens, allant même jusqu'à appeler la messe le « sacrifice eucharistique », mais je demande à M. de Diegnez de se documenter sur la pratique liturgique *actuelle* (c'est-à-dire post-conciliaire) et sur les évolutions théoriques qui l'ont permise.

ETIENNE GOT,
professeur de lycée (philo),
auteur de Evolution individuelle et évolution collective,
collection « Recherches interdisciplinaires »,
Maloine-Doin (1976).

(1) *Le Monde* du 16 février 1979.

LES ÉLECTIONS EN RHODÉSIE

A la frontière du Mozambique sous la pression de la guérilla

De notre envoyé spécial

Nyanyadzi. — *« N'oubliez pas que vous vous trouvez dans l'une des régions les plus affectées par la guerre »*, rappelle M. Martin Rabe, *administrateur du district*. On ne risque pas de l'oublier. Dans ce district frontalier du Mozambique, un bureau de vote aménagé derrière des barbelés est pratiquement désert. A quelques centaines de mètres, plusieurs boutiques d'un centre commercial africain ont brûlé. Sur le vaste *projet irrigué voisin*, inauguré en 1930 par un missionnaire, les cultures n'ont repris que depuis trois mois. On est loin ici des foules qui se pressent autour des bureaux de vote des *« townships »* de Salisbury.

« Secteur de loi martiale », Nyanyadzi est traversé par la route qui longe le Mozambique en reliant, du nord au sud, Umtali à *Chipinga. En trois ans*, quarante-deux civils européens y ont été tués. A Melsetter, sur la frontière même, il reste moins de dix fermiers européens sur cent soixante. Sur les cent dix de Cashel, ceux qui demeurent encore sur place *« se comptent sur les doigts d'une main »*, explique tristement M. Rabe.

Ces dernières semaines, au pied des collines derrière lesquelles commence le Mozambique, la situation semble s'être néanmoins stabilisée. Les Africains ont planté des haricots sur les 440 hectares irrigués qui leur ont été *attribués. Ils ont réclamé la réouverture* des écoles, fermées depuis 1976. Il n'y a pas eu d'incidents sérieux pendant une campagne électorale qui a duré trois semaines. Certaines boutiques africaines ont été autorisées à rouvrir, bien que le contrôle des produits alimentaires demeure très *strict afin d'affamer* la guérilla de la ZANU de M. Robert Mugabe, qui utilise la région pour transiter du Mozambique vers l'intérieur de la Rhodésie.

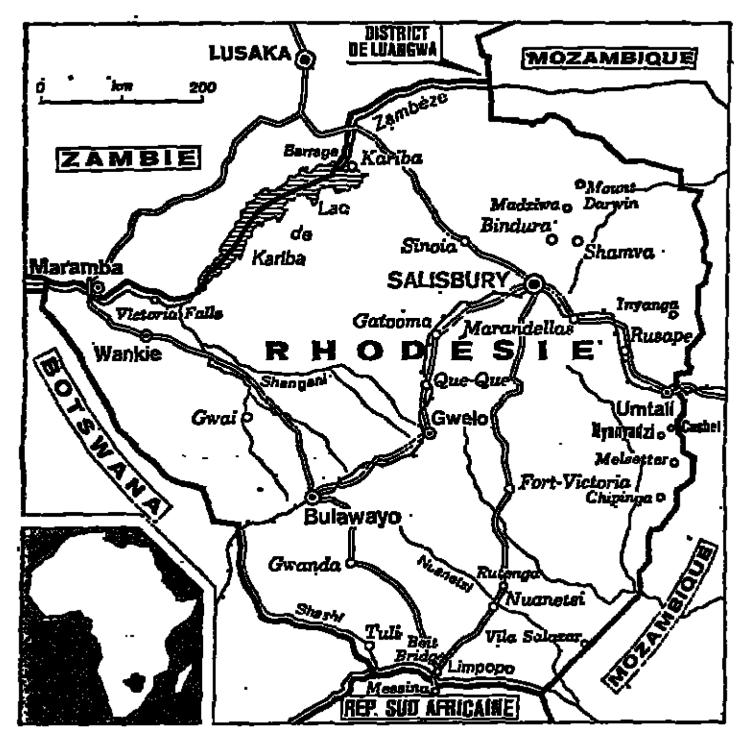
Dix mille « auxiliaires »

L'une des raisons de cette stabilisation; toute relative, serait l'intervention depuis le début de l'année de *« forces auxiliaires »* africaines recrutées par l'évêque Muzorewa et le pasteur Sithole, opérant chacun pour son compte. En fait, ces *« auxiliaires »*, après un *entraînement d'un mois, n'opè*rent pas comme des milices politiques, mais sont placés sous le contrôle des forces de sécurité. *« Nous les utilisons et les surveillons. Jusqu'ici, nous n'avons eu aucun rapport nous indiquant qu'ils se conduisaient mal »*, nous explique un officier rhodésien à Nyanyadzi, avant de s'excuser de ne pas pouvoir nous les montrer : *« A franchement parler, nous n'en sommes pas si fiers »*, reconnaît-il.

Ces quelque dix mille *« auxiliaires »*, dont un tiers se réclament du pasteur Sithole et le *reste* de l'évêque Muzorewa, constituent peut-être une gêne pour la guerilla, dont ils auraient désorganisé certains réseaux de communication. Mais ce n'est pas le cas à Chipinga, au sud de Melsetter. *« Nous n'avons pas d'auxiliaires »*, dit l'administrateur local, M. Duplooy, lequel fait *face à une situation un peu dif*férente. Chipinga avait été la région la plus touchée par la guerre en 1975-1976. *« Fin 1976, nous avons entamé un programme massif de villages protégés. Au début, les Noirs ont eu peur, ils ont cru que nous voulions les enfermer dans des camps de concentration. Mais depuis deux ans, nous nous en sortons »*, poursuit-il.

Les vingt-si *« villages protégés »* de Chipinga ont été aménagés le long du fleuve Sabi, loin de la frontière du *Mozambique*. Ils regroupent les deux tiers de la *population rurale Chacun est doté* d'une infirmerie et d'une école. Si le territoire rhodésien semble ainsi s'être rétréci, un demi-millier d'Européens sont restés à Chipinga, le commerce a repris et les impôts sont collectés. La population des *« villages protégés » a voté* en masse. Un seul de ces villages a été attaqué au mortier *ces deux dernières semaines* par une quarantaine de guérilleros. Deux villageois ont été tués.

On retrouve à Chipinga cet *assortiment* invraisemblable d'engins blindés « bricolés » par les Rhodésiens et qui donnent à une guerre, par ailleurs très moderne, son air de début de siècle. Au chef-lieu du district, des *femmes européennes* servent du thé et des petits gâteaux aux journalistes pendant qu'un fonc*tionnaire noir tente d'apprendre* à une vieille paysanne, au bureau de vote, comment tracer une *croix* sur son bulletin. L'électrice n'a jamais tenu un crayon. Le cas n'est pas rare dans un pays qui compte un bon tiers d'analphabètes, *invités* pour *la* première fois à voter. *« Il y a quelque temps, dans un secteur reculé de mon district, j'ai donné un sandwich à un petit Noir. Il l'a jeté. Il n'avait jamais vu de pain »*, nous dit M. Duplooy.



Atteindre le taux de 50 % de votants

Mercredi soir, Salisbury a annoncé que plus d'un million d'électeurs sur près de trois millions, soit 38 % du corps électoral, avaient rempli leur devoir au cours des premières trente-*six heures d'un scrutin qui s'étale* sur cinq jours. Autant dire que, dans les milieux officiels, le soulagement est général : on y a bon espoir d'atteindre, sans trop de difficultés, le taux jugé fatidique de 50 % de votants. *Mais* la *masse* des électeurs semble fournie par les habitants des *« townships »* africaines et les salariés des mines et des fermes européennes. C'est dans les *« Tribal Trust Lands »* — les réserves africaines — que la participation semble la plus faible.

A ce propos, la « réserve » de Buhera constitue sans doute un cas extrême mais non sans significations. Elle s'étale sur 175 km le long de la rivière Nyazwidzi, au nord-est de Fort-Victoria. Mercredi, à *midi*, quatre *mille* Africains, sur un potentiel de cinquante mille électeurs, *y* avaient rempli leur devoir. *« Dans certains cas, nous transportons les gens jusqu'aux urnes, car ils nous disent que s'ils n'ont pas l'air de voter sous la contrainte, ils auront des ennuis avec les terroristes »*, raconte l'administrateur civil, M. Arnold Rudolph. *« Il est extrêmement difficile de protéger la population »*, reconnaît-il. La « réserve » forme également une voie idéale d'infiltration vers Salisbury pour la ZANU de M. Mugabe. *« La population en a assez après trois ans de terrorisme »*, dit le fonctionnaire .

La moitié des écoles ont été fermées. A Buhera, il n'y a pas de fermes européennes et beaucoup d'Africains ont fui vers les villes. On évalue à un demi-million le nombre de Noirs qui *ont fui les « réserves » depuis le* début de la guerre pour trouver refuge dans les *townships* africaines sur l'ensemble du territoire. Buhera ne fait pas exception à cette règle et personne n'y sait plus quelle est au juste la population de la « réserve ». Comme ailleurs, on a dû abandonner la surveillance vétérinaire du bétail et instaurer le contrôle des denrées alimentaires. Comme sur 90 % du territoire, la loi martiale et le couvre-feu nocturne demeurent en vigueur.

2 000 hectares de maïs plantés par la ZANU

L'armée rhodésienne évalue à douze mille le nombre de partisans du Front patriotique opérant dans le pays. Le ZANU de M. Mugabe représente le chiffre le plus important avec neuf mille sept cents hommes. Ce sont eux qui opèrent à Nyanyadzi, Chipinga ou Buhera, alors *que* les *hommes de* la ZAPU de M. Nkomo se sont infiltrés dans le sud-ouest et l'ouest du territoire, dont ils sont originaires. A Buhera, *on* comprend mieux comment la guérilla a pu aménager ses premières bases arrière en Rhodésie même. Dans les « réserves » africaines, notamment celles de la périphérie, des zones entières ont été abandonnées par l'armée et la police, faute de moyens et de personnel. Dans le sud-est du pays, *l'armée a découvert 2 000* hectares de maïs plantés par la ZANU à son insu. *« Il a fallu amener les bulldozers pour détruire le tout »*, nous a raconté un Rhodésien.

Quarante morts par jour

Dans la confusion actuelle, ces premières élections générales sont donc loin de contribuer à éclaircir le débat. Le pasteur Sithole a affirmé, mercredi soir, comme l'avait déjà fait l'évêque Muzorewa la veille, que beaucoup de *guérilleros déposeront* les armes dès qu'ils auront un premier ministre et un président noirs. Les premiers rapports indiquent que chez les Ndebeles, qui forment 20 % de la population et constituent la base traditionnelle de M. Nkomo, le boycott du scrutin est important. Ailleurs, chez *les Shonas, le niveau des acti*vités de la guérilla semble avoir légèrement baissé, ce que l'on s'explique encore mal à Salisbury.

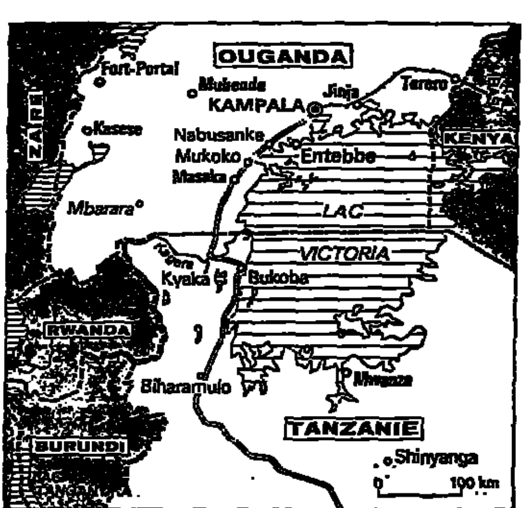
Mais, pour s'en tenir aux chiffres officiels, depuis le début de l'année, la guerre fait en *moyenne quarante victimes* par jour, contre une vingtaine voilà un an. Sans aucun *doute*, les élections montrent que l'administration rhodésienne demeure efficace et que les dirigeants africains de l'intérieur, notamment l'évêque Muzorewa, conservent une large audience auprès des foules africaines, en particulier dans les *townships*. Mais il en *faudrait probablement davantage* pour ramenr la paix dans des districts comme ceux de Chipinga, Nyanyadzi ou Buhera. Et surtout pour y réparer les dommages déjà commis.

JEAN-CLAUDE POMONTI.

OUGANDA

Les forces du nouveau régime poursuivent leur avance vers le nord et l'est du pays

Une semaine après la chute de Kampala, les forces ougandaises et tanzaniennes poursuivent méthodiquement, à partir de la capitale, leur avance sur deux axes, vers le nord et vers l'est, afin d'étendre leur contrôle à l'ensemble du pays. On indique, dans les milieux militaires proches du nouveau régime ougandais, *que la lenteur de cette pro*gression ne doit rien à une éventuelle *résistance* des restes de l'armée du maréchal Amin Dada qui se consacre davantage au meurtre et au pillage qu'à la guerre. Elle tient essentiellement au fait qu'en raison d'une pénurie de carburant et de moyens de transport, seule l'infanterie *est entrée en action*.



Bob Astles détenu au Kenya

En *outre*, la tactique des colonnes ougando - tanzaniennes consiste à marquer de fréquents arrêts afin de réunir des informations suffisantes sur la localisation de l'ennemi dispersé en brousse. *La* première offensive s'effectue en direction de Bombo, *à une quarantaine de kilomètres* au nord de Kampala, la seconde progresse en direction de Jinja. On estimait généralement que la reprise de cette ville, la seconde du pays, interviendrait vendredi au plus tard.

En revanche, même si elle ne rencontre aucune résistance, la colonne progressant vers le nord ne devrait pas atteindre la région du lac Kioga, à l'extrême nord du pays avant une quinzaine de *jours. Des témoignages* concordants confirment que les *derniers partisans du maréchal* Amin se sont livrés à des massacres au cours de leur fuite, notamment dans le district de Tororo.

Totalement mise à sac et quasi déserte ces derniers jours, Kampala a changé de visage, mercredi 18 avril, indique l'envoyé spécial de l'A.F.P. Des milliers d'Ougandais se sont lancés dans la reconstruction de leur ville. Ils nettoient rues, magasins et bureaux. *Sur le plan du ravitaille*ment, la situation commence à *s'améliorer*. Ainsi des camions de bananes ont été vidés et leurs cargaisons distribuées sur les marchés municipaux. La purée de bananes vertes, *le matoke*, constitue en effet la nourriture *de base de nombreux Ougandais*. En outre, les lignes aériennes *ougandaises ont* assuré mardi leur premier vol Nairobi-Entebbe.

Le ministre des affaires étrangères du nouveau gouvernement, M. Halimadi, a déclaré mercredi qu'en raison de la *« tâche énorme »* de reconstruction, son pays aurait besoin de la *« coopération et de l'amitié de la communauté internationale »*. Il a ajouté que Kampala respecterait les principes du *non-alignement* et les droits de l'homme.

● A NAIROBI, la police kényane a confirmé qu'elle détenait pour interrogatoire le « commandant » Bob Astles, ancien conseiller d'origine britannique du maréchal Amin Dada *(le Monde du 18 avril)*.

● A PARIS, une délégation représentant la communauté ougandaise en France s'est rendue mercredi en fin de matinée à l'ambassade tanzanienne afin d'exprimer sa gratitude pour l'aide apportée par le gouverne*ment de Dar-Es-Salaam au ren*versement de l'ancien régime. — *(A.F.P., A.P., Reuter, U.P.I.)*

Des révélations sur l'assassinat de Mme Dora Bloch

Kampala *(A.P.)*. — Mme Dora Bloch, qui avait la double nationalité, britannique et israélienne, et qui, hospitalisée à Kampala, lors du raid israélien sur Entebbe, en juillet 1976, n'avait pu être rapatriée en Israël avec les autres otages, a été exécutée dans une forêt, l'après-midi qui a suivi son enlèvement, ont déclaré des habitants de Kampala, cités par l'agence Associated Press.

« C'était un samedi après-midi, et je venais de faire des courses quand j'ai entendu une dizaine de coups de feu », a déclaré M. Victor Kato, un commerçant de Kampala, qui vit près de la forêt de Namanve, où les policiers ougandais enterraient les exécutés. *« Je me suis précipité sur la grande route et j'ai demandé aux gens ce qui s'était passé. On m'a dit que deux voitures étaient entrées dans la forêt, transportant une Blanche. Sur place, nous avons trouvé le corps d'une vieille femme. Ils l'avaient abattue en même temps qu'un poulet blanc... C'était peut-être un acte de sorcellerie. Je ne sais pas. »*

M. Kato a compris qu'il s'agissait du corps de Mme Bloch lorsqu'il a appris à la radio britannique qu'elle était restée à Kampala et qu'on ne savait plus rien d'elle.

Il a précisé que Mme Bloch avait été exécutée dans une clairière, près d'un banc de sable, dans la forêt de Namanve, où, selon lui, la police secrète et d'autres unités du maréchal ont abandonné au moins six mille cadavres.

« Ils ont laissé le corps là-bas pendant quelque temps, a-t-il ajouté, *puis ils sont venus le chercher, sans doute pour éviter que les journalistes ne le voient. »*

TCHAD

LE CONSEIL D'ÉTAT PROVISOIRE DÉNONCE « L'AGRESSION DÉLIBÉRÉE » DE TRIPOLI

N'Djamena (A.F.P.). — Les troupes libyennes poursuivent leur avance militaire depuis le vendredi 13 avril, dans l'extrême nord-est et dans l'est du Tchad, a annoncé mardi 13 avril, le conseil d'Etat provisoire de la République du Tchad, dans un communiqué diffusé par la radio nationale. Le conseil d'Etat, qui assure la gestion des affaires courantes en attendant la formation d'un gouvernement, dénonce *« le forfait expansionniste de la Libye, son agression délibérée et ses complots contre l'intégrité territoriale, l'indépendance et l'unité du Tchad »*.

Le conseil d'Etat provisoire a demandé *« au peuple tchadien, du nord au sud, de l'est à l'ouest, de se mobiliser pour la défense de la patrie »*, et a lancé un appel à l'Organisation des Nations unies, à l'Organisation de *l'Unité africaine*, et à l'opinion internationale *« pour qu'elles prennent leurs responsabilités »*.

Le communiqué du conseil d'Etat précise que des colonnes libyennes ont pénétré en plusieurs points du territoire tchadien, notamment dans le Tibesti, à quelque mille kilomètres à vol d'oiseau de N'Djamena.

ALGÉRIE

M. AÏT AHMED EST SATISFAIT DES PREMIÈRES MESURES DE CLÉMENCE

« Je suis très heureux de ces mesures partielles, et j'ose espérer qu'elles ne sont que des prémices annonçant des mesures beaucoup plus générales et d'une portée politique certaine », a déclaré mercredi 18 avril M. Hocine Aït Ahmed, dirigeant du Front des forces socialistes (opposition), à la suite des mesures de clémence décidées par le président Chadli Bendjedid *(le Monde* du 18 avril).

Interrogé par Europe 1, M. Aït Ahmed, qui vit en Suisse, a affirmé que son mouvement n'a jamais rompu les contacts avec les autorités algériennes, mais il a estimé que les résultats de ces contacts *« ne sont pas satisfaisants »*. *« J'espère que le nouveau régime cherchera les moyens lui permettant de libérer M. Ben Bella dans les meilleures conditions »*, a-t-il ajouté avant de demander que la *« page soit tournée pour instaurer une démocratie sans restriction »*.

● *La visite au Soudan* du président de la République aura lieu le 23 mai — a annoncé jeudi 19 avril l'agence de presse soudanaise. Cette date — qui n'est pas officiellement confirmée à Paris — se situe au retour de M. Giscard d'Estaing de la conférence franco-africaine de Kigali. Cette conférence doit être précédée d'une visite officielle du chef de l'Etat au Rwanda.

TUNISIE

BIBLIOGRAPHIE

Le « Carthage punique » de Salah Eddine Tlatli

La puissance carthaginoise est un des éléments majeurs du passé de la Tunisie, et, par l'in*fluence qu'elle a eue* dans le bassin méditerranéen, elle a joué un rôle important dans l'élaboration de la civilisation occidentale. Historien et archéologue, M. Salah Eddine Tlatli, Tunisien, est donc tout particulièrement désigné pour retracer l'histoire de la Carthage punique à laquelle son pays doit une des pages les plus grandioses de son passé.

Partant du site naturel et des débuts — modestes — de la ville, M. Tlatli passe en revue le développement de Carthage et le rôle que celle-ci a joué dans l'agriculture, l'industrie et l'art de l'époque. Il s'étend ensuite sur l'empire *commercial* et *militaire* que les Carthaginois avaient tendu comme une toile sur la Méditerranée jusqu'à l'affrontement avec Rome et la chute finale.

Mais, jamais, Carthage n'est présentée isolément. Tout au long de son ouvrage, M. Tlatli remet la ville dans le contexte méditerranéen. Ainsi permet-il de mieux comprendre l'importance de la civilisation punique. — Y. R.

★ *La Carthage punique*, de Salah Eddine Tlatli. 302 p., 98 F. Nombreuses illustrations. Edité par la Librairie d'Amérique et d'Orient (J. Maisonneuve, successeur), 11, rue Saint-Sulpice, Paris 6e, et par Cérès Productions, Tunis.

PROCHE-ORIENT

Syrie

Le mécontentement populaire favorise le renouveau de l'islam intégriste

De notre envoyé spécial

Damas. — M. Adel Mini, procureur général auprès du tribunal de la sûreté de l'État, est une personnalité unanimement respectée. Musulman alaouite, comme le président de la République et la plupart des responsables occupant des postes-clés, il est également proche du parti Baas au pouvoir. Même l'opposition laïque, dont les membres ont eu parfois à pâtir de ses poursuites, rend hommage à son intégrité.

Au moment où il s'apprêtait à *s'engouffrer dans sa voiture, le* 11 avril, por se rendre à son bureau, deux hommes en complet-*veston, le visage camouflé* par un châle bédouin, avancent vers lui, mitraillette au poing et tirent plusieurs rafales. M. Mini, grièvement blessé, est transporté à l'hôpital, où il se trouve toujours. Le « télé*phone arabe » fonctionne ici* à merveille. Une heure plus tard, le Tout-Damas est au courant de *l'attentat et s'interroge sur l'identité* de ses auteurs. L'hypothèse « irakienne » est à peine évoquée *pour être aussitôt écartée. La* vague d'assassinats politiques télécommandés par Bagdad s'est en *effet arrêtée net dès qu'un rapprochement a été esquissé*, à l'automne dernier, entre les deux pays.

Le verdict de nos interlocuteurs — deux médecins, un ancien ministre et un professeur à la faculté de droit — est unanime : le crime est signé par les musulmans intégristes, probablement venus de la ville de Hama, berceau et forteresse des terroristes sunnites qui n'ont cessé, toutes ces dernières années, de s'attaquer aux cadres supérieurs de l'État, tous de confession alaouite.

Il y a quelques semaines, un commando des « Kataeb El Haq » (les Phalanges du droit) avait abattu, sur la voie publique, cinq membres des « Mokhabarat » (Services spéciaux), blessant une vingtaine de passants. Le chef de l'organisation, un certain Elwani, dont la tête a été mise à prix, court toujours..., *tout* autant que les *partisans* du cheikh Marwan Hadid, mort il y a deux ans en *prison, à la suite* d'une grève de la faim, et dont le groupement, « Al Jihad al Mugadass » (la *Guerre sainte*) continue à sévir.

Un réseau mi-légal mi-clandestin

Ce ne sont sans doute pas ces terroristes, peu nombreux et *réprouvés par la population, qui* mettent en péril le régime du président Assad. Les dirigeants de la *gauche* laïque, *alliés au parti* Baas ou dans l'opposition, s'inquiètent surtout du mysticisme *qui se répand au sein d'une population* pourtant hautement politisée et de l'étonnante extension *prise par le mouvement des Frères* musulmans.

Ce dernier inquiète par son ambiguïté. Ni légal ni clandestin, *on* ignore à peu près *tout* du réseau de ses organisations qui quadrillent le pays. Il ne publie *aucun journal, aucun pamphlet,* aucun tract ; sa propagande est uniquement verbale et fondée sur *le Coran et les autres écrits saints.* Se présentant comme un mouvement exclusivement religieux, il *se livre à d'importantes collectes* de fonds qu'il consacre apparemment à la *construction* de mosquées et à diverses œuvres sociales et de bienfaisance lui permettant de rassembler de larges couches de la population. Les Frères musulmans soutiennent qu'ils *« ne font pas de politique »*, mais les imams de mosquées, qui leur sont proches, dénoncent du haut de leur chaire les *« abus »*, la corruption, le népotisme, l'enrichissement illicite, les atteintes aux libertés, la licence, qui sévissent dans le pays. Jamais le président Assad, son entourage ou son régime ne sont nommément désignés.

Ceux qui se refusent à établir un parallèle entre les Frères musulmans et les mollahs de l'ayatallh Khomeiny avancent plusieurs arguments qui ne sont pas sans pertinence. Certes, la conjoncture actuelle en Syrie n'est pas comparable à celle qui prévalait, en Iran, sous le chah. Il est vrai aussi que les idéologies politiques du chiisme iranien et du sunnisme syrien sont contradictoires, au moins sur un point. Si, pour les chiites, tout pouvoir est par définition illégitime — ils font ainsi de la contestation la règle. — les sunnites — « orthodoxes » de l'islam — prêchent, pour leur part, la soumission à l'autorité (« Al-Ta'a »), quelle quelle soit. Le clergé d'Iran est entretenu grâce à la charité populaire, tandis que celui de Syrie est fonctionnarisé, ses membres étant des salariés de l'Etat.

Les Frères musulmans, cependant, échappent à cette règle. Ils subsistent par leurs propres moyens, en marge du clergé officiel. Implicitement, ils ne reconnaissent pas la légitimité du pouvoir, détenu, selon eux, par de *« faux musulmans »*, les alaouites. De ce fait, ils appellent à la *stricte* application des dogmes de l'islam, générateurs, à les en croire, de liberté et de justice sociale. Ils profitent ainsi largement du mécontentement populaire que *suscitent* les *conditions politiques* et économiques dans un pays en état de guerre, engagé, de sur*croît, sur la voie étroite et difficile* du développement.

L'aide des Etats arabes produc*teurs de pétrole, essentiellement* sous forme de prêts et de crédits, n'a pas été aussi bénéfique qu'on *aurait pu le croire. Elle a surtout* servi à financer des projets d'intérêt productif douteux — la *construction d'hôtels, par exemple* — et à importer des produits de luxe ou de semi-luxe, que *consomme* avidement et en grande quantité une nouvelle bourgeoisie qui connaît un épanouissement sans précédent depuis la seconde guerre mondiale. Ainsi, le déficit de la balance commerciale a quintuplé en l'espace de cinq ans, passant de 1 à un peu plus de 5 milliards de livres syriennes (la livre syrienne vaut 1 franc).

Le déficit du budget de l'Etat n'est pas moins préoccupant : les recettes couvrent à peine 20 % des dépenses. Il est vrai que 70 % de ces dernières sont consacrées à l'armée et aux services de sécurité. Ce chiffre paraît proprement exorbitant si l'on tient compte du fait que l'Etat bénéficie de crédits à très long terme pour l'acquisition de l'armement soviétique. Encouragé encore par l'apport de capitaux arabes, le gouvernement s'était lancé, il y a cinq ans, dans des dépenses im*productives, voire de prestige,* que l'on tente actuellement de réduire. On rapporte à ce propos que des voitures *particulières*, exceptionnellement onéreuses dans ce pays, et des chauffeurs ont été mis à *la disposition de quelque* six mille cinq cents fonctionnaires de l'administration ou du parti *Baas, pour un coût annuel* de 100 millions de livres syriennes représentant plus du double de l'ensemble des *traitements* des bénéficiaires.

Les déficits ont été comblés par l'augmentation *de la circulation* fiduciaire — dont le volume a triplé au cours des sept dernières années — *et par des emprunts* auprès des banques et des Etats étrangers alors que le produit national *brut* ne s'est accru, pendant la même période, que de 80 %. *D'où l'inflation* et la baisse du pouvoir d'achat qui ont durement atteint les couches sociales les *plus défavorisées*. Si le coût de la vie a fait un bond de 300 % depuis 1971, les salaires n'ont été relevés en moyenne que d'environ 75 % à 100 %.

Pendant ce temps, l'enrichissement — *légal ou* illicite — de diverses catégories d'entrepreneurs, de commerçants, de commissionnaires d'import-export, d'intermédiaires de tout acabit et de « combinards », s'est accéléré comme en témoignent, entre autres, les voitures luxueuses qui encombrent les rues de la capitale, les résidences somptueuses qui continuent à surgir dans les environs, les restaurants de première catégorie et les night-club qui ne désemplissent pas. La spéculation immobilière a atteint de nouveaux sommets : à Damas, les terrains se vendent cinq *fois* plus cher qu'en 1970, les appartements à des prix dix fois plus élevés, poussant ainsi à son paroxysme la crise du logement.

La *polarisation* sociale a *engendré*, dans une partie de la population, un phénomène de rejet du *« socialisme » dont se réclame le* Baas malgré les réformes de caractère progressiste introduites *par ce dernier. Sur cela est venue* se greffer, surtout dans la classe politique, une certaine rancœur *résultant de la « paix séparée »* conclue entre l'Egypte et Israël.

Pour mesurer l'ampleur de *l'indignation* et de la colère suscitées par la « *trahison* » du président Sadate, il suffirait d'engager *la* conversation avec les commerçants du souk Hamidieh ou avec des étudiants de l'université, d'écouter parler des membres des professions libérales à l'occasion des dîners en ville. « *L'heure de la vérité a sonné*, déclare en martelant ses mots un avocat qui fut longtemps membre du parti Baas, *la capitulation de Sadate est la fille des régimes arabes. Elle a été engendrée par l'impuissance des uns et la complicité des autres avec les Etats-Unis.* » « *La conférence de Bagdad*, remarque un ingénieur chimiste, *est le couronnement de notre faillite collective. Punir Sadate sans prendre des sanctions contre les intérêts américains et ceux de leurs alliés arabes qui défendent en sous-main le régime égyptien est une manière d'assurer, à terme, le succès du complot de Camp David.* ».

Les relations avec le mouvement khomeiniste

Les contestataires appartenant à diverses formations de l'opposition laïque prônent, dès lors, une politique sensiblement différente de celle appliquée par le gouvernement : dénonciation de la connivence entre les régimes *« réactionnaires »* arabes, l'Arabie Saoudite en tête, avec *« l'impérialisme américain »*, et l'instauration d'une étroite collaboration avec l'U.R.S.S. Nationalistes, ils soutiennent *qu'il « serait plus aisé de se débarrasser, le moment venu, des Soviétiques que de mettre un terme à l'occupation israélienne »*. Sur le plan intérieur, ils revendiquent *« toutes les libertés »*, indispensables à la mobilisation populaire ainsi que de radicales réformes structurelles.

L'audience populaire de ces formations *demeure* cependant limitée ; elles n'ont, en effet, aucun accès aux *mass media*. Tel n'était pas le cas du docteur Ghassan Rifai, ancien vice-président de l'Union des écrivains qui, dans le quotidien *Tichrine*, dont il assurait la rédaction en chef, commit la faute grave de suggérer, dans un éditorial, en février dernier, qu'il fallait substituer à la médiocrité et au caporalisme des responsables la participation créatrice des masses. Il avait auparavant écrit que *« le désespoir et l'esprit capitulard de Sadate »* avaient été *« plantés dans le cœur de chacun d'entre nous »*. C'en était trop. Le docteur Rifai vient d'être relevé de toutes ses fonctions.

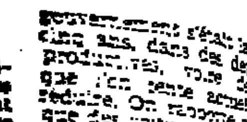
« Le régime, en nous réduisant au silence, laisse dans la pratique le champ libre aux musulmans intégristes qui disposent, eux, d'un lieu de rassemblement, la mosquée, et d'une tribune, celle des imams », nous a déclaré l'un des leaders de la gauche laïque. Une autre personnalité, revenant de Téhéran, fait état de renseignements *précis qu'elle a recueillis* sur les relations qui viennent d'être établies entre le mouve*ment khomeiniste et certains* groupements musulmans en Syrie. D'autres sont financés par l'Arabie Saoudite *dont l'attitude* à l'égard du gouvernement de Damas n'est pas toujours d'une *clarté limpide*.

Quoi qu'il en soit, la renaissance des sentiments religieux est partout visible. Aux heures de prières, les mosquées connaissent une affluence sans précédent de *mémoire d'homme* : en raison du manque de place, des centaines de fidèles se résignent à accom*plir leurs dévotions* sur les trottoirs environnants. Parmi eux, on remarque un grand nombre d'adolescents, ce qui était rare autrefois. On estime à plus de 60 % la proportion de jeunes — de dix-huit à trente-cinq ans — qui ont pris part au pèlerinage de La Mecque, l'année dernière. Des étudiantes de plus en plus nombreuses se présentent dans les établissements d'enseignement vêtues du *« Hijab el Charet »*, version syrienne du tchador iranien.

Le phénomène inquiète nulle*ment le ministre de l'information*. *« Le mouvement khomeiniste*, nous déclare M. Ahmed Iskandar, *a une dimension sociale positive à nos yeux et qui rejoint le programme du Baas. L'islam syrien n'a jamais été fanatique, bien au contraire. Les Frères musulmans, chez nous, ne constituent pas un mouvement politique et sont d'une manière générale favorables au socialisme.* » Le ministre n'est *pas non plus* convaincu que l'attentat contre M. Adel Mini soit de caractère politique. *« Le procureur général du tribunal de la sûreté de l'Etat*, indique-t-on, *s'occupait également de criminels de droit commun.* »

Si tel est le cas, on pourrait se demander pourquoi les *mass media* ont, jusqu'à ce jour, passé sous silence l'agression dont a été victime l'un des personnages les plus en vue du régime...

ERIC ROULEAU.



PROCHE-ORIENT

La « sécession » du Sud-Liban

BEYROUTH : condamnation quasi unanime d'un « acte de rébellion »

Beyrouth. — Le cabinet du président de la République libanaise a publié mercredi un communiqué assurant qu'il ne faisait aucun cas des propos de M. Haddad, *officier chassé de* l'armée, « *car son attitude constitue un acte de rébellion et une tentative de partager le pays* ». Le communiqué n'en prend pas moins la précaution de demander à tous les pays étrangers de n'accorder aucune reconnaissance à l'officier sécessionniste.

Même M. Pierre Gemayel, chef des phalanges libanaises, a dénonce l'« opération Haddad » en ajoutant que « *le plus grand fléau du Liban a toujours été la prolifération des mini-Etats au sein de l'Etat* ». « *Le Liban libre*, a-t-il dit, *est celui qui incarne la légalité et la volonté de tous les Libanais.* » M. Camille Chamoun, chef du Front libanais, s'est, pour sa part, refusé à tout commentaire « *avant d'avoir des éléments suffisants sur cette affaire* ». Il a cependant rejeté sur « *la présence palestinienne armée* » la responsabilité de la situation prévalant au Sud-Liban. *Le* Mouvement national libanais a, pour sa part, qualifié la proclamation du commandant Haddad de « *sérieux acte de trahison menaçant l'unité et la souveraineté du pays et mettant à la disposition de l'ennemi une parcelle du territoire libanais* ».

L'entrée de l'armée au Sud contrebalance-t-elle les effets négatifs de la proclamation du commandant Haddad ? Ce n'est pas certain. Pour positif et symbolique qu'elle soit, elle ne s'est cependant effectuée qu'aux conditions israéliennes, qui étaient draconiennes. Cinq cents soldats libanais sont bien entrés au Sud, mais il a fallu pour cela :

De notre correspondant

— Arracher par l'intermédiaire des Etats-Unis l'acceptation d'Israël que ce pays n'a donnée qu'*in extremis* en la présentant comme une concession ;

— Placer le contingent libanais sous commandement international ;

— Le disséminer dans la zone FINUL à raison d'une section de quarante à cinquante hommes aux côtés de chaque contingent étranger ;

— Se tenir bien loin de l'enclave frontalière chrétienne ;

— Ne pas s'approcher non plus de la poche palestino-progressiste comprise entre Tyr et Nabatieh par où le transit des unités de l'armée a dû être négocié ;

— Enfin, les troupes de Beyrouth ont dû essuyer les bombardements des milices chrétiennes et les menaces de leur chef, sans y riposter.

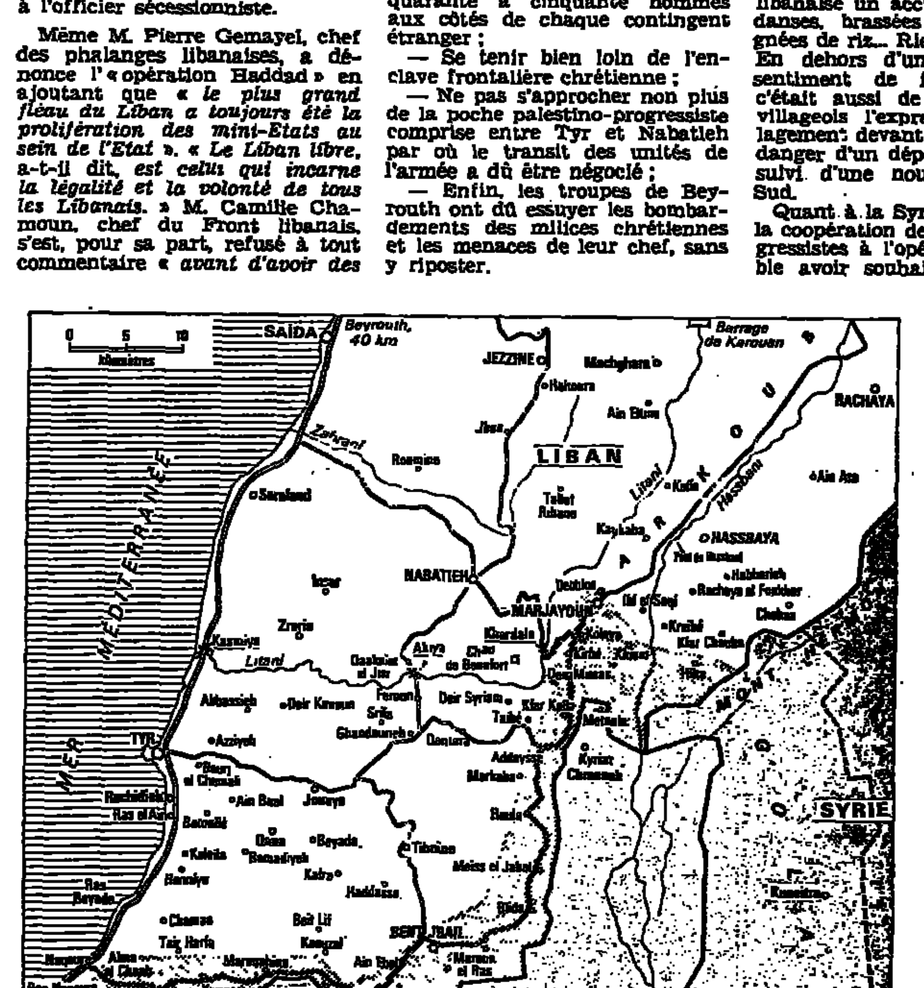
L'ensemble des incidents de mercredi au sud a fait dix morts et onze blessés. Sur ce total, un seul milicien chrétien a été tué au cours d'un accrochage à Nakoura. A l'exception de cinq militaires libanais blessés, toutes les autres victimes — hormis un journaliste français — sont des civils libanais, dont deux enfants tués à Tibnine, ou palestiniens.

L'armée libanaise a été la cible des tirs des milices, et, comme *elle s'est installée près des P.C.* de cinq contingents de l'ONU, ceux-ci ont donc été bombardés en *même temps. Les camps* palestiniens de la région de Tyr ont été pilonnés par l'artillerie israélienne. *Enfin, certains* secteurs qui n'étaient absolument pas concernés par le déploiement de *l'armée ni par une présence* palestinienne — celui de Nakoura, près du littoral, et celui d'Ibl-Es-Saki, où sont stationnés les Norvégiens — *ont néanmoins été pris à partie*. Un « casque bleu » norvégien a été tué, un autre blessé ; un *lieutenant-colonel américain* du corps des observateurs de l'ONU, délégué comme négociateur, a *été retenu en otage toute* la journée par les milices.

La population du Sud, de son côté, a réservé à l'unité de l'armée libanaise un accueil chaleureux : danses, brassées de fleurs, poignées de riz... Rien n'y a manqué. En dehors d'un compréhensible sentiment de fierté nationale, c'était aussi de la part de ces villageois l'expression d'un soulagement devant la disparition du danger d'un départ de la FINUL suivi d'une nouvelle guerre au Sud.

Quant à la Syrie, qui a garanti la coopération des palestino-progressistes à l'opération, elle semble avoir souhaité maintenir la quasi-neutralisation de la frontière sud du Liban en assurant les conditions de renouvellement du mandat de la FINUL que l'on souhaite vivement à Damas.

LUCIEN GEORGE.



En grisé, la zone tenue par les milices chrétiennes.

ISRAËL MINIMISE LA PORTÉE DE LA « DÉCLARATION D'INDÉPENDANCE » DES ENCLAVES CHRÉTIENNES

(Suite de la première page)

Le ministre de la défense a, d'autre part, fait valoir que l'acceptation israélienne n'était que conditionnelle. Il a assuré le commandant Haddad que les effectifs de l'unité régulière libanaise ne dépasseraient pas le *nombre de cinq cents hommes et que* ces derniers ne pénétreraient pas dans la zone tenue par ses milices. En dépit de ces assurances, le commandant Haddad aurait été très mécontent d'être placé par ses alliés israéliens devant un fait accompli et la quasi-obligation d'accepter une *initiative à laquelle il s'est toujours* opposé. Selon les autorités israéliennes, cette attitude expliquerait le geste accompli mercredi par le commandant des milices.

La sécession est considérée à Jérusalem comme « *plutôt symbolique* », *dans la mesure où elle ne* fait que consacrer une réalité connue depuis longtemps. Il reste à savoir maintenant quelle sera l'évolution des relations entre Israël et les milices du *commandant Haddad. Aucune précision* n'a été évidemment donnée à propos de l'engagement pris par *M. Weizman de renforcer l'aide* apportée aux défenseurs des enclaves du Sud-Liban, qui représentent un véritable cordon de sécurité pour Israël. Depuis 1976, l'existence des *forces du commandant Haddad* dépend entièrement du soutien israélien. Au début de cette année, Israël avait franchi un nouveau pas lorsque M. Weizman avait promis de payer *au commandant Haddad et aux* soldats qui le suivent les soldes que Beyrouth ne leur versait plus.

La presse israélienne de ce jeudi matin fait remarquer que la décision prise par le commandant Haddad ne devrait *guère* envenimer la situation *au Sud-Liban, si les forces de l'ONU* continuent d'assurer leur mission. Le *Jerusalem Post* souligne qu'il n'est pas dans l'intérêt d'Israël d'empêcher une initiative *qui* tend, en principe, à rétablir l'autorité du gouvernement de Beyrouth sur la majeure partie du territoire libanais. Le quotidien *Al Hamishmar fait observer qu'il n'est* guère possible de « *prendre au sérieux* » la proclamation faite par le chef des milices du Sud-Liban. Pour sa part, le *Davar*, qui représente lui *aussi l'opinion de l'opposition* travailliste, déclare : « *Nous ne devons à aucun prix soutenir une telle proclamation, même si elle paraît n'avoir guère de conséquences.* »

FRANCIS CORNU.

M. FRANÇOIS-PONCET : les déclarations du commandant Haddad mettent en cause l'intégrité du territoire libanais.

Mercredi 18 avril, peu avant la « *déclaration d'indépendance* » du commandant Haddad, M. Branger, député non inscrit de la Charente-Maritime, a relevé devant l'Assemblée nationale que certains éléments chrétiens, occupant exclusivement le Sud-Liban, avaient annoncé leur intention de proclamer l'indépendance des zones qu'ils contrôlent et de s'opposer à l'arrivée des forces de l'armée du gouvernement central.

M. François-Poncet, ministre des affaires étrangères, lui a indiqué que de telles déclarations ne pouvaient être approuvées par le gouvernement français « *dans la mesure où elles mettent en cause l'intégrité du territoire libanais* ». « *En revanche*, a-t-il précisé, *le gouvernement français ne peut qu'applaudir la décision du gouvernement libanais de déployer un bataillon dans cette zone. Il y attache beaucoup d'importance, car elle manifeste l'intention de ce gouvernement d'exercer son autorité sur tout le territoire, ce qui est un des objectifs de la résolution de l'ONU.* »

Le ministre a estimé que, dans la situation actuelle, « *troublée et préoccupante* », le vote par la Chambre des députés libanaise d'une loi permettant la reconstitution d'une armée encourageait le gouvernement français à persévérer dans son action en faveur du Liban.

● *Le Fonds arabe pour le développement économique et social* (FADES) a accordé, depuis sa création en 1972, environ 961 millions de dollars à quatorze pays arabes, indique-t-on de source officielle au Koweït. *Il* s'agit de quarante-six crédits comportant des facilités de paiement à long terme, consacrés à la réalisation de projets de développement dans divers secteurs, notamment agricole et industriel. — (*A.F.P.*)

L'ENVOYÉ SPÉCIAL DE « L'EXPRESS » EST BLESSÉ

Notre confrère André Pautard, envoyé spécial de l'hebdomadaire « l'Express », a été blessé, mercredi, dans la région de Tyr, au cours d'un bombardement de ce secteur par les milices *conservatrices*. Atteint par un éclat d'obus au poumon, André Pautard a été secouru par les *combattants palestiniens*, qui l'ont évacué vers Saïda, où il a été opéré d'urgence dans une clinique *de la ville*. Selon les médecins, sa vie n'est pas en danger.

● RECTIFICATIF : *Les « casques bleus » français au Liban.* — Une coquille a déformé le nom de l'éditeur du livre du colonel Salvan : *Le Liban 1978. Les « casques bleus » de la France (le Monde* du 19 avril). Il s'agit des éditions Eric Baschet, 13, rue Saint-Georges, 75009 Paris. Le livre (128 pages, 200 photos) est vendu 65 francs.

Iran

L'ayatollah Taleghani serait parvenu à un accord avec l'ayatollah Khomeiny

Téhéran (*UPI, A.F.P., Reuter*). — *L'ayatollah Taleghani, chef* religieux de Téhéran, regagnera la capitale et rouvrira aux fidèles tous ses bureaux, a *annoncé ce* jeudi 19 avril Radio-Téhéran. L'ayatollah a pris cette décision après *s'être entretenu, mercredi* 18 avril à Qom, avec l'ayatollah Khomeiny. La presse souligne que *l'entretien a été « décisif », et que* les deux hommes seraient parvenus à un accord.

L'ayatollah Taleghani avait quitté Téhéran vendredi pour protester contre le « *piétinement des droits du peuple en Iran* » et l'arrestation de deux de ses fils et de sa bru par des comités Khomeiny. Mercredi à midi, il avait demandé à ses partisans de cesser les manifestations en sa faveur. « *Dans la situation actuelle, la réflexion doit l'emporter sur les actions inconsidérées* », avait-il déclaré.

Son silence et sa retraite ont *mis en évidence son immense* popularité et lui ont permis d'obtenir ce que les opposants laïcs et le premier ministre Bazargan demandaient en vain. Le Conseil de la révolution a, en *effet, publié un communiqué mettant* en garde « *les conspirateurs et les opportunistes qui cherchent à entraîner l'Iran dans l'extrémisme* ». L'avertissement vise les milices incontrôlées et tout le monde s'accorde pour dire que les comités doivent disparaître et laisser la place à des forces mieux *encadrées*.

A Téhéran un préfet de police, le colonel Nabipour, vient d'être *nommé, ainsi que vingt-neuf* commissaires divisionnaires. Pour leur part, les Moudjahidine *Khalq ont demandé que les milices* des comités Khomeiny soient placées sous le contrôle de l'aya*tollah Taleghani*.

Dès mercredi, alors que dix mille militaires et des centaines *de milliers de civils défilaient* dans les rues de Téhéran, les dirigeants islamiques du pays *avaient lancé* de pressants appels à l'union nationale. L'ayatollah Khomeiny avait, en effet, décrété *la journée du 18 avril Fête islamique* des forces armées et demandé qu'elle soit célébrée désormais chaque année.

Des chars et d'autres véhicules blindés et un petit nombre de canons antiaériens ont défilé sous les applaudissements de la foule. Les manifestants arboraient les portraits des ayatollahs Khomeiny et Taleghani.

Dans le même temps, la radio diffusait les appels des deux chefs religieux et le communiqué *du Conseil de la révolution, pour* souligner leur volonté de se rapprocher et de surmonter leurs divergences. *De même, M. Ibrahim* Yazdi, vice-premier ministre, chargé des affaires révolutionnaires, a demandé aux forces de sécurité islamiques de s'abstenir de fouetter les gens surpris avec de l'alcool dans leur voiture. Il a aussi appelé les musulmans à « *combattre le marxisme par l'idéologie et non par les armes* ».

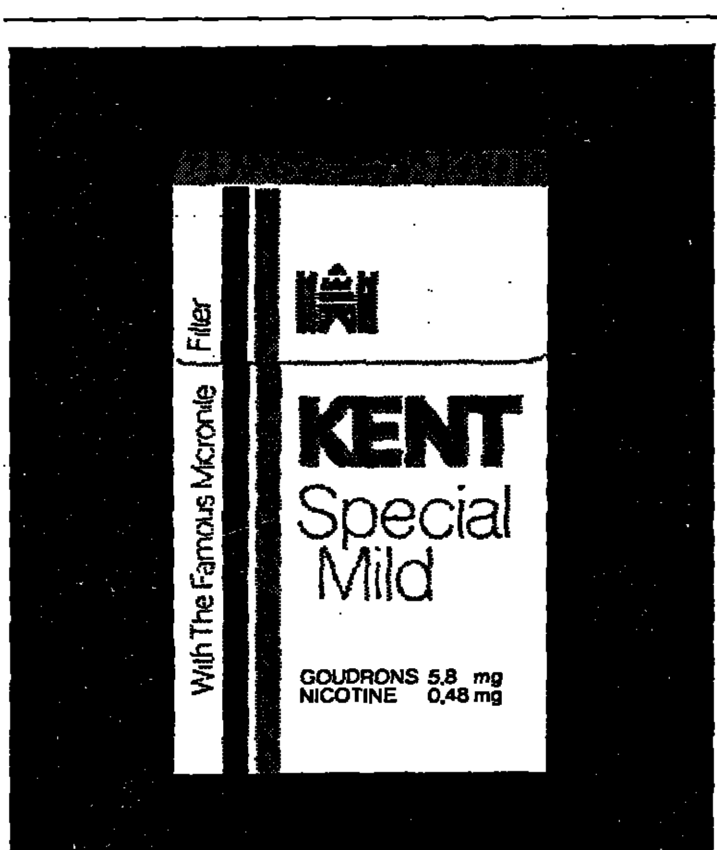
CORRESPONDANCE

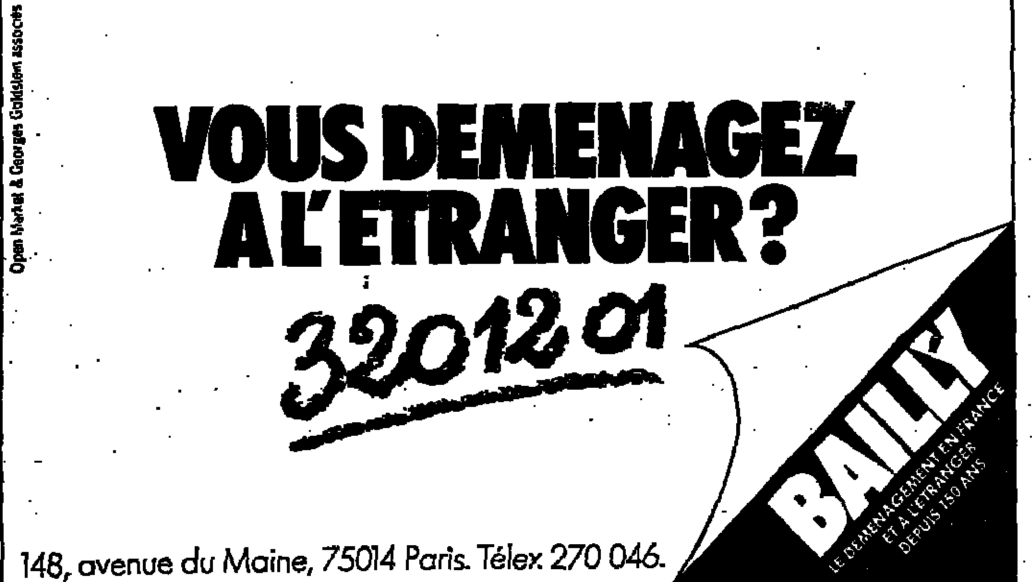
C'est estrange pays...

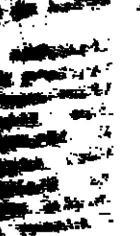
M. Paul Serruys, de Bruxelles, nous écrit :

M. Pierre Salinger commence son très aproprié « Point de vue » du *Monde* du jeudi 12 avril par cette exclamation : « *Quel étrange pays que la France !* »

S'étonnerait-il d'apprendre que Henri III en faisait déjà la douloureuse constatation dans une lettre à Gilles de Souvré, à qui il écrit de Poitiers, fin septembre 1577 : « *J'espère que nous partyrons byentost de ceste facheuse vylle, Dyeu mercy, et tyrons vers cest estrange pays de la douce France...* » (Lettres de Henri III, tome III, page 399. Société de l'histoire de France. Librairie Klincksieck.)







PROCHE-ORIENT

Egypte

LE RÉFÉRENDUM SUR LA PAIX AVEC ISRAËL

Pendant la campagne le raïs a fustigé les intégristes islamiques et rassuré la minorité chrétienne

De notre correspondant

Le Caire. — Dix millions trois cent mille électeurs égyptiens — la relative faiblesse de ce chiffre pour *une population de plus de quarante* millions d'habitants s'explique par le fait que nombre de personnes, *notamment* parmi *les femmes*, ne s'inscrivent pas sur les listes électorales — *sont appelés, ce* jeudi 19 avril, à dire s'ils approuvent *« le traité de paix (...) et l'accord complémentaire sur la Cisjordanie et Gaza »* et les *« neuf principes »* dont le raïs veut, à l'avenir, faire *« le fondement de la vie politique nationale »*. Il est possible de répondre *« oui »* à une question et *« non »* à l'autre.

En Egypte, tous *les* référendums sont des plébiscites. Néanmoins, cette fois, il ne fait aucun doute que l'immense *majorité* des électeurs *dira* « oui » avec enthousiasme. La levée de boucliers dans les capitales arabes contre le *traité* égypto-israélien *n'a* fait que renforcer l'adhésion actuelle des Egyptiens à la diplomatie de leur président. On rencontre des citoyens d'un certain âge avouant que c'est la première fois de leur vie qu'ils ont jugé bon d'aller accomplir leur devoir électoral. La paix avec Israël est plus que jamais populaire. Quant aux *« neufs principes »*, ils passent un peu au-dessus de la tête de l'homme de la rue, mais qui ne *serait d'accord pour « la proclamation des droits de l'homme égyptien », « la liberté de création des partis politiques », « l'unité nationale, la paix sociale et le socialisme démocratique », « la souveraineté de la loi », « la liberté et l'indépendance de la presse »*, etc.

« La minorité rétrograde et pourrie »

Bien qu'aucun doute ne plane sur les résultats de la consultation, laquelle sera suivie de la dissolution du Parlement et d'élections générales, le raïs est allé faire campagne pour le « oui » en Haute-Egypte. Dans cette région *surpeuplée, souvent* arriérée, agitée ces derniers mois *par* une tension confessionnelle inquiétante, le président Sadate a voulu, avec une *vigueur* renouvelée, *mettre derechef* en garde les musulmans extrémistes et rassurer la minorité copte.

A l'université d'Assiout, qui, plusieurs fois depuis le début de l'année, a été le théâtre d'incidents entre étudiants musulmans et chrétiens, et entre *professeurs* et étudiants de confessions différentes, le raïs, brandissant un rapport de police, a mis en demeure *« la minorité rétrograde et pourrie »* des intégristes religieux *de « ne plus provoquer d'incidents entre musulmans et coptes sous peine des châtiments les plus sévères ». « Après le référendum, la politique n'aura plus de place dans les universités. Ceux qui voudront en faire n'auront qu'à s'inscrire dans un parti (...) Tout étudiant qui provoquera des troubles confessionnels en levant une arme ou un bâton contre son camarade ou insultera un de ses professeurs sera déféré en justice. »* Faisant ensuite allusion à des *« destructions de biens privés et publics »* survenues récemment dans le Saïd égyptien (la Haute-Egypte), *M. Sadate a ordonné* à la police de *« tirer désormais à vue sur les auteurs de tels actes »*.

Prenant toujours soin de dissocier *« les extrémistes religieux »* de *« l'islam, innocent de tout ce qui est arrivé »*, le président a, pour la première fois, *pris publiquement* à partie la revue islamique *Al Daoua*. Cet organe des frères musulmans, créé avant la révolution de 1952, puis interdit, reparaît depuis 1976, sous la *responsabilité de* M. Omar Telemsani, juriste âgé, qui passe pour le *« morched »* (guide) des frères musulmans *« orthodoxes »*. *« Cet homme est un menteur »*, s'est écrié le chef de l'Etat égyptien, après avoir évoqué un article d'*Al Daoua*, selon lequel *« les Etats-Unis auraient été chargés de liquider les mouvements musulmans en Egypte »* (*le Monde* du 17 avril).

Un prosélytisme outrancier

Se livrant ensuite à des accusations, nouvelles dans sa bouche, mais qui rappellent les propos tenus naguère en Iran par le chah contre les *« marxistes islamiques »*, le raïs a estimé, au cours de sa tournée en Haute-Egypte, que, *« souvent, des communistes se cachent sous les barbes des extrémistes religieux »*. Dans le même temps, une soixantaine de militants du Rassemblement progressiste (formation légale marxiste-nassérienne) ont été interpellés à travers le pays pour avoir distribué des communiqués de leur parti condamnant la *« paix américaine »*. *Le ministre égyptien de* l'intérieur affirme détenir les preuves que certains jeunes membres du Rassemblement progressiste ont établi, d'ailleurs au corps défendant des instances supérieures de leur mouvement, des rapports avec des étudiants intégristes islamiques.

Les déclarations, faites par le raïs tant dans le Sud du pays qu'à *l'université cairote d'Aïn-Chams*, à la veille du référendum, ont encouragé la « majorité silencieuse » musulmane *modérée à rejeter l'influence* grandissante des « fondamentalistes ». Elles ont aussi et surtout rassuré la minorité copte, dont quelque cinq millions de membres *vivent en Haute-Egypte, et sont* soumis depuis quelques années à un prosélytisme outrancier de la part de certains milieux musulmans, dont ce n'est un secret pour personne qu'ils dépendent financièrement de l'Arabie Saoudite ou de la Libye.

Un « nouveau printemps » politique

Lors de ses entrées triomphales dans les villes du Saïd, le raïs avait tenu à placer à ses côtés M. Fikri Makram Ebeid, vice-président du *conseil et personnalité copte. Pour* la première fois dans l'histoire récente de l'Egypte, un chrétien était mis en évidence dans des manifestations publiques aux côtés du chef *de l'Etat. Aussi bien, une dépêche* particulièrement vibrante du chef de l'Eglise nationale égyptienne, le pape Chenouda III, a, à la veille du référendum, apporté au régime l'*« appui de l'Eglise copte, de son* mejlis mili *(conseil des laïques), de toutes les associations coptes et du peuple copte tout entier »*.

Cependant, le problème des relations interconfessionnelles sur le plan politique restera posé en Egypte tant qu'une grande formation *laïque comme le W.A.F.D.* sera absente de la scène politique. Aussi parle-t-on maintenant au Caire d'une nouvelle résurrection du grand parti nationaliste d'avant 1952 (reconstitué *en 1977, puis autodissous en 1978*), à la faveur du nouveau *« printemps »* politique que le président Sadate promet à ses compatriotes, avec la paix et la prospérité que, selon lui, la fin de l'état de guerre ne manquera pas de susciter.

J.-P. PERONCEL-HUGOZ.

DROITS DE L'HOMME

A la présidence de France-U.R.S.S.

M. LÉO HAMON OBTIENT QU'IL SOIT FAIT ÉTAT DE SES RÉSERVES

Membre de la présidence nationale de l'association France-U.R.S.S., M. Léo Hamon a publié dans le supplément au n° 116 du magazine France - U.R.S.S. *(mars 1979) un texte concernant les droits de l'homme en Union soviétique. L'ancien ministre écrit :*

Des procès répétés, des atteintes persistantes à la liberté de mouvement, en U.R.S.S., ont provoqué dans l'opinion française cette émotion qui a amené les représentants de tous les partis, à l'exclusion de l'extrême-droite, à défiler dans Paris à la tête d'une manifestation de protestation (...).

Et ce que j'ai souhaité et que je continue de tenir pour souhaitable, c'est qu'une voix amie comme l'est la nôtre vis-à-vis de l'Union soviétique dise le tort qui est fait à l'image de ce pays par certains faits...

C'est pourquoi, quand mon tour de faire l'éditorial de *France-U.R.S.S. Magazine* est revenu, j'ai proposé un article évoquant ces procès — article exprimant notre émotion et disant à nos amis soviétiques, avec la liberté de l'amitié : « Ouvrez ces prisons, arrêtez ces procédés, laissez les enfants de votre pays aller et venir librement et vous verrez ce que vous gagnerez en audience et en sympathie : c'est le droit et le devoir de vos amis de vous le dire. » Je pensais — et je pense encore — que *France-U.R.S.S.* en tenant un semblable langage aurait accru son autorité, renforcé ses positions dans notre pays et agi ainsi dans l'intérêt même de l'amitié entre les deux peuples.

La présidence a refusé la publication de cet article — non pas, m'ont dit la plupart de mes collègues, pour cause de désaccord sur le fond, mais parce qu'il n'aurait pas eu sa place selon eux dans les colonnes de notre magazine ; je n'avais, me disait-on, qu'à tenir ce langage ailleurs — comme la résolution d'Avignon m'en donne le droit.

Je n'accepte pas cet argument et devant ce désaccord, je me suis mis en « congé de présidence ». (...) « Qui ne dit mot consent », dit la sagesse populaire et le fait que nous ne disions rien sur certaines actions est nécessairement — même si c'est à tort, — invinciblement, irrésistiblement interprété comme un « rien à signaler ». (...)

Je ne peux pas considérer comme une règle de dire à nos amis soviétiques cela seul qui ne risque pas de leur déplaire. Il faut s'exprimer en pensant à la réalité française, afin de pouvoir alors parler utilement pour *France - U.R.S.S.* et pour l'Union soviétique. Je le répète, la vérité c'est aussi le langage de l'amitié.

Il m'a été cependant demandé de faire un effort pour sauvegarder l'unité de notre association : je veux répondre à cet appel sans rien retrancher de mon jugement et puisqu'il n'y a pas une majorité pour ce qui, selon moi, aurait été la meilleure, la plus efficace attitude de *France-U.R.S.S.*, j'accepte que l'association ne s'exprime pas ainsi en tant *que telle et que j'y demeure* — mais à condition que ses adhérents, ses responsables puissent exprimer dans les colonnes mêmes de notre magazine et sous leur responsabilité individuelle ce qui est leur pensée profonde, celle qu'en conscience ils ne peuvent taire (...).

Pour qu'en France nous puissions en effet combattre toutes les propagandes d'anti-soviétisme au sens propre du terme, pour que notre pays puisse résister aux tentations d'un alignement sur d'autres et pour que la France puisse vraiment tenir son propre rôle, il faut qu'elle manifeste à l'Union soviétique qu'il n'y aura, je le répète, ni docilité ni provocation de notre part, mais qu'il y aura toujours une voie ouverte vers l'entente — et il faut aussi en effet que la France marque ce qui favorise le plus cette entente.

Pour contribuer à cela, France-U.R.S.S. a besoin d'être complète, variée comme l'est notre pays.

L'U.R.S.S. n'a pas besoin d'une association d'amis inconditionnels, l'U.R.S.S. a besoin d'une fédération d'amis divers et résolus dans leurs sincérités envers elle-même comme envers eux-mêmes.

AMÉRIQUES

Nicaragua

La bourgeoisie anti-somoziste prend ses distances par rapport au mouvement de guerilla

Managua *(A.F.P.)*. — De nouveaux combats entre le Front sandiniste de libération nationale (F.S.L.N.) et la garde nationale ont eu lieu, le mercredi 18 avril, dans le sud, l'ouest et l'est du Nicaragua. *Le F.S.L.N., malgré* sa défaite à Esteli, poursuit donc ses opérations de harcèlement.

A Esteli, la situation des quelque dix mille habitants sinistrés — sur une population de quarante mille personnes — demeure critique. Le directeur de la Croix-Rouge locale, M. Sandoval, s'est plaint qu'un convoi de secours de l'organisation, qui devait partir de Managua, n'ait pas été autorisé à gagner Esteli, située à 150 kilomètres au nord, près de la frontière hondurienne. Le médecin a ajouté que deux mille repas, préparés dans une bourgade voisine, avaient été perdus, faute d'un permis des autorités militaires pour les acheminer. Il a déclaré que la population était affamée, et que la Croix-Rouge attendait des secours annoncés de partout, « *mais qui n'arrivent jamais* ».

Lundi soir, le président Somoza avait accusé la Croix-Rouge d'être un « repaire » servant de couverture à ses « *ennemis politiques* ».

D'autre part, une reprise de l'activité politique se manifeste à Managua. Le front élargi d'opposition (FAO) a protesté dans une conférence de presse contre ce qu'il a appelé « *une campagne systématique de dénigrement et de déformation de ses objectifs* » de la part de certains secteurs du *Front* sandiniste. « *Certains veulent nous présenter comme des traîtres prêts à pactiser avec le gouvernement du général Anastasio Somoza alors que nous voulons l'union, sous condition de respect mutuel et de complète égalité, avec le Front patriotique national* » (regroupant depuis 1979 les partis et syndicats de gauche), a dit M. Rafael Cordova Rivas, l'un des leaders du parti conservateur, qui forme le FAO avec d'autres tendances de la moyenne et de la grande bourgeoisie. Le FAO, et particulièrement son aile droite, commence à prendre une attitude critique vis-à-vis du Front. Il estime, après la dernière offensive sandiniste, que la voie armée n'est pas la solution au problème du Nicaragua.

Pour leur part, des *dirigeants* syndicaux sont en réunion depuis lundi pour définir les modes d'ac*tion qu'ils adopteront pour obte*nir des augmentations de salaires à la suite de la récente dévaluation de 70 % de la *monnaie* nicaraguayenne.

Chili

DES MANIFESTANTS RÉCLAMENT DES INFORMATIONS SUR LE SORT DES DISPARUS

Soixante personnes ont été arrêtées le mercredi 18 avril alors qu'elles participaient, au centre de Santiago, à une manifestation « *ayant troublé l'ordre public* », a indiqué un communiqué du ministère chilien de l'intérieur. Les manifestants, qui réclamaient de la part des autorités des indications sur le sort de six cent cinquante personnes disparues après avoir été arrêtées par les forces de sécurité, se sont rendus devant le Parlement et se sont enchaînés aux grilles du jardin entourant l'édifice. Parmi eux figure Mme Matilde Urrutia, veuve du poète Pablo Neruda.

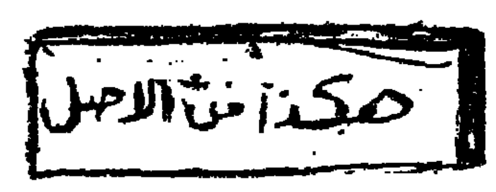
D'autre part, M. Gustavo Chamorro, procureur de la Cour suprême du Chili, a recommandé que la demande d'extradition formulée par les Etats-Unis à l'encontre de trois officiers de l'armée chilienne impliqués dans l'affaire Letelier soit rejetée. Le président de la Cour, M. Israël Borquez, rendra son arrêt dans une semaine. Le général Manuel Contreras, ancien chef de la police politique chilienne (la DINA), le colonel Pedro Espinoza et le capitaine *Armando Fernandez* ont été accusés par un tribunal américain d'avoir trempé dans le meurtre, *en novembre 1976 à Washington*, d'Orlando Letelier, ancien ministre des affaires étrangères du *Chili* sous *l'Unité* populaire. Celui-ci avait été tué par l'explosion d'une automobile piégée.

Par ailleurs, le porte-parole du département d'Etat a confirmé, le 18 avril, que Washington entend que les trois officiers soient jugés aux Etats-Unis. — *(A.F.P., Reuter.)*

DIPLOMATIE

● *Les négociations Salt.* — M. Brown, ministre américain de la défense, a fait une mise au point, mercredi 18 avril, après les déclarations de l'amiral Turrer, directeur de *la C.I.A.*, selon laquelle il faudra cinq ans pour mettre en place l'équivalent des stations de contrôle américaines perdues en Iran. « *Il faudra environ un an aux Etats-Unis pour retrouver une capacité de contrôle suffisante pour vérifier correctement l'observation par les Soviétiques des dispositions de l'accord SALT II*, a dit M. Brown. *Mais il faudra attendre 1983 ou 1984 pour retrouver la pleine capacité de contrôle.* » *(U.P.I.)*

● *M. Yvon Bourges*, ministre français de la défense, est arrivé mercredi 18 avril à Bonn, pour une visite officielle de deux jours. Il doit avoir des entretiens avec son collègue allemand, M. Apel, sur le désarmement et la coopération franco-allemande en matière d'armement. — *(A.F.P.)*



EUROPE

Grande-Bretagne

L'Europe revient au cœur du débat électoral

De notre correspondant

Londres. — L'Europe figurait, le 18 avril, au cœur du débat quotidien *que se livrent à distance* les différents leaders devant les journalistes ou des auditoires souvent acquis d'avance. M. Heath, l'ancien premier ministre, n'a pas hésité à *prendre position pour* l'Europe avec une vigueur qui tranchait sur la tiédeur manifeste des dirigeants conservateurs craignant que leurs adversaires vaillistes ne bénéficient du courant anti-européen très perceptible dans le pays.

Parlant à Plymouth, M. Heath a déclaré que M. Callaghan *« n'avait pas le droit de blâmer la Communauté pour les échecs de son gouvernement »*. A son avis, la renégociation menée par M. Wilson a fait perdre inutilement deux ans de coopération avec l'Europe et a abouti à créer *« un profond mépris des autres pays européens à l'égard du gouvernement travailliste »*. M. Heath pense que la Communauté ne voudra pas considérer les doléances légitimes de la Grande-Bretagne tant qu'elle n'aura pas à sa tête un gouvernement intéressé au succès de la participation britannique au Marché commun. M. Callaghan, *« en s'abstenant d'entrer dans le système monétaire européen n'a pas seulement diminué notre influence, il nous a fait perdre des centaines de millions de livres... »* Enfin, il a ajouté qu'en dépit de leurs critiques souvent justifiées, les électeurs britanniques ne voulaient pas que la Grande-Bretagne quitte la C.E.E. ni que celle-ci soit détruite. *« Ce pays n'est pas assez fort pour se permettre de mener une politique de splendide isolement »*, a-t-il conclu.

Dans la matinée, M. Callaghan avait souligné que son gouvernement *continuerait d'insister* pour une réforme de la politique agricole commune en tenant compte de l'appui qu'il avait rencontré de la part des alliés de la Grande-Bretagne. Tout en admettant la valeur de la *« dimension politique »* de la Communauté, notamment dans la mesure où elle a amélioré les relations franco-allemandes et intégré l'Allemagne, un pays divisé, dans l'Europe, il a ajouté *qu'il n'était pas possible d'accepter* tout ce qui était décidé à Bruxelles.

Le premier ministre a dit encore qu'il se proposait d'améliorer les relations avec les *« traditionnels partenaires commerciaux »* de la Grande-Bretagne, la Nouvelle-Zélande et l'Australie, et que Londres contribuerait activement aux conversations commerciales multilatérales avec les Etats-Unis et les autres pays. En fait, compte tenu de l'hostilité ouverte d'une majorité de son parti à l'égard de l'Europe, M. Callaghan s'est montré modéré, soucieux de ne pas faire des concessions aux antieuropéens ni de prendre des engagements qui limiteraient sa liberté d'action dans le cas où il reviendrait au pouvoir.

Pendant ce temps, Mme Thatcher jouait les bergères dans le Suffolk. Très consciente de l'impact des *moyens d'information*, et notamment de la télévision, elle fit une apparition, très minutée, dans une ferme, puis dans les champs, faisant preuve de compétence au sujet des vaches et des moutons qui l'entouraient.

HENRI PIERRE.

Finlande

LE CHEF DU PARTI CONSERVATEUR RENONCE A FORMER UN GOUVERNEMENT

De notre correspondant

Helsinki. — M. Harri Holkeri, président du parti conservateur, qui avait enregistré les plus grands gains aux élections législatives de mars, a renoncé, mercredi 18 avril, à la mission que lui avait confiée le président de la République, à savoir d'examiner si *« un gouvernement majoritaire politiquement viable pouvait être formé dans les conditions actuelles »*. Dans une lettre à M. Kekkonen, il explique qu'il n'y avait pas actuellement *« de volonté politique »* pour utiliser immédiatement l'une ou l'autre des différentes formules de gouvernement majoritaire qui ont été examinées.

S'il existe une virtuelle majorité non socialiste qui pourrait se mettre d'accord sur un programme de gouvernement, en revanche, la composition politique du prochain cabinet pose des problèmes. Le parti du centre souhaite qu'au moins un des deux partis de la gauche, c'est-à-dire le parti social-démocrate, y participe. Mais si les centristes désirent poursuivre leur coopération avec la gauche (avec laquelle ils formaient le gouvernement démissionnaire de M. Sorsa), ils estiment aussi que les résultats des élections doivent être pris en compte. Or, les sociaux-démocrates et les communistes se refusent à gouverner avec les conservateurs.

La désignation du prochain *formateur* montrera à quelle solution le président Kekkonen donnera la préférence. — P.P.

Pologne

A la suite d'un attentat à Nowa-Huta

PLUSIEURS DIZAINES D'OPPOSANTS ONT ÉTÉ INTERPELLÉS PAR LA MILICE

Varsovie *(A.F.P., A.P., Reuter, U.P.I.)*. — La milice a procédé mercredi 18 avril à une rafle importante dans les milieux de *l'opposition à la suite d'un attentat* à la bombe commis dans la nuit de mardi à mercredi à Nowa-Huta, près de Cracovie, contre la statue de Lénine. Selon l'agence de presse officielle PAP, cette *« explosion préméditée »* aurait provoqué des dégâts dans des appartements voisins et blessé cinq personnes.

La milice a, dès la fin de la matinée, indique-t-on de source dissidente, perquisitionné au domicile de plusieurs dizaines de personnes. Plus d'une cinquantaine d'étudiants et de membres des deux principaux mouvements d'opposition (KOR et Mouvement des droits de l'homme) ont été interpellés à Varsovie, Wroclaw, Gdansk, Poznan, Lodz, Radom et Lublin et interrogés sur leur emploi du temps durant la nuit de l'attentat. Plusieurs d'entre eux, dont MM. Kuron et Michnik, les deux animateurs du KOR, n'avaient toujours pas été relâchés ce jeudi matin.

A moins d'un mois et demi de la visite du pape, qui doit se rendre en Pologne du 2 au 10 juin prochain, une certaine tension commence à se manifester dans le pays. Plusieurs conférenciers de l'« université volante », dont MM. Kuron et Michnik, avaient dû, au début de ce mois, interrompre leurs cours à la suite d'incursions répétées et brutales d'« inconnus » dans les appartements où ils dispensaient leur enseignement. Le cardinal Wyszynski, primat de Pologne, avait reçu le 1er avril trois représentants du KOR pour les assurer de son soutien face à ces violences (le Monde du 23 mars et du 5 avril).

Autriche

EN VISITE PRIVÉE A PARIS

Le chancelier Kreisky exprime sa conviction d'une nouvelle victoire socialiste aux élections

M. Bruno Kreisky a tenu une conférence de presse à Paris, mercredi 18 avril. Le chancelier autrichien effectuait une visite privée dans la capitale à l'occasion de la publication en France d'un livre d'entretiens qu'il a réalisé avec notre collaborateur Manuel Lucbert (1).

S'agissant de la campagne électorale en Autriche — où le Parlement doit être renouvelé le 6 mai — et de l'impression de *« tout ou rien »* que peuvent donner les socialistes autrichiens en refusant d'avance de participer à un gouvernement de coalition après le scrutin, le chancelier a déclaré : *« Il n'y a guère plus de vingt ans, il y avait encore chez nous une occupation étrangère. Au lendemain de la guerre, le pays était un champ de ruines qui devaient être relevées, rebâties. Et puis, il n'aurait pas été concevable, à l'époque, que tous les partis ne concourent pas à la naissance de la nouvelle démocratie. Mais nous sommes heureusement aujourd'hui dans une situation beaucoup plus normale. Il serait stupide de se priver de la possibilité de l'alternance : soit une social-démocratie, soit une coalition des deux partis conservateurs. Voilà quelle est la seule alternative en Autriche aujourd'hui. Il serait irréaliste de penser à une coalition des contraires. Si nous perdons la majorité, nous nous retirerons et c'est tout. Mais je crois personnellement que nous la garderons. »*

Interrogé sur la situation au Proche-Orient, en particulier depuis les accords israélo-égyptiens et la constitution d'un « front du refus » arabe, M. Kreisky, qui a toujours porté un intérêt particulier à ces problèmes et à cette région du monde, a notamment répondu : *« Dans l'ensemble, les événements ont à peu près évolué comme je l'avais espéré. En fait, un conservateur est souvent mieux placé pour faire la paix qu'un socialiste ou un libéral : voyez de Gaulle en Algérie, par exemple. L'avantage de M. Begin, est qu'il n'a pas affaire à un Menahem Begin de l'opposition... Je tiens l'opération lancée par le président Sadate pour l'une des plus importantes de cette deuxième moitié du vingtième siècle. Cela dit, la solution du problème palestinien doit maintenant être mise en route. C'est la nouvelle tâche fondamentale à accomplir. Il ne faudrait surtout pas laisser pourrir la situation. »* — B. B.

(1) Bruno Kreisky : *l'Autriche entre l'Est et l'Ouest*, éditions Stock, coll. « Les grands leaders ».

A travers le monde

Espagne

● ERRATUM. — Le parti nationaliste basque demande *« l'approbation du projet de statut d'autonomie déposé en décembre au Parlement »* et non son *« abrogation »*, comme une erreur de transmission nous l'a fait écrire dans *le Monde* du 17 avril dans un article intitulé : « Le gouvernement français est conspué par les séparatistes lors du *Jour* de la patrie basque ».

Portugal

● UN *MANIFESTE REFORMATEUR* a été présenté le mercredi 18 avril à Lisbonne, par MM. Antonio Barreto et José Medeiros Ferreira, anciens ministres de *M. Mario Soarès*. Les deux dissidents socialistes se prononcent pour une révision de la Constitution avant les élections législatives de *1980, et pour* la création d'une « fédération démocratique réformatrice ». Ils *« proclament »* la nécessité d'une fédération réformiste démocratique qui aurait pour objectif de *« contribuer à l'établissement d'une majorité non-conservatrice et non-révolutionnaire capable de transformer le pays et de lui donner en même temps un gouvernement fort et stable »*. — *(A.F.P., Reuter.)*

● *LE PARLEMENT APPROUVE UN PROJET DE LOI D'AMNISTIE* présenté par le parti socialiste. Le texte, voté le 18 avril, couvre les délits politiques ou militaires commis après la « révolution aux œillets » de 1974. Le texte doit encore être approuvé par le chef de l'Etat. — *(Reuter.)*



L'ENTRETIEN TÉLÉVISÉ DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE SUR LA

M. Giscard d'Estaing : si la France avait eu un chef d'État

Voici le texte de l'entretien de M. Giscard d'Estaing avec MM. Elkabbach, Duhamel, de La Taille et Schmit, au cours de l'émission « Une heure avec le président de la République ».

« Alain DUHAMEL. — *Monsieur le président, beaucoup d'hommes politiques agissent déjà, un an seulement après les élections législatives, comme si on se trouvait au bord d'une crise. Je voudrais savoir si c'est une analyse qui vous paraît en elle-même justifiée et si, au fond, votre présence ce soir, votre intervention de ce soir ne s'explique pas aussi par cela ?*

M. Valéry GISCARD D'ESTAING. — Vous voulez commencer tout de suite par la politique ! Je vous dirai que ce n'est pas dans cet esprit que j'aborde cette *émission*. Cette *émission*, pour moi, n'est pas semblable à celles auxquelles j'ai participé dans le passé, qui étaient des débats sur de grands sujets politiques ; c'est, à mes yeux, une émission d'information et d'explication sur l'état de la France, parce que je crois qu'il est important que les Français entendent directement de la bouche de celui auquel ils ont confié le soin de conduire les affaires de la France ce qu'il sait, ce qu'il veut et ce qu'il prévoit en ce qui concerne l'état et l'avenir de la France.

» Or je vous dirai que, pour moi, les questions de politique, le débat politique, ce n'est pas la question numéro un.

» Si j'avais à dire à l'heure *actuelle quelles sont les grandes* questions pour la France, je citerais les questions suivantes : l'avenir économique et social, le rôle et l'influence de la France *en Europe*, l'avenir démographique de la France, la question de savoir si la France va se dépeupler ou conserver sa vitalité, et, enfin, les problèmes de la sécurité de la France dans le monde.

» Ce sont, pour moi, ce que j'appelle les problèmes réels de la France, et je *souhaite que ce* soit parmi ces problèmes que vous m'interrogiez. Nous en viendrons ensuite, bien entendu, à la politique.

Emmanuel DE LA TAILLE. — *Monsieur le président, il est difficile de trier parmi toutes les questions que les Français peuvent désirer vous poser, mais enfin un des problèmes qui les préoccupent le plus, c'est le chômage et la sécurité de l'emploi. Depuis que vous êtes arrivé à la présidence, douze mille Français sont allés se faire inscrire à l'Agence nationale pour l'emploi.*

— Douze millions.

Emmanuel DE LA TAILLE. — *Douze millions, et sans doute certains plusieurs fois. Le nombre de demandeurs d'emploi a encore augmenté de 20 % en un an. Est-ce que cette situation de difficulté d'emploi va durer encore, et, si elle doit continuer pendant des années, est-ce qu'il ne faut pas le dire aux Français ?*

— Il faut leur dire la vérité sur ce sujet comme sur les autres, bien entendu. Vous avez cité ce chiffre de douze millions de personnes qui se sont inscrites...

Emmanuel DE LA TAILLE. — *Qui sont passées.*

— C'est cela, qui sont passées. Sur ces 12 millions, il y en a un peu plus de 11 millions qui ont trouvé un emploi, puisque l'augmentation *du chômage* a été de l'ordre de 900 000.

» La question que se posent les Français, que vous me posez, c'est de savoir s'il y a une chance dans l'avenir pour que cela s'améliore.

» *Je crois qu'il faut rappeler* très simplement quelles *sont* les causes de cette situation. Il y a plusieurs causes. D'abord, le fait que nous traversons une période pendant laquelle la population active de la France, le nombre de Français qui cherchent du travail, a augmenté beaucoup plus que *dans le passé, et cela, au fond*, personne ne le sait. Nous sommes depuis cinq ans dans une situation où beaucoup de jeunes arrivent sur ce qu'on appelle, d'un terme que je n'aime pas, le marché de l'emploi, des gens qui cherchent du travail, il y en a *850 000 à peu près par an. Or* en même temps il y a très peu de départs à la retraite. Parce que ceux qui partent à la retraite à l'heure actuelle sont ceux qui ont entre soixante et soixante-cinq ans, c'est-à-dire les Françaises et les Français nés entre 1914 et 1919, *pendant* la guerre, c'est-à-dire à un moment où il y a eu très peu de naissances. A l'heure actuelle nous vivons donc une période pendant laquelle l'augmentation de la population active est la plus forte que nous ayons connue.

» *Quelques chiffres* : en 1967, par exemple, il y avait environ 200 000 Français de plus par an dans la population active. En 1971-1972, 300 000, et à l'heure *actuelle, 400 000.*

» Mais c'est une situation qui n'est pas appelée à durer parce que le nombre de ceux qui vont partir à la retraite va s'accroître assez fortement dans les années prochaines et, par exemple, en 1985, dans cinq ans, au lieu *d'avoir comme à l'heure actuelle*, 400 000 Français actifs de plus par an, il y en aura 250 000, donc 150 000 de moins. Vous voyez donc que nous traversons une période exceptionnelle et, en plus, cette période exceptionnelle coïncide avec la crise économique internationale. *Alors, ce sont deux si*tuations tout à fait distinctes.

» Ce qui fait qu'il y a, à l'heure actuelle, l'arrivée de tous ces jeunes sur le marché du travail, à la recherche d'un emploi. De plus, pendant la longue période d'inflation, les entreprises *françaises* n'avaient pas ajusté leurs effectifs à leur capacité réelle de production d'où la nécessité d'un certain nombre de remises en ordre. Enfin, pendant la période que nous avons traversée, beaucoup de travailleurs immigrés sont venus s'installer en *France ; dans les années 60*, il venait 135 000 travailleurs immigrés par an ; et encore dans les années 1970-1975 aux alentours de 70 000 travailleurs immigrés par an. Ce mouvement a été maintenant inversé. En 1978, il y a eu diminution de la population d'imigrés en *France* d'environ 30 000 à 40 000. Il y aura sans doute à nouveau diminution en 1979.

» Des facteurs permettent de *prévoir que* les problèmes seront moins difficiles à résoudre dans l'avenir à moyen terme.

Emmanuel DE LA TAILLE. — *A l'horizon 1985...*

— On peut anticiper naturellement, mais ma réponse c'est simplement de montrer que l'avenir n'est pas bouché. Il ne s'agit pas d'une situation qui doit s'aggraver de plus en plus, mais d'une situation que nous avons le moyen de débloquer progressivement.

Alain SCHMIT. — *Qu'allez-vous décider vous-même, concrètement pour ce qui concerne l'emploi des jeunes pour la prochaine rentrée, autant qu'en 1977, c'est-à-dire beaucoup ou autant qu'en 1978, c'est-à-dire pas assez ?*

— Justement, il y a deux points sur lesquels le gouvernement doit agir avec plus d'imagination pour traiter tous les problèmes à la fois. Il y a d'abord le problème de ceux qui ont eu un emploi, qui l'ont perdu, c'est-à-dire les chômeurs secourus. A ce sujet, j'ai appelé cet après-midi M. Bergeron, qui est président de *l'UNEDIC, pour lui demander* quelle était l'évolution des chômeurs secourus et l'on constate une tendance à la stabilisation de leur nombre ; je dis bien une *tendance car* il faudra vérifier dans les mois à venir. Le premier objectif est donc de stabiliser et de réduire le nombre de ces chômeurs secourus, c'est-à-dire un peu plus de 900 000. Cela, c'est une affaire de croissance de l'activité économique. La croissance de *l'activité économique* en France a été en 1978 — nous connaissons maintenant le chiffre — de 3,3 %, un peu plus de ce qu'on pensait ; elle devrait être en 1979 supérieure d'au moins un demi point, ce doit être notre objectif. Donc une croissance de *3,8 %-3,9 %.*

» Pour ce qui est des jeunes, il faut faire ce qu'on a fait en 1977, mettre en place tous les mécanismes avec l'aide de tout le *monde*. Il faut que les dirigeants d'entreprises comme les organisations syndicales, apportent leur contribution, ainsi que *le* système éducatif, notamment professionnel, technique, et d'apprentissage. L'*objectif* devrait être de chercher à assurer l'em*ploi de tous* les jeunes qui se présenteront avec une demande d'emploi à l'automne 1979, et la question que j'ai posée au gouvernement est de *savoir* s'il ne valait pas mieux le faire pour deux ans, c'est-à-dire prévoir ceci pour la rentrée 1979 et la *rentrée* 1980.

» Le gouvernement se donne environ un mois pour procéder à de premières études sur les mesures, pour prendre contact avec les organisations responsables et pour élaborer ce programme. Enfin, il faut poursuivre la politique d'immigration que nous menons à l'heure actuelle, c'est-à-dire le freinage de l'entrée de nouveaux travailleurs dans notre pays, puisqu'il n'y a pas à l'heure actuelle d'emplois à leur offrir.

Emmanuel DE LA TAILLE. — *Il y a là une information, il y aura un plan pour l'emploi des jeunes plus vigoureux que l'année dernière ?*

— ... et probablement calculé sur deux ans.

Emmanuel DE LA TAILLE. — *Le plan Barre a été conçu pour réussir en principe en trois ans, alors quand est-ce que le plan Barre va se terminer, et sur quel critère de réussite ?*

— Il ne faut pas faire croire aux Français qu'il y a une parenthèse *dans la vie économique* et sociale, et qu'on va retrouver les années 1970-1973. Les années 1970-1973, c'est fini. Dans les orientations du VIII[e] Plan qui vont être présentées au Parlement dans les semaines prochaines, le titre sera « Le monde *a changé* ». *Il faut* que nous nous habituions à vivre dans un monde qui a changé.

Emmanuel DE LA TAILLE. — *Est-ce que cela veut dire un plan Barre jusqu'à l'horizon 1985, ce qui est un peu ce que donne la lecture du VIII[e] Plan ?*

— Non. Le monde a changé. Pourquoi ? Parce que l'énergie et les matières premières que nous n'avons pas sont devenues rares et chères ; ensuite parce qu'apparaissent de nouvelles concurrences *dans d'autres régions du* monde qui jusque là achetaient nos produits, et qui se sont mises à fabriquer des produits similaires et concurrents. Cela est définitif et nous devons nous adapter à une époque de notre histoire économique et sociale *différente.*

» Vous disiez tout à l'heure, est-ce qu'on dit la vérité, c'est-à-dire est-ce que cela veut dire le déclin économique des pays qui sont dans la situation du nôtre, sans énergie, sans matières premières, concurrencés par les autres ? Est-ce qu'au fond, nous cachons plus ou moins aux Français le fait qu'on entre dans une *période de déclin économique* ? Je crois personnellement que non parce que vont se développer dans le monde *des technologies* nouvelles et des industries nouvelles ; que nous avons une grande avance intellectuelle, d'éducation, scientifique et que si nous nous *tournons* vers ces productions nouvelles, à partir de nos ressources, nous avons un long avenir de développement *et de pro*grès devant nous ; mais à condition que nous nous adaptions.

» Dans le plan Barre, il y avait deux éléments : le redressement d'une situation, d'une *inflation* trop rapide, qui reste d'ailleurs trop rapide, un franc faible, qui est redevenu fort, qui est à l'heure actuelle une des monnaies les *plus fortes* d'Europe et à certains égards, du monde ; un commerce extérieur qui était profondément déséquilibré et qui est revenu en équilibre. Tout cela a été acquis.

» *Le problème maintenant*, c'est le développement de l'activité économique. Il faut que 1979 marque un progrès sur 1978 et la solution du problème de l'emploi qui suppose une imagination tous azimuts.

La première émission de la série « **Une heure avec le président de la République** » **a été diffusée mercredi 18 avril, à 20 h. 30, sur Antenne 2, en direct d'un des salons de l'Elysée. M. Valéry Giscard d'Estaing était interrogé par quatre journalistes : Jean-Pierre Elkabbach et Alain Duhamel (Antenne 2), Emmanuel de La Taille (TF 1), et Alain Schmit (FR 3). La prochaine émission de cette** *série devrait* **avoir lieu dans deux mois environ, sur une autre chaine.**

En annonçant cette première, **le** *service* **d'information de l'Élysée avait indiqué que l'objectif était d'engager un effort supplémentaire d'information et d'explication et de tenter de trouver un ton nouveau. Cet objectif a été en partie atteint : les échanges étaient plus rapides, le ton plus vif qu'à l'ordinaire, les dialogues plus** *spontanés* **et les questions mieux suivies.**

Le chef de l'Etat a refusé **d'aborder** *la politique* **en premier lieu, estimant que « le débat politique n'est pas la** *question numéro un* **», et ce** *chapitre* **n'a été abordé qu'en fin d'émission, ce qui était tout de même une manière de lui conférer de l'importance. D'autant que les journalistes ont fait preuve à ce moment-là d'un peu plus de pugnacité que par le passé, se risquant même à couper la parole au chef de l'État, à lui faire remarquer qu'il n'avait pas répondu à une question ou la lui posant à nouveau sous** *une forme différente.*

En revanche, le choix du lieu, les fauteuils Louis XV, *la disposition des protagonistes n'ont pas permis* **que les attitudes fussent moins guindées et moins solennelles, mais ce n'était peut-être pas là un des effets recherchés. A son habitude, M. Giscard d'Estaing n'a utilisé aucune note. Il avait devant lui quelques documents, dont le texte de la Constitution et « la pratique constitutionnelle sous** *la* **V[e] République ». Certaines de ses formules et de ses** *réponses n'en paraissaient pas moins avoir été dûment* **préparées, en particulier « je ne demande à personne d'être giscardien », et l'étonnante conclusion sur les risques que ferait courir à la France un « président agité ». — N.-J. B.**

Un effort en faveur des familles de trois enfants

Jean-Pierre ELKABBACH. — *Le gouvernement a-t-il cette imagination tous azimuts ?*

— Le ministre du travail et de la participation est un homme très actif qui a présenté ce matin au gouvernement une *analyse* très objective de la situation de l'emploi.

Alain DUHAMEL. — *En ce qui concerne le problème de la démographie dont vous parliez tout à l'heure là il y a beaucoup de signes qui sont défavorables, qu'est-ce qu'on peut faire ? Qu'est-ce que le gouvernement peut faire pour les inverser ?*

— On ne peut pas en deux mots traiter d'un sujet très vaste. C'est en effet une question centrale, *pas seulement pour* la France, mais aussi pour le groupe des pays comparables. La France est à l'heure actuelle un des pays les mieux placés encore au point *de vue* de la *démographie*, nos voisins sont plus mal placés que nous. Cette chute de la démographie qui s'est produite à peu près partout à une caractéristique très particulière : la disparition des familles nombreuses.

» Il y a en France autant de premier enfant qu'*il y en a eu* dans les époques les plus favorables de notre histoire, il y a même presque autant de deuxième enfant. Par contre, il y a une chute *verticale* à *partir* du troisième. Il y a actuellement moitié moins de familles françaises qui ont un troisième enfant qu'*il* y a encore une vingtaine d'années ; il n'y a presque plus de familles de quatre et cinq enfants. On voit donc cette espèce de cassure pour le *troisième enfant.*

» Il convient donc de bien connaître la situation démographique, et j'ai demandé à Mme Veil de prévoir l'organisation d'un colloque scientifique très ouvert, ouvert aux spécialistes, aux hommes politiques de la majorité, de l'opposition, à ceux qui ont présenté les rapports au Conseil économique, pour que le problème démographique français soit très bien connu de l'opinion *publique* et des spécialistes, car c'est un problème très complexe.

Emmanuel DE LA TAILLE. — *A quelle date, monsieur le président ?*

— A l'automne, en octobre ou novembre, un colloque scientifique de deux ou *trois* jours complètement ouvert pour poser ce problème devant l'opinion publique française et, à partir de là, rechercher et définir des mesures dont *je* vous indique qu'elles doivent couvrir un ensemble, car il n'y a pas une seule mesure qui soit susceptible de renverser la situation.

Alain DUHAMEL. — *Et pour laquelle nous pouvons dégager des moyens financiers importants...*

— Il s'agit, pour partie, de moyens financiers. Dès le 1[er] juillet prochain, il y aura un effort très sensible pour les familles de *trois enfants, puisqu'on aura*, en deux ans, majoré de 45 % le pouvoir d'achat de leurs allocations. Mais ce n'est pas uniquement un problème financier, c'est un problème de mode de vie, c'est un problème de travail des jeunes femmes, c'est un pro*blème de logement, d'attitude de* la société vis-à-vis des enfants qui doit les accueillir et les aimer plus qu'elle ne le fait. C'est un problème dont il faut prendre toutes les dimensions.

Emmanuel DE LA TAILLE. — *Une brève incidence sur l'emploi. S'il y a une coupure réelle de la France en deux, c'est bien celle qui oppose les Français qui ont le privilège de la garantie d'emploi — le secteur public et, en fait, le secteur nationalisé — et tous les autres, qui risquent pour leur emploi. Est-ce qu'on ne peut pas rétablir un peu de solidarité entre ces deux catégories de Français, par exemple en faisant cotiser pour le chômage les bénéficiaires de la garantie d'emploi ?*

— Est-ce que la coupure est aussi nette ? Dans le secteur public, vous avez des entreprises, par exemple les Charbonnages de France, les entreprises aéronautiques, qui ont connu, elles aussi, à certains moments, des *difficultés d'emploi*. Et *il* y a une certaine solidarité à l'heure actuelle, puisque le budget de l'État dépensera cette année 15 milliards de francs pour aider au paiement des allocations qui sont versées aux chômeurs. 15 milliards de francs qui seront payés par la *fiscalité* et donc par les Français de toutes catégories, y compris ceux dont vous parlez.

» Dans la réforme du système d'aide au *chômage, qui va entrer* en vigueur le 1[er] juillet prochain, pour une partie, et le 1[er] octobre, pour une autre, il est prévu une contribution de l'Etat au-dessus d'un certain seuil de dépenses. Or cette contribution de l'Etat viendra du budget, donc des contribuables. *Il* y a donc une solidarité.

» Il est vrai que dans des débats ou des conflits sociaux, il doit être tenu compte de la situa*tion des différentes catégories* devant le problème de l'emploi.

Alain DUHAMEL. — *Je reviens d'un mot au problème de la démographie. Il y a une question qu'on soulève très souvent à propos de la démographie, c'est la question du lien entre la chute de la démographie et la chute de l'avortement...*

— Non, il n'y a pas de lien. C'est pour cela qu'il faut des travaux scientifiques. Ce n'est pas mon opinion qui compte, je ne suis pas expert en ces questions. Bien que je consulte les experts et que je les aie réunis ici récemment. Mais il n'y a pas de lien direct : la preuve en est que *la chute* de *la* démographie en France, qui a été très brusque, est antérieure à toutes les dispositions qui ont été prises pour ce qui concerne l'interruption de grossesse. Chronologiquement, ce n'est pas du tout à la même date. Et depuis les mesures adoptées à cet égard, votées d'ailleurs par le Parlement, et notamment par une très large partie du Parlement, depuis, la démographie en France est à peu près stable. Je ne veux pas dire que ces mesures ont rendu la démographie stable, je veux dire qu'il n'y a *pas cette corrélation directe* à laquelle on croit. C'est un ensemble de phénomènes.

» Le moment où la démographie française a été la plus basse, quand est-ce ? C'est en 1895. C'est l'année la plus basse de la démographie française. Il n'y avait pas *l'interruption de grossesse, il* n'y avait pas le planning familial, il n'y avait pas toutes les techniques modernes de contraception, il n'y avait pas de guerre... en 1895. Donc, c'est lié à un état de la société, à une attitude de la société vis-à-vis de l'avenir et *vis-à-vis de la famille*. C'est pourquoi il faut traiter l'ensemble du problème.

Jean-Pierre ELKABBACH. — *Est-ce que cela veut dire que, politiquement, le gouvernement, quel qu'il soit, quel qu'il sera à la rentrée, demandera le renouvellement de la loi que les journalistes ou que la presse, que l'opinion publique appellent « la loi Veil » ?*

— Il appartiendra au gouvernement d'en débattre. Il y a une échéance. Cette loi a été votée pour cinq ans, il est prévu que le Parlement devra se prononcer à nouveau, il se prononcera à nouveau.

— Alain SCHMIT. — *Les Français ont l'impression que dans l'affaire de Lorraine, le gouvernement s'y est pris trop tard, n'en a pas fait assez et de surcroît a mal expliqué ce qu'il faisait. Et, question complémentaire : y aura-t-il d'autres Lorraine ?*

— En réalité, la Lorraine est un problème qui s'est accumulé. Il est assez injuste d'en faire porter le poids à la gestion *actuelle. Ce sont* des années, presque des dizaines d'années de non-adaptation de notre outil sidérurgique à la compétition actuelle qui ont créé ce problème, *en effet*, insupportable pour les travailleurs qui n'y sont pour rien et qui se sont vus placés tout à coup devant les conséquences d'une gestion à long terme qui n'était pas la leur, à laquelle ils n'étaient d'ailleurs, en aucune manière, associés. Donc, c'est le *poids du passé qui* a pesé *sur* cette situation en Lorraine.

» On examine, à l'heure actuelle, plusieurs possibilités importantes d'implantations en Lorraine, les unes étrangères, les autres françaises. Le gouvernement va examiner avec soin ces différents dossiers ; il devra prendre en considération le projet à la *fois* le plus *favorable* pour la Lorraine et, en même temps, tenant compte des intérêts de l'industrie *française*. Il devra prendre en considération ces deux aspects et c'est à partir de ces deux aspects qu'il devra déterminer le projet qu'il aidera.

— Alain SCHMIT. — *Il n'y a pas encore de décision précise d'arrêtée ?*

— Non, il n'y a pas de décision précise, puisque les candidatures n'ont pas encore été formellement présentées. Mais j'indique que l'aspect industrie française devra être pris en considération dans le choix du gouvernement...

— Jean-Pierre ELKABBACH. — *Avec la solution-miracle qui vient de l'étranger ou de l'extérieur.*

— ... Et pas uniquement la solution-miracle, car il y a les problèmes de l'activité de l'emploi de l'ensemble de l'industrie française.

» *Donc, deux considérations* : l'intérêt de la région Lorraine, l'intérêt de l'industrie française.

» Deuxièmement, vous dites : y aura-t-il d'autres Lorraine ?

» Non. Je pense que non. Il aurait pu y en avoir une autre si les dispositions n'avaient pas été prises pour l'éviter. Je pense à la construction navale. Il y a encore quelques mois, on s'attendait à ce que l'état général de la construction navale dans le monde, qui est extrêmement difficile, conduise à une situation de type *lorrain, c'est-à-dire à des licen*ciements importants. Or le gouvernement — je lui ai demandé de le faire — a adopté une attitude différente qui a permis par la prise de certaines *commandes*, par le soutien apporté à l'industrie de la construction navale, par *l'utilisation* des *techniques* normales de départ à la retraite, dans des conditions normales, d'éviter qu'il y ait une « Lorraine » dans l'industrie de la construction navale.

» A l'heure actuelle, nous ne *voyons pas de secteurs dans* lesquels une même situation doive se reproduire.

Emmanuel DE LA TAILLE. — *Le téléphone, par exemple : est-ce que le téléphone ne va pas connaître, là aussi, des vagues de licenciements ?*

— Pas du tout. Ce serait un scandale ! Un *scandale, car nous* avons fait, en France, des programmes de développement de l'industrie téléphonique considérables. Notamment, nous avons développé l'utilisation du téléphone dans des proportions massives ; d'autre part, nous nous *sommes occupés* à chercher des débouchés à l'exportation. Donc, il appartient à l'industrie téléphonique, à l'heure actuelle, de prospecter les marchés internationaux. Je vous garantis qu'il y a des endroits où l'on peut vendre des installations téléphoniques. J'ai l'idée que dans un pays qui a fait l'effort que nous avons fait pour développer l'installation du téléphone, en doublant en quelques années le nombre des postes, et à un moment *où il y* a un besoin d'industrie et d'équipement téléphonique dans le monde, il y *a matière pour* assurer l'emploi et le développement de l'industrie française.

Les économies d'énergie

Alain DUHAMEL. — *Quand on voit ce qui se passe au Proche-Orient, en Iran, par exemple, on peut être inquiet en ce qui concerne le pétrole qui devient de plus en plus cher et de plus en plus incertain. A terme, qu'est-ce qu'il y a comme risque ?*

— Il faut savoir que l'énergie d'origine fossile, le pétrole, est en effet appelée à devenir rare et, comme toutes choses appelées à devenir rares, il est appelé à *devenir cher*. Dans la politique du gouvernement français pour les prochaines années, il y aura ce problème de l'approvisionnement et du renchérissement de notre approvisionnement en pétrole.

» Par suite, deux conséquences :

» Première conséquence : il faut faire, autant que possible, des économies d'énergie. On en a fait quelques-unes, il faut en faire davantage. Naturellement, il faut que *tout le monde en fasse. Si la* France fait des économies d'énergie et que les autres n'en font pas, les prix monteront et notre effort sera largement gaspillé.

» J'ai saisi le président Carter de cette affaire. Vous savez que les Etats-Unis ont adopté un programme important — *je ne* dis pas qu'il épuise le sujet — mais enfin important, d'économie d'énergie. Nous avons approuvé l'intervention de ce programme et j'ai proposé au président Carter que le ministre français de l'énergie étudie avec son homologue *américain, la manière dont nous* pouvons développer, les uns et les autres, nos économies d'énergie. Le ministre *français*, qui est en même temps le président des *ministres européens*, puisque c'est la France qui préside à l'heure actuelle, se rendra aux Etats-Unis à la fin du mois, ou au début

SITUATION ET L'AVENIR DE LA FRANCE

agité, l'opposition serait au pouvoir

de mai, à l'invitation du président Carter, pour voir ce que nous pouvons faire les uns et les autres dans le domaine des économies d'énergie et dans le domaine des énergies de remplacement. J'ai été frappé de voir que, pour certaines énergies de remplacement, les Etats-Unis prévoient une augmentation des énergies de substitution plus élevée que la nôtre.

» Est-ce que nous pouvons faire davantage ? J'ai créé, vous le savez, le Commissariat à l'énergie solaire. Il faut voir si nous pouvons accélérer notre programme de développement des énergies nouvelles.

Alain DUHAMEL. — *Pas de risque de rationnement à terme ?*

— Non.

Emmanuel DE LA TAILLE. — *A quand le super à 3 F le litre ?*

— Le gouvernement traduira dans les prix français l'augmentation des prix à l'achat que nous serons amenés à subir. Il n'y a aucun moyen de l'éviter.

» En raison des délais d'approvisionnement, d'une part, en raison de la bonne tenue du franc, d'autre part, nous avons pu étaler dans le temps, jusqu'à présent, ces hausses.

Alain SCHMIT. — *A vous entendre, monsieur le président, cela amène cette question : nous sommes obligés de recourir au nucléaire, et il y a en même temps une peur grandissante des Français à l'égard du nucléaire. Comment peut-on informer complètement l'opinion, les Français, sur les implications du choix nucléaire, notamment en matière de sécurité, et ne faudrait-il pas, enfin, les consulter ?*

— Il faut le faire. Il faut, naturellement, mettre le dossier nucléaire ouvert sur la table, le plus clairement possible. Il faut savoir que renoncer, pour la France, au nucléaire, cela veut dire une baisse de son niveau de vie et une baisse de son emploi. Il faut le savoir.

» Donc, quand on le propose, il faut dire : nous proposons la baisse du niveau de vie, la baisse de l'emploi en France, car l'énergie nucléaire est produite par des techniciens, des travailleurs français, avec très peu d'importations de matières premières. Si nous supprimons cette énergie et si nous la remplaçons par du pétrole importé, nous devrons payer la totalité de ce que nous importerons, et ce sera un prélèvement sur notre pouvoir d'achat et sur notre emploi.

» Donc le choix du nucléaire est un choix vital à propos de l'emploi et du niveau de vie des Français.

» D'autre part, il y a le problème de la sécurité...

Jean-Pierre ELKABBACH. — *Elle s'accompagne de beaucoup de risques, cette sécurité ?*

— A la notion du nucléaire est associée, depuis l'origine, l'idée d'un grand danger. La règle doit être la vérité et la clarté, pour tirer les conséquences pratiques.

» Il y a eu un accident aux Etats-Unis il y a quinze jours. Nous avons envoyé aussitôt une mission ; cette mission va établir un rapport. Ce rapport sera ensuite soumis à une commission de six membres qui seront choisis dans l'Académie des sciences : trois membres qui sont des physiciens, trois membres qui sont des biologistes et des médecins, et qui sont tous des hommes de grand renom, puisqu'il y a parmi eux des prix Nobel ou des hommes de réputation internationale.

» Ils devront ensuite faire connaître les conclusions de ce rapport. A partir de ce rapport, le gouvernement demandera au ministre de l'industrie de présenter ses réflexions à la fois sur le problème de l'utilisation de l'énergie nucléaire et sur le problème de la sécurité de l'énergie nucléaire. Pour que cela aboutisse à l'information que vous souhaitez, la procédure du droit de réponse à la télévision sera utilisée, c'est-à-dire droit de réponse des différents partis politiques, de l'opposition, ensuivie d'un débat.

Jean-Pierre ELKABBACH. — *En attendant, la France ne ralentit pas ses programmes nucléaires, alors que les autres l'ont fait...*

— Non, les autres ne l'ont pas fait. Seulement quelques pays l'ont fait.

Emmanuel DE LA TAILLE. — *Ils sont très en retard par rapport à nous. Nous sommes à peu près les seuls à avoir réalisé notre programme.*

— Nous avons nos techniques de sécurité : ce sont des techniques qui sont différentes de celles utilisées par tel ou tel autre pays.

Alain DUHAMEL. — *La question des droits de l'homme s'est posée à propos du Pakistan, de l'Afrique du Sud, de l'Iran. Est-ce que vous avez le sentiment, monsieur le président, que nous ayons une autorité particulière à exercer ? Est-ce que, par exemple, la façon aimable dont nous avons accueilli l'ayatollah Khomeiny a pu y contribuer de ce point de vue ?*

— Les gens qui peuvent parler avec une certaine qualité des droits de l'homme sont les gens qui les respectent. Or la France est un pays qui respecte les droits de l'homme. Nous avons, à l'heure actuelle, le plus grand nombre de réfugiés politiques dans le monde. Il n'y a aucun arbitraire dans notre justice et, notamment, dans notre justice politique. Nous sommes donc qualifiés pour parler des droits de l'homme.

» Nous intervenons d'ailleurs dans tous les cas significatifs. Nous avons obtenu beaucoup de libérations, ici ou là, et vous avez peut-être pu lire récemment la lettre très émouvante que m'avait envoyée Ali Bhutto de sa cellule.

» Le problème de l'Iran est que, dès l'été dernier, il m'est apparu que le régime politique et social de l'Iran était rejeté par sa population. A partir du moment où il était rejeté par cette population, nous n'avions pas à porter de jugement de valeur sur ce régime. L'ayatollah Khomeiny est venu se réfugier en France dans des conditions légales : il est entré en France de la façon la plus régulière. Lorsqu'il était en France, les autorités iraniennes non seulement n'ont pas demandé qu'il en soit expulsé mais, au contraire, ont mis en garde contre son expulsion en disant que ce serait probablement ce qui déclencherait la fièvre et finalement les événements les plus violents.

» Qu'est-ce que la France a fait ? Elle a donné l'asile et l'abri à l'ayatollah Khomeiny, jusqu'à ce que celui-ci décide de regagner son pays. La France n'a, en aucune manière, pris parti dans le débat intérieur de l'Iran. Notamment, nous savions très bien qu'après la secousse profonde de la vie de l'Iran il y aurait un désaccord entre les principales tendances qui s'étaient associées pour renverser le régime précédent, notamment entre la tendance religieuse traditionnelle et les tendances plus radicales qui existent dans ce pays. Nous n'avons pas à intervenir dans ce débat.

» Je vous dirai que le fait que la France apparaisse toujours comme un pays d'asile, croyez-moi, est ressenti dans le monde comme étant dans la ligne de la tradition politique française.

Alain DUHAMEL. — *Vous êtes intervenu pour essayer d'épargner la vie de M. Hoveyda ?*

— Bien entendu. Je suis intervenu à plusieurs reprises. Je ne vais pas entrer dans le détail. Je vous dirai que l'assurance m'avait été donnée et n'a pas été tenue.

Alain DUHAMEL. — *... Qu'il serait épargné ?*

— ... En tout cas, qu'il y aurait une procédure judiciaire régulière en ce qui le concerne. J'ai également indiqué à M. Edgar Faure que, s'il voulait aller le défendre, toutes les facilités, notamment de transport, seraient mises à sa disposition pour le faire.

Alain SCHMIT. — *Dans huit jours, vous serez en Union soviétique. Quand on voit ce qui se passe, les atteintes aux droits de l'homme, la multiplication des interventions extérieures, la course aux armements, n'accepte-t-on pas trop, justement, au nom de la détente ?*

— Non, ne jugez pas aussi rapidement ce qui se passe dans les pays étrangers, et, en tout cas, pour ma part, je ne m'associe pas à de tels jugements.

» Je considère que nous ne pouvons pas à la fois refuser l'intervention des autres dans nos propres affaires — ce que je fais — et nous ériger en intervenants perpétuels dans les affaires des autres. Ce n'est pas possible.

» Nous avons, avec l'Union soviétique, des rapports qui sont fondés sur une détente ancienne, puisqu'elle remonte maintenant à quatorze ans. Elle a été une contribution évidente à la cause de la stabilité et de la paix en Europe.

» Et je vous dirai que dans les circonstances actuelles de désordre dans le monde, de montée des violences, de montée des périls, la situation de la France par sa position stratégique, par sa défense, qui est à l'heure actuelle la meilleure qu'elle ait eue depuis longtemps, nous permet d'exercer un rôle clé dans la poursuite et l'orientation de la politique de la détente, et nous avons l'intention, j'ai l'intention de poursuivre cet effort.

» Il y a un domaine dans lequel nous avons peu agi jusqu'ici, ce sont les conséquences militaires de la détente, c'est-à-dire la question de savoir s'il est possible de concilier la détente, la sécurité — parce que bien entendu nous tenons à notre sécurité, à l'assurer nous-mêmes — et en même temps de rechercher un niveau moindre de dépenses d'armement en Europe et dans le monde, aujourd'hui et dans le futur.

» C'est un dossier très difficile, auquel nous avons peu contribué jusqu'ici, et c'est un dossier que j'ai l'intention d'explorer à fond avec nos interlocuteurs soviétiques.

L'Europe

Jean-Pierre ELKABBACH. — *Si vous permettez, monsieur le président, je voudrais qu'on parle maintenant de l'Europe.*

Alain DUHAMEL. — *Les élections européennes vont avoir lieu bientôt, vous êtes en partie à l'origine de l'initiative de cette élection. Quand vous voyez la façon dont les choses se préparent en France, les querelles que cela suscite, les polémiques, est-ce que vous ne regrettez pas un peu au fond d'avoir été en partie à l'origine du déclenchement de la mécanique ?*

— Non, je regrette simplement la façon dont les choses se passent, mais je ne regrette pas que ces élections aient lieu, parce qu'elles font partie d'un ensemble. Cet ensemble, qui a été décidé en 1974, ici même à l'Elysée, comportait la création du Conseil européen, c'est-à-dire la création de cette réunion des chefs d'Etat et de gouvernement de l'Europe, qui était à mes yeux, comme elle l'était d'ailleurs aux yeux du général de Gaulle, puis aux yeux du président Pompidou, la manière la plus utile et la plus significative de faire progresser l'Europe ; comme la question de l'élection était en attente depuis longtemps et qu'il y avait un lien entre ces deux questions, j'estime qu'il était plus important, pour la conception française de l'Europe, de faire adopter et maintenant de faire entrer en vigueur ce Conseil européen, que de continuer à différer ou retarder les élections de l'Assemblée européenne.

(Lire la suite page 10.)

POLITIQUE

L'entretien télévisé du président de la République

(Suite de la page 9.)

Emmanuel DE LA TAILLE. — *Les Français ne sont pas tellement passionnés par l'Europe, parce qu'ils ne voient pas bien... L'Europe avait été la grande affaire de l'après-guerre, maintenant quel est l'intérêt de l'Europe pour leur vie quotidienne, qu'est-ce que cela peut leur apporter, notamment pour la protection de l'emploi, pour la lutte contre le chômage, qu'est-ce qui dans l'Europe pourrait servir de grande cause pour les Français ?*

— A mes yeux, il y a trois questions à se poser, pour le rôle de l'Europe. Ces questions sont les suivantes :

» D'abord, faut-il oui ou non organiser l'Europe ? On peut très bien ne pas l'organiser, on peut rester dans l'état de désordre, de division et jadis de guerre qu'était la situation de l'Europe.

» Alors, la première question est : faut-il oui ou non organiser l'Europe ?

» Ce sont nos enfants ou petits-enfants qui répondront à cette question, et je me demande quelle opinion ils auront en l'an 2030 de ceux qui, en 1980, diraient : « *Il ne faut pas organiser l'Europe* », quand on voit ce qui se passe à l'échelle du monde à l'heure actuelle.

» C'est donc la première question : oui ou non faut-il organiser l'Europe ?

» Deuxième question : si, comme je le crois, parce que c'est l'opinion de la plus grande partie des Français, dans la majorité comme dans l'opposition, il faut organiser l'Europe, est-ce que l'intérêt de la France, c'est d'être à la tête ou à la queue de cette organisation ? Question tout à fait précise, car on cherche à faire croire aux Français que leur intérêt c'est d'être à la queue de cette organisation, c'est d'être les gens qui sont tout à fait derrière et qui serrent les freins. Eh bien, je leur pose la question : est-ce qu'il ne vaut pas mieux être à la tête, c'est-à-dire orienter nous-mêmes cette organisation, choisir ses objectifs, proposer les politiques ?

» C'est la deuxième question.

» Et la troisième question est : cette Europe doit-elle être oui ou non celle du traité de Rome ?

» Ma réponse, qui est d'ailleurs la réponse de la quasi-totalité des partis politiques français, c'est oui, cette Europe doit être celle du traité de Rome.

» Mais, pour les deux premières questions : faut-il organiser l'Europe, l'intérêt de la France est-il d'être à la tête ou à la queue de cette construction ? Je pose ces questions aux Français, et je leur apporterai ma réponse lorsque j'irai en Alsace, le 15 mai prochain.

Emmanuel DE LA TAILLE. — *Vous ne répondez peut-être pas à la question : l'Europe, pour quoi faire ?*

— Nous avons réussi à faire beaucoup de choses avec l'Europe. Je vous citerai un exemple. Nous avons réussi, depuis le début de l'année, à stabiliser la monnaie, or vous avez entendu à plusieurs reprises, à la télévision, que le désordre monétaire était une des grandes plaies de l'économie européenne et de l'économie occidentale. Maintenant, depuis plus d'un mois, nous avons stabilisé les monnaies en Europe, et le système européen est solide.

» Deuxième exemple, vous citez dans vos bulletins d'information la vente des avions Airbus, on en est actuellement à deux cent quatre-vingts environ ; j'ai suivi cette affaire depuis le début, et nous avons insisté, presque arraché à nos partenaires de l'Allemagne fédérale le fait de financer la construction de cet appareil. Nous n'aurions pas pu faire nous-mêmes cette percée sur le marché international des avions civils, c'est un fait.

» Nous allons, je l'espère, mettre au point des satellites de télécommunication et de télévision avec certains de nos partenaires européens. Nous aurons une part du marché mondial que nous n'aurions pas autrement.

» En fait, il y a beaucoup de réalisations concrètes. Je mentionnerai encore celle de l'agriculture : on oublie toujours de dire que nous vendons à l'heure actuelle dans la Communauté nos produits agricoles aux prix intérieurs français. Quand nous vendons notre maïs en Italie, nous ne le vendons pas au prix international, nous le vendons au prix français. Lorsque nous vendons nos produits laitiers ou animaux dans la Communauté, nous les vendons aux prix français. Cela représente pour l'agriculture une contribution essentielle.

Alain DUHAMEL. — *Il y a un certain nombre de Français qui pensent que la France ne se défend pas assez vigoureusement à l'intérieur du Marché commun ; peut-être est-ce la nostalgie des chaises vides ou des coups d'éclat, mais est-ce que la France, votre France, sait encore dire non quand il le faut ?*

— Je vous dirai que je ne m'abaisserai pas à répondre à une telle accusation parce que je considère que les gouvernements français, quels qu'ils soient, défendent les intérêts de la France. Je vous citerai quelques exemples : à la fin de l'anné dernière, tout le monde était d'accord sur la mise en route du système monétaire européen. Le gouvernement français a soulevé la question des montants compensatoires monétaires ; on nous a dit à l'époque : « Vous n'obtiendrez pas » satisfaction. » Au mois de mars, on a obtenu la mise en œuvre du système monétaire européen que nous avions proposé, le refus de la création à venir des montants compensatoires monétaires et la réduction de ceux qui existaient dans le passé.

» Je vous rappelle que, en un an, nous avons ramené de 21,5 %, qui était le chiffre de mars 1978, à 5,3 % le niveau de ces montants compensatoires monétaires, qui nuisaient à notre agriculture. Aucun gouvernement ne l'avait fait auparavant.

» De même, nous avons obtenu la création du conseil européen, qui n'avait jamais pu être obtenue jusque-là, et je vous dirai que moi, qui préside les conseils des ministres, je n'ai pas observé de différence en ce qui concerne la défense des intérêts de la France entre les conseils que j'ai présidés entre 1974 et 1976 et les conseils que j'ai présidés entre 1976 et 1979.

Le soutien de M. Barre à la liste U.D.F. est compatible avec les institutions

Alain DUHAMEL. — *M. Barre, votre premier ministre, s'est engagé personellement à soutenir une des deux listes qui seront issues de la majorité aux élections européennes. Cela a été naturellement contesté. Est-ce que cela vous paraît compatible avec l'esprit des institutions ?*

— Mais c'est tout à fait compatible avec l'esprit des institutions à partir du moment où vous réfléchissez aux deux questions suivantes :

» La première, c'est que ce n'est pas un débat de politique intérieure.

» Ce qui fausse à l'heure actuelle, ce qui rend la chose difficilement compréhensible pour les Français, c'est qu'on a voulu en faire un débat de politique intérieure. C'est une espèce de péché originel, de poison qui empoisonne le dispositif.

» Je vous rappelle ceci : au lendemain des élections du 10 juin, qu'est-ce qui se passera ? On connaîtra les Français qui siégeront à l'Assemblée des Communautés européennes, comme il y a des Français qui ont siégé dans cette assemblée depuis l'origine, c'est-à-dire 1958. Ce n'est pas une affaire de politique intérieure : rien ne réussira à en changer la nature.

» Deuxièmement, ce n'est pas une élection majoritaire où l'un élimine l'autre. Il s'agit d'une élection à la proportionnelle : les Français choisiront la liste de ceux qui doivent les représenter. Ce ne sont donc pas des listes qui se combattent les unes les autres.

» C'est pourquoi l'année dernière, pour les élections législatives, le premier ministre n'est pas intervenu dans les compétitions à l'intérieur de la majorité, parce qu'il n'aurait pas été correct qu'il combatte ou qu'il fasse battre un parlementaire de la majorité, quel que soit le parti qui l'aurait soutenu. Mais lorsque les listes n'ont aucune raison de se combattre, il est tout à fait naturel que le premier ministre soutienne celle des listes qui lui paraît la plus proche des idées qu'il a personnellement sur l'Europe.

Jean-Pierre ELKABBACH. — *Est-ce que le résultat des élections du 10 juin peut remettre en cause, à votre avis, d'une façon ou d'une autre, ce qui s'est passé l'an dernier, je veux dire le résultat des élections législatives, la composition du gouvernement ?*

— Certainement pas... Mais vous aborder la politique intérieure ? Il faut rappeler la situation politique de la France. Les Français ont voté en mars 1978. Ils ont choisi une majorité, ou plus exactement un pacte majoritaire. Il y a quatre grandes familles politiques en France, le parti communiste, le parti socialiste, l'U.D.F. et le R.P.R. Il y avait deux pactes entre lesquels les Français avaient à choisir : ils ont choisi le pacte majoritaire du R.P.R. et de l'U.D.F. et ils ont fait ce choix pour la durée de la législature. Les Français n'ont pas pensé qu'il fallait faire ce choix pour six mois ou pour un an.

» Depuis cette date, il n'y a pas eu de surprise. En 1978, qui était premier ministre ? C'était M. Raymond Barre, qu'on connaissait, dont on connaissait la politique, le programme, et l'on savait qu'il y avait une crise économique et sociale, une crise difficile dont M. Barre n'a jamais dissimulé qu'elle durerait sans doute encore pendant un certain temps, et puis les élections à l'Assemblée parlementaire européenne étaient déjà décidées. En effet, cette élection a été décidée par le Parlement au printemps 1977, ce n'est donc pas une nouveauté, c'était décidé et prévu bien avant les élections de mars dernier.

» Il n'y a donc pas eu de nouveaux événements. La crise s'est poursuivie, qui suppose une action continue, imaginative, mais il n'y a pas eu sur le plan européen le moindre élément nouveau.

» Il n'y a donc aucune raison d'imaginer que puisse être remis en cause le pacte majoritaire, pacte conclu devant les électeurs, et évidemment par les électeurs eux-mêmes puisque ce sont eux qui ont voté.

Jean-Pierre ELKABBACH. — *C'est-à-dire que c'est votre version, parce que depuis, s'il n'y a pas eu d'événement majeur, il y a tout de même eu des dissidences dans la majorité, ou des critiques sur ces deux points qui n'ont pas changé apparemment la politique économique et sociale, et en même temps des prises de position européennes.*

— C'est différend ! Qu'il y ait un débat démocratique dans la majorité et entre la majorité et l'opposition, rien n'est plus normal. Nous n'allons pas avoir une France monolithique dans laquelle tout le monde aurait la même opinion sur tous les sujets, où personne n'aurait le droit de s'exprimer. Je suis donc partisan du débat démocratique, et vous ne m'avez jamais vu reprocher ni à un dirigeant de l'opposition ni à tel ou tel dirigeant de la majorité le fait qu'il y ait un débat démocratique. Mais ce débat doit s'arrêter là où commencent les attaques personnelles, et là où ommence l'outrance des positions.

Alain SCHMITT. — *On sent bien tout de même dans cette campagne européenne qu'il y a certaines arrière-pensées présidentielles. Je voudrais vous poser une question directe : est-ce que vous serez candidat en 1981 ?*

— Il n'est pas question pour moi de répondre à une question de cette nature. Je ne suis pas quelqu'un qui est candidat à la présidence de la République, je suis quelqu'un qui exerce les fonctions de président de la République, et mon problème est de faire en sorte que j'exerce ces fonctions pour le bien de la France et pour le bien des Français. Je ne me préoccupe pas de savoir quelle sera ma carrière ultérieure.

Alain DUHAMEL. — *Monsieur le président, votre ancien premier ministre, de 1974 à 1976, a déclaré récemment à la télévision que s'il n'y avait pas un changement radical de politique économique et sociale du gouvernement actuel, du gouvernement de son successeur, la majorité allait en 1981, quels que soient ses candidats, et même si vous-même étiez candidat, à une catastrophe. Alors comment réagissez-vous devant des propos de ce genre ?*

— Je viens de répondre à M. Schmit que je ne m'occupais pas à l'heure actuelle de problèmes de candidature à la fonction présidentielle. Je m'occupe des problèmes d'exercice de la fonction présidentielle, et je souhaite que les Français jugent dans leur conscience, car c'est une élection populaire, pas une élection de parti. La réforme de 1962 a eu pour objet de soustraire à l'élection du président de la République au jeu des partis. C'est pour cela qu'il y a eu ce changement. Il appartiendra aux Françaises et aux Français de choisir leur dirigeant en 1981.

Alain DUHAMEL. — *Il y a un autre aspect dans la question, c'est de savoir si la politique économique et sociale de M. Barre est compatible ou pas avec le succès d'un candidat de la majorité, quel qu'il soit.*

— Je ne veux pas entrer dans toute cette discussion politique. Le président de la République ne se mêle pas au tohu-bohu.

» D'abord, permettez-moi de vous dire que j'ai vécu deux élections : la mienne en 1974, et qui donc, deux mois avant mon élection, faisait le pari que je serais élu ? Et j'ai vécu l'élection de 1978, et qui donc deux mois avant l'élection de mars 1978 annonçait que la majorité était sûre de l'emporter ?

» Alors à deux ans d'échéance, des raisonnements et des prévisions en matière électorale ne sont pas à faire entrer en considération dans le choix des orientations politiques de la France.

» D'autre part, nous nous sommes moqués pendant très longtemps en France du système politique américain ; pour nous, c'est un système dans lequel au bout de quatre ans il n'y a même plus de gouvernement, la campagne commence tout de suite, le président est affaibli, et ainsi de suite... Vous n'imaginez pas qu'ayant été élu pour sept ans, je vais commencer au bout de cinq ans à affaiblir la fonction présidentielle en me livrant ou en participant, ou en étant même complice d'une campagne électorale prématurée ?

Alain SCHMITT. — *Ce qui veut dire, monsieur le président, que toute idée de réduire le mandat présidentiel à cinq ans est totalement abandonnée ?*

— Pour l'instant, il n'y a aucun problème, à ma connaissance, en ce sens.

Les forces d'instabilité et de division

Emmanuel DE LA TAILLE. — *Je voudrais vous poser une question personnelle. Quand on voit la politique française, on a l'impression de voir une pièce de théâtre modèle 1900 où les grands acteurs viennent de temps en temps, l'un d'entre eux se détachant, parler à la cantonade au public, prodiguer un torrent d'insultes à l'un ou à l'autre, et ensuite la scène continue, chacun faisant ou bien semblant de ne pas avoir entendu, ou bien d'avoir oublié ce qu'il a dit.*

Est-ce que vous ne pensez pas — je parle du problème de la rivalité intérieure de la majorité — que les Français ont quand même le droit de s'interroger pour savoir si cela ne va pas craquer ? N'en faites pas une polémique, c'est une question que je veux poser...

— Vous me la posez, alors je vous répondrai sur le fond et sur l'action. Sur le fond, la France est un pays dont le personnel politique, depuis très longtemps, s'est comporté de manière à conduire à l'instabilité gouvernementale. Ce n'est pas une nouveauté. Sous la IVe République — les plus jeunes qui nous écoutent ne le savent pas, mais les plus anciens le savent — la durée moyenne des gouvernements, c'était sept mois et quinze jours ! Et sous la IIIe République, la durée était plus longue à certains moments, mais en moyenne, c'était à peu près la même. Cela prouve donc, et je ne veux pas englober par là tout le personnel politique français parce que je déteste les jugements collectifs, mais qu'il y a tout de même dans notre tempérament politique des forces, des attitudes, des intérêts qui font que l'on préfère les gouvernements courts et impuissants à la discipline, à la difficulté d'une action gouvernementale de longue durée et, en réalité, s'il n'y avait pas les institutions actuelles, le gouvernement Barre aurait été renversé cet hiver, ou plus exactement déjà l'hiver précédent, et les élections de 1978 auraient été perdues !

» C'est cela, la vérité du tempérament politique, du milieu politique français, et lorsque le général de Gaulle a créé des institutions, il ne les a pas créées pour accompagner la nature du milieu politique français en disant : « Mais on va simplement » l'habiller de telle ou telle fa» çon ». Il les a créées pour que ces instincts politiques ne puissent pas nuire à la France.

» Ma fonction, à l'heure actuelle, n'est pas de savoir s'il existe des forces d'instabilité ou de division en France, je sais très bien qu'elles existent, la question est de savoir comment empêcher ces forces de division et d'instabilité de nuire à la France, et il y a pour cela un mécanisme très fort qui est le mécanisme de la motion de censure. Peut-être que vous voullez me poser la question ?...

Alain DUHAMEL. — *Précisément.*

— Je vais rappeler ce que c'est, parce qu'on l'a oublié. Je vous rappelle d'abord qu'il n'y a eu qu'une seule motion de censure votée au cours de Ve République. Elle a été votée en 1962 — j'étais dans le gouvernement de M. Pompidou à l'époque — par une partie de la majorité de l'époque, qui s'est d'ailleurs, électoralement, suicidée, puisque sur les cent neuf députés indépendants qui ont à l'époque voté la motion de censure, il y en a eu, si j'ai bonne mémoire, quatre-vingt-deux qui ont été battus à l'élection suivante, quatre-vingt-deux battus sur cent neuf.

» Quel est le mécanisme de la motion de censure ? C'est le mécanisme institutionnel par lequel on rompt le pacte majoritaire, d'une part, mais par lequel, surtout, on conclut le pacte majoritaire nouveau, puisque dans la motion de censure il faut que ceux qui la votent se mettent d'accord sur un texte, et cela n'a pas été inventé par hasard mais pour les obliger à faire apparaître la majorité de remplacement.

» S'il y avait une motion de censure votée à l'heure actuelle, dans les mois ou les années à venir, cela voudrait dire que les députés élus en mars 1978, dans le pacte majoritaire auquel j'avais convié à la fois le R.P.R. et l'U.D.F., iront, par leur vote, proposer un autre pacte majoritaire, avec le parti communiste et le parti socialiste, qu'ils ont combattus en mars 1978.

» Je ne ferai pas l'injure à des députés de la majorité de croire qu'ils auront un comportement de cette nature, car l'honnêteté politique exclut le vote d'une motion de censure dans les circonstances actuelles.

Alain SCHMITT. — *Si la motion de censure, un jour, était posée et votée, est-ce qu'il y aurait dissolution ?*

— Je n'ai pas à répondre sur ce point. J'exercerai les fonctions de président de la République. Je vous rappelle que lorsque cet événement s'est produit, et il s'est produit une seule fois en dix-neuf ans, et même en vingt ans, il était accompagné de la dissolution de l'Assemblée nationale et de l'échec de ceux qui avaient voté la motion de censure.

Construction navale : repli en douceur

C'est la solution « repli en douceur » qui a été retenue par le gouvernement pour faire traverser au secteur fragile de la construction navale la crise actuelle, une crise qui affecte tous les grands pays industriels ou en voie de développement, sauf, dans une certaine mesure, l'Italie, le Danemark, le Brésil, la Pologne. M. Le Theule, ministre des transports, a annoncé récemment qu'il n'y avait pas « de plan de restructuration comportant la fermeture de tel ou tel chantier et le regroupement des autres ».

La construction navale — qui désormais emploie moins de trente mille salariés (dans six grands chantiers et une dizaine de petits) — aurait pu constituer plusieurs petites Lorraine, pour reprendre les termes employés lors de l'émission, avec des incendies sociaux et économiques à Dunkerque, à Saint-Malo, dans la Basse-Loire, dans la région provençale. D'autant que, dans beaucoup de départements, la construction des navires constitue une mono-industrie (La Seyne, La Ciotat). Heureusement, des commandes ont été prises il y a quelques semaines par les chantiers français, en dépit de la mauvaise conjoncture dans l'armement, soit pour des sociétés étrangères (paquebot grec, navires transbordeurs pour un armement suédois). Les chantiers accentuent leur diversification industrielle (usines d'ordures ménagères, éléments de centrales nucléaires, éléments de sous-marins, plates-formes offshore, escaliers mécaniques, appareils hydrauliques, réparation navale). Les effectifs devraient continuer à « fondre » progressivement pour atteindre quinze mille à vingt mille travailleurs seulement en 1983-1985, époque à laquelle la conjoncture mondiale pourrait « repartir », puisqu'il faudra bien, à un moment ou à un autre, remplacer les navires qui vieillissent ou qui ne sont plus adaptés aux trafics nouveaux.

Depuis une loi du 24 mai 1951, la construction navale française constitue un secteur dans lequel l'aide de l'Etat (subventions, garantie à l'exportation) est importante. Les autorisations de programmes votées par le Parlement ces dernières années pour les entreprises concernées sont les suivantes : 405 millions de francs en 1971, 707 en 1973, 800 en 1975, 987 en 1977, 990 en 1978. Pour 1979, le chiffre est de 1 335 millions de francs.

Les dotations budgétaires sont évidemment considérables et, d'ailleurs, de nombreux députés et sénateurs, ainsi que les syndicats, demandent que l'utilisation de ces fonds publics par des industriels privés soient contrôlés de manière plus rigoureuse qu'auparavant. Elles ne sont en tout cas pas excessives rapportées à l'ampleur et au caractère général de la crise actuelle. Trois exemples seulement : en 1978, les carnets de commandes de l'Allemagne fédérale et de la Suède ont chuté respectivement de 68 % et de 52 %, et les navires neufs sont proposés dans le monde aux armateurs à des prix de vente qui représentent la moitié du prix de revient des chantiers d'Europe occidentale. — F. GR.

Rhin-Rhône oublié

Parlant des projets européens qui peuvent mobiliser les Français, le président de la République a cité la monnaie, le programme Airbus, les satellites, l'agriculture. Pourquoi n'a-t-il pas saisi l'occasion pour faire sortir de l'ornière le projet de liaison fluviale Rhin-Rhône ? Si la Saône rejoignait le Rhin par un grand canal, Rotterdam, le premier port du monde, serait relié directement à Marseille-Fos, la deuxième plate-forme industrielle et portuaire d'Europe. Les Allemands de la République fédérale continuent activement, eux, les travaux de jonction du Main au Danube. Dans trois ou cinq ans, des bateaux fluvio-maritimes, des barges, des convois poussés pourront naviguer de Hambourg — pourquoi pas de Londres ? — à la mer Noire.

Or, c'est en France que l'Europe de l'eau est coupée. Pour s'en tenir aux seuls arguments « européens » et géopolitiques, cette situation est absurde. Certes, Rhin-Rhône coûterait cher (7 ou 8 milliards de francs d'aujourd'hui). Mais cette liaison fluviale intéresserait au premier chef les Pays-Bas, la Belgique, l'Allemagne, la France, la Suisse et pourrait rapprocher le nord de l'Italie du Danemark. Et n'est-ce pas M. Giscard d'Estaing lui-même qui, le 25 novembre 1975 à Dijon, déclarait : « Il est d'intérêt européen que cette liaison soit établie ; il est d'intérêt national qu'elle soit établie sur notre territoire. L'effort général entrepris par le pays pour les voies navigables devra, de toute manière, être significativement augmenté... Il faut faire au lieu de dire. » *Or, depuis 1975, l'effort budgétaire pour les canaux a significativement... diminué.*

Réforme des collectivités locales et réforme de l'État

Le développement des responsabilités locales n'est pas un simple exercice de technique administrative ou un sujet de dissertation pour juristes constitutionnels. Il s'agit, en effet, de la redistribution des pouvoirs et des devoirs entre l'Etat et les collectivités publiques ou autres organismes (communes, départements, régions, associations), de la décentralisation du pouvoir politique et économique, bref, d'une réforme de l'Etat et de la société.

Ce n'est pas non plus un sujet neuf, puisque depuis la troisième République on ne compte plus les commissions et les ministres qui ont présenté des projets (avortés) de réforme des collectivités locales. Le 26 novembre 1975, M. Giscard d'Estaing confiait à une commission présidée par M. Olivier Guichard le soin d'élaborer un rapport, qui fut remis au président de la République 15 septembre 1976. D'une grande qualité, ce rapport, intitulé « Vivre ensemble », *est tombé aux oubliettes, lui aussi.*

Après une longue période de préparation de l'opinion et des élus, et après avoir fait voter, non sans difficulté, des dispositions « modernisant » la fiscalité locale et les ressources des communes, le gouvernement a adopté, le 19 décembre, un projet de loi « sur le développement des responsabilités locales », *qui sera examiné, en première lecture, par le Sénat, au cours de cette session parlementaire. Il comprend cent cinquante-deux articles groupés autour de quatre grandes têtes de chapitre : la liberté, la clarté l'efficacité, la participation. Mais déjà, de très nombreux amendements ont été déposés par la commission des lois du Sénat, notamment. Ces suggestions devaient faire l'objet d'un examen, ce jeudi 19 avril, au cours d'un comité interministériel, à Matignon.*

Les principales mesures contenues dans le projet de loi du gouvernement sont les suivantes :

— Les délibérations des conseils municipaux deviendront, dans leur quasi-totalité, exécutoires immédiatement et de plein droit ;

— Une dotation globale d'équipement sera versée aux communes, qui pourront en disposer librement ; cette dotation se substituera aux subventions accordées par chaque ministère ;

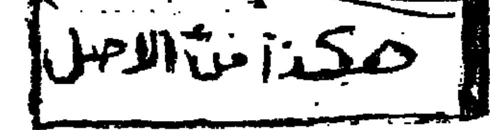
— L'aide sociale (santé scolaire, aide aux personnes âgées, protection maternelle) sera décentralisée au niveau des communes et des départements ;

— L'Etat prendra à sa charge, à partir du 1er janvier 1980, toutes les dépenses de police et de justice et les contingents de police imposés aux communes seront supprimés ;

— Le statut des élus locaux sera amélioré (les maires des villes de plus de cent mille habitants auront la faculté d'exercer leur fonction à plein temps en percevant une indemnité) ;

— Dans certains cas sera instituée une procédure de référendum communal.

F. Gr.



POLITIQUE

sur la situation et l'avenir de la France

Jean-Pierre ELKABBACH. — *Dès le 11 juin, on va entendre dire : il y a les présidentielles, on entre dans la compétition.*

— A partir du moment où je vous ai dit que l'honnêteté politique, ça compte, l'honnêteté politique exclut le vote d'une motion de censure. Il faut donc cesser d'en parler. Cela ne sert à rien d'agiter les esprits, d'entretenir la crainte. Pour ma part, j'ai le respect des parlementaires, j'ai été moi-même longtemps parlementaire. Je ne fais pas l'injure aux parlementaires de croire qu'ils vont rompre le pacte majoritaire qu'ils ont défendu avec succès il y a un an devant le corps électoral.

» D'autre part, je considère aussi que les institutions de la Ve République ne doivent pas vivre sous la menace.

» C'est contraire à l'esprit de la Ve République, que la menace, vis-à-vis des institutions, menace vis-à-vis du premier ministre, menace même vis-à-vis du président de la République. C'est contraire à la Constitution et à l'instinct des Français qui n'approuvent pas des attitudes de cette nature.

» Quelle est l'alternative à la menace ? C'est le dialogue.

» Je considère qu'il faut revenir à une situation de dialogue à l'intérieur de la majorité. Je recevrai *moi-même sur le sujet* européen, d'ici quarante-huit heures, les principaux dirigeants *de la majorité, mais je considère* que ce dialogue doit se poursuivre avec eux-mêmes sur tous *les sujets. Je les ai déjà reçus* mais je les recevrai à nouveau. Pour le problème européen, il y a un débat le 3 mai prochain à l'Assemblée nationale sur la politique étrangère. C'est l'occasion d'en parler. Il faut s'exprimer là où le débat a lieu, c'est-à-dire au sein du Parlement, où il y a tous les anciens présidents du conseil, les grands spécialistes de la politique *étrangère* de la France.

» Pour le problème de l'emploi, il faut élaborer un pacte, un programme concernant l'emploi des jeunes pour les deux années prochaines. Le ministre du travail va s'en occuper. Qui est le ministre du travail ? C'est un de ceux qui a été le plus longtemps un des ministres du gouvernement du général de Gaulle. Il est *entré au gouvernement en 1961,* si je me souviens bien, il y est resté jusqu'en 1969. C'est un des *collaborateurs les plus permanents* des gouvernements du général de Gaulle. Il y a aussi *le président de la commission des* affaires sociales, qui est un homme tout à fait compétent, et qui appartient au groupe *R.P.R.* Pourquoi ne pas parler de ces problèmes de l'emploi, ne pas apporter des solutions, ne pas les présenter, en discuter ensemble ? Quiconque voudra s'en entretenir avec le premier ministre aura toutes les occasions de le faire.

» Dernière remarque. Je souhaite que se dépersonnalise le débat politique français. Je ne suis pas, pour ma part, pour la personnalisation du pouvoir. Je ne demande à personne d'être giscardien. Tant que je suis président de la République, je demande simplement le soutien de *l'action du président de la République.*

» Je crois que le débat politique doit être dépersonnalisé. Le problème de l'emploi, ce n'est pas un problème de personnes. Le problème de l'Europe, ce n'est pas non plus un problème de personnes. Il nous survivra, je dirais pendant longtemps, ce qui fait qu'au caractère personnel des débats il faut substituer des procédures qui soient des procédures de conversation beaucoup plus étoffées. Il faut que les dirigeants des partis de la majorité se rencontrent et non pas seulement les personnalités dirigeantes dont vous parliez tout à l'heure. Il faut qu'au sein du Parlement les groupes aient l'habitude de travailler, ce qu'ils font d'ailleurs de plus en plus, ensemble.

» Pour traiter les problèmes électoraux, il y a eu quelques conflits lors des élections cantonales, de part et d'autre. Là aussi, il faudrait *une structure* majoritaire, qui existait dans le passé, de caractère paritaire et qui permette à des groupes d'hommes d'expérience et mesurés de traiter ensemble ces problèmes.

Alain DUHAMEL. — *Vous aviez parié avant les élections législatives sur l'éclatement de l'union de la gauche. Est-ce que, devant le comportement actuel de la majorité, qui n'est pas un comportement exactement solidaire, est-ce que vous croyez à une réunification de l'union de la gauche ?*

— Vous avez l'occasion d'interroger beaucoup de dirigeants de la politique française ; c'est à eux qu'il faut poser ces questions.

» J'évite de polémiquer avec l'opposition, parce que l'opposition exerce une fonction en France qui est une fonction normale, démocratique. Une démocratie sans opposition n'est plus une démocratie. Donc, non seulement je ne m'étonne pas qu'il y ait une opposition en France, mais elle fait partie de notre vie démocratique.

» J'avais en *effet* pronostiqué, et écrit d'ailleurs, que l'union de la gauche n'irait pas jusqu'aux *élections pour des raisons de fond* qui sont le désaccord de conception fondamental qui existe entre *les dirigeants* et *l'électorat* du parti socialiste et les dirigeants et une partie de l'électorat du parti *communiste. Ce désaccord,* non seulement a subsisté depuis l'année dernière, mais encore, me semble-t-il, s'est accentué en 1979.

Alain SCHMIT. — *En 1972, vous avez dit : la France doit être gouvernée au centre. Alors, dans l'échantillonnage politique, le centre, c'est où exactement ?*

— Le centre, c'est là où le gouvernement agit. Pourquoi ai-je dit que *la France doit être gouvernée* au centre ? Parce que nous vivons une période de transition *difficile. Il faut que la France* s'adapte. Nous avons parlé des problèmes de l'emploi, de l'adaptation industrielle. *Tout ceci est* difficile, à notre portée mais difficile. Il faut rassembler le plus grand nombre de compétences et de bonnes volontés possible et on les *rassemble plus facilement au* centre de gravité.

Emmanuel DE LA TAILLE. — *Les Français sont mobilisés pour une bataille économique qui est très dure et qui n'est pas une bataille pour avoir quelque chose de plus demain qu'aujourd'hui, mais pour ne pas avoir moins que ce qu'on a maintenant, et moins que ce qu'on avait hier. Est-ce que l'on peut mobiliser longtemps les Français sur l'âpreté d'une bataille économique, ou est-ce qu'il y a des projets nouveaux que vous pourriez avoir pour mobiliser leurs espoirs et pour les rassembler ?*

Emmanuel DE LA TAILLE. — *Contre 5 à 6...*

— Ce que vous dites n'est pas tout à fait exact. L'économie *française continuera à progresser,* elle progressera moins vite qu'elle n'a progressé dans le passé, mais elle progressera. Je répète un chiffre : l'économie française, en 1978, a progressé de 3,3 % en *volume...*

EMMANUEL DE LA TAILLE. — *Contre 5 à 6...*

— Elle progresse moins, mais elle progresse. Vous avez dit : le *revenu, le niveau de vie,* vont baisser. Non, ils vont continuer à progresser, mais plus lentement.

» Y a-t-il d'autres actions pour regrouper, mobiliser et associer les Français ? Oui.

» A l'heure actuelle, il y en a deux auxquelles je pense et il y en a deux autres que je ne vous dirai pas, je les réserve pour l'année 1980.

» Les *deux auxquelles je pense,* c'est d'abord le développement des responsabilités locales. Je crois que les Français veulent décider eux-mêmes de la vie de *leur commune et de leur département.* Il faut développer les responsabilités locales. Il y a un *projet qui est déposé et discuté* actuellement. Il va dans ce sens...

» Deuxième action : la poursuite *des efforts d'adaptation* des entreprises et du mode de vie à l'intérieur des entreprises. Des *textes ont été déposés,* des études ont été faites. Il faut continuer dans ce domaine à rendre le cadre de vie des entreprises mieux perçu, mieux accepté par ceux qui y travaillent en France.

» Et puis, j'ai deux autres grands sujets que je me réserve et qui pourraient peut-être alimenter et animer l'année 1980.

JEAN-PIERRE ELKABBACH. — *A ce moment-là, la majorité vous soutiendra, vous appuiera si vous avez besoin d'elle ?*

— Je vous ai dit tout à l'heure que la majorité parlementaire n'avait jamais *fait défaut* jusqu'ici et que je n'ai aucune raison de la soupçonner de ne pas vouloir soutenir ces projets.

JEAN-PIERRE ELKABBACH. — *Monsieur le président, vous parlez aux Français, vous nous parlez depuis une heure. On a le sentiment que vous cherchez à dédramatiser ou à dépassionner le débat politique alors que certains pensent et ne rêvent que de batailles et de tempêtes. Est-ce que c'est par analyse politique, est-ce que c'est par tempérament, est-ce que c'est par fonction ?*

— Non. Je vous dirai que ce n'est pas par tempérament. Vous pouvez me juger, me rencontrer, ce n'est pas mon caractère : je ne suis pas tellement un calme. C'est par un choix politique, un choix politique raisonné. Si la France avait eu un chef d'Etat agité au cours des dernières années, qu'est-ce qui *se serait passé ?*

» D'abord, à l'heure actuelle, l'opposition serait au pouvoir, parce que si la France avait eu un chef d'Etat agité, il aurait écouté les conseils qu'on lui a donnés en 1975, 1976, 1977 de dissoudre l'Assemblée nationale, ce qui eût été un geste d'agitation, et tous les historiens politiques font apparaître que, si j'avais écouté ces conseils et si j'avais dissous l'Assemblée nationale en 1976, l'opposition était sûre de gagner, car jamais vous n'auriez fait comprendre à l'opinion française qu'il fallait qu'elle réélise la même majorité. Elle en aurait élu une autre.

» Ensuite, s'il y avait eu un *chef d'Etat agité en France,* à l'heure actuelle, avec la gravité des problèmes économiques et sociaux que *nous* avions, *il n'y* aurait pas eu un Mai 68. Je vous assure qu'il a fallu beaucoup de *doigté,* beaucoup d'attention pendant cet hiver, au moment des tensions les plus extrêmes, pour éviter que la société française ne se déchire, et si elle commençait à se déchirer dans la violence, jusqu'où la violence pouvait-elle aller ?

Jean-Pierre ELKABBACH. — *Vous l'avez craint ?*

— Je ne l'ai pas craint parce que je crois qu'à tout moment on a été très conscient et, d'ailleurs, nous avons trouvé dans la société française, dans les partis politiques, parmi les syndicats, des hommes tout à fait conscients de la nécessité d'éviter de durcir l'affrontement entre les Français.

» Enfin, un chef d'Etat français agité n'aurait gagné ni l'estime ni la considération de ceux qui sont ses grands interlocuteurs dans les affaires internationales, et si la France veut être présente, comme elle l'est, au premier rang, dans les affaires internationales, il faut que celui qui la représente apparaisse comme calme, comme réfléchi et comme apportant aux relations internationales précisément un *certain sens de la mesure et de* la sérénité.

Jean-Pierre ELKABBACH. — *Ce premier rendez-vous, Monsieur le Président de la République, est terminé. Nous vous remercions. Bonsoir.* »

L'emploi ou les élections ?

(Suite de la première page)

Comme M. Giscard d'Estaing et M. Barre ne veulent plus recommencer l'opération de l'automne 1975, génératrice de déficit budgétaire et de déséquilibre extérieur, il leur reste, en l'absence d'une relance globale de l'économie, l'autre possibilité : celle d'une action spécifique sur l'embauche, en incitant les entreprises à employer davantage de jeunes, aux frais des contribuables (allégement des charges sociales et fiscales, paiement partiel des *salaires par les pouvoirs publics*).

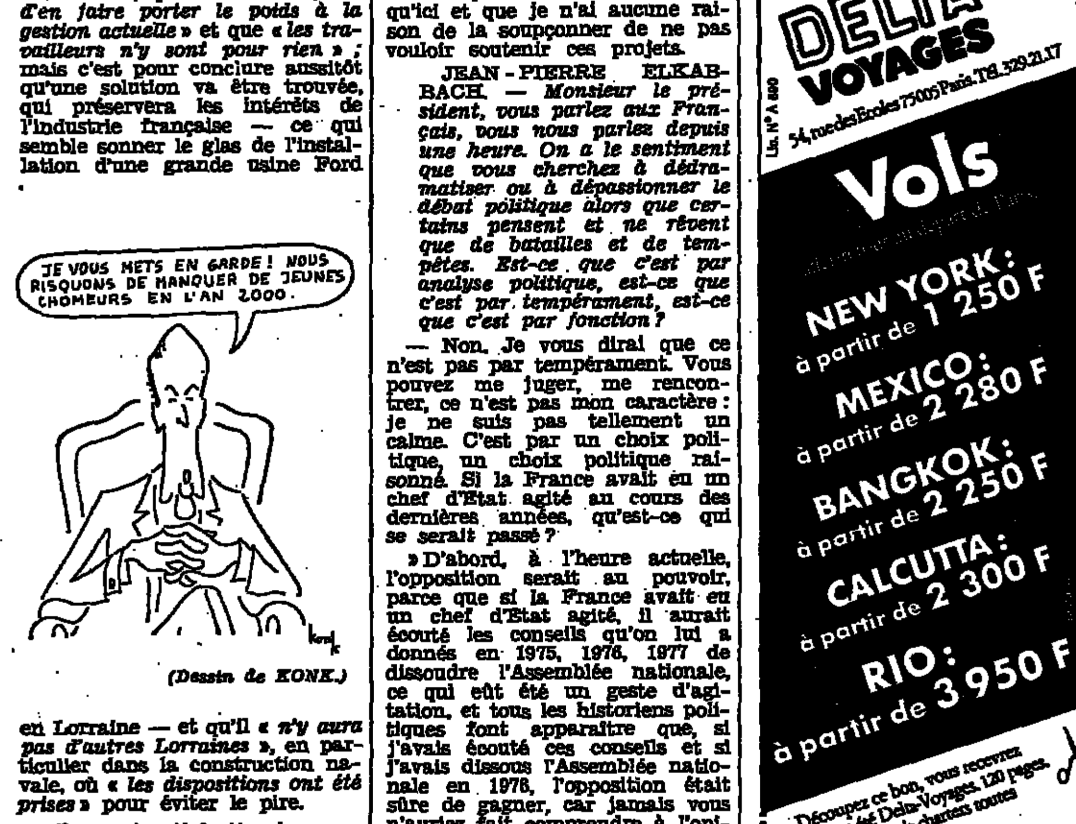
Cette méthode d'allégement temporaire du marché de l'emploi, lorsqu'elle sera de nouveau utilisée l'automne prochain, dégonflera les statistiques du chômage au début de 1980, améliorant le climat social à l'approche de la campagne électorale des présidentielles. Prorogée pendant l'année, elle permettra *d'aborder dans de meilleures* conditions la période du scrutin, puisque celui-ci interviendra au *moment où, traditionnellement,* le mouvement saisonnier diminue le nombre des demandeurs d'em*plois.* Plan gouvernemental de deux ans et cycle saisonnier se combineront ainsi pour fournir au président, redevenu candidat au *printemps 1981,* les chiffres d'emploi les moins mauvais possibles, la crise mondiale, *« qui a tout changé »*, ne permettant pas d'espérer un retour vers le plein emploi.

Mieux vaut assurément cela que rien du tout. Les jeunes qui trouveront du travail grâce au plan gouvernemental, entre l'automne 1979 et le printemps 1981, ne se plaindront pas de cette initiative, même si elle ne doit garder qu'un caractère temporaire. Il n'est pas sûr d'ailleurs que M. Barre, hostile par nature aux « bricolages » économiques, ne se fasse pas tirer l'oreille avant de donner son accord ; c'est lui qui avait voulu, on s'en souvient, que le second « pacte pour l'emploi des jeunes » fût moins favorable au patronat que le premier pour ne pas habituer les chefs d'entreprise à trop compter sur *le budget de l'Etat.*

Mais on notera qu'une fois encore, le président de la République semble mettre son espoir dans de simples inflexions de sa politique à vue sans tirer les leçons des bouleversements économiques intervenus dans le monde depuis six ans (et cela dès avant la hausse du pétrole). La relance sélective de l'économie — dans des *secteurs* créateurs d'emploi mais économes de matières premières et d'importations : le bâtiment *et* les travaux publics, par exemple — est, une fois encore, éludée, en *dépit des demandes du R.P.R.* et de la gauche. Le partage souhaitable du temps de travail, *vers lequel s'orientent* un nombre croissant de pays pour remédier au sous-emploi, est, lui aussi, ignoré, même si M. Giscard d'Estaing n'a pas cru bon, cette fois, de le brocarder comme étant le *« partage du chômage »*.

Tout se passe en fait comme si le président de la République espérait, une nouvelle fois, que l'économie française surmontera ses difficultés sans que soient nécessaires des changements substantiels autres que le rajeunissement *des structures industrielles.* La contradiction est évidente entre l'analyse présiden*tielle, fondée sur une crise* mondiale de caractère durable, voire définitif (pétrole cher, matières premières *devenant* rares, concurrence internationale accrue), et les conclusions des plus *modestes qu'en tire M. Giscard* d'Estaing. A l'évidence, les cris d'alarme lancés par nombre d'observateurs dans le monde, comme par des hommes politiques (dans l'opposition, mais parfois aussi au sein de la majorité parlementaire), n'ont pas troublé son optimisme.

Même lorsqu'il amorce un début d'autocritique — sur l'affaire lorraine, par exemple, — le président reste sûr de lui et confiant. Il admet bien, lui qui est « aux affaires » depuis si longtemps, que *« le dossier s'est accumulé »*, qu'il serait *« injuste d'en faire porter le poids à la gestion actuelle »* et que *« les travailleurs n'y sont pour rien »* ; mais c'est pour conclure aussitôt qu'une solution va être trouvée, qui préservera les intérêts de l'industrie française — ce qui semble sonner le glas de l'installation d'une grande usine Ford



(Dessin de KONK.)

en Lorraine — et qu'il *« n'y aura pas d'autres Lorraines »*, en particulier dans la construction navale, où *« les dispositions ont été prises »* pour éviter le pire.

Même autosatisfaction à propos du pétrole : le nouveau plan Carter est approuvé par le président français, qui enverra le ministre de l'industrie discuter avec son collègue américain des moyens de généraliser les économies d'énergie dans le monde. Cela suffit-il à masquer le fait que l'industrie française a, elle-même réalisé fort peu d'économies de « brut » et que les crédits français pour le développement des énergies nouvelles sont, infiniment plus faibles que ceux des pays qui consentent un réel *effort* à ce sujet, les Etats-Unis notamment ?

Troisième exemple de la même *mentalité : la démographie. Pour*quoi avoir attendu si longtemps pour découvrir la baisse de la *fécondité* (qui date d'il y a quinze ans !) et pourquoi se soucier aujourd'hui des moyens — qui ne sont pas que financiers, mais relèvent largement de l'organisation et de l'ambiance sociales — visant à faciliter la troisième naissance au foyer, alors que ce discours est tenu depuis plus de dix ans par les organisations familiales ? Le colloque scientifique annoncé disculpera sans doute la « loi Veil » des critiques injustes faites à son encontre ; il ne tiendra pas lieu de politique.

GILBERT MATHIEU.

Tohu-bohu

(Suite de la première page)

Là aussi le président a présenté une thèse inédite. Le vote de la censure par un groupe de la majorité serait contraire à l'esprit des institutions. Mais l'opposition étant par définition minoritaire, par qui un gouvernement peut-il être renversé sinon par une partie de la majorité ? Ou bien alors il faut rayer la censure de la Constitution et y supprimer ce vestige du régime parlementaire. Si un groupe de la majorité estime que le pacte majoritaire a été rompu par le gouvernement, pourquoi l'observerait-il ? C'est bien ce que les chiraquiens pensent de la politique du premier ministre et de son engagement en faveur de la liste adverse.

Le discours du président a été de bout en bout trop allusif pour informer vraiment ses auditeurs ; il est assez clair, aux yeux de la classe politique, pour n'avoir aucune chance de mettre fin au « tohu-bohu ».

J. F.

● M. GEORGES SEGUY (C.G.T.). — Pour le secrétaire général de la C.G.T., il importe de préciser qu'*« aucun des journalistes ayant accepté d'être choisi pour cette émission n'a pris contact avec la C.G.T. pour la préparer »*. *« Voilà,* ajoute-t-il, *qui altère sérieusement le caractère prétendument improvisé de la nouvelle formule des interventions télévisées du chef de l'Etat. Il aurait été incomparablement plus captivant pour les Français d'assister à une confrontation entre lui et les porte-parole qualifiés des principales victimes de la politique qu'il préside »*.

● M. MICHEL ROLANT (C.F.D.T.). — *« L'honnêteté politique et le souci de la vérité auraient dû conduire le président de la République à ne pas se livrer à une opération de propagande politique.*

» Il est contraire à la vérité de soutenir que le chômage ne va pas augmenter, que la crise se limite à des causes internationales, que l'on peut décréter un taux de croissance de la démographie, que le gouvernement va dépenser 15 milliards en 1979 pour l'indemnisation des chômeurs et que le programme nucléaire français garantit l'emploi. »

● M. ANDRE BERGERON (F.O.). — *« Le président de la République a eu raison de souligner la nécessité d'économiser l'énergie et d'en rechercher d'autres sources, mais sans doute faudra-t-il aller beaucoup plus loin et il n'est pas certain que l'opinion en acceptera facilement tous les effets. C'est pourquoi je ne pense pas qu'on puisse renoncer au nucléaire.*

» Comme le président de la République, je pense qu'il faut organiser l'Europe. Pour Force ouvrière, c'est une question de logique et de bon sens. Le renforcement de la communauté correspond aux intérêts du peuple français. »

POLITIQUE

L'ENTRETIEN TÉLÉVISÉ DU CHEF DE L'ÉTAT

Un certain sens de la sérénité

Il est dans la tradition des interventions présidentielles à la télévision ou devant *la presse* que, *si* un hommage particulier est rendu à un *membre* du gouvernement, ce soit plutôt le premier ministre qui en bénéficie. Pour M. Barre, cela avait été le cas en plusieurs occasions, notamment lors de la conférence de presse du 21 novembre 1978, au *cours de laquelle M. Giscard d'Es*taing avait estimé que le successeur de M. Chirac à l'hôtel Matignon était *« certainement l'un des meilleurs premiers ministres que la France ait eus depuis longtemps ».*

Mercredi soir, toutefois, ce n'est pas le chef du gouvernement en *exercice qui fut à l'honneur, mais le* ministre du travail et de la participation, M. Robert Boulin, que le président de la République *a présenté* comme *« un de ceux qui ont été le plus longtemps ministre du général* de Gaulle », *« entré au gouvernement en 1961 », « un des collaborateurs les plus permanents »* du fondateur de la Vᵉ République. Outre qu'il ne manquera pas de renforcer l'image qu'a parfois *M. Boulin* de possible successeur de M. Barre, cet hommage appuyé est un témoignage supplémentaire de la volonté du chef de l'Etat de se *placer, décidément, dans la filiation* et l'orthodoxie gaulliennes, de refuser lui aussi, en quelque sorte, les leçons de gaullisme.

Une volonté de décrispation

Cette revendication d'orthodoxie et de *fidélité* est une constante dans la *manière dont M.* Giscard d'Estaing construit son image et conduit son action. Les références aux institu*tions de 1958, aux objectifs visés* par Georges Pompidou et son prédécesseur en matière européenne, se multiplient depuis plusieurs mois et elles étaient particulièrement nombreuses *dans les déclarations de mercredi* soir. Au point que, la boucle étant bouclée, c'est M. Chirac que la démonstration tente de prendre au piège *:* n'est-ce pas lui (dont le nom n'a été bien sûr prononcé par personne) qui, en dernière analyse, met en danger les institutions nées de la *volonté de Charles de Gaulle, quand* il dirige ses « menaces » *« même sur le président de la République » ?*

La volonté de maintenir la fonction présidentielle hors de portée des dommages que pourraient lui causer les partis se situe aussi dans cette filiation ; de même que le souci de *repousser avec dédain toute présomption d'arrière-pensée « de carrière ultérieure »* ou de « candidature » à l'élection de 1981. Si sur ce dernier point la classe politique est *plus sceptique, tant pis, ce n'est pas à* elle que le discours s'adresse...

Autre constante, plus ancienne : *la volonté de décrispation. Souvent* dénigrée, brocardée plus souvent encore, mise à mal par les faits, elle est toujours présente. En attendant le chef de l'Etat se féliciter *du rôle de l'opposition, s'interdire* de polémiquer avec elle, prôner le dialogue comme *« alternative à la menace »*, rendre hommage — ce qui est nouveau — aux syndicalistes qui *ont refusé* de *« durcir les affrontements »*, on en viendrait presque à s'interroger sur la réalité de la *bipolarisation, pourtant si forte* en 1978, sur la rudesse de la crise sociale, sur l'existence même de dissensions au sein de la majorité, à se demander si les empoignades des élections législatives ont bien *eu lieu*, s'il y a bien des grèves, des occupations d'usines, une grave *tension sociale et une majorité* éclatée.

Tout cela existe, certes, mais n'empêche nullement le chef de l'Etat de toucher les bénéfices de la constance quand, une fois de plus, *il apparaît aux Français comme celui* qui ne s'accommode pas de ces affrontements, et qui s'emploie, imperturbablement, à améliorer la qualité de la vie politique. Qu'im*porte le résultat* — qui n'est d'ailleurs pas négligeable sur toute la ligne en ce domaine — pourvu que la *détermination soit bien perçue des* citoyens. Elle l'est, sans nul doute : l'image est bonne, il serait dommage d'abandonner un tel atout.

Constante, également, que ce pragmatisme parlementaire à travers lequel les incartades et les agressions de toutes sortes sont dépouillées de *leur facteur de risque*, puisque rien ne compte tant que, à l'Assemblée, n'est pas rompu *le* pacte *sur lequel la majorité a été élue : « L'honnêteté politique »*, exclut ce risque. Et au cas où elle ne l'exclurait pas tout à fait, *le mécanisme de la motion de censure* est là pour placer chacun devant ses responsabilités : ceux qui la voteraient s'engageraient par *la même occasion dans un début de pacte avec l'oppo*sition actuelle. Inimaginable. Compte tenu de toutes ces données : *« Il n'y a aucune raison que le pacte majoritaire puisse être remis en cause. »*

Là encore, même si l'avenir n'est pas aussi clair pour tout le monde, la démonstration est difficile à réfu*ter et le message passe.*

La décrispation, la filiation gaullienne, la référence institutionnelle, l'essentiel est déjà dit. Mais M. Giscard d'Estaing ne serait pas lui*même sans d'autres constantes.* Par exemple, bien sûr, les coquetteries quelque peu superflues : ainsi, quand il pose des questions dont il diffère les réponses au mois prochain tout en les donnant quand même ; ainsi quand il évoque quatre idées, deux qu'il développe sur-le-champ et deux *qu'il « se réserve » pour « animer* l'année 1980 ».

Il ne serait pas non plus lui-même si sous la modération, le calme, ne perçait l'acier ; s'il occultait tota*lement l'irritation, la dureté de sen*timent, que lui inspire l'ardente activité de M. Chirac. Répondre aux « menaces » par le « dialogue », oui, bien sûr ! Afficher la sérénité face aux attaques, oui encore ! Répliquer directement à l'ancien premier ministre, qui a promis la *défaite en 1981 si la politique n'est* pas infléchie : certes non ! Pour le président de la République, il n'est *« pas question de répondre »* à certaines attaques !

Mais la réponse viendra tout de même, détournée, après une question sur un tout autre sujet, en bonne place : à la fin de l'envol. Elle viendra sous la forme d'un adjectif, choisi à dessein et, cruellement, parmi ceux que l'on applique le plus souvent à M. Chirac : « agité ». *Adjectif accolé* non pas *au* nom du président du R.P.R., ce serait indigne, et l'Elysée s'employait, jeudi matin, à nier que le chef de l'Etat eût visé qui que ce soit précisément *mais accolé — suprême férocité —* au mot président. Que serait-il advenu de la France si elle avait eu un *« président agité »*... Qu'adviendrait-il d'elle si un jour elle en avait un...

A côté de cela, les autres mises en garde étaient des douceurs ; *même le rappel chiffré du « suicide électoral »* qu'avait été pour une partie de la majorité le vote, en 1962, de la seule motion de censure de l'histoire de la Vᵉ République. Un salut à bon entendeur...

Maîtrise du propos, de l'argument, du ton, clarté de l'exposé, le chef de l'Etat *connaît son métier « télévisuel »* et peu lui importe si tout le monde n'est pas dupe.

Toutefois, à l'occasion de cette émission, il a laissé paraître une nouvelle caractéristique de son atti*tude devant l'événement politique :* quelque chose comme la foi en une bonne étoile, une sorte d'assurance intime, qui n'était pas encore jamais apparue aussi nettement à la télévision, et qui se résume dans ce discours : personne, sauf moi, ne croyait à ma victoire en 1974, j'ai ga*gné. Personne, sauf moi, ne croyait en* la réussite de la majorité en 1978, elle a gagné. Un discours qui pour*rait bien s'agrémenter, in petto,* d'une autre constatation, par exemple celle-ci : en 1976, après les élections cantonales, j'ai été conduit un peu sous la pression à prendre des décisions qui ne correspondaient pas à mon « instinct » (une intervention télévisée ratée, la désigna*tion d'un coordonnateur de la* majorité qui n'a rien coordonné). On ne m'y reprendra plus. Un discours *qui pourrait bien signifier :* le vrai contact avec l'opinion est l'affaire du président. Que ceux qui s'in*quiètent déjà de sa réélection en* 1981, que ceux qui, dans la majo*rité, craignent « les 3 % » que pour*rait faire perdre la concurrence ou l'hostilité de M. Chirac, que ceux-là se rassurent. *Un* discours surtout destiné à... décrisper les giscardiens. Car, à l'audition du mot *« agité »*, et après la toute dernière phrase sur *« la nécessité d'un certain sens de la mesure et de la sérénité »*, il apparaissait évident que M. Giscard d'Estaing avait tout simplement choisi, consciemment ou non, de trouver en M. Chirac son plus efficace faire-valoir.

NOEL-JEAN BERGEROUX.

Elections européennes

LE DÉPOUILLEMENT NE COMMENCERA QU'A 22 HEURES LE DIMANCHE 10 JUIN

Le dépouillement des votes lors des élections européennes ne commencera qu'à 22 heures le dimanche 10 juin. Des tractations laborieuses ont été nécessaires entre les Neuf pour s'entendre sur cette heure tardive.

L'accord des Neuf du 20 sep*tembre 1976 organisant* le *scrutin* stipule que les élections se dérouleront *« au cours d'une même période débutant le jeudi matin et s'achevant le dimanche immédiatement suivant »*, mais que le dépouillement *ne commencera « qu'après la clôture du scrutin dans les Etats membres où les électeurs voteront les derniers ».* Cet étalement est destiné à respecter les habitudes locales. Les Britanniques, les Danois, les Irlandais et les Néerlandais voteront le jeudi 7 juin, et les urnes *resteront* scellées jusqu'au dimanche soir. Les autres voteront le dimanche, mais les Italiens ont dû *sacrifier* l'usage *de prolonger* le scrutin jusqu'au lundi matin. En revanche, ils ont tenu à ce qu'il ne *soit clos* qu'à *22 heures.* Reste à savoir si dans les pays comme la France, où l'usage est de clore le scrutin à 18 ou 20 heures, il sera prolongé ou si les opérations de dépouillement seules pourront *être retardées plusieurs* heures après la clôture.

LES TRAVAUX DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Le projet de loi sur l'affichage

LES DÉPUTÉS DÉBATTENT DE LA LIBERTÉ D'EXPRESSION

Mercredi 18 avril, l'Assemblée nationale commence l'examen des articles du projet de loi réglementant la publicité extérieure et les enseignes (« le Monde » du 18 avril).

Elle discute d'abord de plusieurs amendements visant à introduire des dispositions relatives à la *liberté d'expression. Estimant* inacceptable l'amalgame entre la publicité commerciale et l'affi*chage d'opinion, le groupe* communiste propose d'exclure ce dernier (ainsi que l'affichage an*nonçant des manifestations* culturelles, politiques et sportives) du champ d'application de la loi. *Les socialistes*, eux, souhaitent donner à l'affichage d'opinion, *« aussi polluant que l'affichage commercial »*, les garanties nécessaires, en prévoyant la *mise* en place d'un nombre de panneaux suffisants réservés à cet effet et qui, seule, autoriserait des sanctions pénales.

Pour M. FOYER (R.P.R.), rapporteur de la commission spéciale, ces solutions videraient le projet d'une bonne partie de sa substance ou feraient dépendre les sanctions du comportement du maire. De plus, la proposition socialiste lui paraît difficilement applicable. Ainsi, pour Paris, elle exigerait une surface de 25 hectares. M. Foyer se rallie toutefois à un amendement de MM. LEOTARD et CHARRETIER (U.D.F.), qui incluent dans le texte une référence explicite au principe de la liberté d'expression, amendement ainsi rédigé : *« Chacun a le droit d'exprimer et de diffuser informations et idées, quelle qu'en soit la nature, par le moyen de la publicité, d'enseignes et de préenseignes, conformément aux lois en vigueur et sous réserve des dispositions de la présente loi. »*

Favorable à cet amendement, M. D'ORNANO, ministre de l'environnement, affirme que le projet n'attente en rien à la liberté d'expression.

Après avoir repoussé les amendements de l'opposition, l'Assemblée adopte finalement l'amendement Léotard-Charretier.

Elle définit ensuite l'objet et le champ d'application de la loi ainsi que les termes de publicité, d'enseigne et de préenseigne. Est interdite toute publicité dans les lieux très précis, mais aussi, à l'initiative de M. POUJADE (R.P.R.), sur les arbres, et, à l'initiative de MM. KRIEG et WAGNER (R.P.R.) sur des immeubles présentant un caractère esthétique, historique ou pittoresque.

En dehors des agglomérations, la publicité est interdite, sauf dans les lieux dits « zones de publicité autorisée » et à l'exclusion des publicités relatives aux campagnes d'information nationales en faveur de la sécurité routière.

En ce qui concerne la publicité à l'intérieur des agglomérations, l'Assemblée pose le principe de l'interdiction dans les lieux sensibles, et précise les possibilités de lever cette interdiction, notamment lorsque la publicité est essentielle à l'animation d'un quartier. A l'initiative de la *commission*, l'Assemblée décide en revanche de supprimer, pour les zones à affichage restreint, la possibilité de soumettre la publicité à autorisation préalable.

La suite de la discussion est renvoyée à jeudi.

P. Fr.

La modification des modes d'élection de ses institutions doit conduire la Nouvelle-Calédonie à se prononcer pour ou contre l'indépendance

L'Assemblée nationale a adopté, mercredi 18 avril, en première lecture (par 278 voix contre 203), le projet de loi modifiant les modes d'élection de l'assemblée territoriale et du conseil de gouvernement de la Nouvelle-Calédonie. Ce texte prévoit l'élection de l'exécutif local au scrutin majoritaire et non plus à la représentation proportionnelle. Cette dernière règle continue de prévaloir pour la désignation de l'organe législatif, mais elle est assortie d'un correctif destiné, aux yeux du gouvernement, tout à la fois à pallier les inconvénients d'un morcellement de l'échiquier politique néo-calédonien et à faciliter l'élection d'une majorité stable. Enfin, en vertu d'un amendement proposé par M. Jacques Piot (R.P.R.), rapporteur du projet au nom de la commission des lois, il est prévu dans les soixante jours qui suivent l'entrée en vigueur de la loi un renouvellement de l'assemblée territoriale.

M. PIERRE PASQUINI (R.P.R.), qui préside la séance, ayant indiqué que le texte relatif à la Nouvelle-Calédonie est discuté après déclaration d'urgence du gouvernement, M. JACQUES PIOT *rapporte le projet* au nom de la commission des lois. Il rappelle que l'objectif poursuivi est de permettre aux deux organes élus — l'assemblée territoriale et le conseil de gouvernement — *« d'être animés par une même tendance majoritaire »*. Il propose d'écarter de l'assemblée les listes n'ayant pas obtenu 7,5 % des électeurs inscrits. Il demande également la suppression du dernier article du projet (qui dispose qu'un nouveau conseil de gouvernement sera élu au scrutin majoritaire dans les quatorze jours suivant l'entrée en vigueur du texte) et son remplacement par *un amendement qui prévoit* l'élection d'une nouvelle assemblée dans un délai de soixante jours, afin que *« la situation politique soit définitivement clarifiée ».*

M. PAUL DIJOUD : un effort de promotion

M. PAUL DIJOUD, secrétaire d'Etat aux DOM-TOM, replace ce projet dans le contexte de la politique suivie par le gouvernement à l'égard de ce territoire d'outre-mer. Celle-ci consiste, dans l'immédiat, en un soutien de l'activité économique grâce à un plan de relance financé en partie par l'Etat, à plus long terme en un ensemble de *réformes* de structures assorti d'un effort de promotion de la communauté mélanésienne. Le principe de ces *réformes* a été récemment adopté par une majorité de l'assemblée territoriale.

Il s'agit de permettre l'accession au gouvernement local de représentants de cette majorité *en lieu et place* des élus indépendantistes qui se sont abstenus lors du vote sur le *« projet de la France en Nouvelle-Calédonie »* proposé par M. Dijoud.

M. ROCH PIDJOT (non inscrit, Nouvelle-Calédonie) soulève une exception d'irrecevabilité au motif qu'il n'est pas selon lui de la compétence des députés de « sanctionner » le conseil de gouvernement. Après les interventions de M. JACQUES DOUFFIAGUES (U.D.F., Loiret), qui souligne que les modifications demandées par le gouvernement *« sont bien du domaine de la loi »* et dans le même sens de M. JEAN FOYER (R.P.R., président de la commission des lois), l'exception d'irrecevabilité est rejetée.

Au cours de la discussion générale, M. BUSTIN (P.C.) souligne *que le texte « contraint les minorités qui ne pourront plus envoyer leurs représentants à l'assemblée à sortir du jeu démocratique et à se faire entendre par d'autres moyens ».*

M. JACQUES LAFLEUR (R.P.R., Nouvelle-Calédonie) affirme que les réformes proposées sont *« réclamées par la grande majorité de la population, toutes ethnies confondues ».*

M. ALAIN VIVIEN (P.S., Seine-et-Marne) dénonce un *« coup de force »* contre des institutions *« démocratiquement élues ».*

M. PIDJOT rappelle que le parti qu'il préside, l'Union calédonienne, demande que la question de l'indépendance *« soit désormais discutée »* et affirme que la solution du problème calédonien réside dans l'élection d'un président du conseil de gouvernement (le chef de l'exécutif est actuellement le haut commissaire de la République).

Après une intervention de M. DOUFFIAGUES, la demande de renvoi en commission faite par M. Joseph Franceschi (P.S., Val-de-Marne) est repoussée par 275 voix contre 201, pour 479 votants et 476 suffrages exprimés, MM. DIJOUD, FLOSSE (R.P.R., *Polynésie) et* FOYER *étant* intervenus contre cette demande.

Au cours de la discussion par articles, les amendements de l'opposition sont repoussés notamment celui de M. Vivien prévoyant l'élection de l'assemblée territoriale au scrutin de liste ainsi que celui de M. Pidjot proposant l'élection du chef de l'exécutif local. En revanche, tous les amendements de la majorité sont acceptés. Il s'agit notamment d'un amendement de M. Foyer, qui porte de seize à dix-sept le nombre des élus de la circonscription sud (où se trouve Nouméa, la capitale) et de deux amendements de M. Piot prévoyant l'un le renouvellement de l'assemblée territoriale dans un délai de soixante jours, l'autre établissant à 7,5 % des inscrits le seuil nécessaire pour être représenté au sein de cette assemblée. Finalement le texte amendé est adopté par 278 voix pour (celles des groupes R.P.R. et U.D.F.) et 201 voix contre (celles des groupes P.S., P.C. ainsi que M. Pidjot) pour 479 suffrages exprimés et 482 votants.

JEAN-MARIE COLOMBANI.

La commission des lois propose la création de délégations parlementaires pour les Communautés européennes

La commission des lois de l'Assemblée nationale a examiné, mercredi 18 avril, sur le rapport de M. Pierre-Charles Krieg (R.P.R.), une proposition de résolution du groupe communiste et une proposition de loi de M. Jean Foyer (R.P.R.), tendant à permettre au Parlement d'exercer son contrôle *sur* les décisions prises par les représentants français dans les organes de la Communauté européenne.

M. Krieg a déclaré que, *s'il* ne pouvait que souscrire à l'intention des signataires de la proposi*tion communiste*, celle-ci *se heurtait* à des objections d'ordre constitutionnel, dans la mesure où elle aboutissait à *permettre* la mise en jeu de la responsabilité gouvernementale en dehors des procédures prévues par la Constitution. Le rapporteur a donc conclu au rejet de cette proposition, et il a *été approuvé* par la commission.

La proposition de loi de M. Foyer tend à créer des *« délégations parlementaires pour les Communautés européennes »*, afin d'assurer l'information du Parlement français quant à l'activité des Communautés. M. Krieg a rappelé les circonstances qui avaient conduit l'Assemblée nationale à adopter, le 30 novembre dernier, une *exception* d'irrecevabilité contre le projet de loi relatif à la sixième directive du Conseil des Communautés sur l'harmonisation de la T.V.A. en Europe (*le Monde* du 2 décembre). Le rapporteur a observé que la pratique actuellement suivie a pour conséquence, dans ce cas, de *« retirer au Parlement son droit essentiel de voter la loi pour le réduire au rôle de simple chambre d'enregistrement ».*

M. Krieg a souligné que, à l'exception du Luxembourg et de la France, tous les Etats membres de la C.E.E. ont institué des procédures spéciales d'information de leur Parlement sur les décisions prises au niveau européen. Les délégations proposées par M. Foyer seraient désignées l'une par l'Assemblée nationale, l'autre par le Sénat, et comprendraient chacune, au terme d'une modification du texte initial, suggéré par M. Krieg, dix-huit membres. Elles recevraient communication de tous les documents établis par les institutions communautaires, seraient informées par le gouvernement de tout projet d'acte devant être discuté par le Conseil des Communautés et seraient consultées sur certains projets d'actes communautaires.

La commission a adopté la proposition de loi, qui serait insérée dans l'ordonnance du 17 novembre 1958, relative au fonctionnement des assemblées parlementaires.

M. Bonnet dénonce « la mainmise du P.C. sur certaines municipalités »

Mercredi 18 avril, à l'Assemblée nationale, au cours de la séance consacrée aux questions au gouvernement, M. COLOMBIER (U.D.F., Seine-Maritime) a évoqué le cas du secrétaire général d'une municipalité (1) de sa circonscription qui s'est vu notifier, le 29 mars dernier, un arrêté le suspendant de ses fonctions et qui a été aussitôt invité par le maire à quitter son bureau.

Tout en reconnaissant que l'intéressé avait bénéficié de toutes les garanties prévues par la procédure et qu'il continuait à percevoir son traitement et sans remettre en cause la liberté des maires de choisir leurs collaborateurs, il a exprimé son inquiétude *« face à des mesures qui ressemblent fort à des épurations et ont pour seul but de remettre l'administration entre les mains d'une formation politique nullement représentative de l'ensemble de la population ».*

Dans sa réponse, M. Christian BONNET, ministre de l'intérieur, a notamment déclaré : *« En premier lieu, sur le plan administratif, des directives ont été données au préfet afin qu'il s'assure que l'intéressé bénéficiera de toutes les garanties statutaires. En second lieu, sur le plan politique, nous assistons, depuis les dernières municipales, à la prise en main de l'appareil administratif de certaines municipalités par des membres du parti communiste, quitte à ce qu'ils s'exposent parfois, comme à Reims, à quelques difficultés avec leurs amis du parti socialiste. En troisième lieu, sur le plan physique, je me félicite que le secrétaire général en question ait bénéficié d'un traitement privilégié si on le compare à celui qu'a subi le fils de notre ancien collègue, M. Roucaute, chassé* manu militari *de la réunion du parti communiste qui se tenait à Arcueil, et sans que le suppléant de M. Marchais ait jugé bon d'intervenir* (2). »

M. DUCOLONÉ (P.C.) : une opération anticommuniste

Dans un rappel au règlement, M. DUCOLONÉ (P.C.) devait, quelques instants plus tard, s'élever contre *« les propos anticommunistes de certains ministres »* et se demander si le ministre de l'intérieur et M. Colombier n'avaient pas, en la circonstance, monté *« une opération anticommuniste »*. Il a toutefois trouvé la *« diatribe »* de M. Bonnet rassurante dans la mesure où *« elle montrait qu'il est plus facile de pénétrer les milieux dits « autonomes » que de manipuler les communistes ». « C'est sans doute,* a-t-il estimé, *la raison de la hargne de celui qui ne devrait plus être ministre de l'intérieur. »*

(1) Il s'agit de la commune de Darnétal dont M. Jean-Claude Pezier (P.C.) est maire depuis les élections municipales de mars 1977, date à laquelle sa liste avait battu celle que conduisait le maire sortant, M. Pierre Damamme (U.D.F. - rad.), alors député. Ce dernier avait conservé son mandat de conseiller général face à M. Pezier lors du second tour des récentes élections cantonales dans le canton de Darnétal.

(2) Voir *le Monde* du 10 avril.

POLITIQUE

LE COMMUNIQUÉ OFFICIEL DU CONSEIL DES MINISTRES

Le conseil des ministres s'est réuni mercredi 18 avril 1979, au palais de l'Elysée, sous la présidence de M. Giscard d'Estaing. Au terme de ses travaux, le communiqué suivant a été publié :

● LA SITUATION DE L'EMPLOI

Le ministre du travail et de la participation a présenté une communication sur la situation et les perspectives de l'emploi. L'amélioration de l'activité économique constatée depuis quelques mois se fait peu sentir au niveau de l'emploi. Les statistiques du mois de mars 1979 font apparaître une légère *amélioration, notamment* en ce qui concerne les offres d'emplois; cependant, la diminution du nombre des demandeurs d'emplois en fin de mois s'effectue à un rythme plus lent que celui habituellement observé à cette période de l'année.

Au cours des prochains mois, les effets bénéfiques de l'assainissement de notre économie apparaîtront progressivement. Le gouvernement examinera prochainement dans quelles conditions l'accès des jeunes à un premier emploi pourra être facilité à la rentrée prochaine.

● LES ÉQUIPEMENTS SANITAIRES HOSPITALIERS

Le conseil des ministres a approuvé un projet de loi donnant au ministre *de la santé et de la famille le pouvoir* de se substituer aux conseils d'administration des hôpitaux du secteur public afin d'adopter les mesures nécessaires au remodelage éventuel des établissements, notamment par la création ou la suppression de services, de lits d'hospitalisation ou d'équipements matériels lourds. Ce pouvoir de substitution n'interviendrait que dans les cas où la demande formulée, auprès des conseils d'administration concernés, par le ministre, après avis de la commission nationale de l'équipement sanitaire, ne serait pas suivie *d'effet dans un délai de deux mois.*

Des dispositions appropriées seront applicables aux établissements privés participant au service public hospitalier.

En ce qui concerne les autres établissements privés le ministre dispose déjà en vertu de la loi du 31 décembre 1970 du pouvoir d'ajuster leur capacité aux besoins réels.

● LA FORMATION HOSPITALIÈRE DES MÉDECINS

Le conseil a approuvé un projet de loi portant *réforme des études et de la formation professionnelle* des futurs médecins. Ce texte, qui a été largement discuté avec les professions médicales, vise une meilleure formation et une meilleure répartition des généralistes et des spécialistes. La réforme du troisième cycle ne devant entrer en vigueur qu'en 1983, elle n'est pas applicable aux étudiants qui sont d'ores et déjà en *second cycle.*

Les généralistes bénéficieront d'un cycle de formation pratique dans les *services formateurs où seront créés* des emplois de résidents. Un enseignement centré sur les problèmes de médecine générale et des stages chez des praticiens permettront une meilleure insertion dans la vie professionnelle.

Tous les spécialistes devront désormais recevoir à la fois une formation de responsabilité à l'hôpital par l'internat et un enseignement théorique correspondant à l'actuel certificat d'études de spécialité.

Se fondant sur les perspectives démographiques, le texte recherche l'équilibre entre les différents types de formation et l'adaptation du nombre des étudiants en médecine en fonction des capacités de formation des centres hospitaliers et des besoins futurs de la population. (Le projet a été analysé dans *« le Monde » du 7 février.*)

● L'AMÉNAGEMENT DES IMPOTS DIRECTS LOCAUX

Le conseil des ministres a adopté un projet de loi abrogeant deux dispositions de la loi du 3 janvier 1979, relatif aux impôts directs locaux, dont *l'application aurait provoqué* d'importants transferts de charge entre contribuables locaux, comme *l'ont montré les résultats des* études de simulations entreprises sur une large échelle, à la demande de la commission spéciale de l'Assemblée nationale constituée à l'époque pour l'examen de cette loi.

L'abrogation de ces deux dispositions, qui concernent la taxe professionnelle et la taxe d'habitation, sera sans incidence sur les ressources fiscales votées par les collectivités locales ; elle n'affecte, en effet, que la répartition de la charge fiscale entre les contribuables.

● LES BAUX COMMERCIAUX HOTELIERS

Le conseil des ministres a adopté un projet de loi qui étend à tous les *locataires des immeubles utilisés* pour l'hôtellerie les dispositions en matière de baux commerciaux dont *bénéficient seulement* les hôtels classés comme hôtels de tourisme, et notamment de la faculté d'entreprendre des travaux de modernisation.

● LA PÊCHE FLUVIALE

Le conseil des ministres a adopté un projet de loi tendant à faciliter la pratique de la pêche fluviale, tout en renforçant la protection des espèces, rares ou menacées, de poissons. *Ce projet aggrave les sanctions* en matière de délit de pêche et de pollution des eaux.

● LA RÉGLEMENTATION *DES SPECTACLES*

Le conseil des ministres a adopté un projet de loi modifiant l'ordonnance du 13 octobre 1945 relative aux spectacles. Ce projet, pris dans le cadre des mesures de simplifications administratives, autorise désormais les sociétés à responsabilité limitée à exploiter une entreprise de spectacles. Il allège les formalités concernant les spectacles occasionnels et les spectacles d'essai ou de recherche.

● LES NÉGOCIATIONS COMMERCIALES MULTILATÉRALES

Le ministre du commerce extérieur a rendu compte des travaux du conseil de la Communauté des 2 et 3 avril en ce qui concerne les négociations commerciales multilatérales sur lesquelles un accord satisfaisant a pu être obtenu.

Dans le domaine tarifaire, les baisses prévues assurent un accès *nettement amélioré pour nos exportations* sur le marché américain. Par ailleurs, il sera mis fin à une exception vieille de trente ans qui permettait aux Etats-Unis de ne pas appliquer les mêmes règles en matière d'échange que les autres pays développés et d'appliquer des procédures particulières de caractère protectionniste. Enfin la Communauté européenne a fait connaître publiquement au GATT sa position, qui est de n'être engagée que pour une première étape de réduction tarifaire, le passage conditionnel à une seconde étape devant être décidé *en 1984 à l'unanimité.*

L'indépendance de la politique agricole européenne a été confirmée, ainsi que la vocation exportatrice des agricultures de la Communauté. Il importait de prendre acte dès maintenant de ces résultats positifs. La conclusion des négociations commerciales multilatérales interviendra ultérieurement lorsque les conditions de mise en vigueur de la première étape des accords par nos partenaires auront pu être vérifiées par le conseil des ministres de la Communauté.

Le gouvernement a noté avec satisfaction que la fermeté de la délégation française depuis plusieurs mois a contribué très efficacement à l'amélioration des résultats obtenus.

● VISITE DU MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES AU MAROC

Le ministre des affaires étrangères a rendu compte de la visite que, à l'invitation de M. M'Hamed Boucetta, ministre des affaires étrangères du Maroc, il a effectuée, les 12 et 13 avril 1979, à Rabat, pour présider la réunion de la commission intergouvernementale permanente franco-marocaine.

Le ministre a procédé avec Sa Majesté le roi Hassan II, qui l'a reçu en audience, ainsi qu'avec *Me Maati Bouabid, premier ministre*, et M. Boucetta, à un examen approfondi de la coopération entre les deux pays, qui se développe dans des conditions particulièrement satisfaisantes, ainsi qu'à un large tour d'horizon de la situation internationale, notamment en Afrique et au Proche-Orient.

Un mouvement préfectoral

Le conseil des ministres du 18 avril a adopté, sur proposition du ministre de l'intérieur, le mouvement préfectoral suivant :

● Région de la Martinique : M. MARCEL JULIA

M. Marcel Julia, préfet de la Mayenne, est nommé préfet de région de la Martinique.

[M. Marcel Julia est né le 29 mars 1930 à Mostaganem (Algérie). Ancien élève de l'ENA, il est nommé administrateur civil en 1958 et mis à la disposition du secrétaire général aux affaires algériennes.

Sous-préfet en 1959, il dirige le *cabinet des préfets de l'Yonne puis* de l'Isère. Auprès de ce dernier, il devient en 1962 chargé de mission pour les affaires économiques avant d'être mis, *l'année suivante, à la* disposition du préfet de la Seine, M. Haas-Picard. Il fait ensuite partie de différents cabinets ministériels : ceux de M. Nungesser (secrétaire d'Etat à l'économie et aux finances, puis à la jeunesse et aux sports) et Inchauspé (secrétaire d'Etat aux départements et territoires d'outre-mer).

En 1969, il intègre cette dernière administration en qualité de sous-directeur des affaires économiques (direction des TOM) et occupe jusqu'en 1974 différents postes d'administrateur dans des organismes d'outre-mer, dont la Société néo-calédonienne d'énergie. Il a été sous-préfet de Saint-Germain-en-Laye (Yvelines) en 1974, préfet délégué à l'organisation de la Haute-Corse en 1975, préfet de la Haute-Corse (1975-1977, et il était préfet de la Mayenne depuis avril 1977.]

● Saône-et-Loire : M. HENRI COURY

M. Henri Coury, préfet hors *cadre, est nommé préfet de* Saône-et-Loire.

[Né en 1928, M. Henry Coury, préfet de *la Haute-Savoie*, est *licencié* en philosophie, diplômé d'études supérieures d'histoire, ancien élève de l'ENA. Nommé en 1957 administrateur civil au ministère de l'intérieur, puis en février 1959 sous-préfet d'Ussel. Il a été de 1959 à 1968 chargé de mission au cabinet du général de Gaulle. Il devint ensuite préfet de la Haute-Savoie, puis en août 1972 préfet de la Charente-Maritime. Il était hors cadre depuis le 26 avril 1978.]

● Seine-Saint-Denis : M. JEAN AMET

M. Jean Amet, préfet de Saône-et-Loire, devient préfet de la Seine-Saint-Denis, poste qui était resté vacant.

[M. Jean Amet est né le 17 décembre 1928 au Puy (Haute-Loire). En 1954, il est chef de cabinet du préfet du Lot, puis du préfet du Tarn-et-Garonne, et, en 1955, du préfet de la Haute-Savoie. En 1958, il est *nommé sous-préfet de Mauriac* (Cantal), puis, en 1961, de Briançon (Hautes-Alpes), et en 1963 de Vire (Calvados). Chargé de mission auprès du préfet de la région Basse-*Normandie*, il *est, en 1969*, nommé sous-préfet de Brive (Corrèze), en mars 1974 préfet de la Savoie et en 1976 préfet de Saône-et-Loire.]

M. RAYMOND HEIM (Martinique) DEVIENT HORS CADRE

M. Raymond Heim, préfet de région de la Martinique, est *nommé préfet hors* cadre.

[Né le 15 février 1920 à Tarbes, M. Raymond Heim, ancien lieutenant des Forces françaises combattantes, ancien déporté, a commencé sa carrière dans la police et les renseignements généraux.

Promu commissaire principal, il entre, en novembre 1958, au cabinet de secrétaire d'Etat à la fonction *publique*, M. Marcellin. Sa carrière se poursuit en Algérie comme chef des renseignements généraux d'Oran (1960-1961), puis comme sous-directeur adjoint des services administratifs de la sûreté nationale. En 1962 il est chef adjoint du cabinet du directeur de la sûreté nationale. En 1964, il est nommé, au tour extérieur, administrateur civil et devient chef du cabinet du directeur de la sûreté nationale.

Sous-préfet, il continue de diriger le cabinet de M. Grimaud lorsque celui-ci devient préfet de police. En 1968, il revient comme conseiller technique au cabinet de M. Marcellin, nommé à l'intérieur. En 1970, *il est affecté à la sous-préfecture* de Bayonne, en 1973 à celle du Raincy, et le 26 avril 1978 il est nommé préfet de région de la Martinique.]

Le Monde

société

RELIGION

DANS UNE DÉCLARATION COMMUNE

Les évêques des pays du Marché commun invitent les catholiques à bâtir « une Europe plus humaine »

Les présidents des conférences épiscopales des neuf pays de la Communauté européenne viennent de rendre publique une déclaration commune à propos des élections au Parlement européen.

Rappelant la précédente prise de position sur l'unité européenne par quatorze épiscopats de toute l'Europe, Est et Ouest, en juin 1977 (« le Monde » du 30 juin 1977), les évêques du Marché commun déclarent ici qu'ils veulent « rappeler quelques exigences d'ordre spirituel et évangélique » en vue de la construction de l'Europe. En voici l'essentiel.

« Si importante qu'elle soit, la construction de l'Europe des Neuf — et peut-être bientôt des Douze — ne saurait être un but en soi. L'Europe ne saurait s'enfermer dans ses frontières. Comment pourrions-nous construire une communauté où il ferait bon vivre, en oubliant le reste de l'Europe et du monde ? Du fait de l'histoire passée — qui n'a d'ailleurs pas toujours été à notre honneur — et de la dimension planétaire actuelle des problèmes, nous estimons que les Européens ont des responsabilités à l'égard des autres parties du monde et notamment des pays du tiers-monde, qui doivent être traités comme de vrais partenaires et non en assistés, voire en exploités. Nous ne pouvons pas reculer devant les exigences de la solidarité. Quand une bonne partie de la population mondiale continue à ne pas manger à sa faim, parfois jusqu'à en mourir, n'est-il pas scandaleux que les pays industrialisés vivent dans l'opulence ? L'Europe doit être une chance de développement économique, culturel et spirituel pour tous. La parole que Jean-Paul II adressait au monde entier le 22 octobre dernier retentit à nos oreilles et nous semble s'appliquer à l'Europe elle-même : *« Ouvrez les frontières des Etats, les systèmes économiques et politiques, les immenses domaines de la culture, de la civilisation, du développement. N'ayez pas peur ! »*

» Il faut savoir quelles sont les motivations profondes de la construction de l'Europe des Neuf. S'agit-il de poursuivre l'effort de réconciliation — jamais achevé — qui a été entrepris au lendemain de la dernière guerre ? Le but est-il de favoriser un climat de paix à l'intérieur de la Communauté européenne ? S'agit-il de permettre de meilleurs échanges économiques et culturels entre nos pays ? Tous ces buts sont louables. Mais nous les croyons encore insuffisants. Ils ne peuvent nous faire oublier, en effet, que l'homme a des aspirations plus profondes et plus essentielles. Il a droit au développement de toutes ses dimensions et de toutes les valeurs fondamentales inhérentes à sa personnalité. Créé à l'image de Dieu, il porte en lui des valeurs spirituelles. Ce sont celles-ci qui ont fait notre civilisation. Sans elles, la vie en société ne peut conduire au bonheur véritable, aussi doivent-elles pouvoir s'exprimer dans l'Europe de demain. Nous ne saurions nous contenter d'une Europe basée exclusivement sur l'intérêt économique ou politique de ses membres. (...) »

« Une vie plus sobre »

Après avoir souligné la nécessité, en vue de l'union européenne, d'*« un esprit d'ouverture et de fraternité, de respect et d'accueil »* en acceptant *« des renoncements, des sacrifices, des changements de mentalité »*, tout en respectant la diversité *« sur le plan des valeurs profondément humaines, culturelles, morales, même religieuses »*, les évêques poursuivent :

« La crise économique que nous traversons, avec les conséquences qu'elle entraîne notamment sur le plan du chômage, nous impose de revoir le style de vie occidental. Beaucoup y sont, aujourd'hui, sensibles et pensent que nous sommes irrémédiablement conduits à une vie plus sobre. Les contestations mêmes qui se font jour contre la société de consommation rejoignent certaines exigences d'une vie évangélique faite de simplicité.

» On ne saurait enfin parler de l'Europe sans évoquer la question des droits de l'homme, et s'interroger sur la manière dont ils sont respectés dans nos propres pays et ce que nous faisons pour qu'ils soient vécus dans le monde entier. L'homme a des droits fondamentaux qui ont été reconnus et affirmés dans diverses instances internationales et qui viennent d'être rappelées avec force comme des droits objectifs et inaliénables par le pape Jean-Paul II dans l'encyclique « Redemptor hominis » (n° 17). Qu'il s'agisse du droit à la vie, des droits de l'enfant, avant ou après la naissance, de la femme, de la famille, des réfugiés ou des travailleurs en particulier des étrangers, de nombreux efforts sont encore à déployer pour que tout homme vive dans la dignité (...). »

Un sursaut d'espérance

Les évêques terminent en demandant aux catholiques de *« se sentir concernés, de façon responsable »*, par les prochaines élections européennes, et d'y participer *« en chrétiens, pleinement, et avec intelligence »*.

« L'Europe se construira-t-elle en tenant compte de ces valeurs fondamentales ? Nous l'espérons. La réalisation de cet espoir dépendra, dans une large mesure, des hommes et des femmes qui seront désignés pour former le Parlement européen. Il en va non seulement du bien-être de chaque personne et de chaque peuple. En un temps où tant d'esprits s'interrogent sur le sens de la vie et cherchent, comme à tâtons, une lueur d'espoir dans un monde marqué par le tragique du quotidien, nous appelons les catholiques, dans nos différentes églises locales, à un sursaut de foi et d'espérance en l'homme, sauvé par Jésus-Christ et promis à partager sa Résurrection. C'est une Europe plus humaine que nous avons à bâtir ensemble. »

[La déclaration est signée par NN. SS. Roger Etchegaray pour la France, George Patrick Dwyer pour l'Angleterre et le Pays de Galles, Léon-Joseph Suenens pour la Belgique, Hans Ludvig Martensen pour le Danemark, Gordon Gray pour l'Ecosse, Tomas O'Fiaich pour l'Irlande, Antonio Poma pour l'Italie, Jean Hengen pour le Luxembourg, Johannes Willebrands pour les Pays-Bas et Joseph Höffner pour la République fédérale allemande.]

REGARDER AU-DELA

« L'Europe c'est la foi et la foi c'est l'Europe ! » *Ce fier slogan, lancé il y a un demi-siècle par le polémiste catholique anglais Hilaire Belloc, résume bien une certaine vision ultramontaine de la chrétienté, heureusement en voie de disparition. Il n'y a plus guère que le pasteur irlandais Ian Paisley pour voir dans le traité de Rome un complot papiste machiavélique.*

La déclaration que viennent de publier les épiscopats des neuf pays du Marché commun montre le chemin parcouru. On n'y trouve même plus de références à la gloire passée du christianisme, comme ce fut le cas de la déclaration européenne d'il y a deux ans, qui citait la phrase de Paul VI : « La tradition chrétienne appartient essentiellement à l'Europe », *et rappelait que* « le christianisme est l'une des forces qui firent l'Europe, sa civilisation et sa culture ».

Au contraire, beaucoup plus sobrement, les évêques rappellent que l'histoire passée de l'Europe « n'a pas toujours été à notre honneur » *et posent brutalement la question de fond :* « Comment pourrions-nous construire une communauté où il ferait bon vivre, en oubliant le reste de l'Europe et du monde ? » *Un monde où la moitié des hommes meurent de faim.*

A un moment où le débat européen prend les allures, au moins en France, d'une querelle mesquine de clans, qui ne s'élèvent que rarement au-dessus de la politique politicienne, l'appel des évêques à porter notre regard au-delà de l'intérêt économique ou politique des Etats membres est particulièrement bien venu.

Si l'Église a un rôle à jouer dans la construction européenne, ce n'est pas en rêvant à la restauration d'une chrétienté quelconque, même sous les couleurs de la démocratie chrétienne, mais en rappelant, sans cesse, les valeurs spirituelles dont elle est dépositaire.

ALAIN WOODROW.

ÉDUCATION

Mme SAUNIER-SEITÉ PRÉSENTE AUX DÉPUTÉS LA RÉFORME DES ÉTUDES MÉDICALES

Mme Alice Saunier-Seïté, ministre des universités, a présenté à la commission des affaires culturelles, familiales et sociales de *l'Assemblée nationale*, mercredi 18 avril, le projet de loi relatif aux études médicales. Dans un texte résumant son intervention à *l'intention de la presse*, le ministre expose les grandes lignes du projet (*le Monde* du 7 février en a analysé l'ensemble).

[C'est en définitive Mme Simone Veil, ministre de la santé et de la famille, et non Mme Alice Saunier-Seïté, ministre des universités, qui défendra au Parlement le projet de réforme des études médicales, contrairement à ce qui avait été initialement prévu (« le Monde » du 7 février).

Les dispositions spécifiquement universitaires du projet (l'admissibilité au concours d'internat confiée aux U.E.R. chargées d'établir un classement à partir des notes du deuxième cycle) ont, en effet, été abandonnées. Cette procédure de contrôle continu avait suscité de nombreuses oppositions chez les étudiants, ainsi que chez certains doyens, qui ne voulaient pas d'une telle responsabilité. Pourtant cette réforme aurait permis une réelle réhabilitation des études à la faculté, délaissées actuellement par les meilleurs, qui consacrent l'essentiel de leur temps à la préparation des questions d'internat dans le cadre de conférences privées. A partir du moment où un concours est maintenu en fin de sixième année pour l'accès aux spécialités, il provoquera, quelles que soient ses modalités, un bachotage important et des modes de préparations parallèles à la faculté chez tous ceux qui s'y préparent. — N. B.]

JUSTICE

Au conseil des prud'hommes de Paris

LA DÉMISSION DE M. CLAUDE MAURIAC DU « FIGARO » ET LA CLAUSE DE CONSCIENCE

Le conseil des prud'hommes de Paris a débouté, mercredi 18 avril, M. Claude Mauriac de son action contre le quotidien *le Figaro*, auquel il demandait la reconnaissance de son droit à la clause de conscience pour son départ en 1977. Son défenseur, Mᵉ Jean-Edouard Bloch, a immédiatement annoncé son intention de faire appel à cette décision.

Le 6 juin 1977, MM. Raymond Aron et Jean d'Ormesson décident de cesser leurs fonctions de directeur politique et directeur général du *Figaro*. M. Robert Hersant vient, en effet, d'annoncer : *« Désormais j'écrirai dans* le Figaro, *quand je voudrai, ce que je voudrai, à la place que je choisirai. »* M. Mauriac, qui était resté au *Figaro* en dépit de son rachat par M. Hersant — parce que, *« en conscience*, dit-il, *MM. d'Ormesson et Aron me paraissaient être les garants de l'indépendance de la rédaction par rapport au propriétaire »*, quitte immédiatement le journal. Il demande à bénéficier de la clause de conscience telle qu'elle est définie par l'article L. 761.7. 3° du code du travail (changement notable dans le caractère ou l'orientation du journal entraînant pour le journaliste une situation de nature à porter atteinte à son honneur, à sa réputation et, d'une manière générale, à ses intérêts moraux).

M. Robert Hersant a refusé, le 17 juin 1977, d'accorder le bénéfice de la clause de conscience à M. Mauriac. Ce dernier saisit alors la Commission arbitrale des journalistes, qui se déclara incompétente le 13 mars 1978, l'affaire étant renvoyée devant les prud'hommes. *« C'est une affaire de principe, simple,* estime Mᵉ Bloch, *et si vous deviez juger qu'il n'y a pas eu de changement notable au* Figaro *à cette époque, vous supprimeriez la clause de conscience, qui est le droit pour le journaliste de dire : « Je ne peux pas écrire dans ces conditions-là. »*

Pour Mᵉ Albert Bénatar, défenseur du *Figaro*, *« le changement de l'orientation du journal doit pouvoir être perçu par le lecteur, ce qui n'a pas été le cas. Si M. Mauriac ne pouvait plus travailler avec M. Hersant après le départ de MM. Aron et d'Ormesson, c'est un problème qui lui est personnel. Il n'y a eu au* Figaro, *en juin 1977, aucun changement, ni de conception ni d'orientation. La clause de conscience n'est donc pas valable. »* Les conseillers prud'hommes ont été convaincus par ces arguments.

AUTODÉFENSE ET BEAUJOLAIS

Parce qu'il en avait assez de voir la cabane de jardin de sa résidence secondaire, dans le quartier des Belins, à Thiers (Puy-de-Dôme), régulièrement cambriolée, un coutelier de cette ville a décidé d'employer les grands moyens. Il a préparé une décoction de mort aux rats macérée dans du vin qu'il a injectée dans deux bouteilles de beaujolais et a introduit du cyanure industriel dans une autre bouteille. Il a placé ce breuvage bien en évidence, espérant ainsi que les cambrioleurs s'en empareraient et que ça leur donnerait « une bonne leçon ».

Dans la nuit du 14 au 15 avril, la cabane de jardin a effectivement été visitée pour la sixième ou septième fois. Les bouteilles ont disparu ainsi que des bidons d'huile, un ferrican d'essence et de l'outillage.

Quelques jours plus tard, le coutelier, soudain pris de remords, alerta donc la police. Entre-temps, des voleurs étaient à nouveau passés dans sa cabane. Peut-être les mêmes, qui sait, pour emmener ce qui restait ! Aucun d'entre eux ne s'est présenté pour l'instant dans un hôpital ou une clinique de la région. La police a lancé une mise en garde aux cambrioleurs pour les informer de ce qui les attend au cas où ils n'auraient pas encore consommé le « beaujolais qui tue ».

● *La directrice du quotidien « Libération »*, Mme Zina Rouabah, a été condamnée, le mercredi 18 avril, par la dix-septième chambre correctionnelle de Paris, à 1 500 F d'amende pour diffamation envers l'armée. L'article incriminé, intitulé « Armureries », avait paru le 4 août et reprenait une information publiée dans le journal d'un comité de soldats, « Une poignée de chars », selon laquelle un trafic d'armes aurait été découvert dans une caserne.

Le procès des malversations au détriment de la C.N.R.O.

L'idiolecte de M. Breuil

M. Georges Breuil, amateur du langage « hexagonal », serait-il un *illusionniste* du verbe ? Son discours ne serait-il que « celui de la sociologie en vogue qui ne fait que parer d'un aspect chaleureusement social la pure et simple recherche de profit », *comme le dit le ministère public* ? M. Breuil, enfin, a-t-il charmé de sa langue M. Yves Pergeaux, ancien directeur général des caisses de prévoyance et de retraite des ouvriers du bâtiment (*aujourd'hui décédé*), pour qu'il lui achète en un an (mars 1971-avril 1972), des « études » d'un coût de 20 millions de francs.

Mercredi 18 avril, la onzième chambre correctionnelle de Paris a examiné *toutes* ces questions. M. Breuil y a répondu comme il pouvait. A vrai dire, pour ce qui concerne ces *« contrats d'étude » mirifiques qui ne représentent* qu'une partie des malversations reprochées, tout paraît simple. En accord avec M. Yves Pergeaux, gestionnaire de fonds considérables, M. Breuil avait créé, en mars 1971, l'Institut d'ingénierie sociale, au capital modeste de *10 000 francs. Cet institut devait*, en théorie, fournir aux conseils d'administration des caisses de prévoyance et de retraite des ouvriers du bâtiment des « matériaux de réflexion » sur la politique sociale à mener en matière de formation professionnelle, de maisons de retraite, centres de handicapés, etc.

En fait, MM. Pergeaux et Breuil signèrent dès l'origine, entre eux, non pas des contrats, mais de simples lettres d'intention pour des études aux *« missions générales, vastes et imprécises »*. De manière systématique, M. Pergeaux réglait à l'institut 50 % du coût des études, parfois plus, dès la commande.

Aujourd'hui, en l'absence de documents qui pourraient légitimer de tels honoraires sur une aussi courte période, les explications de M. Breuil sont embrouillées. Lorsqu'il fait ouvrir des scellés par le tribunal pour exhiber la preuve tangible du travail de son équipe de soixante chercheurs, on n'y trouve que des ouvrages vendus en librairie, des revues de presse et quelques rapports d'organismes parapublics...

Devant ces évidences, M. Breuil se réfugie derrière les mots, *dérisoire contre-feu face à un tribunal abrupt*. Il évoque la *« dure vie de l'ouvrier du bâtiment »*, lui, inculpé accusé de *malversations à son détriment*. Il plaide *« une nouvelle resocialisation, une réinsertion sociale de ces hommes lorsqu'ils quittent le chantier »*. Tout le discours de M. Breuil est de la même eau : décalé par rapport aux faits qui lui sont reprochés ; en porte à *faux avec une défense de ses* intérêts qui serait efficace. *« Il semble, Breuil, que nous ne parlions pas le même langage »*, a *constaté à plusieurs reprises* M. Jean-Michel Guth, président du tribunal. Mais peut-on abdiquer un idiolecte ?

LAURENT GREILSAMER.

CORRESPONDANCE

La suspension de Mᵉ Gérard Zaoui

Après la publication d'articles consacrés à l'affaire qui l'a opposé à des magistrats de Nanterre (le Monde des 6 mars et 3 avril), *Mᵉ Gérard Zaoui, avocat au barreau de Paris, usant de son droit de réponse, nous a fait parvenir les précisions suivantes :*

Je tiens à dire que je n'ai *a priori* contre les magistrats en général aucune animosité particulière. Bien au contraire, j'ai pour certains d'entre eux de l'estime et un respect spontané, bien supérieur au respect minimum théorique que m'impose la loi. Devant eux, comme devant les autres, je m'efforce toujours, plus d'ailleurs par principe et dans l'intérêt du client que par crainte de la loi, d'adopter une attitude respectueuse. Mais je considère que ce respect — et beaucoup de magistrats le comprennent — n'est pas du tout incompatible avec une défense énergique du client.

En 1977, à Nanterre, j'étais chargé de défendre un client qui s'affirmait innocent, mais que tout, malheureusement, semblait désigner comme le coupable du vol avec violences qui lui était reproché, à tel point que les juges ne croyaient pas devoir se méfier *a priori* des témoins qui devaient lui être opposés. C'est à force d'insister pour qu'au contraire on s'en méfie, et que l'on prenne toutes les précautions pour les isoler et les empêcher d'orienter leur témoignage au pré de l'audience, que j'avais fini par indisposer les juges qui m'accusèrent de les avoir outragés. Pour le procès du client, la suite m'a donné raison et les juges de bonne foi, bien que le procureur ait réclamé cinq années de prison contre lui, ont fini par donner satisfaction à ma demande, et *ont décidé de le relaxer au bénéfice du doute*.

Ces trois juges de l'époque siègent maintenant dans des juridictions différentes, et ayant eu depuis, à plusieurs reprises, à plaider devant chacun d'entre eux séparément, je n'ai eu qu'à me *louer de leurs jugements toujours* très équitables. Je tenais à leur rendre cet hommage qui surprendra peut-être. Mais je tiens aussi à dire que je trouve intolérable que la liberté de parole de l'avocat comporte une limite, quelle qu'elle soit, en dehors de la limite naturelle que comporte son droit d'expression. Cette limite est évidente : dans la mesure où l'avocat n'a par définition pas intérêt à insulter les juges chargés de juger ses clients, car il risquerait en le faisant de perdre la confiance de ces derniers et serait donc à la longue fatalement éliminé faute de clientèle. Or, malheureusement, en l'état actuel des lois et des règlements, contrairement à ce que peut imaginer le public, cette immunité de parole de l'avocat — qui serait naturellement limitée de toute façon comme on vient de le voir — n'existe pas dans la mesure où d'autres limitations s'ajoutent à la première.

En effet, si l'avocat s'aventure à tenir tête aux juges, et cela peut s'avérer indispensable pour la défense, la loi et ses règles professionnelles, à mon avis critiquables sur ce point, qui l'obligent dès son entrée au barreau à respecter les tribunaux, sans que cette obligation soit davantage précisée, le mettent à la merci de la susceptibilité des juges, qui peuvent s'estimer « outragés » même lorsqu'ils ne le sont pas. En pareil cas, l'avocat se heurte à l'impossibilité de démontrer son innocence. Et c'est soit aux juges de décider s'il leur a manqué de respect, soit au conseil de l'ordre des avocats, avec tous les risques inhérents au jugement d'un avocat par ses pairs, sans compter la possibilité pour le parquet d'interjeter appel contre une décision du conseil de l'ordre qu'il estimerait trop indulgente pour l'avocat, et qui aboutirait en définitive à faire quand même juger en appel l'avocat par des magistrats. C'est bien sûr là aussi infiniment regrettable, car ces derniers peuvent avoir, ne serait-ce qu'inconsciemment, un réflexe de solidarité contre l'avocat en faveur de leurs collègues qui s'estimaient outragés. Dans un cas comme dans l'autre, comme l'obligation de respect est très vague, son interprétation peut être extensive et est par nature incontrôlable.

Il est pour le moins choquant qu'en matière de répression — alors que la règle générale est que les interdictions pouvant donner lieu à sanction à l'encontre de tout citoyen soient par avance bien précisées par une loi que nul n'est censé ignorer — il soit fait une exception à l'encontre précisément de ceux qui sont chargés de défendre la liberté du citoyen. Les dangers de cette limitation sont évidents, et il m'apparaît urgent de la faire supprimer.

Ma triste affaire de Nanterre le prouve, car mon propre procès suivait son cours, et, jugée de tribunal en cour d'appel, puis en Cassation, l'affaire s'est terminée tragiquement pour moi à la cour d'Orléans, qui m'a infligé trois mois de suspension que j'aurai peut-être à exécuter bientôt si la Cour de cassation, que j'ai à nouveau saisie, ne se prononce pas assez vite sur mon cas. Je le regrette, car si la liberté du *client doit coûter sa carrière à* l'avocat, il risque d'hésiter à défendre la première. Beaucoup de juges l'ont compris et m'ont *témoigné leur sympathie. Il faudrait* maintenant que les avocats le comprennent et le proclament en me manifestant une solidarité *officielle dont je n'ai malheureusement* pas encore eu l'écho.

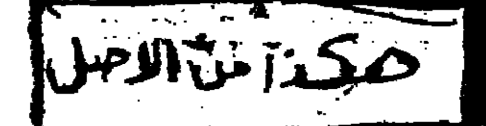
Politiques, taisez-vous

Un lecteur de La Seyne-sur-Mer nous écrit :

A propos de l'article de Philippe Boucher (*le Monde* du 13 avril) « Politiques, taisez-vous » sur l'exploitation littéraire des crimes, vous avez oublié, parmi tant d'autres certainement, un exemple célèbre que vous me permettrez de rappeler : il s'agit de *la Ballade des pendus* d'un condamné à mort, François Villon.

Et s'il faut aller jusqu'au bout de leur pensée, pourquoi ne pas citer le condamné politique par excellence, Jésus-Christ (1), sur lequel on a beaucoup écrit depuis.

(1) Petit agitateur politique d'Asie mineure sous la domination romaine.



هكذا من الاصل



Le Monde des LIVRES

André Hardellet, l'essuyeur de tempêtes

● *Aussi essentiel au paysage parisien que Prévert ou Carco.*

NOUS étions quelques-uns... cinq, six... une bande, un club... ne sais-je ? Dans les années 1965, 1966... une bande somme toute littéraire... quelque peu bistrotière, il faut bien avouer. Nous nous retrouvions le plus souvent chez mon pote Cherel, « A la Lanterne magique », autour d'une barrique d'aramon parmi les objets insolites, les débris précieux d'un monde qui n'est plus. De quoi enchanter Hardellet, notre poète maison, toujours à la poursuite du paradis perdu des amours enfantines.

Un jour, quelques années plus tard, sur une plage bretonne, on est venu m'annoncer la mort d'André Hardellet... un télégramme... et j'étais justement en train de lui écrire. *Ce n'était certainement pas par hasard.* J'ai tout de même posté ma lettre. Sa *mort n'était peut-être* qu'une farce, un tour de passe-passe.

On le réimprime à présent. On découvre ses petits chefs-d'œuvre. *On ne s'arrêtera plus, j'es*père. Le paysage poétique parisien ne peut pas plus se passer de *lui que de Prévert ou* de Carco. Nous, la bande, les soiffards de la Lanterne, on savait ça depuis belle buvette, depuis *Temporel* mis en musique par Guy Béart, depuis les phantasmes du *Seuil du jardin.*

On le chambrait, on le surnommait « Le Vecchio » avec sa moustache de Gaulois, son œil de cocker à la fois triste et malicieux. On prenait ses marottes à la rigolade... on s'efforçait... afin que la note ne soit jamais ni pleurnicheuse ni ampoulée. L'amitié fait feu de tout bois, mais *elle est parfois difficile* à manier avec nos grosses pattes de mâles. On se réfugie dans le *corps de garde par pudeur.*

Des instants saisis au vol

Après les livres de poche... voici maintenant des inédits... un recueil, *l'Essuyeur de tempêtes.* Il s'agit de contes, de courtes nouvelles, de poèmes, de lettres, retrouvés par le plus fidèle ami, André Vers, qui écrit une préface où l'amitié lui donne les ailes de la grâce.

Difficile de résumer, de cerner un livre d'André Hardellet. C'est d'abord un ton, un climat si particulier qu'il échappe à toute tentative de *digesteries.*

Traîne-lattes du pavé parisien, Hardellet cachait derrière ses apparences de contremaître ébéniste *une âme tourmentée* par la fuite du temps. Toute son œuvre est à la recherche de ces instants *saisis au vol, reproduits, recréés* pour atteindre à la perfection du piège photographique qui l'obsédait tant.

Voici quelques lavandières au lavoir qu'il rencontre, soldat perdu de la déroute de juin 1940, dans un halo de paix très ancienne. Le tramway noir de Vincennes sur une vieille carte *postale lui inspire un poème qui* nous conduit à La Nouvelle-Orléans. Le décor surréaliste du *canal Saint-Martin asséché,* avec ses lits-cages, ses appareils ménagers couverts de vase... et le voilà parti dans un *rapport* délirant où l'étrange se glisse avec humour sous l'aspect trompeur d'un catalogue de la Maison Vilmorin.

Tout fait mouche pour Hardellet... un mot, une expression, un cliché, une odeur, le bruit imperceptible du froissement d'une robe... tout est poésie. Nous, les copains, les lecteurs, il nous faut retirer nos lourds croquenots réalistes pour le suivre. A force de précision, de méticulosité, de sensibilité à fleur de plume, par petites touches, à la façon des peintres impressionnistes, il nous entraîne dans son univers... celui des choses qui sont derrière les choses. On se joue du temps, on décroche. Et c'est ce qu'il veut. On le retrouve. Il est vivant dans les siècles des siècles comme tous les vrais poètes.

L'Essuyeur de tempêtes donne un aperçu de l'univers d'André Hardellet. Il peut servir d'introduction aux non-initiés. Les autres y retrouveront un parfum, le goût des choses insolites et peut-être défendues qu'ils ont savourées dans *Lady long solo* et *Lourdes, lentes* (Pauvert).



Montage de Didier GILLET.

Salut Vecchio, tu es irremplaçable !

ALPHONSE BOUDARD.

★ L'ESSUYEUR DE TEMPETES, d'André Hardellet. Editions Plasma, 240 p., 45 F.

L'étrange biographie de Roger Laporte

● *L'écriture comme expérience d'une spiritualité.*

« UNE espèce de silence entoure votre recherche » : ce regret que Jean Ristat exprimait à Roger Laporte en 1975 *(Qui sont nos contemporains ?* Gallimard), souhaitons que ces publications, comprenant deux œuvres nouvelles (*les Carnets* et *Suite*) et la reprise d'anciens écrits *(Souvenir de Reims)* le dissipent. Les *Carnets* aident en effet le lecteur à mieux saisir le sens d'un cheminement original, dont *Suite* propose une nouvelle étape.

Après *la Veille, Une voix de fin silence, Fugue* et ce *Souvenir de Reims, Suite* confirme une volonté de modernité, et réussit, selon le souhait de Rimbaud, à « tenir le pas gagné ». Cette modernité, quelle est-elle ? Elle situe Roger Laporte dans un espace littéraire peu fréquenté, analogue à celui de Maurice Blanchot, à *l'écart de toute œuvre « figurative »* (romans à histoire et personnages), loin également du nouveau roman *ou des formalistes* modernes. Aucune histoire ici, aucune idée à transmettre *dans l'œuvre ; rien,* avant de se mettre à écrire. L'écriture pour Laporte se vit au présent, elle n'est pas transcription d'une réalité qui lui préexisterait, mais instauration de cette réalité. « *Supposons,* nous dit-il, *Stendhal découvrant pour la première fois l'expérience de l'amour, seulement en écrivant* la Chartreuse : *telle est l'expérience pure.* » C'est cela la quête « résolument moderne », saisir à vif, et faire sentir, ce qui est à l'œuvre dans cette expérience de l'écriture, cette vie « inouïe » de l'écrivain au cœur de son travail.

« Trente pages de Proust m'importent »

Empruntant à la peinture son langage, Roger Laporte veut faire une œuvre « abstraite ». Rassurons-nous : *abstraction ici n'est* pas sécheresse, mais simplement élimination de toute floriture par rapport au projet essentiel ; abstraire, c'est éliminer ces impuretés chimiques qui ne sont pas du domaine de l'œuvre : « *A quoi bon rapporter dans une œuvre ce que l'on connaît tout aussi bien sans l'œuvre.* » C'est-à-dire que toute expérience autre que celle de l'écrivain en proie à « *l'appel auquel il faut répondre* » n'intéresse pas cette œuvre. Dans Proust même, Laporte reconnaît calmement que « *tout au plus trente pages m'importent, et deux mille sept cent soixante-dix m'ennuient* » ! Ces trente pages, ce sont par exemple celles des clochers de Martinville, où tentent de coïncider le poème et l'expérience du poème ; de ce côté se situent les pages de *Souvenir de Reims.* De ce côté aussi le récit intitulé *Vert comme,* où la recherche de l'image se vit sous nos yeux, comme une douleur, une passion. Mais pour qualifier la langue d' « une telle » entreprise, *l'adjectif* abstrait ne convient pas, car le langage ici est débarrassé de tout philosophisme ; *sobre, pur, simple,* adéquat, musical.

Cette expérience de l'écriture qui délimite l'espace restreint de cette œuvre, il ne faut pas la confondre avec celle des formalistes : *pas de narcissisme* du langage ici. La langue est l'occasion de cette quête, elle n'en est pas *l'objet. L'auteur ne se sent* d'ailleurs pas maître chez lui : plutôt qu'à une architecture, il préfère, pour qualifier son œuvre, l'image du chantier naval, car « *l'auteur est davantage semblable au spectateur ignorant qu'au maître de chantier avisé* ».

Ecrire implique non la complaisance à un espace *clos,* mais une relation avec autre chose que l'écriture, qui se manifeste *à son occasion, mais dont elle* tire sa lumière. Ecrire, c'est faire l'expérience de la spiritua*lité, du sacré.* Attention : *toute* notion mystique est à exclure de ces termes. Le spirituel est ici un « *état non profane, mais autre que religieux* ». Nul Dieu à l'horizon. Mais là, écoutons Laporte parler de Mozart : « *L'andante du 15e quatuor ne prouve pas qu'il y a une réalité divine extérieure à l'homme, mais cette œuvre porte témoignage (...) que l'homme n'est pas seulement ce que l'on croit ordinairement.* » Je est un autre. C'est cette perception qui donne à l'œuvre sa lumière, c'est le reflet de cette altérité qui l'éclaire dans les meilleurs moments, comme brille le « petit pan de mur jaune » de Vermeer.

Le « stylet sismographique du cœur »

Pour rendre cette expérience, une langue non transparente — puisque ce qu'il y a à refléter n'est ni un être ni une entité, mais une approche, — seulement translucide, comme un vitrail : une *langue* allusive, *quoique* simple, métaphorique, quoique sobre.

Textes qui saisissent, qui laissent une trace, par la violence et l'originalité de l'angoisse, de la passion qu'ils nous indiquent. Au point que cette écriture, Laporte la qualifie de « *stylet sismographique du cœur* », ou biographie, graphie à vif, biographie qui est aussi une thanatographie. *Entre la vie et la mort,* l' « *oscillation immobile* » de l'écrivain qui refuse obstinément toute *fuite, tout divertissement. Le Pays, la Migration, le Partenaire,* disent, terriblement, le *risque que* prend l'écrivain au cours de son exploration : « *Sauvage est la proximité du sacré* », disait Hölderlin.

Cette œuvre de la cruauté, comme le souhaitait Artaud, « *contient pour le cœur et les sens cette morsure concrète que comporte toute sensation vraie* ».

CHANTAL LABRE.

(Lire la suite page 17.)

L'aristocrate et la prolétaire

● *Deux voix féminines.*

AUTOBIOGRAPHIE plurielle : double. Deux voix féminines expriment les deux *Je les plus éloignés* que puissent fabriquer les civilisations, les religions et les classes.

Une aristocrate prussienne ; l'une des dix enfants d'un ouvrier immigré algérien.

Le premier *Je* (les deux tiers du livre) exsude cette angoisse d'Allemagne que *révéla l'inoubliable Mourir d'absence* de Maren Sell. Avec en plus le tintamarre de bottes et de sabre d'un grand *nom* de Junkers : von Bülow. Succomber sous ce nom, souvenir d'un père sombré dans le mystère ; *n'avoir pas le sou ; offrir* un physique qui vous fait engager au ballet du « Met » à New-York ; montrer *une efficacité qui* vous décroche un poste chez un éditeur prestigieux à Paris... rien de tout ça ne rend la vie sereine à Catherine. Le cœur ouvert à nu sur les horreurs du monde, elle se sent coupable de ses ancêtres, de sa beauté, de ses capacités d'autodidacte douée. *Les hommes ? Elle les admet* à lui donner du luxe. Un jour l'un d'eux lui donnera un enfant.

Survient le « grand dérangement » de mai 1968. De jeunes intellectuels s'exaltent : en détruisant cette société ils feront advenir le scandale du bonheur pour tous.

Catherine von Bülow a peu de théories, mais un intense besoin d'être aimée. Au chaud parmi les groupes militants dont les rivalités lui échappent, la voilà projetée dans le plus exotique de ses voyages. Au métro Porte-de-la-Chapelle. *La Goutte d'Or,* vous connaissez ? Non ; elle ne l'imaginait même pas, ce quartier ; elle l'apprend. De toute *son* angoisse, de toute sa culpabilité. Pour elle, ce ne sont pas des idées et des tracts : ce sont des gens. A dix dans une pièce, comme les Ben Ali. Pour elle, agir, c'est leur faire « squatteriser » un immeuble abandonné ; résister à l'expulsion ; « agiter » le quartier... La police, les promoteurs, bref *le pouvoir,* ont le dessus. Alors... « et tout ça pour rien » ? Djilali, l'un des fils Ben Ali, sera assassiné.

Un jour, Catherine trouve dans son bureau Fazia, la sœur de Ben Ali. En fugue, en rupture de famille, de police, d'assistance sociale. Sale et couverte de boutons. Voilà donc la militante à l'épreuve du plus dur : la frontière de la vie privée est franchie : Fazia lui demande de *l'héberger quelques jours...* elle restera un an. Avec des fugues, des malentendus, le heurt de deux *vulnérabilités écorchées...* des vols, des mensonges, des silences. Et finalement la tendresse.

DOMINIQUE DESANTI.

(Lire la suite page 19.)

« LE TESTAMENT DE DIEU » de Bernard-Henri Lévy

DONC, les idéologies ont failli contre l'homme. Pour qui *ne se lave pas les mains de cet échec sanglant, il* s'agit de substituer radicalement l'Ethique au Politique. En détruisant l'Etat ? C'est la première idée qui vient, *notamment aux anciens communistes, qui n'ont pas oublié* le rêve marxiste de son dépérissement final. B.-H. Lévy souhaite au moins son recul.

Ce qu'il *craint par-dessus* tout, et *qu'on* voit réclamer étourdiment par certains esprits bien intentionnés, c'est que l'Etat ne se mêle de donner un but *à la vie, premier pas vers* l'ordre moral, et *prévenance* fasciste par excellence. La liberté et le sens sont l'affaire de chacun. Il faut le moins d'Etat possible, y compris dans les têtes... mais de l'Etat quand même, pour dire le Droit. « Libéral-libertaire », Lévy ne cède *pas* à la démagogie anarchiste, d'où sont sorties, *selon lui, les pires dictatures.*

AUTRE thèse distincte des idées reçues par sa génération et, partant, courageuse : *les* « masses » ne voient *pas plus juste ni moins barbare que les dirigeants,* leur « écoute » est un *leurre,* le contrôle autogestionnaire se révèle aussi totalitaire que le socialisme despotique dont il semble *l'antidote. C'est à l'abri du droit et à l'écart du pouvoir,* « forme subtile de l'asservissement » (Fustel de Coulanges), que le citoyen se taille des plages d'illégalisme et de douceur de vivre.

Encore faut-il préserver cette invention paradoxale et précaire qu'est la notion d'individu singulier, et savoir d'où *elle sort. Lévy détruit magistralement l'illusion courante qu'on* la devrait à l'Antiquité. Les héros grecs n'ont ni volonté ni histoire personnelles. Créon est justifié contre Antigone, *qui n'incarne pas* la *résistance, comme on l'a tant dit, mais* l'échec tragique des isolés. Une âme, quand elle n'est pas gagée par une transcendance, c'est proprement une âme de trop.

SI le vingtième siècle a battu les records de totalitarisme et d'inhumanité, ce n'est pas qu'il est devenu athée, mais qu'il est *revenu au paganisme antique. Nietzsche* et Maurras l'y ont poussé, suivis par Montherlant, qui salue la victoire de l'Allemagne « païenne » sur notre christianisme « *décadent* », *et par Drieu, qui s'avoue* « *plus près de Platon* que de saint Paul ».

Ce néo-paganisme a anéanti le « moi » décrit par Proust *comme un théâtre d'ombres sans unité, conduit la littérature* à se rejeter elle-même et érigé en idoles l'Etat, le Parti,

par Bertrand Poirot-Delpech

la Nature, la Race. Incroyablement, la quasi-totalité des écrivains ont pris leur parti de cette régression et de ses millions de victimes, dénonçant certains bourreaux et pas d'autres, au nom *du* moindre mal, d'obéissances *obscènes,* ou selon le cri de Théophile Gautier : plutôt la barbarie que l'ennui.

Et voici que resurgissent, moins de quarante ans après les charniers qu'ils ont suscités, la chasse au judéo-christianisme, l'élitisme à la romaine, la celtitude et, pas gêné, l'antisémitisme allant avec...

DEVANT *ces réveils insensés, Lévy se montre d'un* antifascisme qu'on pourrait dire de gauche. Mais sa liberté piaffante à l'égard des contingences politiques, *comme des modes intellectuelles,* le *dresse aussitôt contre* certains mythes gauchistes : nostalgie trompeuse d'un monde sans objet ni parole, obscurantisme anti-technique, exaltation *sadienne des sens. Car enfin, si le désir est roi, comment* s'opposer à ceux pour qui « c'est le pied » de bafouer les droits de l'homme ?

Pour que ce dernier cesse enfin d'être un gibier de camp, pour que triomphent son pari sur l'universel et son exigence de singularité libre, pour que les politiques s'avouent *relatives,* et que les *consciences y résistent* avec succès, Lévy ne voit décidément pas plus efficace ni « moderne » que l' « antériorité mystérieuse qui nous fait plus anciens que *notre nom* », *bref : le monothéisme. Sans ce Dieu unique* dont les totalitarismes ont en commun d'annoncer la mort, et dont la haine est à l'origine de l'antisémitisme, il n'y a plus d'âme qui tienne (Dostoïevski), *ni* d' « homme » (Berdiaev), et la servitude gagne à tout coup.

PARMI les monothéismes, sa préférence va sans hésiter *au judaïsme. Tout en saluant l'alliance de ce dernier* avec le christianisme, et en reconnaissant qu'il y a de vrais prophètes parmi les chrétiens, comme il y a des apôtres, *c'est-à-dire, selon lui, de dangereux militants, parmi* les juifs (Spinoza, Marx), il considère que le judaïsme a gardé la pureté perdue par l'Eglise temporelle.

Aucun texte ne lui paraît célébrer, mieux que la Bible, la tolérance, l'absolu des témoignages solitaires, l'universalité, le droit, la loi, l'insoumission au souverain terrestre, la résistance à l'oppression *du temps et de l'histoire.*

La conscience aiguë de ce qui dure et de ce qui passe fait *de l'homme juif,* de tout temps honni par les totalitarismes, le plus apte à cette résistance. Celui qui frappe un juif, dit Kafka, c'est l'humanité qu'il jette à terre. Israël est plus qu'une *terre :* « *une catégorie de la pensée,* une alternative métaphorique et mondiale au socialisme des âmes ».

L'AUTEUR argumente ouvertement en juif — « nous », « mon peuple », écrit-il, — mais aussi comme Albert Cohen, *en athée. Il sait* « *le ciel vide* » *et vante l'homme* hébreu de pressentir l' « étrangeté absolue, l'inexistence radicale » du « Rocher » divin où s'adosse son refus du Mal. A plus forte raison, cette foi dans le *monothéisme* doit être distinguée des retours fanatiques au « sacré » dont l'actualité donne des signes redoutables.

(Lire la suite page 19.)

la vie littéraire

Une amitié franco-mexicaine

Après un premier séjour en France (1913-1914), Alfonso Reyes (1889-1959) revint à Paris comme ministre du Mexique, de 1924 à 1927. Son pays vivait alors l'apogée d'une crise antireligieuse dont la séparation des *Eglises* et de l'Etat, nettement sensible lors du récent voyage du pape, est une manifestation durable. L'écrivain avait vécu, dans son enfance, sous *l'influence française prépondérante dans de* nombreux domaines. Vers 1910, ce « gallicisme mental » était entamé par la séduction économique des Etats-Unis et l'activité des voyageurs de commerce allemands.

Alfonso Reyes, diplomate, sera l'artisan d'une amitié franco-mexicaine rénovée, dont le voyage du président de la République *a montré* la *vigueur*. Lié au Tout-Paris artistique des « années folles », il fait connaître, chez lui, l'extraordinaire effervescence des talents qui y surgissent et, chez nous, il incite ses amis, Morand, par exemple, ou Larbaud (1), à la découverte du fascinant Mexique et de ses écrivains.

Tout cela revit, fortement, dans un ouvrage d'aspect sévère, mais dont la lecture est passionnante, bourré de détails qui dépassent, de loin, l'information strictement littéraire. Il est indispensable pour comprendre l'entre-deux-guerres, et ses fulgurantes inventions. *(Alfonso Reyes et la France*, de Paulette Patout, Ed. Klincksieck.) — G. G.-A.

(1) Voir présentée par P. Patout, la *Correspondance Valéry Larbaud-Alfonso Reyes*. Ed. Klincksieck.

Jane Bowles dans le Nouveau Commerce

Le silence a accompagné Jane Bowles depuis sa mort, en 1973. Le plus important de ses livres, *Two Serious Ladies*, avait été publié en 1941. Ecrit par Jane Bowles à l'âge de vingt-quatre ans, l'ouvrage fut salué comme un chef-d'œuvre et traduit dans toutes les langues européennes. Il parut en 1969 chez Gallimard, qui éditait également l'écrivain américain Paul Bowles, que Jane avait épousé en 1939. Sous le titre « élogieux » de *Stèle de Jane Bowles*, le Nouveau Commerce publie un petit livre qui est en même temps, par ses textes, un hommage et un portrait. Il découvre, en effet, aux lecteurs français cette écrivain-femme qui, dès qu'elle s'introduit dans l'écriture, y prend place, même si elle s'y trouve *exilée*. *Les mots s'échappent* — elle fait et défait leur assemblage dans un climat de prime abord naturel, en réalité singulier — et nous *prennent au dépourvu par une vivacité dérangeante*. Ces deux courts récits et une longue lettre de Jane Bowles à son mari (contrepoint de la lettre de l'héroïne du *Journal d'Emmy Moore)* sont accompagnés d'une présentation de Tennesse Williams, qui considérait Jane Bowles comme l'un des prosateurs les plus importants de la littérature contemporaine américaine, et suivis d'une postface de la traductrice Michèle Causse. (*Stèle de Jane Bowles*, le Nouveau Commerce, 48 p., 29 F.)

« L'Ire des vents »

Une très belle revue vient d'apparaître : *l'Ire des vents* (3, rue Clos-Suiphon, 69003 Lyon. Le numéro 45 F). *Belle par sa forme, ce qui* n'est pas rien : l'onctueux *vergé* ivoire, le Garamond très encré ; et, pour les poèmes, *quand ils l'exigent*, le « luxe » *d'une mise* en page mallarméenne. Présentation digne des textes. Au premier *sommaire*, rien de moins que Beckett, Leiris, Du Bouchet : et puis, Dante et Cavalcanti qui se répondent ; enfin, Adrian de Montluc... Car *l'Ire des vents* avoue déjà une prédilection pour des textes anciens méconnus, fussent-ils de Dante. Aussi est-ce un vers de Maurice Scève qui a soufflé à Yves Peyré le titre de sa revue. D'autres *poètes* encore (même quand ils sont en prose) : Silvia Baron Supervielle, Y. Peyré, J.-M Reynaud, Ch. Juliet, Ph. Denis. Le texte de Leiris est un fragment du livre qu'il est en train d'écrire : *le Ruban au cou d'Olympia*.

Quelques-uns des mêmes se retrouvent dans le numéro 2 ; mais d'abord, la revue y tient sa promesse de faire large place aux littératures étrangères : avec Erich Arendt « roi sans couronne du lyrisme allemand » ; et puis des *Tableaux de Brughel*, de William Carlos Williams. L'illustration apparaît donc dans ce numéro, appelée par les textes. Ou bien elle supplée le texte : *l'Enigme peinte, de Madeleine Charbonnier, autre méconnue*, Le numéro double sera consacré à Michel Leiris, autour d'inédits. — Y. F.

La vérité sort-elle de la poubelle ?

La biographie de Ray Kroc, le milliardaire du hamburger, se veut l'édifiant témoignage d'un homme qui crut au rêve américain — et le réalisa. Le créateur de *l'Empire McDonald* (Ed Stanké, trad. de l'américain par E. Barsamian, 280 p.), qui possède une chaîne de quatre mille cent soixante-dix-sept restaurants aux Etats-Unis et dans vingt et un autres pays, a ouvert son *premier établissement* à l'âge de cinquante-deux ans. Son livre, parsemé de « coquilles » et de valeur littéraire incertaine, élève une stèle à la gloire du *libéralisme impérissable. C'était bien le moins, de la part d'un ex-vendeur* de gobelets devenu riche comme Crésus en moins de vingt-cinq ans

L'ouvrage, destiné *a priori* aux professionnels, constitue aussi un document remarquable pour les ethnologues à la recherche de l'espèce fragile, rare et vivant à couvert que sont les milliardaires Aux candidats à la fortune, ce « truc » de l'heureux élu qui expose d'autre part une intéressante philosophie de la « restauration rapide » : « Vous pouvez tout apprendre des « *affaires d'un concurrent en regardant dans ses poubelles. (...) Plus d'une fois, à 2 heures du matin, j'ai fouillé dans les ordures d'un concurrent...* »

Ambitieux, retroussez vos manches ! — B. A.

vient de paraître

Romans

ANNE LOESCH : *les Couleurs d'Odessa*. — La romancière de *la Grande Fugue* et de *la Bête à chagrin* quitte les rivages méditerranéens et le drame « pied-noir » pour un autre exode : celui d'un peintre juif d'Odessa à travers les convulsions d'une époque : de Potemkine à la seconde guerre mondiale. (Calmann-Lévy, 310 p., 49 F.)

CLAUDE ROY : *la Traversée du pont des Arts*. — L'histoire d'un amour. (Gallimard, 245 p., 45 F.) L'auteur publie, en même temps, un recueil de douze chants : *Sais-tu si nous sommes encore loin de la mer ?* (Gallimard, 125 p., 32 F.)

PHILIPPE RAGUENEAU : *Un homme à vendre*. — Le monde des promoteurs immobiliers. (Albin-Michel, 311 p., 45 F.)

DIDIER MARTIN : *Bellevue*. — Etranges rencontres « dans un palace démodé ». (Gallimard, 162 p., 35 F.)

CLAUDE MAURIAC : *Le Bouddha s'est mis à trembler*. — Un roman initiatique sur notre relation avec les morts. (Grasset, 156 p., 35 F.)

Poésie

HENRI MESCHONNIC : *Légendaire chaque jour*. — Les chemins du poème : « Sur l'allée des morts cherchant nos mots », écrit Meschonnic. (Gallimard, Le Chemin, 85 p., 32 F.)

Récits

JULES ROY : *Concerto pour un chien*. — « La méditation fascinée d'un écrivain devant l'énigme quotidienne qu'est un chien ». (Grasset, 152 p., 35 F.)

Lettres étrangères

LIZANDO CHAVEZ ALFARO : *les Singes de San-Telmo*. — Né au Nicaragua en 1929, cet écrivain vit actuellement au Costa-Rica. Ce recueil de nouvelles est traduit de l'espagnol par Elisabeth Chaix. (Les Lettres nouvelles, 204 p., 49 F.)

PABLO NERUDA : *la Rose détachée et autres poèmes*. — Ces huit livres réunis ici et traduits de l'espagnol par Claude Couffon construisent l'œuvre poétique posthume du prix Nobel de littérature disparu en 1973. (Gallimard — Du Monde entier, 580 p., 65 F.)

PAUL THEROUX : *Jack Le Magnifique*. — Par l'auteur américain (né en 1941) des *Conspirateurs*. Un roman de l'exil. Traduit de l'anglais par Françoise Cartano. (Les Presses de la Renaissance, 286 p., 49 F.)

Critiques littéraires

ILSE ET PIERRE GARNIER : *Connaissez-vous l'expressionnisme allemand ?* Dans cette collection de vulgarisation, on trouve aussi *Connaissez-vous Milosz ?* et *Connaissez-vous le spatialisme?* (Ed. André Silvaire, 20, rue Domat, Paris 5e, 39 F chaque volume).

Entretiens

JEAN DANIEL : *l'Ere des ruptures*. — L'itinéraire d'un homme de gauche dans les remous de l'époque. (Grasset, 333 p., 59 F.)

MICHEL BUTOR VOYAGEUR A LA ROUE : Jean-Marie Le Sidaner interroge Butor « sur ses lectures, son écriture, sa vie ». (Ed. Encre, coll. « Brèches », 146 p., 39 F.)

ALAIN DE LATTRE : *la Doctrine de la réalité chez Proust*. — Après avoir étudié *le Réalisme selon Zola*, l'auteur entreprend la même sorte d'enquête à propos de l'œuvre proustienne. (Librairie José Corti, 220 p., 80 F.)

Essais

ROGER IKOR : *Sans haine et sans colère*. — Une réflexion sur la peine de mort. (Albin Michel, 155 p., 27 F.)

PIERRE BOUTANG : *Apocalypse du désir*. — Une métaphysique du désir, fondée sur l'espérance chrétienne. (Grasset, 425 p., 95 F.)

THEODORE QUONIAM : *Bonheur et Salut*. — La recherche d'une sagesse, dans une époque en désarroi. (Ed. José Millas-Martin, 14, rue Le Bua, Paris 20e, 38 F.)

Histoire

FRANCIS POMPONI : *Histoire de la Corse*. — L'auteur a privilégié « les questions économiques et sociales ». (Hachette, 447 p.)

HENRI NAVARRE : *le Temps des vérités*. — L'histoire militaire française, de juin 40 à Dien-Biên-Phu. (Plon, 461 p., 60 F.)

JACQUES SOLÉ : *les Mythes chrétiens, de la Renaissance aux Lumières*. — Fin de l'histoire, unité humaine, universalité de la connaissance. (Albin Michel, 297 p., 54 F.)

BENOIST-MÉCHIN : *Lawrence d'Arabie*. — Réédition d'un classique. (Librairie académique Perrin, 414 p., 60 F.)

Sciences humaines

YVES DELAHAYE : *l'Europe sous les mots*. — Sémiotique des relations communautaires. (Payot, 199 p., 55 F.)

PIERRE KAUFMANN : *l'Inconscient du politique*. — Caractérologie et idéologies. (Presses universitaires de France, 207 p., 59 F.)

Cinéma

PHILIPPE SOUPAULT : *Ecrit de cinéma 1918-1931*. — Textes réunis et présentés par Alain et Odette Virmaux. Greta Garbo, vue par Philippe Soupault... (Plon, 313 p., 58 F.)

Tourisme littéraire

GUSTAVE FLAUBERT : *Par les champs et par les grèves*. — Flaubert, à vingt-six ans, sac à l'épaule, se rendit « à la paresseuse » des châteaux de la Loire aux *remparts* de Saint-Malo. L'itinéraire a été repris aujourd'hui par Olivier Ikor. Préf. de G. Saint-Bris. (Encre, 270 p., 46 F.)

en poche

RÉALISME ET ROMANTISME

PIERRE BARBÉRIS a rassemblé ici des textes qui ont précédé son ouvrage monumental sur Balzac. Destinés à un public *étudiant, dans les années 60, ils proposaient, alors*, une lecture des auteurs « romantiques », Chateaubriand, Stendhal, Balzac, à la lumière de l'histoire sociale. Le marxisme de Barbéris ne tombe jamais dans une interprétation réductrice du *sens des grandes œuvres romanesques, mais il s'inscrit contre* la conception universaliste de la nature humaine et de la psychologie qui, très longtemps, a inspiré notre enseignement.

Pour Barbéris, les passions chez Balzac, le sublime chez Stendhal résultent des tensions ou des fractures sociales, répondent à un désarroi, à un mal du siècle qui, lui-même, est le produit de l'état des choses et des mœurs. Aristocrates et bourgeois qui hantent les œuvres de Chateaubriand, de Stendhal et de Balzac vivent des contradictions et des aventures qui reflètent les conflits que la Révolution, l'Empire, la Restauration ont provoqués dans la société française.

Réalisme et romantisme sont les deux pôles complémentaires, les deux rives entre lesquelles les écrivains de la génération de *1830 ont tenté de jeter une passerelle, parce que l'observation* concrète de la société les conduisait à chercher dans le rêve de bonheur, pour Stendhal, dans une conception prométhéenne de la volonté, chez Balzac, la possibilité d'une métamorphose. Et Chateaubriand qui les a *précédés, illustre parfaitement dans* son œuvre et sa vie, par ses origines, par sa situation de cadet désargenté d'une famille noble, isolée sur ses terres, par sa fidélité et sa désaffection à l'égard de l'Ancien Régime, les nostalgies, les tentations et les esquives aristocratiques devant le monde nouveau.

ALAIN CLERVAL.

★ **AUX SOURCES DU REALISME : ARISTOCRATES ET BOURGEOIS**, de Pierre Barbéris, « 10-18 », 20 F.

● PARMI LES RÉÉDITIONS : *Abeilles de verre*, d'Ernst Jünger (Le livre de poche) : *Wagner et notre temps*, de Thomas Mann. Avant-propos et notes de Georges Liébert (Pluriel).

en bref

● **LE PRIX DE LA FONDATION D'HAUTVILLERS** pour le dialogue des cultures, décerné à un traducteur du français, a été attribué pour l'année 1978 à Göran *Schildt, écrivain finlandais*, pour ses traductions d'André Gide et, pour l'année 1979, à Kolja Micevic, poète yougoslave, qui se consacre depuis vingt ans, à l'exclusion de toute autre activité, à la traduction de la poésie française. Il a notamment fait connaître dans son pays les troubadours, Villon, Maurice Scève, Mallarmé et Valéry. Son dernier livre, « Poésie brute », vient d'être publié à Belgrade et contient des traductions en serbo-croate de poèmes de Valéry encore inédits en France.

● **LE PRIX LOUIS-PERGAUD** 1979 a été attribué à Yves Turbergue pour son premier roman « La mort n'existe pas » (Nouvelles éditions Baudinière). Yves Turbergue, qui est âgé de trente-quatre ans, est artisan carreleur dans le Doubs.

● **LE PRIX DES ECRIVAINS COMBATTANTS** a été décerné à *Bernardin Melchior-Bonnet* pour son livre « Jérôme Bonaparte ou l'Envers de l'épopée » (Librairie académique Perrin).

● **JOURNEE D'ETUDE** sur les problèmes de l'édition, après la mesure gouvernementale libérant le prix du livre ; elle aura lieu le 24 avril, 6, rue Albert-de-Lapparent, à Paris (7e). (S'adresser 46, rue Poissonnière, Paris-2e.)

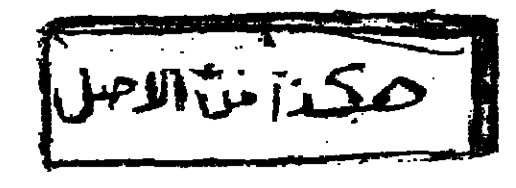
● **LA REVUE FRANÇAISE DE** *SOCIOLOGIE* consacre intégralement son dernier numéro (janvier - mars 1979), publié sous la direction de Philippe Besnard, aux « Durkheimiens ». Un précédent numéro, de 1976, avait été consacré à Durkheim. L'ensemble permet de reprendre contact avec un courant de pensée aussi fondamental qu'oublié, en France tout du moins. De nombreuses contributions américaines montrent qu'aujourd'hui, curieusement, Durkheim et ses collaborateurs sont plus connus et appréciés outre-Atlantique que dans leur *pays* d'origine (328 p., 36 F).

● **LES « CAHIERS IVAN TOURGUENIEV, PAULINE VIARDOT, MARIA MALIBRAN »** publient dans leur numéro 2 une série d'articles de Louis Viardot, des textes inédits de Tourgueniev, des correspondances, etc.

M. Alexandre Zviguilsky, directeur des « cahiers », annonce, en *outre, pour septembre 1979*, un colloque à l'UNESCO sur la peine de mort dans la pensée philosophique et littéraire, autour du récit de Tourgueniev, « L'exécution de Tropmann ».

(Rédaction des « cahiers » : 106, rue de Javel, 75015 Paris. Tél. : 577-87-12.)

● **RECTIFICATIF.** — Dans « le Monde des livres » du 13 avril 1979, Philippe Sollers a rendu compte du livre de Judith C. *Brouste*, « *le Rire fou des chimères* », publié par une nouvelle maison d'édition dont le nom exact est « Les Formes du secret », et l'adresse : 102, boulevard de La Villette, 75019 Paris.



romans

Une veillée d'armes

● *Un récit grave de Robert Escarpit.*

UNIVERSITAIRE, romancier, essayiste, Robert Escarpit est un observateur attentif de l'actualité, et les « billets » qu'il publie dans *le Monde* ont largement fait connaître son esprit incisif, son ironie un peu désabusée, et sa gaieté de pessimiste. Aussi, le récit grave et parfois lyrique d'aujourd'hui, *le Jeune Homme et la Nuit*, surprendra-t-il certains de ses lecteurs.

Dans la capitale d'une nation imaginaire, un jeune révolutionnaire est en mission ; à l'aube, il doit participer à l'attaque du « Palais ». Le tyran sera abattu. Le jeune homme a touché une vieille mitraillette, avec laquelle il doit contrôler le poste de garde. Posté dans l'ombre d'une porte cochère, il passe la nuit face à un mur, dans le silence et la concentration des veillées d'armes.

Il est jeune, très jeune : il a sommeil. Des visions lui tiennent compagnie, qui défilent sur le mur comme sur un écran, mêlant le passé, le présent, et d'innombrables futurs possibles. Il se voit mort, il se voit vieux, il se voit autre. Il voit sa statue de héros national. Il voit sa victoire et sa défaite, il sait que sur douze hommes réunis il y a toujours un Judas. Qui sera son Judas ? Les compagnons de sa lutte clandestine lui parlent comme ils ne l'ont jamais fait. L'un chante l'action, l'autre l'exhorte à la réflexion, qui seule fera de lui un homme libre.

Le garçon se répète son rôle. Saura-t-il gouverner ses nerfs ? Saura-t-il ne pas tirer à tort et à travers ? Nul ne se connaît avant d'avoir agi. Il se reproche une certaine nonchalance à l'égard de l'idéologie : il n'est pas allé bien loin dans l'analyse de ses propres motivations. Il est peut-être là par romantisme adolescent, peut-être pour rejoindre seulement la camaraderie, l'exaltation du grand jeu, et l'amour d'Eva, la belle militante, plus mûre que lui.

Il croit lire une inscription sur le mur : « *Mort pour rien* ». Mais c'est toujours pour rien qu'on meurt. Mieux vaut encore mourir, peut-être, qu'assister aux lendemains amers d'une victoire dont des usurpateurs frustrent les combattants victorieux. Il voit de futures cérémonies officielles : son chef n'y est pas, celui qu'on appelle « le grand », et qui a su rassembler les courages, dévoué à la cause avant même d'avoir un seul compagnon. Qu'a-t-on fait de lui ? Une autre vision le fait apparaître, vieux, l'air endormi, en uniforme chamarré, les cheveux teints. Rien n'est impossible.

La nuit n'en finit pas. Les heures sonnent au clocher de la ville inconnue. Le garçon ne sait pas s'il dort, s'il rêve qu'Eva lui apporte du café. Mais il sait que cette nuit est la dernière pour lui : même s'il survit à l'attaque, c'est un autre qui sera lui demain. Il n'a jamais tué. Il caresse rêveusement sa mitraillette, dont le pouvoir est un mystère. Il rêve à la vie tranquille qu'il ne connaîtra peut-être pas : son beau métier d'ébéniste, de futures promenades dominicales, sa femme à son bras, leur enfant trottant devant eux. La paix.

Le jour venu, il n'est plus temps de rêver. Le mur au soleil n'est qu'un mur, porteur de lézardes et de moisissures, sans trace des fantasmagories de la nuit. Le signal est donné. Le combattant s'élance. On ne saura rien de la suite.

Méditation sur les jeux de la jeunesse et de l'histoire, ce beau récit évoque toutes les révolutions à la *fois*, passées, présentes et futures, avec leurs espoirs et leurs doutes. Plus de doutes que d'espoirs, à vrai dire.

JOSANE DURANTEAU.

★ LE JEUNE HOMME ET LA NUIT, de Robert Escarpit, Flammarion, 28 F.

Le « J'accuse » d'une enfant mal-aimée

« *POURQUOI maman ne m'aime pas ?* » Toute l'angoisse du monde tient dans cette question que pose une petite fille. Rien — ni le temps, le bonheur, le succès — n'effacera jamais cette première blessure. Au contraire, il semble que les souvenirs s'enveniment à la longue, qu'ils crient vengeance et contraignent l'adulte à rendre coup pour coup. — « *En garde, ma mère ! C'est sanglante, broyée, déchiquetée, que je voudrais te voir !* », lance l'ancienne mal-aimée à celle dont lui vient tout le mal. Et les griefs jaillissent de la mémoire, crachant le feu, écrasant l'accusée sous un réquisitoire implacable. Un roman ? Plût au ciel que ce livre en fût un ! Mais en dépit de ses outrances et parfois de ses maladresses, il éclate de vérité.

La parole est à la victime, c'est bien son tour. Elle se prénomme Viviane en l'honneur de Viviane Romance, mais on l'a surnommée « le Guêpiot », pour lui rappeler qu'elle est née de « la Guêpe ». Celle-ci, peintre raté, rendue féroce par les déceptions, abandonne mari et bébé pour courir tenter sa chance à Paris. Sans son père, Viviane aurait-elle survécu ? C'est peu de dire qu'il accepte son rôle, il entre en paternité comme d'autres en religion.

De l'usine où il est veilleur de nuit, au café où il noye ses chagrins dans le gros rouge, partout il emmène sa fille, ficelée sur le porte-bagages de sa bicyclette. Il lui apprend à chanter *les Blés d'or*, à danser au bal du village, à déchiffrer les titres de *l'Huma*. Cet apprentissage se déroulerait dans la félicité si, de loin en loin mais avec quel fracas ! la Guêpe ne revenait à l'attaque. Et les insultes volent : « *Salope, morue, impuissant, raté* », les parents s'empoignent, sous les yeux horrifiés de l'enfant.

Mais il y a pire, il y a le désespoir absolu, la privation du père. Kidnappée par sa mère, Viviane se retrouve à six ans dans une institution religieuse où elle restera quatre années, jusqu'à ce que le divorce soit enfin prononcé. Fouettée, humiliée, mortifiée, elle ne vit que dans l'attente du Papa libérateur. Mécréante comme lui, elle sème le scandale et rue dans les pieux brancards où on prétend l'atteler. A l'heure des cantiques, elle chante *la Vie en rose* ; au confessionnal, elle s'accuse d'avoir mal aux pieds, un point c'est tout ; au catéchisme, elle pose des questions gênantes sur la Vierge Marie. Elle fugue. On la reprend. Les sévices redoublent. Elle étouffe de rage impuissante.

Aujourd'hui son premier livre lui permet de régler ses comptes au « saint bagne » et de clouer « la Guêpe » au pilori. Pas de quartier ni de pitié pour ses tortionnaires d'autrefois, mais une immense gratitude pour celui dont l'amour la sauva de l'enfer.

GABRIELLE ROLIN.

★ LE GUEPIOT, de Viviane Villamont, Belfond, 316 p., 43 F.

Un Français en Roumanie

● *Une peinture de l'amitié et de l'amour, par Michel Dard.*

ON peut lire le dernier roman de Michel Dard sous plusieurs éclairages : c'est là ce qui lui donne son opulence et l'espèce de mélancolie grave dont le lecteur reste imprégné.

Roman de l'amitié entre Vivien Tanguy, jeune Français germaniste, surpris, à Cracovie, par l'invasion allemande, et Milorad Bor, son antithèse, une espèce de géant à l'allure de catcheur, de nationalité incertaine, en cavale, c'est sûr (mais après quel trafic, quelle aventure d'espionnage ?), « le Macédonien » pour tous les prisonniers du camp où les deux hommes échouent.

Roman d'un peuple, celui de Roumanie, coincé, une fois de plus dans son histoire, entre les deux leviers d'une terrible pince : d'un côté l'U.R.S.S., qui vient de l'amputer sans coup férir, à la suite du pacte germano-russe, de la Bessarabie et de la Bucovine du Nord ; de l'autre un Reich dont on peut penser qu'il n'acceptera pas longtemps de voir la puissance russe installée dans les bouches du Danube.

Roman de l'action : en dépit de sa jeunesse, Tanguy, évadé et parvenu à Bucarest, où il croit rejoindre le poste prévu, pour lui, à l'université, se trouve propulsé à la direction de la propagande française. Dans ce cœur d'une Europe à la veille de transformations radicales qu'il pressent, sans déceler d'où le coup mortel viendra, la tâche est délicate. Les espions pullulent, l'argent manque, les Français en poste ne comprennent rien à la situation que les Roumains eux-mêmes simplifient, par sourde angoisse, plus angoissés encore quand ils apprennent la débâcle d'un peuple allié, leur plus que frère depuis tant d'événements et tant d'années.

Le charnel et le spirituel

Roman d'amour : la passion de Vivien Tanguy pour Malva, chanteuse populaire, pulpeuse et tendre, introduit le jeune homme dans un univers où la sensibilité et l'instinct se confondent avec une foi qui est, d'abord, la foi en la vie. Mais, en contrepoint, on entend l'écho d'un autre amour, celui d'hier pour Aude, « pasionaria », généreuse de son corps qui est sortie de la guerre d'Espagne pour entrer au Carmel. Ainsi oscille Tanguy entre deux pôles, le charnel et le spirituel.

Le mysticisme latent de Vivien se traduit par un rêve, qui donne son titre à cette œuvre riche d'arrière-fonds esquissés : le rayon vert, dont la lumière tout intérieure lui procure, une nuit, l'ineffable sentiment d'atteindre à la joie parfaite, Vivien l'apercevra de nouveau, à l'heure de mourir en mission aérienne sur la France, venant d'Angleterre où, toutes amarres rompues, il a abouti pour, encore, servir.

« *Le désespoir compose, avec l'avidité un assez beau lyrisme.* » Vivien Tanguy, à sa manière, dans les lieux où le destin l'a placé, illustre ce bel aphorisme qu'on pourrait appliquer à des générations de « générations perdues », dont la race, c'est à craindre, ne s'éteindra qu'avec la fin des hommes.

GINETTE GUITARD-AUVISTE.

★ LE RAYON VERT, de Michel Dard, Le Seuil, 278 p., 48 F.

Des originaux sans pareils

● *Jacques Rouré et la saga des Di Scotto.*

CHAQUE ligne de ce savoureux roman se déguste comme un fruit. Chaque épisode se vit comme une aventure. Chaque péripétie se reçoit comme un dépaysement.

Jacques Rouré, dont on avait pu lire auparavant : *Trutti frutti* et *la Paix des cancres*, occupe désormais une place bien à lui dans la littérature romanesque contemporaine. C'est celle d'un quotidien insolite, à goût de rétro et de souvenirs comme d'un magasin pittoresque où l'auteur aurait rassemblé ce qui l'a séduit, ce qui l'a étonné et ce qu'il aime.

Il y faut de la « vista », ce coup d'œil du connaisseur, de la fantaisie, de la tendresse, de l'humour et ce rien de férocité qui fait passer de l'attendrissement au sourire et au rire. Et aussi de l'art, bien entendu. Et aussi de la joie d'écrire qui se répercute en joie de lire.

Soyez heureux avec Jacques Rouré et sa tribu des Di Scotto, fabricants de raviolis installés en Camargue, l'épouse Pompon, ancienne miss Casino, qui poursuit le mythe des flamants roses, son mari Casimir, qui vit une double vie à Marseille et se nourrit donc doublement, leur fille Estelle, suffragette en mal de garde-chasse, comme lady Chatterley, et leur fils Vincent, qui trompe sa femme, Carmen, avec une Argentine bottée comme une amazone. Tata la Riche, veuve d'un pharmacien qui a inventé un suppositoire géant contre les moustiques, transporte avec elle, dans une valise, un faux marbre du Chili. Et la grosse Anna, la cuisinière, n'a que des déboires avec la corporation des douaniers.

Secouez tout cela. Et vous avez le plus allègre, le plus pétillant cocktail d'aventures à la frontière du burlesque et du rêve, la vie vue dans le reflet d'une glace à peine déformante comme on en rencontre dans les fêtes foraines, une sarabande de gestes, de situations et de réflexions menée à la cadence tressautante et cahotante d'une calèche sur des chemins d'eau et de soleil.

On appelle ça : des originaux. Pourquoi ? Parce qu'ils n'ont pas leurs pareils.

PAUL MORELLE.

★ DES FLAMANTS ROSES, de Jacques Rouré, La Table Ronde, 180 p., 40 F.

L'étrange biographie de Roger Laporte

(Suite de la page 15.)

Dure expérience de l'altérité, de la désapprobation : c'est qu'à écrire dans le même espace, à s'imposer ce piétinement obstiné dans ses propres traces, l'écrivain se découvre « différent » de lui-même : *les Carnets* mettent à jour cette expérience bouleversant du « comment ai-je je pu écrire cela », eux qui reviennent et s'interrogent sur l'œuvre fait tout autant que sur celle qui s'élabore. Expérience qui est celle d'un véritable exil, d'un « déportement ».

Autre chose apparaît enfin dans cette publication simultanée des *Carnets* et d'une œuvre : tous deux constituent l'œuvre, il n'y a pas d'un côté réflexion théorique, de l'autre réalisation, mais, dans les deux, expérience d'écrivain, même douleur, même épreuve, même passion. Ils appartiennent à une même entreprise qui s'efforce d'épuiser l'expérience de l'écriture, dans ses réalisations comme dans ses intervalles. L'art ne les compterait pas au nombre de ses œuvres : mais l'art, Laporte s'en moque ; ils sont dans un autre espace, celui de l'œuvre, dont ils unifient l'apparente dispersion. Est-il utile de préciser que, bien sûr, ils sont dépouillés de tout élément évoquant la vie privée de l'auteur : « La biographie d'un artiste est sa biographie d'artiste ».

Avec son aspect déroutant, cette biographie sans anecdotes, ces carnets sans confidences, ces œuvres sans éléments figuratifs, quelle aventure de chair et de sang constitue cette œuvre qui se joue entre Eros et Thanatos !

CHANTAL LABRE.

★ Roger Laporte, Hachette : « CARNETS », 327 p., 69 F ; « SUITE », 96 p., 39 F ; « SOUVENIRS DE REIMS » et autres récits, 116 p., 42 F.

poésie

Les aveux de Yannis Ritsos

QU'ARRIVE-T-IL à un poète lorsqu'il s'interroge sur son rôle même, et sur ce mot tombé en désuétude : *message ?* Eh, bien ! il rue, il s'insurge, il clame sa vérité d'« *homme quelconque* ». *C'est* ce que fait, dans l'intérieur de ce vaste et essentiel poème : *le Chef-d'œuvre sans queue ni tête*, remarquablement traduit *par* Dominique Grandmont, Yannis Ritsos, qui est l'un des deux ou trois poètes essentiels de notre temps.

Ce volume est une clé, parce qu'il est un aveu : l'aveu d'un engagement :

« j'ai vieilli d'une jeunesse sans fin qui n'arrive pas à vieillir
chaque jour il y a davantage de femmes qui m'aiment avec leurs yeux bleus très agrandis au crayon noir
et des garçons aux cheveux longs et aux mâchoires toutes crissantes
je ne sais pas comment faire entrer cela dans mes veines et dans les mots. »

Et c'est un engagement double : dans l'exercice de la parole, et dans la participation aux choses et évènements du monde. Or, Yannis Ritsos est un homme qui a payé de son quotidien et de son droit aux mots ce droit essentiel qui est celui de parler. Depuis lors, et malgré les séjours qu'il fit dans les trois bagnes de Grèce, qui sont trois îles : *Yaros, Léros et Makronissos*, — notre poète a engrangé, fût-ce en heurtant ses « camarades », une moisson de paroles :

« avec un souci fraternel les camarades me faisaient part de leur inquiétude
de ce que mes poèmes récents laissaient voir çà et là des tendances métaphysiques
et moi je répondais avec des poèmes encore plus métaphysiques et d'un réalisme encore plus fouillé... »

Soudainement, cet engrangement des paroles, favorable non pas à prédire l'avenir, mais à le *dire*, le moissonneur lui-même le met en cause. L'admirable fidélité, qui fut infidèle de bout en bout (parce que créatrice d'un *autre* sens), la voici mise en question, et à la question : lorsque Yannis Ritsos écrit que son poème, celui-ci, pouvait être, aurait pu être *« deux fois plus long ou n'avoir pas été écrit du tout »*, *ce qu'il met en cause*, c'est la totalité de son ouvrage, cette œuvre gigantesque qui part de Monemvassia, cette Malvoisie des origines, jusqu'à la rencontre de l'identité grecque et à l'acquiescement aux thèses du parti communiste. Ou bien la parole existe, *ou bien l'homme* est rayé. Nul. Et c'est à cela que répond Yannis Ritsos.

Il répond au monde d'une façon exemplaire. D'abord, et essen*tiellement*, il *nous dit le monde* grec, cet enracinement qui est le sien, et les rues, et les places et *les coutumes, et le clou* rouillé, et la chaise de paille, puis l'horizon s'évase, s'agrandit, l'épopée se crée, prend forme : Aragon (le dédicataire du texte), Pablo Neruda, *Pound, Varnalis*, Sikélianos, d'autres, sont convoqués. Un homme parle. Il parle de sa vie. Il se veut « quelconque », anonyme, mais son nom marche *devant lui*, et les *querelles politiques* qui sont de notre âge surgissent et sont prises en charge :

« Alors bonjour à vous bonjour compagnon du monde et de la légende... »

Ce qu'il y a, ce qui demeure, c'est l'épopée. Ce qui parle dans le poème, c'est le poème *lui-même. Ce* chef-d'œuvre n'a peut-être ni une tête d'un côté, ni une queue de l'autre, mais il fait constat, admirablement, de ce qui nous est advenu dans notre siècle.

HUBERT JUIN.

★ LE CHEF - D'ŒUVRE SANS QUEUE NI TETE, de Yannis Ritsos, *traduit du grec par* Dominique Grandmont, Gallimard, 77 p., 29 F.

La rage lyrique de Nabile Farès

● ***Quand le désert reverdit.***

LES déserts meurent avec leurs peuples et leurs sables. Assassinés par le progrès, la technologie, la rapacité et la folie des Etats, la guerre des hommes, l'inconscience des chefs.

Mais il arrive qu'un désert se soulève avec son peuple. Au Sahara *occidental, le peuple* sahraoui lutte les armes à la main, face au Maroc et à la Mauritanie, avec l'appui de l'Algérie. Cette guerre a frappé de plein fouet Nabile Farès, écrivain algérien, né en 1940, vivant en Espagne et en France, où plusieurs livres de lui ont été publiés : *Yahia pas de chance*, *Mémoire de l'absent* (édition du Seuil), *l'Exil et le Désarroi* (édition Maspero).

Aujourd'hui, Nabile Farès fait paraître un ouvrage qui rassemble deux textes, fruits d'un étrange et fascinant labeur. L'un, écrit en espagnol, axe de l'œuvre. L'autre, au *départ*, devait être la traduction en français de ce texte initial. Or, par une série de glissements successifs, la traduction mot à mot s'effaça au profit d'un nouvel ensemble de sept chants. *Escuchando tu historia* accouchait de ces *Chants d'histoire et de vie pour des roses de sable*.

Il convient de le proclamer tout de suite très haut : Nabile Farès n'a rien à voir avec une certaine figure de « poète engagé » qui s'en tiendrait à découper en vers quelque appel à la mobilisation générale, quelque tract ou éditorial. Il est un poète total, au sens où le furent ou le sont encore un Nazim Hikmet, un Yannis Ritsos, un Pablo Neruda, un *Salvador* Espriu, un Aimé Césaire, un Kateb Yacine.

Poète total, mais aussi poète en proie à la turbulence de la parole. *Celle-ci*, enflammée, insurgée, nouée sur elle-même, incendie les marges du livre. Eclair bref et lave scintillante, elle déjoue de bout en bout le « narratif ».

C'est l'implacable dénonciation d'un meurtre qui requiert ici toute l'énergie de Nabile Farès. *Et pour cette tâche il n'est point* trop d'armes: la blessure du peuple, l'agonie des sables, l'imaginaire et la mémoire, le lyrisme amoureux et la rage partisane.

Vigilance
des étoiles
dans les nuits
que le chante écoute Tremble
ô ma rage :
si le chant est la pierre
que le peuple lance si le chant
je serais cette prière...

ANDRÉ LAUDE.

★ ESCUCHANDO TU HISTORIA, CHANTS D'HISTOIRE ET DE VIE POUR DES ROSES DE SABLE, TEXTE BILINGUE POUR UN PEUPLE SAHRAWI, de Nabile Farès, dessins de Françoise Martinelli, Librairie Editions de l'Harmattan, 18, rue des Quatre-Vents, 75006 Paris, 172 p., 35 F.

Le feu de Mohammed Dib

● ***Une sérénité propre à la quête mystique.***

MOHAMMED DIB est essentiellement un poète. Il est ainsi fidèle à la haute tradition de la poésie dans la culture arabe, laquelle a longtemps ignoré le genre romanesque. « *Le roman*, nous dit Mohammed Dib, *est le produit d'une période précise dans l'histoire de l'Occident. Chez nous, ce qui prime avant tout, c'est le poème. En même temps nous écrivons des textes, des récits à mi-chemin entre l'essai et le conte.* »

Auteur d'une dizaine de romans qui comptent dans la littérature maghrébine, Dib considère que, pour lui, être romancier, c'est simplement exercer un second métier, exprimer de manière plus immédiate la réalité et ses imaginaires, s'adapter à une forme d'écriture rencontrée dans la confrontation avec la culture européenne.

Après Omnéros, poèmes sur une « théorie de l'érotisme », Dib a écrit *Feu beau feu*, une réplique à cette tentative d'abstraction. Car les mots sont ici charnels, ils *sont chargés* de terre et de parfums naturels. Des poèmes dépouillés, simples où les objets et les choses sont nommés, où le corps est dit et *chanté avec pudeur*, avec *force*. Un thème : l'amour ; un territoire : le corps d'une femme. Il s'agit pour le poète de passer l'épreuve du feu pour que les sentiments et les corps se mettent mutuellement en question. Le feu allège le corps. Il le dématérialise. Il le soulève et le fait accéder à l'« *état supérieur* », « *état qui consiste à ne pas faire du corps un enfer, comme dans la civilisation chrétienne* », mais « *un exil où entrer plus* », une retraite extrême où les mots sont de silence.

La Maison de Natyk

s'asseoir
comme un inconnu
poser les mains
sur la table

du regard simplement
demander asile
et permission

user du pain
et du feu
qu'on n'a pas faits
soi-même

ramasser les miettes
à la fin
pour les porter
aux oiseaux

ne dire
qui l'on est
d'où l'on vient
ni pour quoi

réserver la parole
à autre chose
et mettre sa chaise
à la fenêtre

D'une belle transparence, d'une grande limpidité, ces textes disent le désir de la durée intérieure. Ils sont nés de la disponibilité et de la profonde sérénité propres à la quête mystique. Mohammed Dib traverse la langue française en y déposant quelques pierres légères *ramassées dans les sables* lointains et renoue avec la grande poésie érotique arabe.

TAHAR BEN JELLOUN.

★ FEU BEAU FEU, poèmes de Mohammed Dib, Le Seuil, 178 p., 39 F.

histoire littéraire

Redécouvrir Mérimée

Carmen *(et encore est-ce d'abord Bizet que le titre évoque)*, le Carrosse du Saint-Sacrement *(mais* la Périchole, *d'Offenbach, et le* Carrosse d'or, *de Jean Renoir, y sont pour quelque chose)*, Tamango *à cause d'un film médiocre récemment redonné par la télévision*, Colomba *(en extraits)* et Mateo Falcone *si l'on a été élève de la « communale » où elles figuraient dans les séances de « Lecture », avant 1940 — telles sont les œuvres qu'on accroche, dans les meilleures circonstances, au nom de Mérimée. Sans doute, avec un peu plus de vernis, sait-on ce que Vézelay et pas mal d'autres merveilles architecturales doivent à ce grand inspecteur des Monuments historiques, de vision si moderne ; et l'on n'a pas oublié quel bruit fit, naguère, la publication de la* Correspondance générale, *par Maurice Parturier, dix-sept volumes hauts en couleur, épicés et de langue aussi leste que la pensée y est libre.*

Ce n'est pas assez. Il faut redécouvrir Mérimée, comme nous y invite un tout récent volume de la Pléiade, présenté par Jean Mallion et par Pierre Salomon, que nous sommes allés interroger sur son travail.

« Tout n'est pas égal, chez Mérimée, mais la difficulté d'une édition de ce genre résidait moins dans un choix de qualité que *dans la délimitation*, à l'intérieur d'une production vaste et variée, de l'œuvre de création pure. Mérimée en avait écrit la moitié, en 1830, à vingt-sept ans, quand il *commence* sa carrière publique, condamné par son ambition à perdre, pour la littérature, ce qu'il gagne en honneurs et en argent.

— *Condamné ?*

— C'est un fait que sa vocation littéraire, précoce, n'a jamais été *exclusive*, à ses yeux, d'autres possibilités. Un très grand désir l'habite de se faire une place dans la haute société, place qu'il ne peut espérer atteindre *ni* par son théâtre *ni* par ses contes et nouvelles ou romans. Dès son retour d'Espagne, il sert la monarchie nouvelle. Les échelons seront vite gravis puisque Thiers *le nomme*, dès 1834, inspecteur des Monuments historiques.

Pour entrer à l'Institut, puis à l'Académie, comme il le désire *avec une ardeur qui fait ricaner* Stendhal, il ne peut compter que sur ses publications d'historien, pas sur son œuvre littéraire, dont le non-conformisme a parfois choqué *et qui parait, alors*, très en retrait de ses travaux savants. Sa vieille amitié avec les Montijo le sert ; on le retrouve courtisan à la cour impé*riale et sénateur, en 1853 ; il* touche 30 000 F par an, c'est considérable, il est « arrivé », mais depuis 1846 jusqu'à sa mort, en 1870, il n'écrira pratiquement *plus de contes.*

Dès le début de nos travaux, nous avons éprouvé un malaise devant la masse de ce qu'il fallait évacuer, outre les textes *d'archéologie et d'histoire, pour* concentrer le plus vivant de l'œuvre dans un seul volume, par exemple *la Jacquerie*, les traductions de Pouchkine, Gogol, *Tourgueniev, ses essais sur* l'histoire de la Russie, sur les Bohémiens... C'est pourquoi j'ai donné une importante bibliographie (1).

— *Les mœurs contraignantes de la société où il était entré ne l'ont-elles pas gêné, comme écrivain ?*

— Si, certainement. Le contraste est très grand entre le ton des lettres et celui de l'œuvre, où il a bien essayé, de *temps à autre*, de libérer ce tempérament qui le poussait vers la plaisanterie la plus forte. Mais il a rapidement effacé certains détails trop sensuels ou encore remplacé, par des termes vagues, ceux qui lui semblaient, à la relecture, trop évocateurs. Les variantes nous informent à ce sujet, celles de *la Double Méprise*, en particulier, cette histoire née de la trop célèbre nuit « ratée » avec George Sand.

« *Je relis entre les lignes* », note Mérimée a propos, justement, d'une réédition qu'il prépare. De fait, ses œuvres d'imagination — toujours déclenchées par un *fait vrai*, une circonstance très réelle et toujours nourries de très sérieuses informations — comportent un très grand nombre de petites *allusions très fines qui touchent* à sa vie privée, et dont beaucoup sont perdues pour nous. Je pense au *Vase étrusque*, à *Arsène Guillot*, à *l'Abbé Aubain* surtout, *écrit à l'époque où* Valentine Delessert le trompait avec Maxime du Camp et où je vois une espèce d'apologue : « Attention, celui-là ne vous flatte que pour *entrer, grâce à vous*, à l'Académie. »

— *Jamais de confidences, pourtant, à l'inverse du romantisme de son temps ?*

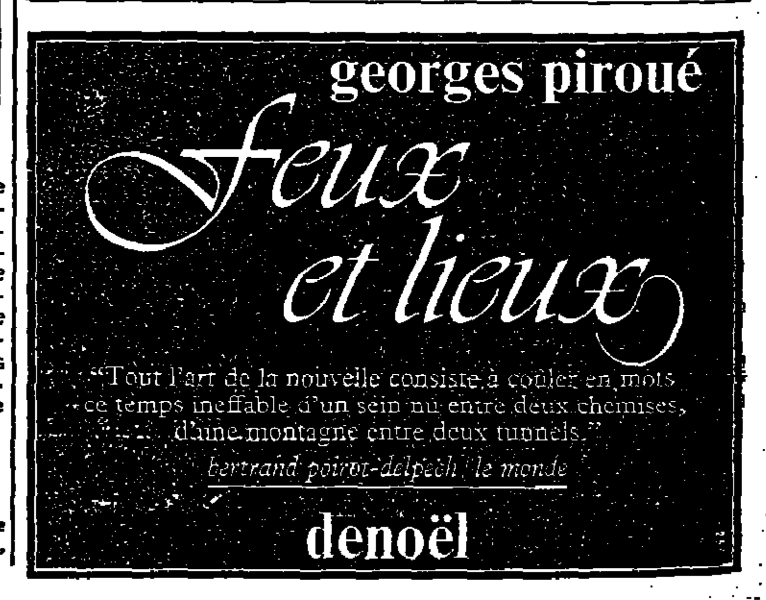
— Jamais ! Mérimée est un homme masqué. Il s'amuse à raconter des histoires pour lui-même, dans un langage un peu secret auquel il sait que le public ne verra que du bleu, ce qui l'amuse encore. Il y a, chez lui, *outre le souci* de ne s'en pas conter à soi-même, un côté mystificateur très accentué. Il n'est pas « le Victor Hugo », comme il disait, et ne se tiendra jamais pour un « mage ». *Il prend* plaisir à écrire, un point c'est tout, et sans doute est-ce pour cela qu'il en donne tant à lire ».

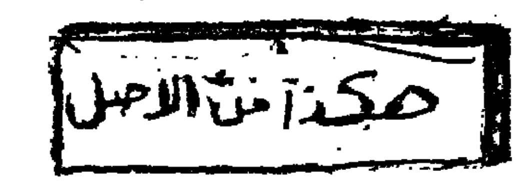
Le sens du drame, la brutalité éloquente des images, la fameuse concision, on les reçoit en plein cœur, avec ce volume qui affadit, d'un seul coup, bien des lectures contemporaines. Oui, il faut redécouvrir Mérimée...

Propos recueillis par
G. G.-A.

(1) On y apercevra ce qu'on peut lire chez d'autres éditeurs ; par exemple *l'Histoire de don Pèdre Ier, roi de Castille* (Didier, 1961), *la Famille de Carvajal*, théâtre qu'on ne peut rattacher au *Théâtre de Clara Gazul* (Garnier-Flammarion, 1968), et *les Notes de voyages* (édition complète du Centenaire, Hachette, 1971).

★ THEATRE DE CLARA GAZUL, ROMAN ET NOUVELLES, Mérimée, Edition établie, présentée et annotée par Jean Mallion et Pierre Salomon, « Bibliothèque de la Pléiade », Gallimard, 145 F.





« LE TESTAMENT DE DIEU »

(Suite de la page 15)

Aidé par Emmanuel Lévinas et René Girard, à qui il rend leur dû, proche de Jankélévitch, l'auteur occupe une grande partie de son livre, la plus ardue mais aussi la plus passionnante, à chercher dans la Bible de quoi inspirer, après la faillite monstrueuse des idéologies, une sorte d'antifascisme éternel.

Loin de rester dans les généralités prudentes, il tire de ses lectures saintes des leçons nettes, voire des « commandements » à la deuxième personne. *Tu placeras la loi au-dessus de l'événement, et la vérité hors du politique ; tu refuseras la providence, l'esprit absolu et la dialectique ; la conjoncture n'est pas ton affaire, ni l'avenir ; en toute circonstance, tu manifesteras ce qui te paraît donner valeur et honneur à l'existence ; tu n'entreprendras rien qui ne soit digne d'être perpétuellement recommencé...*

Pour l'essentiel, il s'agit de tourner le dos à tout ce qui a mené l'intelligentsia depuis la guerre : la résistance de masse sur une base politique, l'engagement sartrien, le stoïcisme résigné de Malraux.

LE *Testament de Dieu* tel que le déchiffre B.-H. Lévy va parfois très loin dans les détails concrets. Ainsi les droits de l'homme passeraient-ils nécessairement par le droit de propriété, et la justice, sans céder au talion,

par Bertrand Poirot-Delpech

devrait-elle se retenir de trop expliquer les crimes fascistes, sous peine de banaliser, de « gommer » *le mal.*

Plus l'auteur précise ses préceptes, plus il soulève, *évidemment, d'objections.* Est-il si prouvé que la propriété et les métiers intellectuels portent à la résistance, l'autogestion des masses à la dictature, et la conscience de classe nulle part ? A négliger, comme il le fait, le poids décisif de l'économique, l'antifasciste selon Lévy ne répète-t-il pas la bévue de ses ancêtres d'avant-guerre à l'égard des rapports de forces militaires ? A quoi se fier si le monothéisme de la Bible échoue autant à vaincre le chômage que celui du Coran, dont Massignon et Berque nous ont attesté la pureté, à sauver l'Iran de la tyrannie ? Le judaïsme n'a-t-il pas inspiré des crimes, lui aussi ? Que peut penser de son innocence idéale un réfugié palestinien ? Décrétera-t-on, après ce nouveau décalogue, que hors la Bible point de salut ?

C'EST une antique tradition des philosophes de refuser tous les systèmes antérieurs pour mieux imposer le leur. A cette rage de convaincre, les Français ajoutent le péché mignon d'aimer plaire, en écrivains.

Cette tradition n'a jamais été si vivace, et Bernard-Henri *Lévy l'honore brillamment. Au milieu des copies de* Sciences Po où tant de ministres en chômage croient cerner notre temps, c'est un régal constant de voir un esprit de synthèse peu commun poser un regard neuf sur une culture sans faille. Du Talmud à *Mein Kampf*, de Marsile de Padoue à Locke, Hobbes et Gramsci, quelle maîtrise du patrimoine occidental ! A part quelques tics d'époque, un rien d'oratoire, *et l'abus de majuscules, quel hymne, finalement, à ces sources* impures, autant qu'au Livre vénéré !

ET puis, quelle ardeur dans ce refus éperdu de l'homme-loup ! Parce qu'il avantage présentement le pouvoir, qui le lui rend, et qu'il déploie autant de photogénie et de zèle promotionnel que de sincérité, on a soupçonné *B.-H. Lévy de soigner le système, son image, son intérêt.*

De tels soupçons jugent surtout leurs auteurs. *Le Testament de Dieu,* en tout cas, les fait oublier. Quand on nous invite à avoir raison seuls contre la cité entière, à opposer la nuque raide des prophètes, à scruter ce qui dure, à témoigner en guetteurs solitaires, quand on invoque l'exemple d'Ezéchiel, Gabriel Péri, Saint-John Perse, Camus et Soljenitsyne, le samizdat et Amnesty International, douter de cette parole serait nous priver nous-mêmes d'une belle occasion de croire et d'espérer.

★ LE TESTAMENT DE DIEU, de Bernard-Henri Lévy, collection « Figures », Grasset, 310 pages, 52 F.

histoire

L'intolérance au XVIe siècle

● *Quatre cents ans d'Inquisition espagnole.*

LE seizième siècle européen, début conventionnel de l'époque moderne, âge de conquête militaire et d'expansion intellectuelle, fut aussi le siècle de *l'intolérance. Apparaissent* alors, dans toute la partie occidentale du continent, les premières formes du totalitarisme moderne, imparfaites, religieuses plutôt qu'idéologiques, mais très reconnaissables aujourd'hui. Par*tout s'empare des élites, laïques* et ecclésiastiques, un insurmontable besoin de contrôler les pensées et les actes quotidiens des individus, qu'il s'agisse de sexualité ou de croyances religieuses.

Au nord-ouest, le phénomène prend la forme d'une gigantesque *chasse aux sorcières qui culmine* entre 1550 et 1600, de la Lorraine à l'Essex, du Cambrésis à la Bavière. Comme le montre très bien Robert Muchembled *dans un petit livre de la collec*tion « Archives », *la Sorcière au village (quinzième - dix-huitième siècle)*, à partir de documents et des études les plus récentes, c'est la partie la plus peuplée de l'Europe, la plus avancée intellectuellement *et économiquement,* cœur actuel du Marché commun, qui est la plus terrifiée par un inexistant complot satanique.

La grande angoisse du seizième siècle prend d'autres formes au sud, particulièrement dans la péninsule Ibérique, où s'établit, entre 1478 et 1495 (c'est-à-dire très *exactement à l'époque des* grandes découvertes), la plus spectaculaire des institutions de contrôle social, l'Inquisition espagnole, étatique autant que *religieuse*, prototype *indiscutable* et glorieux des bureaucraties totalitaires du vingtième siècle. Bartolomé Bennassar, spécialiste de l'âge moderne espagnol, nous donne dans *l'Inquisition espagnole (quinzième - dix-neuvième siècle)*, avec la participation de plusieurs collaborateurs, un tableau complet de la structure et des fonctions de cette institution capitale de l'histoire européenne.

Structures : les hommes des strates supérieures de l'appareil sont des juristes cultivés plutôt que des moines fanatiques. A la base de la machine, ou sur ses franges, se développe un réseau de « familiers », dénonciateurs officiels et auxiliaires de police, surtout implanté, au début, dans la petite bourgeoisie et l'artisanat urbains. Plus tard, l'assoupissement de l'institution fera du « familier » un privilégié, noble ou grand bourgeois, à la recherche *des avantages du statut : immu*nités juridiques diverses, droit de port d'arme, etc.

Fonctions : au départ, il s'agit de réduire, de surveiller, d'expulser ou de brûler les minorités religieuses du royaume, juives et musulmanes, converties de force au catholicisme. Le calvaire des marranes et des morisques de l'âge moderne contraste avec la situation de tolérance religieuse du Moyen Age espagnol. L'expulsion de ces minorités cultivées et entreprenantes sera l'un des éléments décisifs du déclin historique de l'Espagne.

Deuxième et plus immédiate sanction pour le peuple « vieux chrétien » : la liquidation des « questions » juive et musulmane n'entraîne nullement la disparition de l'Inquisition. La machine répressive prend son autonomie, se retourne contre les *chrétiens de souche, dont elle* aspire à contrôler les croyances et la vie.

Le protestantisme ne fut jamais un danger réel pour l'Eglise catholique espagnole, même si l'on a brûlé quelques-uns de ses représentants, réels ou supposés, dans certaines de ces *exécutions* à grand spectacle qui feront la réputation de l'Inquisition. C'est surtout dans le domaine du contrôle linguistique et sexuel que grands et petits inquisiteurs font merveille. Le blasphème est efficacement pourchassé, le mariage chrétien, monogame, définitif et sacré est enfin imposé.

On ne peut s'empêcher d'être impressionné par la subtilité de l'argumentation religieuse et judiciaire. Ainsi, le péché de fornication (analysé par Jean-Pierre Dedieu dans l'un des excellents chapitres qu'il a rédigés) ne concerne pas, contrairement aux apparences, l'acte sexuel proprement dit. L'amateur de prostituées n'est pourchassé par les représentants de l'orthodoxie religieuse que s'il estime et proclame que la copulation hors mariage n'est pas un péché. *Ici,* l'opinion est plus importante que l'acte lui-même.

Mais les tabous de l'époque ne sont pas toujours cohérents ou compréhensibles. Dans le cas du péché contre nature, sodomie ou bestialité, c'est l'inverse. L'homme est moins condamné pour ses intentions que pour ses actes. Si l'accusé arrive à démontrer qu'il n'a pas complètement réussi à violer un enfant ou une ânesse (animal le plus exposé), *c'est-à-dire* avec émission de sperme, il a une chance d'échapper au bûcher, quelle qu'ait été la détermination et la préméditation de sa *tentative.*

Mais c'est justement ce mélange des mentalités religieuses et bureaucratiques, des peurs sexuelles et des habitudes juridiques, qui définit le mieux l'Inquisition du Siècle d'or.

EMMANUEL TODD.

★ LA SORCIERE AU VILLAGE (QUINZIEME-DIX-HUITIEME SIECLE), de Robert Muchembled. Gallimard-Julliard, 240 pages, 19,50 F.

★ L'INQUISITION ESPAGNOLE (QUINZIEME-DIX-NEUVIEME SIECLE), de Bartolomé Bennassar. Hachette, 402 pages, 69 F.

société

L'aristocrate et la prolétaire

(Suite de la page 15)

Fazia adorait accompagner Catherine aux réunions : pour elle, militer, c'est agir contre le racisme. Elle ne l'a jamais avoué. Un jour elle acceptera de parler d'elle *au magnétophone : pour* que les gens comprennent, pour faire entendre ce *Je* toujours muet.

Catherine apprend ainsi ce qu'ignorent toujours les militants : comment les voient ceux « pour qui » ils luttent (comme si on ne luttait pas toujours, d'abord, pour et contre soi-même). Oui, un frère de Fazia a volé 600 F à une révolutionnaire, mère seule et paumée. Non, il n'aurait pas volé une mère de famille nombreuse du quartier. Mais ces révolutionnaires, puisqu'ils s'exclament tellement sur *la pauvreté* et la façon de vivre de la Goutte-d'Or, ne sont-ils pas, forcément, des riches ? On les aime bien, du moins quand ils ne sont pas trop distants, qu'ils n'ont pas l'air de croire que la misère, ça s'attrappe. Ces réunions, ces quêtes, quelles fêtes ! « *Si je volais, c'est aussi parce que je m'ennuyais.* »

Comment faire comprendre ça au père Ben Ali ? Il travaille ; ses gosses mangent, alors qu'est-ce qu'ils ont à fuguer, à voler, à draguer ? Comment lui faire admettre que, justement, *ils* refusent cette existence précaire ? Qu'ils veulent être comme les autres, avec leur Coca-Cola, leurs cigarettes, leur cinoche ? Et que l'école, ils n'en voient pas l'utilité ? Quand — après lui avoir *enlevé certains des enfants*, dont Fazia — on reloge tout le monde en banlieue, voilà que les gosses s'ennuient de la Goutte-d'Or... Comment le comprendrait-il ?

Voilà Catherine *menant* « la vie de deux personnes à la fois ». L'une est une militante enthousiaste. Et l'autre, la « très honorable fraulein von Bülow, secrétaire *d'édition, cohabitant* avec une fille nommée Fazia ». La squatter invitée lui enseigne une autre vie, où les illusions tombent : même les rejetés de Barbès et de la *Goutte-d'Or ont* leurs discriminations raciales, les Africains du Nord et ceux du Sud du Sahara ne fréquentent même pas les mêmes bars et dansoirs. Même l'exclusion ne rend pas solidaire... ou pas longtemps.

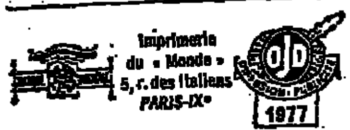
Sous la confession (voulue) de Catherine et la confession (sollicitée) de Fazia court le même besoin de tendresse, de chaleur, d'être admise comme on est et pas telle qu'on devrait être. Fraulein von Bülow, descendante des Junkers, et Fazia Ben Ali, surgie des terres dures de l'outre-Méditerranée sont deux mères seules, deux citadines écartelées entre la morale inadaptée de leurs ancêtres et celle qui n'en finit pas de se faire. Elles ont toutes deux « *le mal des racines* ».

DOMINIQUE DESANTI.

★ LA GOUTTE D'OR OU LE MAL DES RACINES, par Catherine von Bülow et Fazia Ben Ali, Stock, 48 F.

Edité par la S.A.R.L. le Monde.

Gérants : Jacques Fauvet, directeur de la publication. Jacques Sauvageot.



religion

Amantes et amants du Christ

« Je vis un ange auprès de moi, à ma gauche, en forme corporelle, ce qui ne m'est donné qu'exceptionnellement. Il n'était pas grand, mais petit, très beau, le visage enflammé... Il tenait en ses mains une flèche d'or et je crus voir une flamme à l'extrémité du fer. Il semblait l'enfoncer à plusieurs reprises dans mon cœur, jusqu'aux entrailles qu'il m'arrachait... La douleur était si vive que je gémissais, et si excessive la suavité de cette douleur qu'on ne peut désirer qu'elle cesse. Douleur spirituelle et non corporelle bien que le corps ne manque pas d'y avoir part... et même beaucoup. »

Ces mots ont été écrits en 1558 par une femme de quarante-trois ans — carmélite depuis vingt-deux ans — née Teresa de Cepeda y Ahumada, Thérèse de Jésus en religion, mais plus connue *aujourd'hui comme sainte Thérèse d'Avila*. La célèbre statue de cette « *transverbération* », réalisée par le Bernin, montre une femme défaillante, en proie à une volupté extrême qui ressemble étrangement à l'orgasme. Le sculpteur, du reste, a simplement traduit en marbre la description faite par Thérèse elle-même, qui emploie, dans ses écrits spirituels, des expressions comme « *engouffrée en Dieu* », « *délices auxquelles rien ne peut se comparer* », « *dur et savoureux martyre* », « *glorieux égarement* », etc.

Que signifie un tel langage érotique ? Il est bien connu que les mystiques de tous les temps, dans toutes les religions, chantent leur dieu avec des accents humains. La tradition judéo-chrétienne n'a-t-elle pas placé dans son canon de textes sacrés un beau poème qui célèbre l'amour charnel entre un homme et une femme, *le Cantique des cantiques*, comme l'expression de l'amour de Dieu pour son peuple ? Où passe la frontière entre l'amour humain et divin, entre *Eros* et *Agape* ? En existe-t-il une seulement ? Deux livres récents, très différents mais complémentaires par certains côtés, montrent toute la complexité de la question. Le premier, par le romancier et philosophe Pierre Boudot, s'intitule *la Jouissance de Dieu ou le roman courtois de Thérèse d'Avila*. L'autre est la confession d'un dominicain, le Père Laval, *Un homme partagé*.

ALAIN WOODROW.

Une aventurière de l'extase

DANS un style plein de formules-chocs, dont le côté apprêté nuit parfois à la clarté des idées, Pierre Boudot retrace l'itinéraire de la mystique d'Avila, « *corsaire de l'invisible et aventurière de l'extase* », à travers ses écrits spirituels, notamment son autobiographie et *le Château de l'âme*. Il n'y va pas par quatre chemins. « *Thérèse*, écrit-il, *subjugue Dieu en l'entraînant sur son propre terrain à elle (...), le contraint à la volupté, (...) et force le Christ ressuscité à la pénétrer, comme une foudre tombant sur un volcan éteint en réveillerait la source.* »

Mais si l'imagerie, chez Thérèse *comme chez son biographe*, est franchement sexuelle, la réalité décrite atteint les sphères de la plus haute et de la plus authentique mystique. « *Le ravissement*, écrit Boudot, *implique à la fois le rapt de l'esprit et la métamorphose de la matière. L'âme cesse d'animer le corps qui, au plus bas de son ralenti, échappe à la mort, éprouvant ensuite « une douceur extrême et délectable ». L'harmonie succède à la violence. Le corps accède au mystère du plaisir que lui refuse souvent l'amour humain, paralysé dans ses actes par le voyeurisme de l'intelligence.* »

Si l'auteur voit en la vie de son héroïne un roman courtois — « *Thérèse est née à l'amour comme un chevalier à l'honneur* » — et s'il rapproche son histoire d'amour avec Jésus de celles de Tristan et Iseult et Roméo et Juliette, ce n'est pas seulement pour nous rappeler le contexte littéraire des écrits de la sainte, mais pour souligner des parallèles plus profonds. L'amour courtois trouve sinistres les amours ordinaires — ainsi, Thérèse renoncera au mariage avec son cousin Pedro, malgré l'amour qu'elle lui porte, car elle préfère un amour éternel.

Cela dit, thérèse est loin d'être une illuminée idéaliste, encore moins une hystérique, au sens courant du mot. Elle a les pieds bien sur terre, comme le montrera son exigence envers les postulantes. Et elle se méfie des grâces insignes dont elle est l'objet, ayant « *toujours en horreur ces choses qu'on prétend particulières aux femmes* — c'est elle qui parle, — *avec une inquiétude intime provoquée par la crainte d'être trompée par le démon* ».



Thérèse d'Avila, par LE BERNIN.

A ce propos, Simone de Beauvoir, dans *le Deuxième Sexe*, a des choses pertinentes à dire sur l'équilibre de sainte Thérèse : « *Il serait faux d'interpréter ses émotions comme une simple « sublimation sexuelle » ; il n'y a pas d'abord un désir sexuel inavoué qui prend figure d'amour divin. (...) c'est la présence de l'amant qui suscite en elle un trouble immédiatement intentionné vers lui ; ainsi, d'un seul mouvement, sainte Thérèse cherche à s'unir à Dieu et vit cette union dans son corps ; elle n'est pas l'esclave de ses nerfs et de ses hormones : il faut plutôt admirer en elle l'intensité d'une foi qui pénètre au plus intime de sa chair.* »

Pour Pierre Boudot, Thérèse est même bien en avance sur son temps : « *Une femme devenue, sans tambours ni trompettes, le conquérant révolutionnaire de l'identité féminine.* » Elle a aussi préfiguré Freud, né quatre siècles plus tard : « *Passant d'Eros à Thanatos en édifiant des structures du transfert ou de la sublimation, en analysant toute pathologie de type hystérique, en réaccordant les racines du corps à la vie inconsciente en l'âme, Thérèse invente la psychanalyse et guide la remontée par le progrès de la conscience.* »

Mais, il y a plus. Par bien des aspects de sa personnalité et de son œuvre — elle a fondé seize carmels — Thérèse d'Avila s'est comportée en homme. Cent fois elle écrit : « *Si seulement je n'étais pas femme...* » « *Je ne suis qu'une pauvre femme...* » Comme le fait remarquer justement Boudot : « *La dialectique archaïque du masculin/féminin lui est étrangère. On sait aujourd'hui que l'élan créateur (...) prend sa force dans l'androgyne originaire caché en nous, je ne sais où. Intelligence, cœur, sexualité, sont transformés par sa présence.* »

Et, en fin d'ouvrage, l'auteur tire les conséquences de cette double nature de l'élan amoureux. « *Jésus est homme, mâle*, écrit-il. *Comment peut-il se faire que le lieu amoureux en l'homme et en la femme, religieux ou non, soit concerné de même façon par la volupté de l'union ? Qu'est donc cette soumission de l'âme dont la jouissance est vécue aussi bien par l'homme, amants du même amant ? Faut-il évoquer en chaque être ses structures bisexuelles ?* »

A. W.

★ LA JOUISSANCE DE DIEU OU LE ROMAN COURTOIS DE THERESE D'AVILA, par Pierre Boudot, Editions Libres Hallier, 224 p., 45 F.

Les frontières de l'amour

LES questions complexes, aussi bien de la frontière entre Eros et Agape que de l'ambiguïté sexuelle de l'élan amoureux, sont illustrées concrètement, dans toute leur épaisseur humaine et tragique, dans *Un homme partagé*. Après avoir publié plusieurs romans sous le pseudonyme de Jean Lorbais, Jacques Laval a décidé d'arracher le masque. En racontant ses désirs, ses amours, ses échecs et sa fidélité malgré tout — à travers tout — au Christ, ce prêtre, *dominicain*, a pris des risques. Mais, dit-il, « *le danger du scandale me semble moins grave que celui du mensonge* ».

Ce religieux, qui, sur le plan de la foi, contrairement à sainte Thérèse, ne connaît « *pas l'ombre d'illuminisme mais une certitude profonde* », est « *un homme étrangement partagé : d'un côté, ma foi en Jésus-Christ, de l'autre la fascination de la beauté, ma détresse devant le mal sur terre et l'amour de mes amis* ». Vicaire de paroisse, aumônier d'hôpital, puis dominicain, il raconte ses amitiés célèbres — dans le monde de la peinture, François Mauriac, le prince Youssoupoff, — ainsi que son attirance pour les marginaux : Africains de Clignancourt, solitaires de Saint-Germain-des-Prés, prisonniers, jeunes paumés.

Malgré une certaine complaisance dans la narration — fallait-il mêler aux récits d'aventures sexuelles la description détaillée de la torture d'un frère dominicain (est-ce Tito de Alencar ?), en Amérique latine, — tout le livre n'est qu'un cri et une quête d'amour : « *Comme l'enfant spartiate, je suis rongé par le renard de ma tendresse excessive.* »

Entré au séminaire à dix-huit ans avec, sur ses lèvres, cette prière : « *Mon Dieu, apprends-moi à t'aimer, à comprendre ton amour* », il souffre depuis lors de la solitude, de la répression de ses désirs, du conflit entre les vœux qu'il a prononcés — « *la chasteté est un réfrigérateur qui garde intact le cœur* » — et ses penchants humains : « *Je ne peux pas, je ne dois pas choisir un autre apostolat que celui de l'amitié. C'est ma vérité. (...) Je fais partie d'une race d'hommes qui toujours brûlent.* »

Jusqu'à l'homosexualité

Et, comble de malheur, l'amour dont il brûle est homosexuel. Si cela ajoute au scandale des bien-pensants, il ne change rien au fond du problème : la charité chrétienne, c'est-à-dire l'amour spirituel de Dieu et du prochain dans le Christ, est-elle compatible avec l'amour charnel, qu'il soit homo ou hétéro-sexuel ? Des écrivains, comme Anders Nygren, dans *Eros et Agape*, et Denis de Rougemont, dans *l'Amour et l'Occident*, n'envisagent que deux amours antagonistes : l'un égocentrique, l'autre théocentrique ; alors que d'autres, comme le théologien anglican C.S. Lewis, en dénombrent quatre — tendresse, amitié, Eros et charité, — mais les considèrent comme bien distincts.

N'est-il pas plus réaliste, au contraire, de reconnaître que l'amour est un, même s'il comporte des degrés et des expressions différents ? Il peut être égoïste ou altruiste, possessif ou généreux, charnel ou spirituel, humain ou divin. Mais, la racine est la même. Comme le dit lucidement Jacques Laval : « *J'ai une vie sexuée du commencement jusqu'à la fin. Ne pas me raconter d'histoires, on ne peut pas y échapper. Sublimer ? C'est beaucoup dire. Une coloration plutôt.* » Et, dans une interview avec Jacques de Ricaumont, il avouait : « *Je suis amoureux du Christ — et pourquoi pas ?* »

Admettons donc qu'il n'y a qu'un amour et que le chrétien, même voué à la chasteté, ne doit pas fermer son cœur à la tendresse humaine ; mais il est une autre frontière dans le pays mystérieux de l'amour : celle où l'attrait, purement physique, tend à l'union sexuelle (cette frontière-là, Jacques Laval ne dit jamais clairement s'il l'a traversée). Cet amour a-t-il quelque chose à voir avec la charité ? Peut-on y déceler une intention implicite vers l'union divine, ou n'est-ce que le résultat d'un appétit de jouissance purement animal ?

Ne soyons pas trop pressés de répondre par la négative, selon les normes étriquées de la morale scolastique sexophobe. Sans admettre, évidemment, l'identité de la mystique et de l'érotique, on ne saurait nier la complexité d'une nature humaine où la chair et l'esprit sont si étroitement imbriqués qu'il est pratiquement impossible d'en faire le partage.

L'important, en fin de compte, est l'intention qui motive l'acte d'amour, quelle qu'en soit la nature. Et c'est en ce sens qu'il faut entendre le cri libérateur de saint Augustin : *Ama et fac quod vis !*

A. W.

★ UN HOMME PARTAGE, par Jacques Laval, Editions Julliard, 318 p., 42 F.

Une mécréante chez les bonnes sœurs

L'ENQUETE menée par Catherine Baker, mécréante avouée, chez les religieuses contemplatives en France — elles sont environ neuf mille, réparties en soixante-dix couvents, — est alerte et relativement impartiale. Abandonnant ses idées préconçues, elle ne prétend même pas « *décrire* » la condition religieuse mais se contente de rapporter les paroles de femmes qui ont choisi librement, aujourd'hui, de se consacrer entièrement à Dieu.

Car il n'est pas nécessaire de remonter à sainte Thérèse d'Avila, au seizième siècle, pour trouver des amantes de Jésus-Christ. Dans les deux chapitres qui ont trait au vœu de chasteté, « Du sexe des anges » et « Singulières Relations conjugales » — car ce livre parle de tous les aspects de la vie religieuse, — l'auteur nous fait entendre, outre la répression, les frustrations, la peur du sexe et l'idéalisation du mariage, quelques voix modernes chez des religieuses qui acceptent leur sexualité et essaient de la vivre pour Dieu, à travers des relations humaines, quelquefois au sein de communautés mixtes.

Voici le témoignage d'une religieuse apostolique : « *Nous sommes très vulnérables, nous connaissons fréquemment le désir amoureux. Il est difficile d'en parler en communauté. La sexualité demeure un sujet de conversation aussi tabou que la prière.*

» Pour moi, la relation à Dieu est de l'ordre de l'affectivité. La grande difficulté de la relation amoureuse à Dieu, c'est qu'elle ne peut passer que par l'imaginaire. Chaque fois que je me mets en relation avec Dieu, je n'ai qu'une image de Dieu que je me fabrique. N'empêche que Dieu est. Malgré cet imaginaire, Mon désir le plus profond vient de lui, retourne à lui.

» Qu'il y ait dans les extases mystiques des orgasmes et même des éjaculations chez les hommes ne me trouble pas. La sexualité est ce que nous avons de plus profond en nous et je suppose qu'un grand désir de Dieu vous transporte tout l'être. Nous n'avons pas un corps et un esprit, mais nous sommes des êtres qui sont à la fois des corps animés et des esprits incarnés. Si l'extase mystique passe par le sexuel, c'est que le sexuel est justement cette fonction qui participe autant du psychique que du physique. »

Entre ces femmes marginales qui ont renoncé au monde et les femmes, également marginales, qui cherchent à se libérer du pouvoir phallocrate, Catherine Baker a découvert des passerelles, même si la quête spirituelle des contemplatives est très éloignée de celle du Mouvement des femmes.

A. W.

★ LES CONTEMPLATIVES, DES FEMMES ENTRE ELLES, par Catherine Baker, Edit. Stock, 462 p., 45 F.

Notes de lecture

UN LAIC DIRECTEUR SPIRITUEL

Gaston de Renty (1611-1649) voulait, très jeune, fuir le monde et se faire chartreux — tout comme cet autre grand saint laïc, Thomas More — mais ses parents l'en empêchèrent, lui choisissant une situation « plus *conveable à sa naissance* » ; il se maria et eut cinq enfants. A la mort de son père, toutefois, il quitte la cour et l'armée pour se consacrer totalement à Dieu, tout en restant dans le *monde*. *Se liant d'amitié avec* plusieurs carmélites, dont certaines deviennent ses « dirigées spirituelles », il entretient une volumineuse correspondance avec elles, malgré une vie très chargée. Cette correspondance, qui comporte quatre cent vingt-quatre lettres, vient d'être publiée selon le texte établi et annoté par Raymond Triboulet.

On y découvre un écrivain de premier ordre, un esprit cultivé et un mystique qui, au milieu des affaires quotidiennes, réussit à méditer sans cesse. Ses conseils sur la vie spirituelle, qui remplissent ces lettres, sont vivement recherchés et Blaise Pascal lui-même, cet autre mystique laïc du dix-septième siècle, sera inspiré par la *Vie* de Gaston de Renty, écrite par le *Père Saint-Jure*.

★ GASTON JEAN-BAPTISTE DE RENTY, CORRESPONDANCE, texte établi et annoté par Raymond Triboulet, Editions Desclée de Brouwer, 1 048 p., 180 F.

LE SEXE ET LE POUVOIR

L'épopée bien connue du petit village de Busy, près de Besançon, est racontée en détail par les principaux acteurs : notamment par son curé, Paul Boiteux, qui vivait ostensiblement en concubinage, au sein d'une paroisse exemplaire de ferveur chrétienne. Il fut destitué par l'évêque pour cette situation irrégulière mais en réalité à cause de la menace pour le pouvoir épiscopal représentée par une communauté de chrétiens adultes qui ont pris au sérieux aussi bien l'Evangile que l'ecclésiologie de Vatican II. Une étude exemplaire du problème pouvoir-autorité dans l'Eglise.

★ LES LEOPARDS : APPELES A LA LIBERTE, par Paul Boiteux, 500 p., 50 F. Ecrire à Paul Boiteux, Busy, 25320 Montferrand.

correspondance

Lou von Salomé entre Nietzsche et Paul Ree

Un drame en trois actes

Un drôle de drame en vérité, un drame en trois actes, étalé sur dix ans, se profile et se joue sous nos yeux, en direct, à lire cette substantielle *Correspondance Nietzsche, Ree, Salomé*, dont les P.U.F. publient la traduction française. Si Ernst *Pfeiffer, son maître d'œuvre* — le dernier confident de Lou, son exécuteur testamentaire et le scrupuleux détenteur du patrimoine, — en a fait un monument d'érudition à l'allemande, il a su, aussi, rendre animée cette mosaïque de lettres, de notes intimes, de brouillons, d'aphorismes.

Trois actes : 1875-1882 (avant la crise), 1882 (la crise), 1882-1885 (le dénouement). Quatre personnages : Friedrich et Elisabeth Nietzsche, Paul Ree, Lou von Salomé. Le décor : tour à tour, la côte ligurienne, Rome, Berlin, la Poméranie, Bayreuth, l'Engadine ou les *Grisons*. *L'enjeu* : la réalisation ou la destruction de soi à travers la souffrance, la réflexion, la création, les liens d'ordre personnel.

⁂

Nietzsche et Ree se sont rencontrés en 1873, à Bâle. Ils ont respectivement vingt-neuf et vingt-quatre ans. L'un enseigne — plus pour très longtemps, — l'autre travaille à sa thèse. Ces deux jeunes gens solitaires deviennent progressivement amis. Leurs recherches les unissent. L'un, Ree, est un Prussien rationaliste, amateur de maximes à *la française*. *L'autre, fils* de pasteur, est un philosophe encore peu connu, libre penseur, qui finit son *Gai Savoir*. Il va bientôt infléchir sa réflexion, découvrir l'éternel retour, Zarathoustra et le surhomme.

Deux constantes chez eux : une perpétuelle bougeotte — la soif d'un « ciel clair » confine à l'obsession chez Nietzsche — et la maladie. A longueur de page, ils se plaignent de leurs yeux, de leurs migraines, de leurs insomnies, du délabrement de leur *santé, dont on ne sait jamais si* elle est cause ou conséquence de l'acte créateur. Ce tic très « mittel-européen » prend des proportions pathologiques.

Une tête bien faite

La *rencontre de Lou* von Salomé, en 1882, va cristalliser tous leurs manques, tous leurs espoirs, tout leur être. Cette jeune aristocrate mi-Balte, mi-huguenote, née dans un palais pétersbourgeois, grandie dans une atmosphère intelligente et cosmopolite, a vingt et un ans. Ce qui frappe en elle, c'est un extraordinaire quant-à-soi, un *maintien patricien au physique* comme au moral.

A cette époque, Lou n'a pas encore de corps. Elle ignore — et pour dix ans au moins — sa propre féminité. En revanche, elle a conscience d'avoir un cerveau. Une tête « incroyablement » bien faite. Tous ses contemporains s'accordent sur ce point. D'emblée, cette jeune fille sera de plain-pied avec les amis philosophes, ce que peu de femmes admettront, d'autant que *Lou ne fera rien pour les rassurer*. Energique, indépendante, elle entend ne tenir compte de rien que d'elle-même, de la ligne qu'elle s'est d'ores et déjà fixée : développer son moi en écartant tout ce qui peut l'en empêcher.

D'où la *distance* et la *fermeté* dont jamais elle ne se départira, et qui déclencheront tant et tant de malentendus et de fausses interprétations sur son comportement et sa personnalité hors du commun. Cohérente, sûre d'elle, Lou choque parce qu'elle est absolument différente de l'idéal féminin de son temps, et, si elle enflamme les *fantasmes* des hommes qui la croisent, jamais elle ne les laissera la traverser, sauf quand elle estimera — bien plus tard — qu'elle le peut.

Avec Nietzsche, si sombre, si tourmenté, elle passera des heures à dialoguer sur ce qui *l'occupe* — *l'histoire* des religions, — et si son partenaire espère d'elle autre chose qu'une intense rencontre cérébrale, tant pis pour *lui*. Avec Ree, si *affectueux*, si accueillant, si fraternel, elle tisse des liens de complicité.

Le « projet »

La crise naît de ce que Lou, dès Rome, a conçu un « projet » : *celui de vivre avec ses deux nouveaux* amis dans une communauté d'étude et de recherche. Ce rêve d'un cénacle gai et sérieux, d'une trinité incarnée, avait de quoi provoquer critiques et mises en garde de la part de l'entourage : l'excellente Malvida von Meysenbug, les fidèles Overbeck de Bâle, Peter Gast, entre autres, s'inquiètent. Maladroitement, *Nietzsche — a-t-il peur ou* n'y croit-il pas ? — garde le secret vis-à-vis de sa famille : une mère silencieuse et une sœur virulente, parangons de la vertu naumbourgeoise. Quand il fera se rencontrer Lou et Elisabeth (elles assistent, sans lui, à la création de *Parsifal*, à Bayreuth, en juillet), les choses se passeront mal.

De projet *avorté* en projet avorté, le rêve s'anéantit. A l'euphorie succède la rancœur. Le temps des fulminations est venu. C'est grandiose ! Nietzsche, plus matamore et plus pitoyable que jamais, s'enferre dans la déception *névralgique*. Il a *trop voulu*. Il a voulu à côté. A la netteté de Lou, il n'a su opposer qu'une exaltation malsaine, délirante. Il *s'enfonce dans* une *souffrance* qui ne demande qu'à s'alimenter aux ragots empoisonnés d'Elisabeth dont le triste rôle dans cette affaire n'est que trop célèbre — elle ira jusqu'à dénoncer Lou à la police prussienne pour la faire expulser en Russie.

Nietzsche se laisse intoxiquer, se déchaîne, se reprend, rompt avec tous, se réconcilie avec sa sœur, se reprend à nouveau, voue Elisabeth aux gémonies, absout tout le monde excepté lui-même. *Dans le même temps*, il écrit *Zarathoustra*...

Quel tumulte ! A l'écriture *sereine de Lou, tendre de Ree*, s'oppose la virulence de Fritz et l'hystérie d'Elisabeth. Les Nietzsche ne sortent pas grandis de cette lecture. Fritz est excessif, monstrueux mais génial. Elisabeth est excessive, monstrueuse et basse. Lire *in extenso*, pour la première fois, ses diatribes mielleuses, fielleuses de provinciale outragée est réjouissant ! Son incompétence *intellectuelle*, sa rage possessive envers son frère, sa perfidie, tout la prédisposait aux falsifications futures. Quand Fritz bascula dans la nuit mentale peu après (1889), il lui appartint *enfin* !



(Dessin de Berenice Cleeve.)

A la faveur de cette « affaire » qui, pour reprendre la formule de Peters, biographe de Lou et d'Elisabeth (1), ne fut pas une « *affaire Lou* » *mais une* « *affaire* Nietzsche » du commencement jusqu'à la fin, nous voyons s'affronter deux types féminins : l'aigle et le serpent. L'une, autonome, structurée et dont l'accomplissement futur (auprès de *Rilke et de Freud) est contenu* dans ces « débuts » intéressants, l'autre qui s'accroche pathologiquement à ses catégories men*tales et morales pour masquer* son vide intérieur et qui se complaira à des entreprises de réduction, pour ne pas dire de destruction.

Humains, trop humains, tels nous apparaissent, en tout cas, les « *héros* » de ce drame. La confondante minutie de ce travail nous les rend plus accessibles, plus proches qu'ils ne l'étaient jusqu'à présent. Familiers. Vivants.

FRANÇOISE WAGENER.

(1) Voir *Ma sœur, mon épouse*, biographie de Lou, Gallimard, 1967. *Nietzsche et sa sœur Elisabeth*, biographie d'Elisabeth, Le Mercure de France, 1978. Ainsi que l'autobiographie de Lou publiée aux P.U.F., en 1977, sous le titre *Ma vie*.

★ CORRESPONDANCE NIETZSCHE, REE, SALOME, édition *par E. Pfeiffer, traduit de l'allemand* par Ole Hansen-Love et Jean Lacoste, P.U.F., collection « Perspectives critiques », 422 p., 72 F.

A TRAVERS LES LETTRES

L'euphorie

Août 1882 : Lou est maintenant auprès de Nietzsche, en Thuringe.

Lou von Salomé : journal pour Paul Ree, Tautenburg *(lundi) 14 août.*

« ...Les conversations avec Nietzsche sont extrêmement agréables — tu dois le savoir mieux que moi. Mais elles ont un charme particulier qui tient à la rencontre des mêmes pensées, impressions, idées, on peut presque se comprendre à demi-mots. Frappé par ce fait, il m'a dit un jour : « Je crois que la seule différence entre nous est celle de l'âge. Nous avons vécu et pensé de la même façon.

» C'est parce que nous sommes si identiques qu'il a pu réagir avec autant d'intensité et de violence à la différence qui nous sépare, ou ce qu'il prend pour une telle différence ; c'est pourquoi elle l'a tellement bouleversé. Lorsqu'on se ressemble aussi peu que toi et moi, on ressent les points d'accord *et on s'en réjouit, — lorsqu'on se ressemble autant que N. et moi, on sent les* différences *et on en souffre. L'inégalité* générale, *voire l'opposition entre deux êtres peut provoquer de la sympathie comme de l'antipathie. La différence sur un* point particulier *alors qu'il y a égalité sur tout le reste est de la sympathie interrompue et troublée, elle cause toujours de la peine, et elle seule* sépare.

» Je m'étais promis de prendre nos conversations en notes ; en fait c'est quasiment impossible parce qu'elles se concentrent rarement en formules isolées et rigoureuses au cours de nos promenades à travers les régions les plus lointaines et les plus proches de la pensée. Et le véritable contenu de nos conversations réside plutôt dans ce qui n'est pas tout à fait formulé et qui résulte de la rencontre à mi-chemin de nos esprits. Il aime tellement la conversation, m'a-t-il avoué, que même lors de notre première dispute ici, lorsque je suis arrivée, et alors qu'il se sentait misérable, il n'avait pu s'empêcher de prendre un certain plaisir à ma façon d'argumenter. (...) »

Les ragots d'Elisabeth

Elisabeth Nietzsche à Ida Overbeck à Bâle. (Le 29 janvier 1883).

« ...Naturellement, je n'y (1) ai jamais *prononcé* un *mot contre Mlle Salomé, au contraire, j'ai même fait son éloge parce que la méfiance se lisait dans tous les yeux et maintenant imaginez mon effroi en arrivant à Leipzig lorsque j'apprends par Claire [Heinze] que toute la région a parlé de Fritz et de Mlle Salomé. Naturellement, ma présence a coupé court aux pires déductions car les gens là-bas m'aimaient, mais le comportement désagréable de Mlle Salomé et avant sa saleté et son manque d'ordre indescriptibles au sujet desquels la blanchisseuse et la bonne ont raconté des choses abominables semblent avoir suscité les plus grands soupçons.*

» ...Dites-moi si Mlle Salomé a une seule *qualité remarquable ou simplement honnête ! Son esprit ? Bah, entièrement superficiel, elle a le tempérament d'un parasite qui exploite les autres à ses propres fins, voilà son talent, ensuite, elle fait valoir pour argent comptant ce qu'elle a pris aux autres. Mais l'esprit, passe encore, s'il était associé à un bon caractère cela irait, mais Fritz ne s'y trompe pas. Il l'a simplement qualifiée « d'être remarquablement mauvais » en mentionnant Voltaire qui aurait également été un « coquin » bien qu'il ait contribué aux Lumières. Un coquin, soit, mais une coquine n'est jamais bonne à rien... ».*

(1) Il s'agit de Tautenburg où Elisabeth avait accompagné son frère pendant l'été 1882.

La colère de Fritz

CONTRE LOU

« ...Capable d'enthousiasme sans amour pour les h[ommes], mais aimant Dieu
Besoin d'expansion
rusée et très maîtresse d'elle-même en ce qui concerne la sensualité des hommes
dénuée de cœur et incapable d'amour
l'émotion toujours maladive et proche de la folie
sans reconnaissance, sans pudeur à l'égard du bienfaiteur
infidèle et trahissant tout un chacun devant n'importe qui
incapable de politesse du cœur
hostile à la pureté et à la netteté de l'âme
sans pudeur dans la pensée toujours nue devant elle-même
violente dans le détail
incertaine
sans « courage »
grossière dans les questions d'honneur... »

(Ces quelques notes concernant Lou datent de la fin de l'année 1882.)

CONTRE REE

Nietzsche écrit au frère de celui-ci, Georg Rée, une lettre violente qui lui vaudra en retour la menace d'un procès en diffamation :

Brouillon de lettre

[Fin juin 1883]

« ...Votre frère fait ma honte, tout autant que la vôtre et celle de Madame votre mère ; il y a longtemps que je n'ai rien connu d'aussi amer.

» Ce terme de culpabilité désigne tout particulièrement la manière éhontée dont il m'a menti *au sujet de Mlle S[alomé] : répétant que le monde était indigne d'elle, qu'elle était un martyr de la connaissance depuis sa tendre enfance, parfaitement désintéressée, et qu'elle avait sacrifié son bonheur et tous les agréments de la vie à la vérité.*

» J'étais tout simplement victime d'un mensonge : et chaque fois que je communiquais à votre frère mon *jugement très sévère sur le caractère de cette jeune fille, croyez-vous qu'il ait jamais eu un mot d'excuse et d'indulgence pour elle ? Il se contentait de dire : « Vous avez* entièrement *raison au sujet de Lou, mais cela ne change rien à mes relations avec elle. » Un jour, dans une lettre, il l'appela sa fatalité : quel goût !* (1) *Ce petit singe décharné, sale, nauséabond, avec ses faux seins .. une fatalité ! Pardon !...* (1) »

(1) En français dans le texte.

CONTRE ELISABETH

[Nice, printemps 1884]

« ...Faut-il donc que j'expie indéfiniment le fait de m'être réconcilié avec toi ? Je suis proprement exténué par ton bavardage moralisateur et prétentieux... Et le fait est que c'est toi, et personne d'autre, qui a mis ma vie trois fois *en danger en douze mois... Détruire l'activité la plus noble d'un être tel que moi ! Je n'ai encore jamais haï personne, excepté toi !*

» Une chose est certaine : parmi toutes les rencontres que j'ai faites, celle avec Mlle Salomé est pour moi la plus précieuse et la plus fructueuse. C'est seulement depuis ces relations que je suis mûr pour mon Zarathoustra. *C'est* à cause de toi *que j'ai dû abréger ces relations. Pardonne-moi si cela me touche plus que tu n'es capable de le comprendre. Lou est la créature la mieux douée et la plus réfléchie que l'on puisse imaginer — évidemment, elle a aussi des traits de caractère qui font réfléchir. J'en ai aussi,* moi. *Mais précisément ce que ces traits de caractère ont de* beau, *c'est qu'ils font réfléchir, comme leur nom l'indique. Mais seulement les penseurs, évidemment... Tu es incapable de comprendre quelle consolation j'ai trouvée en Rée pendant des années — faute de mieux, cela va de soi — et quel incroyable bienfait ont même été pour moi mes relations avec Mlle Salomé. »*

CATASTROPHES

LES CONSÉQUENCES ÉCONOMIQUES DU TREMBLEMENT DE TERRE DU 16 AVRIL

Le Monténégro mettra plusieurs années à relever ses ruines

Les deux plus hautes instances yougoslaves, le présidium de l'État et celui de la Ligue des communistes, se sont réunies mercredi 18 avril en commun pour étudier la situation au Monténégro après le tremblement de terre du 16 avril. Dans un communiqué, elles font état de plus de cent morts et de mille blessés, ainsi que d'« immenses dégâts matériels ». D'après le premier responsable du parti communiste au Monténégro, M. Voso Srzentic, l'évaluation définitive des dommages sera probablement plus lourde que prévu.

D'autre part, le premier ministre albanais, M. Mehmet Shehu, a réaffirmé la politique isolationniste de son pays en indiquant qu'il refusera toute aide étrangère pour la reconstruction des quelque dix mille maisons détruites par le séisme.

Belgrade. — « *La petite dernière n'avait pas besoin de cela.* » Cette formule appliquée par un habitant de Belgrade au Monténégro meurtri par le séisme du 16 avril résume assez bien le sentiment des Yougoslaves. Le Monténégro est, en effet, la plus petite, la moins peuplée et la plus pauvre des six Républiques de la fédération yougoslave. Son territoire représente 5 % du sol national, sa population 5 % de la population totale, et son revenu 2 % du revenu national. L'agriculture, essentiellement de subsistance, n'est praticable que sur 4 % seulement de cette région hérissée de montagnes.

Pour rattraper ce sous-développement, le gouvernement de Belgrade a engagé dpuis vingt ans une politique d'implantation industrielle : une fabrique d'aluminium, une papeterie, quelques usines textiles. Mais les ouvriers ne représentent encore que 5 % de la population active.

La vraie richesse du Monténégro échappe à toute statistique. Elle se feuillette comme un livre d'histoire à travers les traces laissées par les Romains, les Byzantins, les Slaves, les Turcs, les Vénitiens et les Autrichiens, qui, tour à tour, ont régné et bâti sur ces rocs.

Elle tient aussi aux admirables paysages du littoral, aux plages désertes, au climat, à la « grande bleue ». La côte représente un gisement touristique de classe internationale. Mais un gisement naguère inexploitable car inaccessible. En vingt ans, on a, alors, ouvert des centaines de kilomètres *de routes*, tracé une incroyable voie ferrée de Belgrade à la mer qui ne compte pas moins de *100 kilomètres de tunnels*. A son terminus, on a construit les quais du port de Bar, où accostent les ferry-boats venant d'Italie. *Trois* aérodromes ont été « déroulés » sous les trains d'atterrissage des gros porteurs internationaux.

Puis dans chacune des villes et des bourgades de la côte se sont élevés à la hâte d'immenses caravansérails de béton : les hôtels *pour* touristes. Leur capacité totale atteignait 20 000 lits, auxquels on pouvait ajouter près de *100 000* places chez l'habitant. Trois petites villes autrefois endormies, Budva, Hercegnovi et Ulcinj, comptaient *depuis* peu parmi les cinq plus grosses stations estivales de Yougoslavie. Des projets grandioses devaient doubler encore la capacité d'accueil de cette nouvelle Riviera, pour la porter à 220 000 lits. *Le* Monténégro émergeait du sous-développement. Le tremblement de terre du dimanche 16 avril l'y a peut-être replongé pour des années. Non, vraiment, la « petite dernière » n'avait pas besoin de cette catastrophe ; les soubresauts de la terre y ont fait plus de ravages que toutes les armées qui, pourtant, sont passées et repassées sur ses rivages.

Reliques sur cartes postales

Du temps des pirates barbaresques et de leurs marchés aux esclaves, Ulcinj, par exemple, aux portes de l'Albanie, conservait une forteresse, d'antiques maisons, et une demi-douzaine de minarets. Tout cela a été soit jeté à terre, soit profondément ébranlé. Les cartes postales d'hier y font déjà figure de reliques.

Dans la *montagne*, de vieux

De notre envoyé spécial

villages comme Limnjani avaient échappé aux destructions des nazis. Les trente maisons ne sont plus que des ruines d'où l'on a tiré dix-sept cadavres et de nombreux blessés : sur cent habitants !

Budva, charmante cité toute auréolée de lauriers-roses s'enfermait derrière des remparts byzantins. C'était une sorte d'Aigues-Mortes dont la mer battrait encore les *tours*. On a *fermé* les portes de la ville et posté des sentinelles devant les brèches. Budva n'est plus qu'une ville fantôme.

Kotor, au *fond* de son « fjord », au pied d'une montagne qui menace de s'effondrer, a été complètement évacuée. A l'intérieur des quatre kilomètres de remparts *vénitiens datant du quatorzième* siècle, ne demeurent que deux vieillards qui préfèrent mourir *dans leurs ruines que de partir*. Au-dessus des ruelles dallées, des maisons Renaissance, des églises *byzantines irrémédiablement* fissurées, ne reste intacte que la cathédrale romane de Saint-Tryphon. *Elle a résisté à ce séisme*, comme elle avait résisté à celui, plus destructeur encore, de 1667. « *Une fois de plus c'est toute notre culture qui s'en va* », constate avec amertume Mme Olga Perovic, historienne d'art et membre du gouvernement monténégrin.

Le ministre de l'économie fait déjà ses comptes. Des hôtels totalisant cinq à six *mille lits se sont* aplatis comme châteaux de cartes. Parmi les autres, qui représentent quinze *mille lits*, il faudra trier. Certains irrécupérables devront être dynamités et découpés au marteau-piqueur. Immense et nécessaire labeur pour libérer l'espace avant de reconstruire. D'autres pourront être réparés, chambre par chambre.

Sur *200* kilomètres, et cela pendant des années, un immense chantier va mobiliser tous les engins de travaux publics du Monténégro, qui eussent été pourtant si utiles ailleurs. Selon les premières estimations de M. Ilija *Crukovic, le ministre de l'économie*, la République du Monténégro va y laisser une année de *revenus, soit 8 à 9 milliards de* dinars (plus de 2 milliards de francs), car il faut aussi réparer la voie *ferrée, refaire les quais* du port de Bar, renflouer le cargo qui a coulé au milieu du bassin, *rouvrir la « Magistrale »*, cete route de bord de mer qui a glissé à l'eau en plusieurs points. Et l'on n'a pas recensé dans la *montagne* les centaines de granges, les innombrables murets de pierres sèches *soutenant* les champs en terrasses qui se sont écroulés. L'agriculture n'était déjà pas florissante, la voici agonisante.

Comme il y a quinze ans...

Mais la Yougoslavie en a vu d'autres. Skopje n'était qu'un champ de ruines il y a quinze ans. Elle a été *entièrement* rebâtie. Il en sera de même pour la Riviera du Monténégro, qui retrouvera — c'est juré — et ses hôtels et ses cités historiques. Le gouvernement de Belgrade se réunira le 25 avril pour faire le point et prendre les mesures nécessaires. Tous les Yougoslaves savent ce que cela veut dire. Comme il y a quinze ans, leur salaire sera sans doute amputé de quelques pour cent. Pour « la petite dernière », ils sont prêts à accepter ce sacrifice.

Forts de cette solidarité, les Monténégrins ne désespèrent pas. Ils pestent contre la pluie, contre les tentes et les couvertures qui n'arrivent pas, contre la pagaille trop évidente *ici* et là, contre cette maudite terre qui continue de trembler. Ils pestent, mais ils s'accrochent avec leur entêtement légendaire. Aux reporters du monde entier qui regagnaient Belgrade mardi soir, après avoir parcouru la région sinistrée, M. Mili Kerkotic, chef des guides de tourisme de Budva, disait : « *Je compte vous revoir tous ici en vacances. A bientôt !* »

MARC AMBROISE-RENDU.

FAITS DIVERS

PLUS DE DIX MILLE RÉSIDENCES SECONDAIRES CAMBRIOLÉES CHAQUE ANNÉE

La Côte d'Azur la plus touchée

Plus de 10 000 résidences secondaires — il en existe environ 1 700 000 — sont cambriolées chaque année en France : 11 296 en 1976, 13 164 en 1977... Les départements les plus touchés, précise le Centre de documentation et d'information de l'assurance (C.D.I.A.), sont le Var (932 cambriolages), les Alpes-Maritimes (604) et la Seine-et-Marne (528). Viennent ensuite la Gironde (401), l'Isère (353) et l'Essonne (348). Les départements les plus tranquilles sont le Cantal et la Lozère (20), le Gers (18), les Hauts-de-Seine (14), puis la Mayenne (10).

Il faut savoir, indique le C.D.I.A., que l'on peut désormais, sous certaines conditions, équiper une propriété de systèmes d'alarme sonore. Les spécialistes les appellent des « hurleurs ». Il s'agit de sirènes audibles de la voie publique et dont la durée d'émission sonore ne doit pas excéder trois minutes.

Jusqu'à présent, seuls certains *établissements à caractère* commercial (banques, bijouteries, etc.) avaient le droit de faire *poser des hurleurs*.

★ C. D. I. A., 2, rue de la Chaussée-d'Antin, 75009 Paris, tél. 824-96-12 et 770-89-39.

● *Arrestation des « profanateurs » de la synagogue de Strasbourg-Cronenbourg.* — MM. André Wagner, 22 ans, et Lucien Kimmel, 27 ans, ont été arrêtés mardi 17 avril par la police strasbourgeoise. Ils ont reconnu avoir pénétré, au cours du week-end pascal, dans la synagogue de Cronenbourg (*le Monde* du 18 avril), dans l'espoir *de trouver* de l'argent. N'ayant rien trouvé, ils avaient emporté les objets du culte, retrouvés dans *leur voiture, et avaient saccagé* le sanctuaire.

● *Des mesures de caractère antisémite* ont été inscrites, dans la nuit du 17 au 18 avril, sur les *murs du domicile* de M. *Jacques* Lévy, militant du parti communiste marxiste-léniniste (P.C.M.L. maoïste), *ancien candidat* aux élections législatives, à Corbeil-Essonnes (Essonne), indique le secrétariat du *comité central du* P.C.M.L. L'inscription portait : « *Lévy, le P.F.N. veille* », et était essaimée de croix gammées. M. Lévy a décidé de porter plainte et d'alerter le M.R.A.P. (Mouvement contre le racisme et l'amitié entre les peuples).

SPORTS

VOILE

LE TRIMARAN D'ALAIN GLIKSMAN A COULÉ ENTRE LES BERMUDES ET NEW-YORK

Les trimarans lancés dans la course contre *le record* de la traversée de l'Atlantique n'ont pas de chance. Après le naufrage du *Kriter-IV* d'Olivier de Kersauson — le 14 avril, — on a appris le 18 avril que le *R.T.L.-Timex* d'Alain *Gliksman* avait *sombré* neuf jours auparavant, en tentant de rallier New-York pour battre, lui aussi, ce *record*.

Parti le 6 avril des Bermudes pour *gagner la ligne* de départ de Sandy Hook, Alain Gliksman et ses quatre équipiers, son fils *Denis*, Olivier Redkine, Alain Gouédard et le journaliste Nicolas Angel, ont fait naufrage le *9 avril dernier et ont* dérivé pendant neuf jours dans leur canot de survie avant d'être repêchés, *sains et saufs, le 17 avril* par le cargo libérien *Afran* à 170 kilomètres au nord-est des Bermudes. *Les* gardes-côtes américains avaient demandé à tous les cargos croisant dans les parages d'essayer de repérer le trimaran qui n'avait pas donné de ses nouvelles depuis le 6 avril. Baptisé *Seiko*, lors de la Transatlantique française, « La route du rhum », le bateau d'Alain Gliksman avait eu de nombreuses avaries qui le contraignirent à abandonner la course aux Açores.

Après ce nouvel accident, le troisième depuis la disparition d'Alain Colas, le problème de la sécurité des trimarans, véritable formule 1 de la mer, est une nouvelle fois posé.

ATHLÉTISME. — *L'Américain Bill Rogers, trente et un ans, a gagné, le 16 avril, le 83e marathon de Boston, disputé par 7 800 concurrents devant le Japonais Toshiko Seko, vainqueur du marathon de Fukuoda. C'est la troisième victoire de Rogers dans cette épreuve. Il a réalisé pour la circonstance la quatrième meilleure performance de tous les temps en couvrant les 42,195 km. en 2 h. 9 min. 27 sec.*

RUGBY. — *René Seguier, allier gauche de l'A.S Béziers, a déposé une plainte contre un joueur d'Auch qui avait frappé lors d'une rencontre de championnat de France de rugby disputée le 25 mars à Auch. René Seguier souffre d'une baisse de son acuité auditive de 60 %. Des radiographies ont mis en évidence plusieurs fractures de la « première oreille », et la présence d'un caillot de sang entrainant des vertiges et des maux de tête.*

A l'Assemblée nationale

LES RELATIONS AVEC L'AFRIQUE DU SUD

M. Bernard Marie, député R.P.R. des Pyrénées Atlantiques, a estime, mercredi 18 avril à l'Assemblée nationale, que le président de la Fédération française de rugby avait décidé, à juste titre, de ne pas annuler la tournée en *France* d'une équipe sud-africaine multiraciale. Constatant que la France était menacée d'être *exclue* des Jeux olympiques, il a jugé « *intolérable* » que des exclusives politiques raciales, voire *demain* religieuse, soient lancées dans le domaine sportif. La France devrait donc, à son avis, prendre « *une décision susceptible de donner un coup d'arrêt à cette dégradation qui mène droit à la disparition des Olympiades* ». « *Quelle nation*, a-t-il demandé, *osera proposer l'exclusion de la patrie du fondateur des Jeux olympiques ?* »

M. Soisson, ministre de la jeunesse, des sports et des loisirs, a, dans sa réponse, distingué deux sortes de responsabilités : celles du gouvernement, qui a le devoir de juger l'opportunité de telle ou telle manifestation sportive : celles du mouvement sportif qui a la charge de l'organiser. Et il a ajouté : « *Le gouvernement juge inopportune la tournée d'une équipe d'Afrique du Sud parce qu'il condamne la discrimination raciale pratiquée par ce pays. Mais le président du Comité national olympique devra réunir son conseil d'administration pour étudier cette affaire dans le respect de l'autonomie du mouvement sportif. Quant au président du comité d'organisation des Jeux olympiques, il n'a aucun pouvoir d'exclure tel ou tel pays, ce pouvoir n'appartenant qu'au président du Comité olympique international.* » « *Le gouvernement français*, a-t-il conclu, *défendra l'autonomie du mouvement sportif.* »

MÉDECINE

Les nouveaux médecins de campagne

(*Suite de la première page.*)

Lorsqu'il accuse le patron un peu productiviste de la « fabrique » du pays d'être responsable de la plupart des dépressions de sa clientèle, *on* le rangerait volontiers à gauche. Lorsqu'il dissuade une jeune femme de se faire avorter parce que médicalement il n'y a pas d'indication, on le situerait bien à droite. Mais il est inclassable ce Dr Pilorgé, *qui se compare seulement* à Clément V, le pape qui a recherché les mille deux cents mots capables de rendre le catéchisme compréhensible à tous les fidèles.

Il se veut, en effet, « *le médiateur entre le rural et les technocrates en tout genre, y compris les technocrates de la médecine qui ne s'intéressent qu'à un seul organe* ». Le spécialiste *de Châteauroux* auquel il fait le plus souvent appel ? L'interniste, le spécialiste de la médecine générale.

Il travaille même le samedi. Il le faut : la commune est passée de mille cinq cents à mille cent habitants depuis trente-deux ans, mais les gens se soignent davantage. *Il a soixante-cinq* ans, et son activité n'a pas diminué malgré la présence, depuis 1975, d'un jeune confrère, avec lequel il partage les gardes.

La relève pourtant sera différente : la femme du jeune médecin ne se sent plus avant tout la « *femme du médecin* » corvéable à merci ; les ruraux veulent bénéficier de soins plus spécialisés ; les organisations des services d'urgence et la sectorisation en psychiatrie étendent *leur influence* à la campagne, souvent à côté du praticien local, sinon contre lui.

Le médecin de campagne traditionnel appartient déjà un peu à la légende. Selon une enquête menée en Saône-et-Loire, de 1949 à 1967, 25 % des postes semi-ruraux et 38 % des postes ruraux *ont changé de titulaire* : on est loin de la vision romantique du médecin de famille qui a soigné sucessivement trois ou quatre générations.

Pourtant, la médecine à la campagne *imaginée*, transfigurée par les gens de la ville continue à ressembler à un beau livre d'images pour militant écologique : la vie équilibrée que le citadin connaîtra à l'âge de la retraite dans sa résidence secondaire, le *médecin de famille qui, en ville*, a disparu voilà quelques années, l'herboriste et le guérisseur redevenus populaires maintenant que les laboratoires et Freud sont un peu moins à la mode. On veut croire que, loin du monde pollué et de la *médecine technicienne, le* paysan n'a cessé de bénéficier de *tout* cela. La campagne serait devenue le dernier refuge de l'homme sain ; ainsi, le « névrosé » fabriqué par la ville sera-t-il renvoyé à la campagne, pour y retrouver *l'équilibre*, au contact de la bonne nature. En Lozère, par *exemple, les établissements* pour enfants inadaptés emploient la moitié des effectifs du secteur secondaire ; ils abritent plus de mille trois cents enfants, alors que les besoins du département s'élevaient à moins de trois cent cinquante, d'après le VIe Plan. Chaque année on crée quatre-vingts lits supplémentaires.

De même, les maisons de retraite situées à la campagne *accueillent-elles un nombre croissant* de personnes venues des villes : à Houdan (Yvelines), plus de la moitié des pensionnaires *sont* des Parisiens. La campagne, à qui l'on demande de prendre en charge les vieux et les handica*pés des villes, serait-elle donc en* si bonne santé ?

Ce n'est pas évident : on meurt à la campagne et on y meurt même un peu plus qu'en ville. En termes d'espérance de vie, les salariés agricoles sont largement avant-derniers de toutes les catégories socio-professionnelles, juste avant les *manœuvres ; les exploi*tants agricoles sont devancés par l'ensemble des cadres et des professions libérales.

Une pathologie spécifique

Un certain nombre de maladies touchent les agriculteurs plus fréquemment que les autres : sur les quatre cents décès annuels dus au tétanos *figurent* de très nombreuses femmes d'agriculteurs, *les hommes ayant pour* leur part été vaccinés au moment de leur service militaire. Les suicides et l'alcoolisme névrotique frappent souvent les salariés agricoles, dont un grand nombre restent célibataires ; les intoxications causées par les herbicides ainsi que les scolioses des jeunes qui sont montés *trop tôt, dès l'âge de dix ou* douze ans, sur les tracteurs flambant neufs des belles années de la « mécanisation », représentent aussi une pathologie propre aux campagnes. Enfin, la brucellose, une maladie infectieuse transmise à l'homme par les ovins et les bovins, est, d'après le témoignage de nombreux médecins, loin d'être « *en voie d'éradication* », comme disent les circulaires ministérielles. On le sait peu, parce que les intéressés eux-mêmes souvent ne le savent pas, souffrant des formes atténuées de cette maladie (nausée, insomnie) vite baptisées troubles fonctionnels. Surtout, on *le dit* peu, par crainte de voir chuter les *exportations* de bétail.

Les modes d'alimentation, qui varient *selon les régions*, peuvent aussi entraîner une pathologie particulière. Ainsi, une enquête de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (INSERM) a montré que les agriculteurs de la Moselle étaient atteints de maladies cardio-vasculaires en raison d'une nourriture *très riche en graisses, contraire*ment aux exploitants du Var qui mangent beaucoup plus de fruits et légumes.

Autre écho à *cette* mauvaise santé relative des campagnes, les examens effectués dans les centres de sélection de l'armée indiquent pour les fils d'agriculteurs restés à la terre des résultats peu satisfaisants par rapport à l'ensemble du contin*gent*.

Le recours aux soins moins systématique de la part des ruraux explique, en partie, cette fragilité particulière. Apparemment, la dépense totale de soins médicaux diffère peu selon les *types de régime de sécurité* sociale puisqu'elle s'élevait en 1974 à 1 085 F pour les salariés *du* régime général, à 1 030 F pour les salariés agricoles et à 911 F pour les exploitants agricoles.

En fait, près d'un tiers des personnes de plus de soixante-cinq ans relèvent des deux régimes agricoles et *majorent ainsi* artificiellement la moyenne des consommations des exploitants et des salariés agricoles. Pour une population d'âge homogène, il existe des différences significatives de dépenses médicales entre la ville et la campagne. L'enquête du Centre de recherches et *de documentation sur la consommation* (CREDOC) menée en 1970 sur l'ensemble de la population rurale, non - agricoles compris, montrait que, globalement, sa consommation était inférieure de plus d'un quart à celle *de l'ensemble de la population*. Si les consultations demandées au généraliste étaient inférieures de 12 %, les soins des spécialistes l'étaient de 40 %.

Dans la population agricole elle-même, une différence nette se *dessine entre exploitants* et salariés : les quantités consommées par tête sont plus importantes chez les premiers que chez les seconds, à l'exception de l'hospitalisation qui représente 67 % des dépenses médicales du salarié *agricole*.

Ces chiffres s'expliquent tout *d'abord par une* couverture sociale moins complète chez les agricoles que chez les autres. Les séances gratuites sont relativement plus fréquentes en ville (16 %) qu'à la campagne (11 %) où il n'existe par exemple pratiquement pas de *service de protection maternelle* et infantile (P.M.I.).

De plus, les séances payées intégralement par le consommateur sont plus chères de 5 % à la campagne qu'en ville, à cause notamment des frais supérieurs de déplacement. Enfin, les exploitants, dont l'affiliation à un régime d'assurance-maladie date seulement de 1961, sont beaucoup plus rarement inscrits à une mutuelle que les assurés du régime général.

Priorité aux récoltes

Les disparités dans la consommation s'expliquent aussi par des différences de mentalités : à la campagne, le travail *passe avant* la santé. Le jour de consultation privilégié restera le jour du marché, où l'on doit se rendre « *de toute manière* » en ville, et le médecin de campagne travaillera davantage l'hiver que l'été, où les récoltes sont prioritaires.

Si l'année dernière, en Dordogne, la Mutualité agricole a remboursé, durant les deux premiers trimestres, 35 % d'actes médicaux supplémentaires par rapport à *l'année précédente, c'est* sans doute parce qu'il avait beaucoup plu et qu'on avait moins travaillé que d'habitude dans les champs. La plupart des médecins de campagne reconnaissent que « *les arrêts de travail leur posent moins de problèmes qu'à leurs confrères de la ville* ».

Enfin, si on appelle « *le docteur* » moins souvent qu'en ville, c'est aussi parce que quelquefois on s'en remet au rebouteux pour une *foulure* ; au *guérisseur* pour une psychothérapie sauvage, ou pour « enlever le feu » ; au curé spécialiste du zona ; au sourcier ou encore à l'herboriste, ce dernier représentant d'une espèce dont le régime de Vichy a décrété l'extinction en *1941*, alors que, dans les autres pays de la C.E.E., les herboristes sont les auxiliaires reconnus de la pharmacie officielle. Ces thérapeutiques connaissent encore un succès certain. En témoigne cette guérisseuse qui, de son château du Lot-et-Garonne, a pignon sur rue et qui, « *surchargée* », « *n'ayant que dix minutes pour déjeuner* », conseille aux malades de se présenter à un médecin homéopathe de Bergerac « *qu'elle connaît bien* », et *chez qui on peut se rendre* « *en toute confiance* »...

Les médecins ruraux opposent à ces pratiques le plus souvent une ironie condescendante. « *Il fait tellement mal, le rebouteux, que le client forcément ressent après une impression de soulagement.* »

L'offre de soins, enfin, conditionne la consommation médicale des campagnes. Alors que la France compte plus de soixante mille médecins libéraux, huit mille trois cents médecins ruraux seulement doivent prendre en charge dix-sept millions d'habitants, *sans compter* le *surcroît* de travail que leur apportent, l'été, les fausses morsures de vipères, les coups de soleil et les écorchures des touristes.

Pourtant, à cause peut-être de ces difficultés, le système de santé qui se met en place peu à peu à la campagne est riche de solutions originales. *Des praticiens* tels que le docteur Pilorgé, au sein de l'Association de médecine rurale (1), sont encore là et laissent en héritage ce qui fut leur raison d'être : soigner l'homme dans sa totalité.

NICOLAS BEAU.

Prochain article :

CABINETS DE GROUPE ET FORMATION CONTINUE

(1) L'Association de médecine rurale est une organisation qui, dans la mouvance de la Confédération des syndicats médicaux français, regroupe près de deux mille huit cents praticiens ruraux.

PSYCHIATRIE ET MONDE RURAL

L'idiot du village a vécu. La communauté villageoise prend moins en charge qu'autrefois les *malades mentaux et les handicapés* : la mécanisation, le remembrement et même les progrès de la législation sociale apportant des garanties de revenus ont supprimé beaucoup de petits emplois qui leur étaient *traditionnellement réservés*.

Que sont-ils devenus ? Les hôpitaux *psychiatriques des régions rurales* n'ont pas augmenté leurs effectifs, mais ils n'ont pas connu souvent la baisse très nette du nombre des malades, fréquente ailleurs en raison des prises en charge plus nombreuses par les équipes de secteur. A l'hôpital de Vauclaire, en *Dordogne*, le *nombre des* malades est passé en dix ans, *de 1967 à 1977*, de neuf cent huit à sept cent soixante et onze. En revanche, les effectifs ont augmenté dans les établissements d'enfants inadaptés construits en grand nombre dans les régions rurales. Il en existe près de *quatre-vingt-quinze pour la seule* Seine-Maritime. En effet, l'école publique est moins accueillante, aujourd'hui, pour les déficients. Les hospices recueillent de plus en plus de personnes âgées qui auraient relevé autrefois de l'hôpital psychiatrique.

Enfin, l'articulation se fait mal sur le terrain entre les équipes de secteur souvent squelettiques qui ont, *quelquefois*, à charge des zones de 40 à 50 kilomètres de *rayon et* les généralistes de campagne qui prenaient traditionnellement en charge cette population. — N. B.

Le « raboteur » reçoit le soir

Cette cour de ferme, près de *Bergerac, devient, la nuit* tombée, une véritable cour des *miracles*, envahie *par* d'étranges visiteurs du soir : des éclopés, des hommes pliés en deux, des femmes qui se tiennent les côtes. Pourtant, le chien ne prend pas la peine d'aboyer ; la fermière continue à repasser son *linge*...

Un charmant monsieur, le *maître des lieux, aux cheveux* blancs et au sourire indulgent, reçoit, en effet, beaucoup le soir, et la nuit quelquefois : tous les jours, dix, vingt visiteurs, dont certains viennent de loin, de Castillonnès, de Bor*deaux, de Toulouse*...

Agriculteur de son état, il est *plus* connu comme le « *raboteur* ». Comprenons : le rebouteux, *que l'on vient voir pour* les « nerfs démis », les « foulures », les « tours de rein ». Toute cette nosologie qui fait sourire le médecin. Et pourtant, vous glisse-t-on à *l'oreille* « *on vient quelquefois sur les conseils de ce même médecin* ».

Les résultats sont là : dans toute la région, on raconte les guérisons du rebouteux, on cite le genou démis « *qu'il m'a appris à remettre en place moi-même* », ou la cheville enflée « *pour laquelle le médecin avait dit qu'il n'y avait rien à faire* ».

« *Je n'ai jamais estropié personne et, quand ils souffraient, j'ai fait ce que j'ai pu* », reconnaît-il, humble. On a confiance en lui autant que dans le médecin. Il n'abuse pourtant pas de la confiance des gens : « *un muscle démis, je le remets à plat et ça repart, mais une fracture, je l'envoie chez le docteur.* »

Il « exerce » depuis l'âge de *vingt et un ans, depuis qu'il* a « le don » légué dans un camp de prisonniers par « un étranger », au moment de mourir. Pourquoi lui ? Parce qu'il a « *la capacité, les nerfs, le sang* », et qu'en plus il a étudié le corps *humain. Le rebouteux* est à la hauteur de sa légende. Il entretient le mystère : « *Je n'ai rien dit, même à ma femme, de la transmission du don.* »

Il ne demande aucune rétribution aux malades, qui lui laissent « *ce qu'ils veulent* ». En fait, il perçoit, semble-t-il, entre 10 F et 50 F, alors que la consultation du médecin s'élève actuellement à 35 F.

Il n'a pas connu, avec l'âge, le fléchissement de clientèle fréquent chez les praticiens. L'avenir des rebouteurs est donc souriant ? « *Vous savez*, dit-il, *la médecine est un phénomène daté, récent ; nous, nous avons toujours existé.* » — N. B.

Le Monde
Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.	128 F	235 F	343 F	450 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	225 F	435 F	642 F	850 F
ETRANGER (par messageries) I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	155 F	290 F	426 F	560 F
II. — SUISSE - TUNISIE	203 F	385 F	568 F	750 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Le Monde

culture

LE JOUR DU THÉATRE POUR ENFANTS

Le spectacle et l'animation.

Dans le cadre de la manifestation du Centre Georges-Pompidou « L'action culturelle et la jeunesse », l'Association technique pour l'action culturelle (ATAC) a organisé le 6 avril un débat sur les rapports du théâtre et de l'éducation. On sait qu'une commission académique a remplacé depuis un an la commission d'habilitation et d'agrément chargée de se prononcer sur la valeur des spectacles destinés à un public qui ne choisit pas. Les nouvelles commissions élaborent des fiches transmises aux chefs d'établissements, qui décident eux-mêmes si leurs enfants verront ou non tel spectacle.

Le nouveau système marque-t-il une ouverture par rapport à l'ancien? Certaines pièces ont été, de fait, « interdites » dans l'académie d'Amiens. Au cours du débat auquel participaient des membres de la mission culturelle du ministère de l'éducation a été souligné le danger d'une excessive mise en tutelle du théâtre par l'école. Les commissions ne doivent pas devenir des organismes de censure déguisés. Il faudrait aussi cesser de privilégier à ce point l'animation dans les subventions accordées : après tout, un bon spectacle a-t-il besoin d' « exploitation pédagogique »?

Tartarin au pain d'orge.

Dans l'esprit de Sindbad le marin, avec danses, jeux d'éclairages très contrastés, large part laissée à l'improvisation des comédiens, la Compagnie du Pain d'orge s'est attachée à « provençaliser » sur cette fameuse aventure démystifiée depuis le jardin de baobabs de Tarascon jusqu'aux déserts de l'Arabie. On a davantage voulu recréer une atmosphère à la Pagnol plutôt que de creuser l'ambiguïté de l'antihéros de Daudet. Mais les costumes sont clairs, le rythme vif, l'épisode de la chasse aux tons franchement cocasse et on s'amuse bien.

★ Le Pain d'orge (880-96-28) au Palais des glaces, les 26 et 27 avril (878-33-47).

Les voyages forment la jeunesse.

Il y a des foulards, du théâtre d'ombres, des masques, une guitare, deux comédiens, Alain Blanchard et Agnès Yver qui jouent avec assez de naturel, sans trop crier, sans trop gesticuler. L'histoire ne dure guère plus d'une demi-heure et c'est un peu dommage : une histoire inquiétante de grand-père qui veut envoyer son petit-fils de l'autre côté des mers pour faire du commerce. Il y a place pour les préjugés, pour les affrontements, pour l'argent qui ronge les cœurs. Il n'y a pas que des enfants heureux. Encore quelques représentations au Café d'Edgar. Et en mai, au Théâtre de Sartrouville.

★ Comédie de Créteil, 100, rue Juliette-Savar, 94000 Créteil (tél. 207-17-49).

« Léonce et Léna ».

Comme beaucoup de pièces romantiques, la pièce de Büchner peut se lire comme le miroir d'une adolescence inquiète, ténébreuse, imprévisible. Plutôt que de composer avec les fantoches d'une cour imbécile formée d' « assis » grimaçants, le jeune prince encombré des dentelles de son enfance se laisse vonlontiers séduire par les chimères d'une apparition dans un parc ou par la folle vitalité de Valério le vagabond. Le Théâtre du Conte Amer regroupe autour de Claude Buchwald des comédiens de l'atelier dramatique de Paris-VIII (Vincennes). Ce spectacle étrange se joue dans une demi-pénombre, dessine des silhouettes d'automates et de cirque, trouble et fait rire. Pourquoi certains classiques qui ne sont pas ceux des matinées classiques ne pourraient-ils s'adresser au jeune public, comme ce Léonce et Léna ?

★ Les 24 et 25 avril, aux Ulysses, à Orsay. Renseignements : Claude Buchwald (842-31-37).

Théâtre

« LINCEUL » par Daniel Mesguich

Tréfonds du souvenir

Peut-être parce que les lois de l'appareil, le manque d'attention de l'Etat, l'opportunisme du privé, l'inertie du public, l'ont mis presque au chômage, ne lui ont pas permis de développer des capacités que prouvaient son *Prince travesti*, son *Britannicus* ou son *Hamlet* de Grenoble, Daniel Mesguich présente aujourd'hui, pour mémoire, moins une pièce que sa névrose, *son fantôme amer.*

Comme si les mises en scène *précédentes de Mesguich*, n'acceptant pas d'être oubliées, sortaient de leurs suaires, se donnaient la main pour danser une lente pavane, elle-même défunte.

Velours noirs, croisées-miroirs, cheval, sablier d'eau, amants s'étreignant à genoux tels des noyés enchaînés, planent comme des épaves dans la nuit, éblouis parfois par ces coups de couteau de lumière vive, très blanche, dont Mesguich a le secret.

Emane de ce songe une *méditation aiguë, un entêtement* cérémoniel qui fouaille le tré*fonds du souvenir, du dessein,* le sang jusqu'aux coudes, mais en douceur.

Théâtre de mystère, brutal, coulé, totémique, accrochant de ses racines de cristal un réel céleste et pourri, théâtre de *sacrifice exploratoire.*

Le texte de Henri de Camaret, *Linceul,* incantation ancrée dans la guerre, l'occupation, les juifs, avec des sursauts de passion pure, est donné par Catherine Berriane, Ghislaine *Querrien, Eric Frey, d'une voix* délavée, comme une lettre déjà presque tout à fait effacée par le froid d'une chambre de morte que l'on n'aurait pas *rouverte depuis* tant et *tant d'années.*

Soirée peut-être close sur elle-même, peut-être voisine d'une paranoïa, mais *dont la* maîtrise prouve, une fois de plus, que le sous-emploi de Daniel Mesguich est l'un des *méfaits du théâtre de notre pays.*

MICHEL COURNOT.

★ Théâtre Marie-Stuart, 20 h. 30.

« Vingt jours pour la création contemporaine » à Aubervilliers

Gabriel Garran, avec le Théâtre de la Commune, et Lucien Attoun, avec Théâtre Ouvert, organisent, du 25 avril au 12 mai, une opération « Vingt jours pour la création contemporaine » : « *Par la qualité de ses propositions comme pour l'ampleur de ses initiatives*, écrit Gabriel Garran, *Théâtre Ouvert constitue le prototype exemplaire d'un théâtre d'essai et de création dont le projet global apparaît comme l'un des plus cohérents et des plus bénéfiques qui soit. Ecarté désormais de la programmation du festival d'Avignon, il serait bon, à défaut d'un retour souhaité, qu'un port d'attache complémentaire à son itinérance soit offert à cette entreprise de caractère unique en France.* »

Pendant ces vingt jours, trois créations, trois pièces inédites mises en espace. Du 25 au 27 avril, *Un ou deux sourires par jour*, d'Antoine Gallien, par Jean-Claude Fall — qui a expérimenté la formule d'Avignon en 1977 avec *Nadia*, de Bernard Cuau, donné ensuite en spectacle à la Tempête. Ewa Lewinson s'y confronte, pour la première fois, avec *Aïda vaincue*, de René Kalisky, du 3 au 5 mai. Enfin, Antoine Vitez qui, en 1975, avait fait l'essai du « théâtre-récit » à Théâtre Ouvert-Avignon, avec *Catherine*, d'après Aragon, revient avec *Zina*, de Farid Gazzah, présenté ensuite au Printemps d'Ivry, tandis que Jean-Claude Fall et *Ewa Lewinson* poursuivront leur expérience au Théâtre de Nice.

En dehors des mises en espace, trois « gueuloirs » — lecture par *leur auteur* de textes inédits non sélectionnés — ont lieu, le 5 mai à 15 heures et 17 h. 30, et le 12 mai à 14 h. 30. Suivra une rencontre publique sur le thème : « Où en est la création contemporaine ? ».

D'autre part, l'équipe d'animation du Théâtre de la Commune organise une série de lectures à plusieurs voix de *Fils Carlos décédé* (également créé au Théâtre Ouvert-Avignon), par Joseph Gugliemi, Betty et Michel Raffaëlli dans cinq lycées, du 23 au 27 avril.

Musique

Hommage à Gaëtan Picon par l'IRCAM

Pour accompagner l'ouverture de l'exposition L'œil double de *Gaëtan Picon, au Centre Georges-Pompidou, l'IRCAM organisait le 18 avril un concert d'hommage, à l'ancien directeur des arts et lettres d'André Malraux. Pierre Boulez n'a pas oublié que Gaëtan Picon quitta le ministère des affaires culturelles en 1966 par solidarité avec lui, lorsque Malraux choisit de nommer Marcel Landowski à la tête d'un service de la musique autonome.*

Gaëtan Picon avait un sens profond de la musique, même s'il en parlait rarement, et il écrivait dans le Monde *du 7 décembre 1969, à propos de Boris de Schloezer, ceci, que ne démentirait certainement pas Boulez : « L'œuvre musicale est* structure. *C'est dire qu'elle est une forme distincte de tout ce qui part d'elle (interprétations, réactions) et de tout ce qui arrive jusqu'à elle : « origines » psychologiques et sociales. L'œuvre est l'objet d'une compréhension qui consiste à la prendre d'ensemble, à la voir comme totalité organique. A cette condition, l'œuvre sera connue comme* idée concrète, *réalité tout à fait singulière, individu. Elle devient l'objet d'une connaissance* « érotique », *voir étant la même chose qu'aimer.* »

Les Chants russes, *de Stravinsky,* les Lieder, *opus 2, de Berg, et les* Chants *opus 23, de Webern, ne nous ont pas tellement donné cette connaissance sans doute parce que Slavka Taskova (qui a récemment remplacé Teresa Stratas dans* Lulu*) ne semble pas encore pleinement investie par ces pages d'un statut esthétique si difficile ; sa diction a paru quelque peu scolaire et le timbre sans aura, encore qu'elle ait atteint à une vibration plus profonde dans les lieder somnambuliques de Berg.*

Alain Damiens, au contraire, faisait corps avec l'œuvre de Stockhausen qu'il interprétait : En toute amitié *est une sorte d'invention à deux voix d'où jaillit une improvisation de plus en plus libre et lyrique, dont les gestes du jeune clarinettiste accompagnaient toutes les arabesques, traçant dans l'air le portrait graphique de cette œuvre qui lui donnait tant de bonheur.*

De même, Maryvonne Le Dizès-Richard entrait avec une sorte de passion frénétique et une superbe virtuosité dans la Sequenza 8 *pour violon de Luciano Berio (un des musiciens préférés de Picon), grande page reposant sur quelques notes véhémentes brassées en tous sens autour desquelles poussent sans cesse de nouvelles efflorescences printanières.*

Enfin, Pierre Boulez dirigeait lui-même ses Improvisations sur Mallarmé, *répandant autour des mots des poèmes en longues lianes déconcertantes tout un encens magique de sonorités merveilleuses.*

JACQUES LONCHAMPT.

Expositions

Caricatures et aquarelles de David Levine

Lorsqu'il était jeune garçon, David Levine rêvait de dessin animé à la Walt Disney. Il étudia dans différentes écoles d'art de New-York pour devenir peintre. Finalement, il devint caricaturiste. Par hasard et *par nécessité. Pour lui,* la grande grève des journaux de New-York qui, il y a quinze ans, avait failli terrasser plusieurs publications, fut un bonheur : *c'est à sa suite que devait naître la New-York Review of Books,* dont il fut le dessinateur bientôt célèbre, en réactualisant un genre oublié depuis l'autre siècle.

Le monde littéraire américain, jusque-là fermé au langage visuel, s'ouvrait au dessin. Et c'est lui qui en *esquissa les premières images,* d'un trait acerbe, pénétrant, aussi complexe qu'un long et dense discours. Il a une esthétique un peu vieillotte où l'on retrouve un parfum de caricatures anglaises comme chez Doyle, ou françaises, comme chez Daumier. En fait, un parfum de dix-neuvième siècle, au moment où la caricature était tout à la fois un art du dessin et un art de l'expression. Puis, dans ce New-York *des années 60, dominé par le des*sin publicitaire du pop' art et le triomphe d'un art typiquement américain, David Levine s'est *remis* à peindre et à fréquenter les musées, *surtout le Met, pour s'ancrer dans* la tradition de l'histoire de l'art et celle du « bien peindre ».

En bon professionnel, il partage son temps entre la caricature pour la *New-York Review of Books* et *Esquire* (de mercredi à vendredi) et la peinture (lundi et mardi). Habitudes *régulières. Travail régulier.* Son dessin semble lent. En réalité, David Levine est rapide. C'est un virtuose qui vous abat une caricature très élaborée dans l'heure.

Dans *le dessin* (au *Centre culturel américain*), David Levine est un maître incontesté. En peinture, il est encore en quête d'une consécration, sinon de soi-même. Ses aquarelles de la galerie Claude Bernard montrent, elles aussi, sa *dilection pour l'esthétique* du dix-neuvième. Elles témoignent du monde contemporain avec un savoir-faire d'hier. Où a-t-on vu de l'aquarelle travaillée de la sorte au bitume *et au bistre des ateliers des beaux-*arts, un brin romantique, un brin réaliste, *un brin* expressionniste ? Pourtant, elles parlent des gens de New-York, croqués sur les plages de *Coney-Island, dans la pénombre d'un atelier — où un fond noir para*doxal donne son assise à un modèle en robe de chambre japonaise. L'art de David Levine ne suit pas la tra*jectoire linéaire de l'histoire* de l'art. Il saute, à rebours, Cézanne, il évite *ses surgissements* de la feuille blanche sous la construction des images peintes. Au contraire, il la couvre tout entière de couleurs, l'étale à l'éponge et dessine dessus, y revient, *laisse tomber des taches* dont il structure les formes.

Un peintre de New-York

Il la fait toujours sur le motif, l'aquarelle. Si le temps est beau, il va sur la plage de New-York, comme Boudin sur la plage de *Dieppe, avec ses godets de couleurs* et ses carnets. Les gens se laissent faire, ils gardent la pose. Mais pas de crinolines, ici, et pas davantage de pittoresque paysager. Dans ces aquarelles de New-York, on ne voit pas New-York. On voit *surtout des visages. Il n'y a qu'eux* qui l'intéressent. Regarder des visages, des yeux, des nez, des expressions, et les dessiner. Les modèles sont anonymes. Peut-être sont-ils ressemblants. En tout cas, ils sont crédibles, mais, en vérité, ils parlent *peu du sujet et beaucoup du peintre.* Ces portraits sont des sortes d'autoportraits.

L'aquarelle de David Levine est *nourrie de substance colorée* et sensuelle. Elle ne doit pas être rêvée, mais vécue. On y trouve la maestria des Macchiaioli, des cadrages familiers des impressionnistes, *un poids des choses venu de la* peinture réaliste américaine *des années de la grande dépression.* Et, parfois, un air expressionniste viennois à la Egon Schiele. David Levine reconnaît surtout sa parenté artistique avec Vuillard. Mais près d'un siècle sépare *la* repasseuse du maître intimiste de la couseuse *penchée sur sa machine,* silencieuse et illuminée, d'un atelier de confection de New-York, que Levine connaît bien. C'est un peintre qui aime sa ville, malgré la *malpropreté et l'insécurité de ses* rues. « *Les autres peuvent se dire peintres de l'école de New-York,* dit-il en riant, *moi je suis vraiment peintre de New-York.* » David Levine est en rupture avec les peintres d'avant-garde de sa génération, les expressionnistes abstraits, *en quête de « beauté convulsive ».* Est-il archaïque, en 1979, de renouer avec le vieux mythe idéaliste de la beauté ? « *Je ne suis pas les courants à la mode qui ne jurent que par la laideur,* dit-il. *Si ce n'est pas laid, ça ne paraît pas sincère. Je peux vous dire qu'il est plus facile de peindre laid plutôt que beau... En d'autres termes, il est plus difficile de faire un Holbein ou un Ingres qu'un tableau expressionniste abstrait, même si à un certain point la laideur s'inverse en critère de beauté. Je m'en tiens à la tradition de l'histoire de l'art. Elle me dit d'où je viens et vers où je dois aller.* »

Et il dit encore : « *Même en caricature, mon idéal est d'en faire un art. J'aime que mes caricatures soient intéressantes pour leur dessin même. Ingres est pour moi un modèle. C'est la perfection. L'artiste majeur. Souvent, j'ai son exemple présent à l'esprit lorsque je travaille. De lui, j'ai appris la simplicité des choses dessinées avec soin. Prenez le cas des caricaturistes anglais novateurs du siècle dernier. Ils étaient reliés au passé. Ils s'inspiraient de Dürer. Doyle faisait constamment référence à ses arabesques décoratives. Ils étaient tous formés, comme en France, pour être d'abord de bons dessinateurs. Aujourd'hui, hélas, les cartoonistes ne se nourrissent que de cartoons. Ils n'ont pas le savoir-faire artistique du dessin traditionnel. Ils se contentent d'exprimer leurs idées. Ils ignorent la richesse de l'histoire de l'art et de la culture. La conséquence est que le dessin de beaucoup de caricaturistes est bien mince. Le dessin humoristique doit être immergé dans la culture artistique.* »

JACQUES MICHEL.

★ Aquarelles de David Levine, galerie Claude Bernard, 7, rue des Beaux-Arts.

★ Dessins, au Centre culturel américain, rue du Dragon.

■ Un tableau de Rembrandt, « le Rabbin », volé en 1971 au musée de Bayonne et récupéré après une longue chasse à l'homme par le F.B.I., sera rendu à la France lundi 23 avril à Washington. Quatre personnes ont été arrêtées en France et aux Etats-Unis pour le vol de quatre tableaux dans ce musée, mais il semble qu'un autre complice, peut-être le « cerveau », soit encore en fuite.

Notes

Cinéma

« Le Coup de sirocco » d'Alexandre Arcady

Bonheur et malheurs d'une famille de « pieds noirs », les Narboni, qui *sont obligés, en 1962,* d'abandonner leur épicerie et l'Algérie pour gagner la France, où ils ont bien du mal à se refaire une vie.

Né à Alger en 1947, Alexandre Arcady (metteur en scène de théâtre dont c'est le premier film) a vécu lui-même, avec les siens, l'exode et les problèmes des rapatriés (ils furent un million, que la métropole n'était pas préparée à recevoir). Pour prendre une distance à l'égard de ses souvenirs personnels, il a adapté un roman de Daniel Saint-Hamont, qui avait, dit-il, « le ton et l'humour de la comédie à l'italienne ». On s'aperçoit, une fois de plus, qu'il est bien difficile de réussir une comédie à l'italienne ailleurs qu'en Italie.

« Le Coup de sirocco » est une *suite de sketches pittoresques* ou attendrissants, qui semblent réalisés par un imitateur assez laborieux des films « marseillais » de Marcel Pagnol. Roger Hanin, Marthe Villalonga et Patrick Bruel jouent papa, maman et fils Narboni, avec l'intention évidente de faire aimer et comprendre les « petits Blancs » d'Algérie emportés par le vent de l'histoire, ceux qui n'étaient pas des colons exploiteurs, et qui débarquèrent en France sans ressources ou presque. Le sujet, jamais vraiment traité, et la bonne volonté des comédiens attirent la sympathie.

JACQUES SICLIER.

★ Voir les films nouveaux.

Expositions

Les « gravures romaines » d'Israël Sylvestre

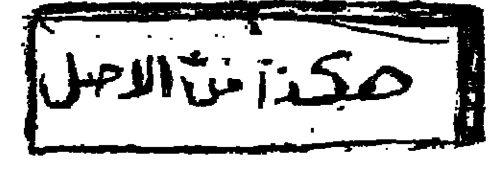
Entre 1640 et 1653, Israël Silvestre séjourna à trois reprises en Italie avant de se fixer définitivement à Paris. Il en rapporta une abondante collection de gravures, en particulier de Venise, Florence, Naples et Rome. Un ensemble de cent de ces dernières, prêtées par un collectionneur privé italien, est exposé au centre culturel français de Rome, piazza Navona, du 3 avril au 12 mai.

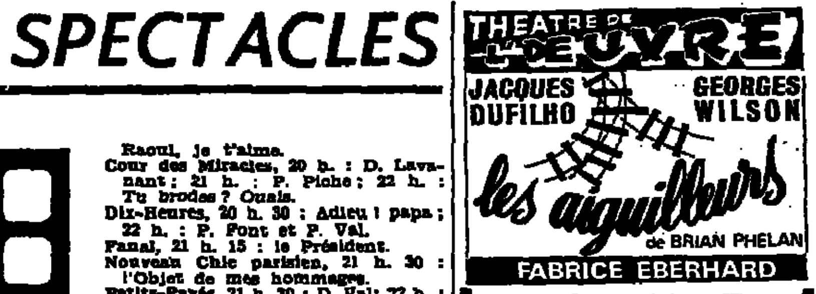
Une partie d'entre elles, antérieures à 1650, sont de petites dimensions et mêlent au témoignage précis des compositions imaginaires traitées en « choses vues ». Outre l'intérêt de cette exposition pour le développement de l'art de la gravure, l'interprétation de Rome et de son mythe à travers les monuments y trouve une de ses étapes importantes. Un siècle avant Piranèse, qui s'inspirera d'ailleurs de dessins de Silvestre, un certain onirisme est déjà en place, moins tourmenté, moins fou peut-être, mais tout aussi averti des maléfices de la ville qu'il laisse transparaître sans ménager l'anecdote.

M. Cesare Nissirio, jeune professeur à l'université de Rome, à qui revient le mérite d'avoir déniché cette collection, la présente avec intelligence et le souci d'une bonne mise en place tant dans l'histoire des représentations de Rome que dans celle des artistes français qui y ont contribué.

JACQUES NOBECOURT.







SPECTACLES

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Jeudi 19 avril

théâtres

Les salles subventionnées

Opéra, 19 h. 30 . la Bohème.
Salle Favart, 19 h. 30 : le Marchand de Venise.
Comédie-Française, 20 h. 30 : le Barbier de Séville.
Chaillot, Grand Théâtre, 20 h. 30 : La tour Eiffel qui tue. — Gémier, 20 h. 30 : les Deux Orphelines.
Odéon, 20 h. 30 : l'Atelier.
Petit Odéon, 21 h. 30 : Tohu-Bohu.
Centre Pompidou, 18 h. 30 et 20 h. 30 : Atelier Murray Louis.

Les salles municipales

Châtelet, 20 h. 30 : Rose de Noël.

Les autres salles

Aire libre, 20 h. 30 : Délire à deux ; 22 h. : Madame le Rabbin.
Antoine, 20 h. 30 : le Pont japonais.
Arts-Hébertot, 20 h. 45 : Mon père avait raison.
Atelier, 21 h. ; la Culotte.
Athénée, I, 20 h. 30 Avec ou sans arbres. — II, 20 h. 30 : le Roi Lear.
Bouffes-du-Nord, 20 h. 30 : l'Opéra de quat' sous.
Bouffes-Parisiens, 21 h. : le Charlatan.
Cartoucherie de Vincennes, Théâtre de la Tempête, 20 h. 30 : Disparitions. — Théâtre de l'Aquarium, 20 h. 30 : *Pépé.* — Atelier du Chaudron, 20 h. 30 : le Chant du diamant cassé.
Comédie des Champs-Elysées, 20 h. 30 : le Tour du monde en quatre-vingts jours
Daunou, 21 h. : Remarie-moi.
Edouard-VII, 20 h. 30 : le Navire Night.
Essaïon, I, 18 h. 30 : le Contre-Pitre; *20 h. 30 : Autour de Mortin;* 22 h. : le Silence et puis la nuit. — II, 22 h. : Au bois de mon cœur.
Fontaine, 21 h. : Je te le dis, Jeanne, c'est pas une vie.
Huchette, 20 h. 30 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
La Bruyère, 21 h. : les Folies du samedi soir.
Lucernaire, Théâtre noir, 18 h. 30 : *le Manteau à coudre ; 20 h. 30 :* Façades ; 22 h. 15 : A la recherche du temps perdu. — Théâtre rouge, 18 h. 30 : Une heure avec F. Garcia Lorca ; 20 h. 30 : la Baignoire ; 22 h. 15 : l'Homme de cuir.
Madeleine, 20 h. 30 : le Préféré.
Mathurins, 20 h 30 : Danse toujours, tu m'intéresses.
Michel, 21 h. 15 : Duos sur canapé.
Michodière, 21 h. : Une case de vide.
Mogador, 20 h. 30 : l'Opéra de quat' sous.
Montparnasse, 21 h. , l'Etoile du Nord
Nouveautés, 21 h. : le Grand Orchestre du Splendid.
Œuvre, 21 h. : les Aiguilleurs.
Orsay, I, 20 h. 30 : Diderot à corps perdu. — II, 20 h. 30 : Zadig.
Palais-Royal, 20 h. 30 : le Tout pour le tout.
Plaine, 20 h. 30 : Albert et son pont.
Poche-Montparnasse, 20 h. 30 : le Premier.
Présent, 20 h. 45 : Spectacle Labiche.
Renaissance, 20 h. 45 : la Perle des Antilles.
Saint-Georges, 20 h. 45 : Attention ! fragile.
Studio des Champs-Elysées, 20 h. 45 : Grand' peur et misère du IIIe Reich.
Studio-Théâtre 14, 20 h. 45 : les Justes.
Théâtre d'Edgar, 20 h. 45 : Il était la Belgique... une fois.
Théâtre du Marais, 20 h. 10 : Arlequin superstar ; 22 h. 15 : le Pompier de mes rêves.
Théâtre Marie-Stuart, 20 h. 30 : Linceul.
Théâtre 347, 21 h. : le Jeu de l'amour et du hasard.
Troglodyte, 20 h. : J'aurais tant voulu parler d'amour.
Variétés, 20 h. 30 : la Cage aux *folles.*
Le 28-Rue-Dunois, 21 h. : les Morosophes.

Les chansonniers

Caveau de la République, 21 h. : P.-J Vaillard, Garcimore.
Deux-Anes, 21 h. : A.-M. Carrière, M. Horgues.

Les cafés-théâtres

Au Bec fin, 20 h. 30 : Chris et Laure ; 21 h. 45 - Spectacle Prévert , 23 h : 20, rue Jacob.
Blancs-Manteaux, I, 20 h 30 : *Tu viens, on s'en va ;* 21 h. 30 : A. Brice ; 22 h. 30 . A. Valardy.
Café d'Edgar, I, 20 h. 30 : Signé Francis Blanche ; 22 h. ; Popeck. — II, 22 h. 30 : le Roi de Sodome.
Café de la Gare, 20 h. 30 : Roger, Roger et Roger ; 22 h. 15 la Dame au slip rouge.
Coupe-Chou, 20 h. 30 : G. Bertil ; 22 h. : le Tour du monde en quatre-vingts jours ; 23 h. 15 : Raoul, je t'aime.
Cour des Miracles, 20 h. : D. Lavanant ; 21 h. : P. Piche ; 22 h. : *Tu brodes ? Ouais.*
Dix-Heures, 20 h. 30 : Adieu ! papa ; 22 h. : P. Pont et P. Val.
Fanal, 21 h. 15 : le Président.
Nouveau Chic parisien, 21 h. 30 : l'Objet de mes hommages.
Petits-Pavés, 21 h. 30 : D. Val; 22 h. : *J.-P. Réginal.*
Le Plateau, 18 h. 30 : Apollinaire ; 20 h. 30 : les Crapoussins ; 22 h. : Chorus débile.
Point-Virgule, 21 h. 30 : Alors, heureuse ? ; 22 h. : Magnifique.
Sélénite, I, 20 h. 30 : D. Denis ; 22 h. : *Y a d'la joie.* — II, 21 h. : Raison, déraison ; 22 h. 30 : Salut Paname.
La Soupap, 20 h. : Chansons de femmes ; 21 h. 15 : Tsvika, conteur.
Les Quatre-Cents-Coups, 20 h. 30 : Venez nombreux ; 21 h 30 : Bye, bye, baby : 22 h. 30 : R. Mirmont, M. Dalba.
La Tanière, 20 h. 45 : Cotillard ; 22 h. 30 : P. Léandre.

Les concerts

Café d'Edgar, 18 h. 30 : R. Cousté, guitare.
Lucernaire, 19 h. 30 : O. Bernard, piano (Haydn, Bach, Schumann) ; 21 h. : Trio Chostakovith (Chostakovitch, Mendelssohn).
Salle Cortot, 20 h. 45 : R. Athanassova, piano (Haydn, Schumann, Ravel).
Eglise des Billettes, 21 h. : J. Merson, soprano ; W. Christie, clavecin ; C. Coin, viole de gambe (Purcell, Rossi, Haendel...).

La danse

Ranelagh, 22 h. : Caick Hook Dance Theater.

Jazz, pop', rock, folk

Chapelle des Lombards, 20 h. 30 : Randy Weston ; 22 h. : Kalaparusha Ahra Difda.
Campagne-Première, 22 h. : The Gardner Berman Quartet.
Gibus, 22 h. : Cabaret Voltaire.
Petit-Journal, 21 h. 30 : G. Lafitte, Trio Klotchkoff.
Petit-Opportun, 22 h. : B. Richard, C. Rowley, G. Pedersen.
Stadium, 21 h. : Lee Konitz, Martial Solal Duo.
Riverbop, 22 h. 30 : Tania Maria.

Les théâtres de banlieue

Boulogne, T.B.B., 30 h. 30 : Raymond Devos.
Bures-sur-Yvette, M.J.C., 21 h. : Tempête plurial.
Courbevoie, Maison pour tous, 20 h. 30 : Musical Box, rock progressif.
Issy-les-Moulineaux, Maison pour tous, *20 h. 30 : Hootenanny.*
Ivry, Studio, 20 h. 30 : la Famille des chiens.
Versailles, chapelle royale, 21 h. : Nouvel Orchestre philharmonique, dir. J. Poole, sol. R. Straich (Schubert).
Vincennes, Théâtre D.-Sorano, 21 h. : C'est l'an 2000, c'est merveilleux.
Vitry, Théâtre J.-Vilar, 21 h. : l'Echange.





SPECTACLES

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans (**) aux moins de dix-huit ans

La cinémathèque

Chaillot, 16 h. : Mary Stuart, de C. Froelich ; 18 h. : Good Bye Old Man, de D. Mac Dougall ; 20 h. : la Noce, du collectif Nouveau Théâtre de Tunis ; 22 h. : Un simple événement, de S. Shadid-Saless.

Beaubourg, Cinéma et ethnographie, 15 h. : la Complainte du sentier, de S. Ray ; 19 h. : Jaguar, de J. Rouch ; 21 h. : les Maîtres fous ; la Chasse au lion à l'arc, de J. Rouch.

Cinéma et ethnographie : 15 h. : la Complainte du sentier, de S. Ray ; 19 h. : Jaguar, de J. Rouch ; 21 h. : les Maîtres fous ; la Chasse au lion à l'arc, de J. Rouch.

Les exclusivités

L'ADOLESCENTE (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90).

ALLEGRO NON TROPO (It., v.o.) : Saint-Séverin, 5e (033-50-91).

L'AMOUR EN FUITE (Fr.) : Calypso, 17e (754-10-68).

L'ARBRE AUX SABOTS (It., v.o.) : Epée-de-Bois, 5e (337-57-47).

BARBE-BLEUE (A., v.o.) : Action-République, 11e (805-51-33), en *soirée*.

LA CAGE AUX FOLLES (Fr.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32), U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Calypso, 17e (754-10-68).

CALIFORNIA HOTEL (A., v.o.) : Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59) ; Balzac, 8e (561-10-60) ; Paris, 8e (359-53-99) ; Parnassien, 14e (329-83-11) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Cambronne, 15e (734-42-96).

LE CANDIDAT COCO LA FLEUR (Ant.) : La Clef, 5e (337-90-90).

LE CHAT QUI VIENT DE L'ESPACE (A., v.f.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).

LES CHIENS (Fr.) (*) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Colisée, 8e (359-29-46).

LE CHOC DES ETOILES (A., v.f.) : Omnia, 2e (233-39-36) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; George-V, 8e (225-41-46) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

CINEMA PAS MORT, MISTER GODARD (Fr.-Am., v. am.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).

COMME LES ANGES DECHUS DE *LA PLANETE SAINT-MICHEL* (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).

COUP DE TETE (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23).

LE COUTEAU DANS LA TETE (All., v.o.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Racine, 6e (633-43-71) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).

DOUX, DUR ET DINGUE (A., v.o.) : Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; v.f. : Capri, 2e (508-11-69) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Bastille, 11e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; *Les Tourelles, 20e (636-51-98)*.

L'ECHIQUIER DE LA PASSION (All., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86) ; La Clef, 5e (337-90-90) ; Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

LES EGOUTS DU PARADIS (Fr.) : Bretagne, 6e (222-57-97) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

ET LA TENDRESSE, BORDEL ! (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; *Quintette, 5e (033-35-40) ; Colisée*, 8e (359-29-46) ; Elysée-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Parnassien, 14e (329-83-11) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Secrétan, 19e (206-71-33).

LES EVADES DE L'ESPACE (A., v.o.) : *Cluny-Palace, 5e (033-07-76)* ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Rio-Opéra, 2e (742-82-54) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; U G C Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Napoléon, 17e (380-41-46) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; *Images, 18e (522-47-94)* ; Secrétan, 19e (206-71-33).

LA FEMME QUI PLEURE (Fr.) : Templiers 3e (272-94-56).

FIDELIO (Fr., v.o.) : Pagode, 7e (705-12-15).

LA FILLE DE PRAGUE AVEC UN SAC TRES LOURD (Fr.) : Le Seine, (325-95-99).

cinémas

FLIC OU VOYOU (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Saint-Germain-Studio, 5e (033-42-72) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Français, 9e (770-33-88) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Athéna, 12e *(343-07-48) ; Fauvette*, 13e (331-56-86) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Victor-Hugo, 16e *(727-49-75) ; Wepler, 18e* (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).

LE GENDARME ET LES EXTRA-TERRESTRES (Fr.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; Français, 9e (770-33-88) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23).

LES GIVRES (Fr.) : Paramount-City, 8e (225-45-76) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).

GOLDORAK (Jap., v.f.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; Madeleine, 8e (073-56-03) ; *Hollywood-Boulevard*, 9e (770-10-41) ; Diderot, 12e (343-19-29) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Clichy-Pathé, 18e *(522-37-41) ; Gaumont-Gambetta*, 20e (797-02-74).

LES HEROINES DU MAL (Fr.) (**) : U.G.C. Opéra 2e (261-50-32) ; Omnia, 2e (233-39-36) ; U.G.C. Odéon, 6e *(325-71-08) ; Biarritz, 8e* (723-69-23), Balzac, 8e (359-52-70) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02).

L'HOMME DE MARBRE (Pol., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56).

Les films nouveaux

UN JOUR SUR LA PLAGE, film anglais de Simon Heresa. — V.o. : Le Seine, 5e (325-95-99).

LES FOLLES AVENTURES DE PICASSO, film suédois de Tage Danielsson. — V.o. : Quintette, 5e (033-35-40) ; Parnassien, 14e *(329-83-11). — V.f.* : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43).

LE COUP DE SIROCCO, film français d'Alexandre Arcady — Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e *(233-56-70) ; Saint-Germain-Huchette*, 5e (633-87-59) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

CAUSE TOUJOURS, TU M'INTERESSES, *film français* d'Edouard Molinaro. — Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Helder, 9e (770-11-24) ; U.G.C.-Gare-de-Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

LA *GRANDE ATTAQUE DU* TRAIN D'OR, film américain de Michael Crichton. — V.o. : Boul'Mich', 5e (033-48-29) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23). — V.f. : Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

AMERICAN COLLEGE, film américain de John Landis. — V.o. : Quintette, 5e (033-35-40) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Luxembourg, 6e (633-97-77) — V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; *Lumière, 9e (770-84-64) ; Fauvette*, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).

GIBIER DE PASSAGE, film allemand de R. W. Fassbinder *(v.o.) : U.G.C.-Marbeuf, 8e* (225-18-45) ; Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12) ; v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).

PATRONS/TELEVISION, film français de Gérard Mordillat et Nicolas Philibert : la Clef, 5e (337-90-90).

L'HOMME EN COLERE (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23)

HOORAY FOR HOLLYWOOD (A., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86) ; Mac-Mahon, 17e (380-24-81).

ILS SONT GRANDS, CES PETITS (Fr.) : Mercury, 8e (225-75-90) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).

INTERIEURS (A., v.o.) : Studio-*Alpha, 5e (033-39-47) ; Paramount*-Odéon, 6e (359-59-83) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34).

JE TE TIENS, TU ME TIENS... PAR LA BARBICHETTE (Fr.) : ABC, 2e *(236-55-54) ; Berlitz, 2e (742-60-33)* ; Quintette, 5e (033-35-40) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; France-Elysées, 8e (723-71-11) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; Wepler, 18e (387-50-70).

LES MACHOIRES INFERNALES (A., v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12) ; Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) ; *Cinémonde-Opéra*, 9e (770-01-90) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (206-71-33).

LA *MADRIGUERA (Esp., v.o.)* : La Clef, 5e (337-90-90) ; Grands-Augustins, 6e (633-23-13) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Studio-Raspail, 14e (320-38-98).

MAGIC (A., v.o.) : *Elysées-Point-Show*, 8e (225-67-29).

MAIS OU EST DONC ORNICAR (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Epée-de-Bois, 5e (337-57-47).

LE MAITRE-NAGEUR (Fr.) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62), Biarritz, 8e (723-69-23), Caméo, 9e (246-66-44), *U G C.-Gare de Lyon, 12e* (343-01-59), Mistral, 14e (539-52-43), Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02), Magic-Convention, 15e (828-20-64), U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19), Murat, 16e (651-99-75).

MARTIN ET LEA (Fr.) : 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).

MESSIDOR (Suis.) : Quintette, 5e (033-35-40), 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00), 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81), Olympic, 14e (542-67-42).

MOLIERE (Fr.) : Bilboquet, 6e (222-87-23).

MORT SUR LE NIL (A., v. f.) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90).

LA MOUETTE (It., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38).

NAVIRE NIGHT (Fr.) : Pagode, 7e (705-12-15).

NOSFERATU, *FANTOME DE LA* NUIT (All., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56).

PERCEVAL LE GALLOIS (Fr.) : Panthéon, 5e (033-15-04).

LA PLUS BELLE SOIREE DE MA VIE (It.-Fr.), Impérial, 2e (742-72-52), Hautefeuille, 6e (633-79-38), Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43), *Monte-Carlo, 8e (225-09-83)*, Nation, 12e (343-04-67), P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42), Parnassien, 14e (329-83-11), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).

QUINTET (A., v.o.) : Quartier-Latin, 5e (326-84-65), Studio de la Harpe, 6e (033-34-83), Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67), Gaumont-Rive-Gauche, 6e *(548-26-36)* ; 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; (v.f.) : Impérial, 2e (742-72-52), Nation, 12e (343-04-67), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).

REBECCA (rééd.) (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Parnassien, 14e (329-83-11) ; à partir du 21 : 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; (v.f.) : Madeleine, 8e (073-56-03), Athéna, 12e (343-07-48).

RETOUR (A., v.o.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97), Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; (v.f.) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10). *Paramount-Maillot*, 17e (758-24-24).

LA RIPOSTE DE L'HOMME-ARAIGNEE (A., v.f.) : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03).

ROBERTE (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99).

SALSA (A., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).

LE SKIEUR DE L'EVEREST (Can.) : Vendôme, 2e (742-97-52).

SUPERMAN (A., v.o., v.f.) : Paramount-City, 8e (225-45-76) ; (v.f.) : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).

LE TEMPS DES VACANCES (Fr.) : Paris, 8e (359-53-99).

UN BALCON EN FORET (Fr.) : *Olympic, 14e (542-67-42)*.

UN MARIAGE (A., v.o.) : Styx, 5e (633-08-40).

UN SI JOLI VILLAGE (Fr.) : Biarritz, 8e (723-69-23), *Caméo*, 9e (246-66-44), Miramar, 14e (320-89-52), Ternes, 17e (380-10-41).

UTOPIA (Fr.) : Gît-le-Cœur, 6e (326-80-25), Lucernaire, 6e (544-57-34) ; Ranelagh, 16e (288-64-44).

VIVA EL PRESIDENTE (Mex., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38).

VOYAGE AU BOUT DE L'ENFER (A., v.o.) : U G C.-Odéon, 6e (325-71-08), Ermitage, 8e (359-15-71), Biarritz, 8e (723-69-23) ; (v.f.) : Rex, 2e (236-83-93), U G C.-Opéra, 2e *(261-50-32)*, Caméo, 9e (246-66-44), U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59), U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19), Miramar, 14e (320-89-52), Mistral, 14e (539-52-43), Magic-Convention, 15e (828-20-64), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

LES YEUX DE LAURA MARS (A., v.o.) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62), U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45).

Les séances spéciales

ACCIDENT (A; v.o.) : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93), 20 h. 30.

ALICE AU PAYS DES MERVEILLES (A., v.f.) : Le Seine, 5e (325-95-99), 14 h. 15.

ALERTEZ LES BEBES (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86), 14 h.

AMES PERDUES (It., v.o) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), mar. soir.

BONNIE AND CLYDE (A., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h. (sf S., D.).

BLUE COLLAR (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 10 h., 12 h., 24 h.

LE CUIRASSE POTEMKINE (Sov., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99), 20 h. 45.

L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o.) (**) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 12 h., 24 h.

GIRL FRIENDS (A., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99), 12 h. 30 ; Olympic, 14e (542-67-42), 18 h. (sf S., D.).

LE GRAPHIQUE DE BOSCOP (Fr.) : Saint-Ambroise, *11e* (700-89-16), mar. soir.

HAROLD ET MAUDE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 10 h., 12 h., 24 h.

J'IRAI COMME UN CHEVAL FOU (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34), 12 h., 24 h.

L'INCONNU DU NORD-EXPRESS (A., v.o.) : *Olympic*, 14e (542-67-42), 18 h. (sf S., D.).

MACAO (A., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h. (sf S., D.).

LA MARCHE TRIOMPHALE (It., v.f.) : Les Tourelles, 20e (636-51-98), mar. 21 h.

MASCULIN-FEMININ (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 12 h.

LA MARQUISE D'O (All., v.o.) : Panthéon, 5e (033-15-04), 12 h. (sf D.).

MEAN STREET (A., v.o.) : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93), 22 h.

NEW-YORK, NEW-YORK (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66) ; v.f. : Les Tourelles, 20e (636-51-98), sam. 17 h.

NOSFERATU (All., v.o.) : Studio *Cujas, 5e (033-89-22)*, 12 h. 30.

LE PETIT CHEVAL BOSSU (Sov., v.f.) : Cosmos, 6e (548-?2-25).

PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 10 h., 12 h., 24 h.

LE PRIVE (A., v.o) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 24 h.

UN TAXI MAUVE (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34), 12 h., 24 h.

Les festivals

FILMS DU TIERS MONDE (v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12).

CINEMA AUSTRALIEN (v.o.) : Noctambules, 5e (033-42-34) : The Devil's Play Ground.

PASOLINI (v.o.) : Palace Croix-Nivert, 15e *(374-95-04) : le Décaméron*.

FELLINI (v.o.) : Acacias, 17e (754-97-83), 13 h. : la Dolce Vita ; 16 h. : les Clowns ; 17 h. 30 : Juliette des esprits ; 19 h. 30 : Fellini-Roma ; 21 h. 30 : Satyricon.

AVENTURE (v.o.) : Action-République, 11e (805-51-33) : Cyclone à la Jamaïque.

VINGT ANS DE CINEMA FRANÇAIS : Olympic, 14e (542-67-42) : les Doigts dans la tête.

LA RELEVE AMERICAINE (v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42) : Mélodie pour un tueur.

HITCHCOCK (v.o.) : New-Yorker, 9e (770-63-40) : l'Etau.

HOMMAGE A LA DANSE (v.o.) : Cosmos, 6e (548-62-25) en alternance : la Belle au Bois Dormant ; Roméo et Juliette ; Anna Karénine ; Spartacus ; Poème de la danse ; le Lac des cygnes ; Yvan le terrible.

STUDIO 28, 18e (606-36-07) : Ecoute, voir.

SERIE NOIRE (v.o.) I : Action Christine, 6e (325-85-78) : Johnny le vagabond. — II, Action La Fayette, 9e *(878-80-50) : Du sang* sur le soleil.

LES GRANDS ROMANTIQUES (v.o.) : Action La Fayette, 9e (878-80-50) : l'Exilé.

COMEDIES MUSICALES (v.o.) : Action Ecoles, 5e (325-72-07) : Dancing Lady.

M. BROTHERS (v.o.) : Nickel-Ecoles, *5e (325-72-07) : les Marx au* grand magasin.

CINEMA AMERICAIN (v.o.) : Studio Cujas, 5e (033-89-22) : Nashville.

STUDIO GALANDE, 5e (033-72-71) (v.o.) : 13 h. 40 : les Damnés ; 16 h. 15 : Un été 42 ; 18 h. : Jonas qui aura vingt-cinq ans... ; 20 h. : Un tramway nommé désir ; 23 h. 15 : Salo ; vend., sam., dim., 24 h. : The Rock Horror Picture Show.

RADIO-TÉLÉVISION

VU

Le constat de Mme Simone Veil

A feuilleter, mercredi, les programmes de la soirée, à évaluer le temps d'antenne octroyé à Mme Simone Veil, encore elle, et à M. Giscard d'Estaing, toujours lui, on ne pouvait s'empêcher d'éprouver un sentiment d'amertume, renforcé par la compatissante ironie de certains de nos confrères correspondants des télévisions étrangères à Paris. Sur ce chapitre, celui de l'empressement éperdu de nos chaînes à s'ouvrir, à s'offrir à ceux qui nous gouvernent, ce pays reste, hélas ! la fable de l'Europe. Et le pis, c'est qu'il n'en a pas conscience, qu'il trouve normal ce qui ferait scandale chez nos voisins.

C'est dire qu'après une heure avec le président de la République sur Antenne 2, ce n'est pas de gaieté de cœur qu'on a vu débarquer sur TF 1, rédactrice en chef d'un magazine spécial d'Igor Barrère et d'Etienne Lalou, le ministre de la santé et de la famille. Il s'agissait pour elle d'établir, après cinq ans de règne, un bilan. Et alors là, stupeur. Au lieu de l'habituel bulletin de victoire, on a eu droit à un constat d'échec. Ne pas nous prendre pour des imbéciles heureux, nous traiter en adultes responsables, nous déclarer franchement, images à l'appui, intolérables souvent, voilà ce que je n'ai pas pu ou pas su améliorer dans des domaines aussi essentiels que ceux de l'extrême vieillesse, de la maladie mentale et de l'enfance inadaptée, sont des signes de respect auxquels on ne saurait rester insensible.

Ces hospices énormes et vétustes, avec ces salles de 40 mètres, quarante lits et quatre lavabos qu'on a eu le tort de rénover, vite fait, mal fait, ces hôpitaux psychiatriques gigantesques, ces pavillons d'un autre âge où croupit toute une population gravement atteinte, complètement rejetée, ignorée par la société, il fallait en effet les montrer, nous obliger à les regarder. Ne serait-ce que pour alerter l'opinion, la mettre en face des options possibles. Doit-on mêler, pour éviter de les laisser pourrir dans ces sinistres dépotoirs, à de grands infirmes cérébro-moteurs vieillissants, irrécupérables, ceux plus récents à qui les progrès de la médecine promettent, sinon une totale guérison, du moins une assez rapide réinsertion sociale, ou doit-on, au contraire, les séparer pour ne pas risquer de traumatiser les nouveaux venus?

Même cas de conscience s'agissant des enfants abandonnés sans l'être vraiment. Faut-il essayer au maximum de les maintenir à leurs risques et périls dans leur famille d'origine, ou faut-il, au contraire, décider dès que possible de leur avenir et les diriger vers des structures d'accueil différentes de celles qui existent actuellement, plus réduites encore, plus humaines et mieux adaptées à leur infini besoin de tendresse et de chaleur ?

En évoquant toutes ces situations véritablement dramatiques, Mme Simone Veil quittait souvent des yeux son interlocuteur pour aller chercher ailleurs, légèrement à côté, les mots appropriés. Jointe à son calme naturel, cette apparente distraction, cette façon détachée d'exposer les problèmes, soulignait, comme malgré elle, leur énorme gravité. Et surtout leur urgence. Espérons que son successeur saura tirer les leçons de ces défaillances.

CLAUDE SARRAUTE.

JEUDI 19 AVRIL

CHAINE I : TF 1

18 h. 55, C'est arrivé un jour ; 19 h. 10, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, Les inconnus de 19 h. 45 ; 19 h. 55, Tirage du Loto ; 20 h., Journal.

20 h. 35, Série : La lumière des justes, réal. Y. Andrei, avec C. Nobel, M. Robbe, N. Jamet, K. Jurgen-Wussow (n° 7).

21 h. 30, Magazine : L'événement.

Au sommaire : La guerre au Vietnam ; Ouganda, au pays d'Amin Dada ; Le problème de la retraite.

22 h. 35, Ciné-première, avec J.-M. Jarre.

23 h. 5, Journal.

CHAINE II : A 2

18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Émission réservée aux partis politiques : le R.P.R. ; 20 h., Journal.

20 h. 40, FILM : LA MOUTARDE ME MONTE AU NEZ, de C. Zidi (1974), avec P. Richard, J. Birkin, D. Minazzoli, C. Piéplu, H. Guybet.

A la recherche de copies du baccalauréat, égarées à la suite d'une farce de ses élèves, un jeune professeur hurluberlu sème la perturbation dans une petite ville du Midi.

Un vaudeville construit sur des recettes traditionnelles mais sans vulgarité. Une mise en scène endiablée et Pierre Richard en grande forme.

22 h. 15, Courte échelle pour grand écran (« le Balcon en forêt » et « Viva el presidente ! », avec M. Cardinal, A. Arcady, R. Hanin, H. de Turenne et R. Sabatier).

22 h. 55, Journal.

CHAINE III : FR 3

18 h. 30, Pour les jeunes ; 18 h. 55, Tribune libre : Mouvement fédéraliste européen ; 19 h. 20, Emissions régionales ; 19 h. 55, Dessin animé ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, FILM (un film, un auteur) : GAS-OIL, de G. Grangier (1955), avec J. Gabin, J. Moreau, G. Leclerc, A. Dinan, M. Bozzuffi, R. Hanin (N.).

Un conducteur de poids lourd est aux prises avec la veuve d'un gangster et ses acolytes qui le croient en possession d'une valise contenant de l'argent volé.

La technique solide de Grangier au service d'une intrigue de série noire et d'une description réaliste du milieu des routiers.

22 h., Journal.

FRANCE-CULTURE

18 h. 30, Feuilleton : « La vie entre les lignes », de Zoé Oldenbourg ; 19 h. 30, Les progrès de la biologie et de la médecine : l'ergonomie ;

20 h., Nouveau répertoire dramatique : « Schwartzbard », d'Alter Kacyzne. Avec R. Coggio, J. Topart, J. Negroni, etc. ; 22 h. 30, Nuits magnétiques : La terre du remords.

FRANCE-MUSIQUE

18 h. 2, Kiosque ; 19 h. 5, Jazz pour un kiosque ;

20 h., Prestige de la musique... « Lohengrin », opéra en trois actes (Wagner), par le Nouvel Orchestre philharmonique et chœurs de Radio-France, dir. R. Weikert, chef des chœurs J. Jouineau, avec S. Jerusalem, S. Haas, L. Roar, M. Schenk et J. Summers ; 0 h. 5, Ouvert la nuit : Historique des salles.

VENDREDI 20 AVRIL

CHAINE I : TF 1

12 h. 15, Réponse à tout ; 12 h. 30, Midi première ; 13 h., Journal ; 13 h. 50, Vivre son âge ; 14 h. 5, Acilion et sa bande ; 18 h., TF 4 ; 18 h. 25, Un, rue Sésame ; 18 h. 55, C'est arrivé un jour ; 19 h. 10, *Une minute* pour les *femmes* ; 19 h. 45, Les inconnus de 19 h. 45 ; 20 h., Journal.

20 h. 30, Au théâtre ce soir : « l'Honneur des Cipolino », de J.-J. Bricaire et M. Lasaygues, mise en scène M. Roux, avec A. Marbeau, M. Delcroix, H. Max, G. Leclerc.

Chez les Cipolino, modeste famille sicilienne, trois femmes, une histoire d'amour, et un vieillard tyrannique, qui tient avant tout à l'« honneur des Cipolino ».

22 h. 50, *Magazine* : A bout portant (Alain Souchon).

23 h. 30, Journal.

CHAINE II : A 2

12 h., Quoi de neuf ? ; 12 h. 15, Série : Tonnerre ; 12 h. 45, Journal ; 13 h. 20, Magazine : Page spéciale ; 13 h. 50, Feuilleton : Pilotes de course ; 14 h., Aujourd'hui, madame (le langage populaire) ; 15 h., Feuilleton : La jeunesse de Garibaldi ; 16 h., Magazine : Delta ; 17 h. 25, Fenêtre sur... musiques modernes.

17 h. 55, Récré A 2 ; 18 h. 35, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Top-club (Michel Delpech) ; 20 h., Journal.

20 h. 35, Feuilleton : Une fille seule, d'après deux romans de Régine Andry (troisième épisode).

21 h. 35, Magazine littéraire : Apostrophes (Les intellectuels journalistes).

Avec MM. J. Daniel (l'Ère des ruptures), G. Hocquenghem (la Beauté du métis), J.-F. Revel (l'Aventure du vrai), G. Suffert (la Fête au Togo).

22 h. 50, Journal.

22 h. 55, Ciné-club. FILM : LES COUSINS, de C. Chabrol (1958), avec J.-C. Brialy, G. Blain, G. Decomble, J. Mayniel, C. Cerval, G. Cluny, F. Vatel (N.).

Venu faire ses études à Paris Charles, le provincial, est entraîné par son cynique cousin Paul dans le monde d'oisifs et de parasites que celui-ci fréquente. Il va d'humiliations en échecs.

Etude d'un milieu et de deux caractères forgés pour des destins contraires. Sous le patronage de Balzac, une écriture cinématographique du comportement.

CHAINE III : FR 3

18 h. 30, Pour les jeunes ; 18 h. 55, Tribune libre : La FEN (Fédération de l'éducation nationale) ; 19 h. 20, Emissions régionales ; 19 h. 55, Dessin animé ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, V 3 - Le nouveau vendredi : Henri, comte de Paris.

Un portrait de Monseigneur Henri de France, comte de Paris. Quel est son rôle, quelles furent ses positions politiques, ses rapports avec le général de Gaulle.

21 h. 30, Documentaire : Les amoureux du samedi soir.

Le bal du samedi soir. Pour Clément c'est le lieu qui lui permet de rencontrer Alice...

22 h. 25, Journal.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance : le pouvoir au village ; 8 h. 32, L'événement Soljenitsyne ; 8 h. 50, Echec au hasard ; 9 h. 7, Matinée des arts du spectacle ; 10 h. 45, Le texte et la marge ; 11 h. 2, Histoire de l'opérette ; 12 h. 5, Agora ; 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, Musiques extra-européennes ; 14 h. 5, Un Livre, des voix : « Le bal des maudits », d'I. Shaw ; 14 h. 47, Un homme, une ville : Gutenberg à Strasbourg et Mayence ; 15 h. 50, Bureau de contact ; 16 h., Pouvoirs de la musique ;

18 h. 30, Feuilleton : « La vie entre les lignes », de Zoé Oldenbourg ; 19 h. 30, Les grandes avenues de la science moderne : la paléoclimatologie ;

20 h., Emission médicale, en liaison avec TF 1 : Indications (diffusée sur TF 1 le mercredi 18 avril) ; 21 h. 30, Black and blue : Jonah Jones ; 22 h. 30 : Nuits magnétiques : pouvoirs de la parole et parole prophétique (rediffusion).

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 9 h. 2, Le matin des musiciens ; 12 h., Musique de table ; 12 h. 35, Jazz classique : « Du côté de chez Fats » ; 13 h., Les anniversaires du jour ; 13 h. 30, Les auditeurs ont la parole ;

14 h., Musique en plume : Offenbach, Lortzing, Rossini, Goldmark ; 15 h., Musique-France-Plus ; 17 h., Musica Fennica ;

18 h. 2, Kiosque ; 18 h. 30, Café-théâtre pour un kiosque ; 19 h. 5, Jazz pour un kiosque ; 20 h., Des notes sur la guitare ;

21 h. 20, Cycle d'échanges franco-allemands... « Symphonie n° 8 en fa majeur » (Beethoven), « Concerto pour violon » (Berg), « Les tableaux d'une exposition » (Moussorgski), Orchestration (Ravel), par l'Orchestre philharmonique de Dresde, dir. H. Kegel, avec M. Scherzer, violon ; 23 h. 15, Ouvert la nuit : historique des salles ; 1 h. 15, Douces musiques.

FR 3 : LES SYNDICATS DÉNONCENT DIX LICENCIEMENTS

Les élus et représentants syndicaux (S.N.J., C.F.D.T., C.G.T., C.G.C. et SCORT) du Comité d'établissement de FR 3 - Paris-Normandie - Centre - Territoires d'outre-mer protestent contre le licenciement collectif de dix journalistes du centre Devèze, dont cinq « *sont utilisés depuis plusieurs années et à temps complet dans les effectifs des rédactions régionales et nationales de FR 3 Paris* ». Ils dénoncent cette décision « *unilatérale* », prise « *sans que la direction ait recherché d'autre solution au sein de l'ensemble de la société FR 3 et après son refus de rencontrer les organisations syndicales* ».

La direction conteste le terme de « licenciement » et précise qu'aux termes de la loi sur les contrats à durée déterminée elle a dû régulariser la situation de collaborateurs occasionnels, dont certains sont confirmés de façon permanente tandis que d'autres n'obtiennent pas le renouvellement de leurs contrats.

M. LECAT RÉUNIRA « TRÈS PROCHAINEMENT » UNE « TABLE RONDE » SUR L'AUDIOVISUEL

M. Robert-André Vivien, président de la commission des finances de l'Assemblée nationale, président de l'inter-groupe parlementaire des problèmes de l'information, député R.P.R. du Val-de-Marne, qui avait souhaité la réunion d'une « table ronde » sur la communication (*le Monde* du 27 mars), vient de rendre publique une lettre de M. Jean-Philippe Lecat, ministre de la culture et de la communication, dans laquelle celui-ci annonce qu'il prendra « *très prochainement* » l'initiative d'inviter « *l'ensemble des représentants qualifiés du secteur de l'audiovisuel* ».

D'autre part, près de deux cents députés de la majorité ont contresigné la proposition de loi de M. Vivien tendant à modifier les dispositions de la loi de 1974 relatives au droit de grève à la radio et à la télévision (*le Monde* du 22 mars). Cette proposition, dans sa dernière version, précise qu'en *cas de grève « la création, la transmission et l'émission des signaux de radio et de télévision doivent être assurées par les services ou les personnels des sociétés de programme et de l'établissement public de diffusion qui en sont chargés* » et que, « *lorsque les personnels des sociétés nationales de programme de télévision sont en nombre insuffisant pour assurer le service normal, le président de chaque société peut, si la situation l'exige, requérir les catégories de personnels ou les agents qui doivent demeurer en fonction pour assurer la continuité des éléments du service public nécessaires à l'accomplissement des missions définies par la loi* ».

● *Une vingtaine d'habitants d'Haulmé*, près de Charleville-Mézières (Ardennes), ont déposé leurs téléviseurs le samedi 14 avril devant les portes de leur mairie afin de protester contre la mauvaise réception des émissions de télévision.

Haulmé, située dans la vallée de la Sémoy, ne peut capter ni les émissions d'Antenne 2 ni celles de FR 3 et très mal celles de TF 1. Les téléspectateurs du village réclament l'installation d'un relais. Une partie du financement, évalué à 400 000 francs, sera assurée par T.D.F., qui, en général, pour les communes de moins de mille habitants, prend en charge la mise en place du pylône et du matériel de diffusion pour une chaîne. Le conseil général a jusqu'à présent refusé de voter le projet de relais. Les habitants d'Haulmé ont demandé une audience au président de l'assemblée départementale.





ANNONCES CLASSÉES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	46,00	54,09
DEMANDES D'EMPLOI	11,00	12,93
IMMOBILIER	32,00	37,63
AUTOMOBILES	32,00	37,63
AGENDA	32,00	37,63
PROP. COMM. CAPITAUX	85,00	99,96

ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	27,00	31,75
DEMANDES D'EMPLOI	6,00	7,05
IMMOBILIER	21,00	24,69
AUTOMOBILES	21,00	24,69
AGENDA	21,00	24,69

offres d'emploi — offres d'emploi

DEUTSCHER JOURNALIST

wird von internationaler Presseagentur in Paris für deutschsprachigen Dienst gesucht
Voraussetzung :
Perfekte Kenntnisse der französischen Sprache,
English oder spanisch Kenntnisse erwünscht.
Zuschriften unter an 32.011, HAVAS CONTACT, 156, boulevard Haussmann - 75008 PARIS.

Importateur machines-outils recherche
CHEF DE LIGNE TECHNICO-COMMERCIAL
— Français-Allemand parlé, écrit pr suivi affaires auprès fournisseurs et clients.
— Connaissances machines-outils travaillant par enlèvement de métal et commandes numériques appréciées.
— Poste à pourvoir au siège, Paris-3e.
Ecr. av. C.V. et prétentions nº 4892, Publicités Réunies 112, bd Voltaire, 75001 PARIS

PROCHE BANLIEUE SUD
INGÉNIEUR DIPLOMÉ
— Pour méthodes et qualités.
— Syst. asserviss. électron.
— Anglais souhaité.
Tél. pour R.-V. : 203-10-73

FAG-BERAG recherche pour son service après-vente
TECHNICIENS SUPÉRIEURS ÉLECTRONIQUE
Formation BTS ou DUT quelques années expér. en maintenance circuits logiques et analogiques, pratique de l'anglais indisp. Envoyer C.V. à FAG-BERAG, 118, av. Présid.-Wilson, 93230 ROMAINVILLE. Tél. : 844-46-72.

L'OPHLM de la ville de Bobigny organise un concours pour le recrutement d'un ouvrier professionnel, 1re catég., jardinier, le jeudi 17 mai 1979, à 9 h., au siège de l'office, 6, rue du Chemin-Vert. 93000 Bobigny. (Niveau CAP, salaire net début 2.513,16 F)
Le dépôt des candidatures se fera à l'Office public d'habitations à loyer modéré de la ville de Bobigny jusqu'au 10 mai 1979.
Pour tous renseignements complémentaires s'adresser ou écrire à l'Office public d'habitations à loyer modéré de Bobigny.

IMPORTANTE SOCIETE recherche
SEPT FORTES PERSONNALITÉS
Nous vous proposons après une formation intensive un poste de :
DÉLÉGUÉ CONSEIL
auprès des dirigeants des P.M.E.
Il faut :
— Avoir une excellente culture générale ;
— Être apte à négocier au plus haut niveau.
Ceux-ci devront être capables de devenir nos
FUTURS RESPONSABLES
Si cette fonction vous intéresse téléphonez les 19 et 20 avril à M. FOUCART au 886-11-24 pour R.-V. ou envoyez C.V. sous la réf. 7182 à P. LICHAU S.A. B.P. 220 - 75063 PARIS cedex 02 qui transmettra.

Recherchons
TRADUCTEUR EXPERIMENTE
ITALIEN - ESPAGNOL
Env. C.V. Ambassade du Qatar 57, quai d'Orsay, 75007 Paris

Recherche COLLABORATEUR formation financière, statut travailleur indépendant. Envoyer C.V. à Pierre KERN, Conseils, 4, rue la Michaudière, Paris-20e.

SOCIETE DE SERVICES recherche
PROGRAMMEURS COBOL et ANALYSTES-PROGRAMM.
minimum 2 ans d'expérience, connaissance matériel Honeywell Bull, série 64 ou 66 souhaitée. Adresser lettre manuscrite, CV complet et indiquer prétentions S.I.E., 4, rue Jean-Houdon, B. P. 537, 78005 Versailles Cedex

---

L'OPHLM de la ville de Bobigny organise un concours pour le recrutement d'un ouvrier professionnel 2e catégorie serrurier, le jeudi 17 mai 1979, à 9 heures, au siège de l'Office, 6, rue du Chemin-Vert, 93000 BOBIGNY. (Niveau CAP, salaire net début 2.890,93 F.)
Le dépôt des candidatures se fera à l'Office public d'habitations à loyer modéré de la ville de Bobigny jusqu'au 10 mai 1979.
Pour tous renseignements complémentaires s'adresser ou écrire à l'Office public d'habitations à loyer modéré de Bobigny.

Société location véhicules banlieue Sud-Est Paris recherche J. H., AGENT COMPTOIR, notions comptabilité et commerciales, références exigées. Libre de suite. Dégagé O.M. Permis conduire VL. Ecrire nº 65.049 M, BLEU, 17, rue Lebel, 94300 Vincennes, qui transmet.

Organisme de recherche proche banlieue Sud recrute un
INGÉNIEUR GRANDE ECOLE
(titulaire doctorat 3e cycle) en vue d'études sur la circulation routière. Connaissances informatique, statistique et recherche opérationnelle souhaitées. Expér. professionnelle appréciée. Adresser C.V. et prétentions à M. AZEMA, réf. E.R. - B.P. 28, 94114 ARCUEIL Cedex

secrétaires

Société internationale recrute SECRETAIRES STENODACT. DACTYLOS TELEXISTES
Pour ces trois postes, langue anglaise, bonne présentation, contrat à durée déterminée. S'adresser à notre Conseil en recrutem. : Mme MAVROUDIS
EU-SELEC 63, av. Franklin-Roosevelt (8e) Tél. 225-61-10 - 256-37-20

travaux à façon

Demande

ENTREPRISE. Sérieuses références, effectue rapidement travaux de peinture, décoration et coordination tous corps d'Etat. Devis grat. 368-47-84 - 893-30-82

Tous travaux carrelage, marbre, pose cheminée, maçonnerie - 878-08-75

demandes d'emploi

DESSINATRICE
C.A.P. + 3 ans d'expérience industrie, cherche EMPLOI EXECUTION OU PETITE ETUDE EN MECANIQUE GENERALE. Ecr. nº 6030 « le Monde » Pub. 5, r. Italiens 75427 Paris ced. 09

Homme, très disponible, grande expérience personnes âgées, peut se substituer à famille durant l'absence de celle-ci pour responsabilités, secrétariat, conduite, compagnie. Excellentes références. Ecr. Claude Nonnez, 37, rue des Rigolles, Paris-20e.

Tous vos plans 2 cm. par m. Chalet, pavill., villa, résid., copropriété, lotissement. GNM, dessinateur : (16-1) 015-51-12.

J F 29 a., déb. mais ayt exp. enfts et ménage, bonne présent., ch place logée, nourrie, à tps comp ou mi-tps ou au PAIR, rég. Genève, lib. ste. Ecr. M.-Th. Montgrandi, chez M. Munoz, 24, rue Basfroi. — 75011 Paris.

Cadre - Technicien de fabrication, compositeur typo, connaissant impression feuilles et continu, planning devis, relations clients et fournisseurs, recherche poste à responsabilité. Ecrire à P. CARNINO, 5, allée des Chardonnerets, 77380 COMBS-LA-VILLE. Téléphone : 060-55-15.

Centre de Formation propose
SIX STAGIAIRES
ayant satisfait examen de fin de stage, contrôlé par jury professionnel. Libres toutes régions. Qualifications : MONTEURS-RACORDEURS en Téléphonie. Tél. : 854-54-91.

emplois régionaux

THOMSON-CSF
Centre de CHOLET
recherche pour son SERVICE MICRO-ÉLECTRONIQUE HYBRIDE COUCHE ÉPAISSE
UN INGÉNIEUR
A.M., INSA ou ENSCI
ANGLAIS lu et parlé souhaité
Minimum 28 ans, ayant une expérience en physique des matériaux.
Cet ingénieur sera chargé, dans la section études, d'assurer le suivi des processus technologiques utilisés, d'évaluer et mettre en œuvre de nouveaux procédés avec une équipe de techniciens.
Il participera par ailleurs aux travaux technologiques engagés au niveau du Groupe.
Ecrire avec C.V. + photo au Service du Personnel, 110, avenue Leclerc - 49309 CHOLET.

IMPORTANTE SOCIETE LYON (8e) rech. pour son service INFORMATIQUE
PROGRAMMEUR
2 ans expér. Niveau DUT. Connaissances : — IBM 370 DOS/VS — COBOL — ANS — CICS/VS release 3 — PAC 700. Homme de contact il devra s'intégrer dans un service en plein développement (mise en place TP).
Env. C.V. détaillé, manusc. et photo à PROMAKET 114, boulevard du 11-Novembre-1918 69626 VILLEURBANNE qui transmettra.

Société expertise comptable DORDOGNE, recrute
EXPERT COMPTABLE
35 ans min. Pour direction Bureau secondaire. Large autonomie et délégation. Possibilité intégration à terme. Envoyer C.V. + Photo + Prétentions. Ecr. nº 7612 « le Monde » Pub. 5, r. Italiens 75427 Paris ced. 09

ECLAIR INTERIM T.T. 9-10, place Saint-Etienne 31000 TOULOUSE recherche mission longue durée
INGÉNIEURS AÉRO
Exp. Bureau d'études. Envoyer C.V. ou tél. (61) 52-05-41

emplois internationaux

ALGÉRIE
Bureau d'études recrute pour unité clés en main (4.000 pers.)
1 EXPERT COMPTABLE
— Gestion comptable et financ.
— Ayant grande expér. mise en place et gestion système comptable et financier.
— Connaissance pays arabes.
— Sens de la formation.
— Durée mission 1 an.
Env. C.V. et prétent. à CERAC 19 bis, r. des St-Pères, Paris-6e

---

O.R.G. internat. gouvernementale rech. pour coordination Europe (base Amsterdam) J.H., J. Fille intér. probl. tiers-monde indisp. anglais courant, gde disponibilité, dipl. univers. Env. C.V. à E.U.F, 40, rue Rouelle, Paris-15e, av. le 5 mai.

occasions

EN SOLDE, moquette et revêtements muraux 1er et 2e choix, 50.000 m2 sur stock. Téléph. : 589-84-64

LIVRES - Achat comptant à domicile. - LAFFITTE, 13, rue de Buci (6e) - 326-68-28

PIANOS LABROSSE
10, rue Vivienne, remise, crédit personnalisé. - 260-06-39

capitaux ou proposit. comm.

URGENT
Nous recherchons l'achat d'une Société Anonyme Monégasque.
Prière d'adresser votre offre à M. PISIBON, B.P. 35 - 06240 BEAUSOLEIL.

ANNONCES CLASSÉES TÉLÉPHONÉES
296-15-01

Need international hotel management group for a 300 - Bed tourism oriented hotel in the Middle East. Interested groups are kindly requested to write and send brochures to nº 7.598 COFAP, 40, rue de Chabrol, 75010 Paris, wich will forward.

L'immobilier

appartements vente

2e arrdt.

EXCELLENT PLACEMENT QUARTIER HALLES
2 PIÈCES, TT CONFT.
Livrable fin 1979. Luxueux, ascenseur. - Prix : 270.000 F. AVEC 50.000 F comptant. Téléphone : 325-63-00

3e arrdt.

A vendre 2 pces, dches, possib. wc, cité Dupetit-Thouars (3e). 55.000 F - T. Nicolas, 770-80-70.

4e arrdt.

AU CŒUR DU MARAIS
5-7-9, RUE DES TOURNELLES
Rénovation de grande qualité 2 - 3 - 4 - 6 PIECES - Duplex. Lundi à vendr., hres bureaux et samedi après-midi - 274-59-10

5e arrdt.

RUE MOUFFETARD. Part. vd 40 m² caractère, parf. état, imm. ancien restauré. T. : 337-44-39.

6e arrdt.

MONTPARNASSE 705-39-10
6 pièces, 160 m2, tt cft, 4e ét., s/jard., imm. p. de t., calme.

7e arrdt.

VERNEUIL
140 m² de grenier à aménager, 5e étage, ascenseur - 535-86-37

7e arrondiss., rue UNIVERSITE PART. vd appt 72 m²+balcon Sud, livg dble, 1 chbre, install. tt cft, excell. état, 750.000 F. Tél. : 705-80-15, de 12 à 14 h.

INVALIDES. Imm. réc. stdg. récept. + 2 chb. 112m², balcon, soleil, calme - 261-85-28.

Prox. Ste-Clotilde. ODE. 42-78, 3 P. 105 m² + jardin 88 m². Luxueuse rénovation - Calme.

ALMA-BOSQUET
Duplex 5 p. 220 m2. 7e, 8e ét. TRAVAUX. - Terrasse 80 m2. Vue superbe sur la Seine. MICHEL et REYL - 265-90-05

11e arrdt.

AV. PHILIPPE-AUGUSTE
Près bel imm. bourgeois, 6e ét. avec asc., plein soleil, balc. 3-4 p., tout cft 90 m2. 379-57-21

AVENUE PARMENTIER
Ds bel imm. ravalé, livg 50 m2 + chbres, gde cuis., wc, bains, chff. central - 380.000 F. 379-57-21

12e arrdt.

5 P. 10e étage, imm. neuf, standing. 14 à 19 h : 78, rue de WATTIGNIES

BEL-AIR, récent, stdg, sél. + chambre, balc., tt cft, parking, 320.000 F - Téléph. : 344-03-43.

15e arrdt.

133, av. Emile-Zola, 5-6 pièces, 4e, ascenseur, 140 m2, 890.000 F Sur place, samedi, 11 h.-16 h.

BOUCICAUT
4 P., cuis., entrée, w.-c., bains débarras, 4e ét. : 90 m2 + chbre serv. S/place : Jeudi, vendredi, de 15 à 18 h. : 115, rue de la Convention

16e arrdt.

16e NORD - ETAGE ELEVE SOLEIL. BEAUX APPTS de récept., 7-8 pces, parf. état. 551-68-39, jusqu'à 13 h.

17e arrdt.

BON PLAC., rue des MOINES, petit 2 P., calme, cft, bon imm. Tél. pour renseignem., 361-46-38.

MONCEAU - Duplex, séjour + chbre, tt cft, imm. P. de T., 4e étage asc., 375.000. 267-18-33.

18e arrdt.

RUE LEPIC - RARE
Superbe atelier d'artiste en duplex décoré, terrasse, 390.000 F - 651-32-20.

20e arrdt.

GAMBETTA - Proximité immeuble 76, 84 m² + terrasse, 4.700 F/m² - 723-72-00.

78 - Yvelines

SAINT-GERMAIN-EN-LAYE
Résidentiel, 15' R.E.R., 10' lycée Dans petite résidence très calme, vue dégagée : magnifique appartement 130 m² : entrée, séjour double, 3 chambres, 2 s. de bs, wc indépendants, nombreux placards, parkg, box, cave + atelier 40 m² chauffé, éclairé. Etat nf. Frais de notaire réduits. 1.100.000 F
CABINET FOCH : 451-22-27 et 973-21-51.

VERSAILLES. 2' gare R.D., Part. à P., appt 104 m², grand standing, livg 30 m², 2 chbres, parkg, 600.000 F. Visite le 21-4, 9 à 12 h., 18, r. Albert-Joly.

SAINT-GERMAIN-EN-LAYE
5 min. R.E.R., ancien rénové, charmante maison de ville, 2 pièces, cuisine, tout confort, 475.000 F.

Duplex 3 pièces, cuisine, tout confort + jardin privé, 475.000 F.
CPH IMOBILIER Tél. : 954-54-54.

---

91 - Essonne

GRIGNY II Beau 2 pces, cuis. equipée, tt confort PLEIN SUD - Tél. 766-50-45.

92 Hauts-de-Seine

BOURG-LA-REINE
Mº 400 m. Imm. 1968, stand., 3 Pces, 68 m2, 1er étage. CIBS. - 350-14-80

CHATENAY-MALABRY
Part. vd 3 p., 84 m², résidence. 380.000 F - Tel. : 350-65-31.

COURBEVOIE - Près NEUILLY Ile de la Jatte, beau studio tt cft, sur parc, loggia, parking, cave, dans imm. standing 1974. Prix 175.000 F toutes taxes comprises - TEL. 585-41-20.

BOULOGNE. Porte St-Cloud, bel imm. ancien, entrée, 2 p., cuis., s. d'eau, 170.000 F - 620-36-49.

93 Seine-St-Denis

LE BOURGET. Appart., entrée, 2 p., cuis., wc, chff. centr., imm. bourgeois 1935, briques apparentes. Px 95.000 F - Facilités. Voir notaire s/place vendredi 20, samedi 21 et lundi 23-4, 21, RUE DE LA REPUBLIQUE, de 9 h. 30 à 18 h. 30.

94 Val-de-Marne

VINCENNES - Résidentiel près Mº, Bois, R.E.R., belle restauration d'immeuble, asc., chauffage central, interphone.
Studios depuis 128.000 F et 2 P. depuis 237.000 F, livrés entièrement terminés.
Visite sur place ts les jours, de 14 h. à 19 h. sauf lundi, 38, av. Franklin-Roosevelt ou GEFIC CTI - 723-78-90

RARE. FONTENAY-SOUS-BOIS 6 P, 133 m², 18 etg., asc. S.-O., imm. 70, stdg, 2 entr., 2 séj., 4 chb., cuis., 2 bs, 2 wc, dress., plac., tel., ch. imm., cave, park. prox. école CES, RER, aut. A3, conv. profess. lib. Px 430.000 F. Tél. : 875-20-92.

VINCENNES face au bois
des appartements clairs et spacieux livrables en juin 79

BALCON : 8,19 m² — CUISINE 15,15 m² — CHAMBRE 1 12,75 m² — CHAMBRE 2 12,24 m² — asc — 4 p — ENTRÉE 7,47 m² — wc 2 — wc 1 — placard — SÉJOUR 29,48 m² — CHAMBRE 3 10,85 m² — BALCON : 14,18 m²
surface totale : 106,77 m² + balcons : 22,37 m²

du studio au 5 pièces avec loggias et larges balcons, façades en pierre de taille.
LE SAINT LOUIS
40, avenue des Minimes (métro Bérault)
visite de l'appartement-décoré tous les jours de 15 h à 19 h sauf mercredi et jeudi
374.94.01 et 227.10.19
réalisation Sogeprom provimo

appartem. achat

Jean FEUILLADE - 54, av. de la Motte-Picquet (15e), 566-00-75, rech., Paris 15e et 7e, pour bons clients, appts toutes surfaces et immeubles. Paiement comptant.

URGENT RECHERCHE
5-7 pièces, tout cft, 8e, 16e, 17e, Rive gauche, NEUILLY. MICHEL & REYL - 265-90-05.

Rech. appts 2 à 4 pces PARIS, préf. 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 12e, av. ou sans travx, paiem. cpt chez notaire. Téléph. : 873-23-55

Rech. appts 1 à 2 p. Paris, préf. 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 12e, paiem. cpt chez notaire. 873-20-67

locations meublées Demande

Paris

INTERNATIONAL HOUSE recherche du STUDIO AU 6 P. pour cadres étrangers garantie par BANQUE ou AMBASSADE. 555-84-23.

SERVICE ETRANGERS Pour cadres mutés PARIS, rech. du STUDIO au 5 PCES. LOYERS GARANTIS par Stés ou ambassades - 285-11-08.

automobiles

divers

LANCIA AUTOBIANCHI DISPONIBLES SPECIALISTE TT. CD. K 11, rue Mirbel - Paris 5e 336.38.35 +

CONCESSIONNAIRE **B.M.W** 63, Bd J.Jaurès 92 CLICHY. Tél. 731-05-05
PRESENTATION et ESSAIS de TOUTE LA GAMME **B.M.W.** NEUVES, DISPONIBLES Nombreuses occasions GARANTIE B.M.W.

caravanes

Caravane Digue 390 CB, 4 places, cuis. en bout, frig., chauff., éclairage électric., gaz haut-vent, antiroulis. ROBERT GOURGEOIS 146, rue du Moulin, 77190 Dammarie-les-Lys

constructions neuves



COLLIOURE
C'est à COLLIOURE qu' « il fait bon vivre » toute l'année.
Visites
LES RÉSIDENCES DU PORT D'AVALL
Pensez à vos vacances et à votre retraite.
EMPLACEMENT PRIVILEGIE A 130 M DE LA PLAGE AVEC ACCES DIRECT.
PISCINES. TENNIS. CLUB-HOUSE.
APPARTEM. LUXUEUX DU TYPE 1 AU TYPE 3.
CELLIERS ET PARKINGS.
ISOLATION THERMIQUE ET PHONIQUE.
LIVRAISON OCTOBRE 1979.
PRIX FERMES ET DEFINITIFS A LA RESERVATION.
Visite tous les jours, dimanches et fêtes inclus.
LES RESIDENCES DU PORT D'AVALL B.P. 39 - 66190 COLLIOURE Tél. (68) 38-27-87.

(92) ASNIÈRES
18-20, avenue Henri-Barbusse, 150 m. gare ASNIERES, 3 et 4 P., LOGGIAS, très ensoleillé, vue très étendue. Entièrement terminés. Prêt nouveau PIC. Tous les jours, 14 h. à 19 h., sauf mardi, mercredi. Renseign. 359-63-63.
LIVRAISON EN COURS

COURBEVOIE
3 et 5, rue Saint-Guillaume.
GARE ASNIÈRES SAINT-LAZARE
Chambres, studios, 2, 3, 4 P. Nouveau Prêt Pic. Sur pl. jeudi, vendredi, samedi, dimanche, lundi 14 h. à 19 h. 359-63-63 - 788-41-45.
LIVRAISON EN COURS

locations ventes

ETRETAT
la mer, un parc, une petite résidence... LES BOSQUETS D'ETRETAT appartements du studio au 3 pièces.
VENTE OU LOCATION-VENTE
renseignements sur place tous les jours rue Guy de Maupassant. Etretat. Tél. : (35) 27.10.37

locations non meublées Offre

Paris

5e DESIDENCE des CHAMPS de PORT-ROYAL, STUDIO 35 m2, tt confort, tel., 1.500 F, libre de suite - 707-57-88.

PTE D'ORLEANS - Beau studio tout confort, 1.000 F NET - POR. 03-83.

PLACE DES VOSGES (près) 3/4 pièces, cuisine, bains, tél., 4 200 F. - 887-24-27.

15e - FRONT DE SEINE Propriétaire loue directement appartement de standing, cuis. équipée : 2 pièces, 3.000 F ; 3 P., 5.200 F ; 4 P., 7.800 F, charges et parking compris. Tél., telex. Renseignements : 775-80-35.

locations non meublées Demande

Région parisienne

Pr Stés européennes, cherche villas, pavillons pour CADRES. Durée 2 à 6 ans. - 283-57-02.

EMBASSY SERVICE recherche du studio au 6 P. PARIS et villa Banlieue OUEST - Propriétaire direct - 265-67-77.

locaux indust.

BRUXELLES VILLE
Libre 1-7-1979, à vdre ou à louer, très beau complexe industriel (hab., bur., atel.), sol : 650 m2. Téléph. : (02) 425-00-14, Morlet.

bureaux — bureaux

FONTAINEBLEAU - AVON
Proximité immédiate gare. Cadre de verdure. Dans immeuble neuf. Un seul niveau - 1er étage.
A louer 750 m2 bureaux (divisibles). Possibilité informatique.
Charges restreintes. Disponibilité immédiate.
SAGIFA (propriétaire) 26 bis, avenue Franklin-Roosevelt, 77210 AVON. Tél. (1) 422-83-34.

BOURG-LA-REINE
centre 400 m. Métro. Local en rez-de-ch. Usage professionnel 150 m + 40 m réserves, divisé en réception et bureaux. - 661-23-23

Boutiques

Métro Crimée, rue commerçante, propriétaire vend dans bon imm. Magasin vide 100 m2 + s/sol. Prix à débattre - 520-13-57

fonds de commerce

Banl. Ouest, région Le Vésinet, vends fonds de PARFUMERIE. Tél. le sr au 071-53-21, ap. 20 h.

TARBES (Htes-Pyrénées), vds Librairie-Papeterie. Appt F 3 et dépend., bail renouvelé, loyer comm. et appt : 1.935 F/trim. Px int. Ag l'Etoile, 7, r. Fourcade, 65000 Tarbes. (62) 93-24-38

9e, PROCHE PLACE **CLICHY**
RESTAURANT TRES RENOM. A vdre murs ou fonds. Cause départ. PRIX EXCEPTIONNEL. Crédit important possible. 267-59-88 et 89

hôtels-partic.

HAMEAU BOILEAU PARIS-16e
Propriétaire terrain planté orienté plein sud superficie 1.562 m², constructible pour 2 hôtels particuliers et parking en sous-sol, recherche partenaire intéressé par un des hôtels particuliers, réalisation à prix coûtant, soit environ 10.000 F le m², S'adresser Auberton, 13, rue Duvivier, 75007 PARIS, tél. 551-73-64 en semaine et pendant le week-end (94) 56-05-01, Villa La Capitana, à Gassin (Var).

immeubles

TR. BON POUR PLACEMENT Petit imm., bon état, libre : mag. + 3 appts, emplact 1er ordre, 600.000 F - 387-27-40

SURESNES - Exceptionnel 627 m2 dont pavillon libre + commerce loué, 2 ateliers, fin bail mars 1980. Placement en ppté. 380.000 F - RAYNAUD, 14, r. Lincoln (8e) - 359-97-50

ACHÈTE EN 48 HEURES
Paris ou périphérie, immeubles libres et boutiques libres ou louées. Tél. : M. Gérard au 563-11-40 (heures bureaux) C.F.I., 8, av. Hoche, 75008 Paris

CASABLANCA
Quartier résidentiel Bel immeuble 3 étages, grand local commercial, 2 garages. Jardin. Gd confort. Surface : 730 m2 Prix : 500.000 F. Ecr. nº 21.304, Centrale d'Annonces - 121, rue Réaumur, 75002 PARIS, qui transmettra.

CLARIDE S. A. recherche pour investissement, imm. de rapport ou ensemble immob. à usage habitation, une catégor. Paris et banlieue imméd. 11, rue Amiral-d'Estaing-16e. 720-16-61.

VOIR LA SUITE DE NOTRE IMMOBILIER PAGE SUIVANTE

CARNET

Naissances

— M. Michel PERICARD et Mme, née Catherine Cochet, laissent à Armelle, Sylvie et Arnaud la joie d'annoncer la naissance de

Patrick,

le 16 avril 1979.
1, rue Armand,
78100 Saint-Germain-en-Laye.

— M. et Mme Wellhoff Jean-Pierre font part de la naissance de leur fils

Julien,

né le 13 avril à Paris.

Mariages

— De *nombreux faire-parts* s'étant égarés,
La comtesse Louis de PANGE, née Bertrandre de Lafaurie,
M. Jacques TALON et Mme, née *Mireille Fulconis*,
précisent que le mariage de leurs enfants

Marie-Françoise et Denis

sera célébré le 21 avril 1979, à *16 heures, en la chapelle du Val-*de-Grâce à Paris.

— M. et Mme Charles TOUYAROT,
M. et Mme Reneld WASTIAUX,
sont heureux de faire part du mariage de leurs enfants

Marie-Claire et Thierry.

La bénédiction nuptiale leur sera *donnée, en l'église* Saint-Germain-des-Prés, vendredi 27 avril, à 15 h. 30.
50, avenue Duquesne,
75007 Paris.
9 bis, rue Joffre,
57300 Hagondange.

Décès

— Sa famille et ses amis
ont la douleur de faire part du décès du

docteur Jean-Louis BARRE,

rappelé à Dieu, le 14 avril *1979*, dans sa soixante-neuvième année.
Ses obsèques ont eu lieu, le mercredi 18 avril 1979, à la cathédrale du Puy-en-Velay.
Ils rappellent à votre souvenir son épouse,

Mme Jean-Louis BARRE,
née Charlotte Bernardi,

décédée le 4 décembre 1975.
Paris (6e).

— *Le jour de Pâques,*
le *Seigneur* a rappelé dans sa vie,

Benoît.

De la part :
De Marie-Laurence Robert, sa fiancée,
Du colonel et Mme Hervé du Boullay,
De M. et Mme Bertrand du Boullay,
De Erik du Boullay.
Une messe sera célébrée, le samedi 21 avril 1979, à la chapelle Saint-Louis de l'Ecole militaire, à 12 heures.
Cet avis tient lieu de faire-part.
2, place Joffre,
75007 Paris.
14 bis, rue Schnapper,
78100 Saint-Germain-en-Laye.

— On nous prie d'annoncer le décès de

M. André BLUTEAU,
directeur - gérant
de la société *SAMI*,

20, rue Plument, Paris (15e), survenu accidentellement le 10 avril 1979.
De la part :
De Mme Bluteau,
Du docteur et Mme P.-M. Babouot et leurs enfants.
Les obsèques ont eu lieu, le 14 avril 1979, à Barbezieux (Charente).
12, rue Vieljeux,
17000 La Rochelle.
8, avenue du Général-Leclerc,
92100 Boulogne.

— Mme Antoine Brueder,
Bénédicte, Pierre, Béatrice, Madeleine, Claire Brueder,
La comtesse Henri de Chauvigny de Blot,
François, Michel, Jean-Marc, Emmanuel de Chauvigny de Blot, leurs épouses et leurs enfants,
Mme Jean Massot, ses enfants et *petits-enfants*,
M. Jean Brueder et ses sœurs, leurs enfants et petits-enfants,
Mme Charles Brueder, ses enfants et petits-enfants,
La comtesse *Jacques de* Chauvigny de Blot, ses enfants et petit-enfant,
Mme Louis Fouché, ses enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Antoine BRUEDER,

leur époux, père, frère, beau-frère, oncle et neveu,
rappelé à Dieu, le 17 avril, dans sa soixante-quinzième année.
La cérémonie religieuse aura lieu à Paris, en l'église Saint-Sulpice, le vendredi 20 avril, à 10 h. 30, et sera suivie de l'inhumation au cimetière de Bessé-sur-Braye.
Ni fleurs ni couronnes.
12, avenue de l'Observatoire,

— Alain Bussard a la grande tristesse d'annoncer le décès de

M. Olivier BUSSARD,

son frère,
survenu, le 7 avril 1979, dans sa *soixante-quinzième année.*
Ses obsèques ont eu lieu, le 13 avril 1979, dans la plus stricte intimité.

— Mme Claude Caneri, née Ghislaine Marbeau, son épouse,
Pierre-Philippe, Sandrine, Léonore *et Luc, ses enfants,*
ont la douleur de faire part du décès de

M. Claude CANERI,

survenu le 17 avril 1979, à l'âge de cinquante-huit ans.
Les obsèques ont eu lieu à Milan, dans la plus stricte intimité *familiale.*
Cet avis tient lieu de faire-part.
58, rue de Londres,
75008 Paris.

— On nous prie d'annoncer le décès survenu à Strasbourg, le 12 avril 1979, dans sa quatre-vingt-*douzième année, de*

M. Georges CERF,
ancien élève
de l'Ecole normale supérieure,
professeur honoraire
de *la faculté des sciences*
de Strasbourg,
président d'honneur
de la section du Bas-Rhin
et membre honoraire
du comité central
de la Ligue des droits de l'homme,
chevalier de la Légion d'honneur,
commandeur
dans l'ordre des Palmes académiques.

Les obsèques ont eu lieu à Strasbourg le 18 avril 1979.
11, rue Berlioz,
Strasbourg.

— Mme Lucs Niederhauser,
Mme Anne Cohen-Debray,
Et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de leur mère et grand-mère,

Zina DEBRAY,

survenu le 10 avril 1979, à l'âge de quatre-vingts ans, à Verneuil-en-Halatte.
Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.
Cet avis tient lieu de faire-part.
8, voûte du Bosquet-Rond,
60270 Gouvieux.
5 bis, rue Emile-Allez,
75017 Paris.

— Mme André Deslandes, née Isabelle Desenne, et ses enfants,
Le docteur et Mme Jean Ray et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. André DESLANDES,
homme de lettres

survenu le 16 avril 1979.
La cérémonie religieuse sera célébrée, *en* l'église Saint-Jacques du Haut-Pas (252, rue Saint-Jacques, Paris-5e), le vendredi 20 avril 1979, à 14 heures.
L'inhumation aura lieu au cimetière du Père-Lachaise, dans le caveau de famille.

[Né en 1922 à Evreux, André Deslandes fit des études au collège de Sainte-Croix de Neuilly puis entra à l'Ecole des travaux publics avant de s'orienter définitivement vers le journalisme. Auparavant, de 1942 à 1944, il avait passé deux années dans les maquis de la Résistance. En 1948, il entra au magazine « Plaisir de France ». Il a collaboré à de nombreux hebdomadaires et revues, en donnant notamment des articles et des critiques littéraires, ainsi que des nouvelles, avant de diriger un journal professionnel. Il a publié, en 1956, un récit humoristique, « Marron des dimanches » aux Nouvelles Editions Debresse. Parmi ses autres œuvres, on doit noter trois romans parus chez Gallimard : « l'Escalier » (1958), « le Hasard abolit le hasard » (1960) et « le Soleil gris » (1962). André Deslandes avait animé le groupe littéraire de la place des Vosges. Influencé par le « nouveau roman », il éprouvait aussi beaucoup d'admiration pour Giraudoux et Audiberti, à qui il avait consacré un ouvrage dans la Bibliothèque idéale.]

— Mme Edmond Faure-Geors,
M. et Mme Roland Faure et leurs *enfants,*
Mlle Colette Faure-Geors,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Edmond FAURE-GEORS,
docteur en pharmacie,
croix de guerre 1914-1918.

Les obsèques ont eu lieu, dans l'intimité, le 13 avril, à Montélimar.
M. et Mme Roland Faure,
94, boulevard de Latour-Maubourg.
75007 Paris.

— M. et Mme Jean Maccioni et *leurs enfants,*
M. et Mme Claude Maufras et leurs enfants,
Mme Marc Allbert,
Les familles Blancher, Longour, *Rouaix, Siraut, Boutaraud, Lhomme* et Thomas,
Et ses fidèles amies,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Camille LEBON,

survenu à Angoulême, le 14 avril 1979.
La cérémonie religieuse a été célébrée, le 17 avril 1979, en la cathédrale Saint-Pierre d'Angoulême.
L'inhumation a eu lieu à Montbron.
6, rue Devès,
92200 Neuilly-sur-Seine.
Lignolle, Moulidars,
16290 Hiersac.

— On nous prie d'annoncer le décès de

Pierrick NOHÉ,
président-directeur général
de la société Sixou,

survenu à Paris dans sa vingt-neuvième année,
De la part de
Sa famille et ses amis.
De la part de sa famille et ses amis.
La cérémonie religieuse, en l'église Saint-Gohard à Saint-Nazaire, aura *lieu* le vendredi 20 avril, à 16 heures.
Cet avis tient lieu de faire-part.

— M. et Mme Jean *Stoecklin,*
Le pasteur et Mme Pierre Stoecklin,
M. et Mme Jacques Stoecklin,
Mme et M. Raoul Magnouac, ses neveux,
Leurs enfants,
Et les familles Sarlandie de La Robertie, Scheurer, Tellier,
ont la tristesse d'annoncer le rappel à Dieu de

Mlle Jeanne SARLANDIE
de LA ROBERTIE,

le 12 avril, dans sa quatre-vingt-sixième année.
Office religieux et inhumation ont eu lieu, la veille de Pâques, à Billère (64).
Andoins, 64420 Soumoulou.
18, *rue de* Tresses,
33100 Bordeaux.
Labourcade, 64150 Mourenx.
Francescas, 47600 Nérac.

Anniversaires

— Il y a cinq ans,

Paul VERGNES,
de l'Opéra,

nous quittait.
Une pensée affectueuse est demandée pour lui.

Communications diverses

LE SYNDICAT PARISIEN
DES DIFFUSEURS DE PRESSE
nous fait savoir qu'une
ASSEMBLEE D'INFORMATIONS
est organisée le dimanche
22 avril 1979 à 9 h. 30,
au cinéma « Le Picardie »,
102, boulevard de Sébastopol
à Paris.
Métro : Réaumur
ou Strasbourg-Saint-Denis.
Cette manifestation est ouverte
à tous les marchands
de journaux.

HOTEL DES VENTES
73, faubourg Saint-Honoré, PARIS
Me Loudmer, Poulain S.C.P.
MERCREDI 25 AVRIL à 21 heures
IMPORTANTS TABLEAUX ANCIENS
MEUBLES ET OBJETS D'ART
(Experts :
MM. Ananoff, Canet, Dillée)
Expo du sam. 21 au mardi 24 avril, de 10-19 h. Tél. : 073-99-40, 266-68-63.

L'immobilier

locaux commerciaux locaux commerciaux

A LOUER PLEIN CENTRE ROUBAIX
RUE TRÈS PASSANTE
LOCAUX COMMERCIAUX
ET INDUSTRIELS
AVEC BUREAUX et PARKINGS
Le tout sur 5.400 m²
Accès sur deux rues
S'adresser Cabinet VILOUIN
2, rue de Lannoy. 59100 ROUBAIX
Téléphone : (20) 70.43.53

pavillons

SAINT-MAUR, 4' R.E.R.
S/1.000 M2 terrain. Belle construction meulière. SEJ. 55 M2. 4 CHBRES, TOUT CONFORT. 1.150.000 F - 886-45-60

BRY-SUR-MARNE
COTEAU 10' R.E.R.
Pav. Sél. 20 m2. Gde cuis. + 3 chbres, bns. Etat comparable *au neuf.* Jardin d'agrément de 300 m2 - 450.000 F.
AGENCE REGNIER
254, av. Pierre-Brossolette
(94) LE PERREUX - 324-17-63

CHATOU, 15' RER. Ancien corps de ferme à rénover. 9 pièces, 164,5 m2 en 2 nivx sur 500 m2 terrain, arbres *fruitiers, petit* potager, pelouse, exp. Sud. Tél. Prix : 465.000 F - T. : 071-13-18

COURBEVOIE Urgent, tt cft, impecc., rez-de-ch. + 1 seul étage, liv., 3 ch., dépend., petit jard., gar. Vend.-samedi-lundi 14 h 30-18 h : 3, r. Estienne-d'Orves - 624-56-88

BRY-SUR-MARNE
RESIDENTIEL. Prox. R.E.R. *Villa moderne tt rez-de-chauss.,* séjour double, 2 chbres, cuis., bains, splendide sous-sol, jardin *d'angle. Prix 480.000 F.*
AGENCE REGNIER
254, av. Pierre-Brossolette,
94 LE PERREUX - 324-17-63

PORTE D'ITALIE à 3 km
PAV. 8 Pces, solide constr. cft., sous-sol, gar. sur 570 m2 terrain.
700.000 F. 585-28-78.

MEUDON - Beau pavillon 5-6 p. 140 m2, jardin 500 m2
SEGONDI - 874-08-45.

propriétés propriétés

7 000 AFFAIRES A VENDRE A PARIS ET 120 KM AUTOUR
Maisons, Appartements, Propriétés, Terrains, Bureaux, Commerces, etc.
SÉLECTION PAR ORDINATEUR
Téléphonez ou écrivez
FNAIM
CIMI Tél. 227.44.44
Centre d'information de
la *Maison de l'Immobilier*
27 bis, av. de Villiers, PARIS 17e

VAL EPTE Charmante MAISON NORMANDE, gd séjour, cheminée, poutres, cuis., 3 chambres, bains, chauffage fuel, parfait état, jardin 950 m2. Prix 350.000 F. CABINET BLONDEAU-LEBLANC
2, fg Cappeville, 27140 GISORS
Tél. (16-32) 55-06-20

PAYS BASQUE
magnifique Ferme restaurée 25 km mer, site exceptionnel *vue mont., calme, 100 fruitiers,* 3,5 ha. 870.000 F. - (59) 29-76-75

A 10 mn. *BAGNOLS-SUR-CEZE*
AUTHENTIQUE MAS
GARDOIS
en pierre de pays, 4 pièces habitables, nombreuses dépendances à aménager, eau, élect. sur place, cour jardin et verger attenant (4.500 m2). Px 245.000 F
Crédit 80 % possible.
CATRY. Tél. : 16 (66) 22-20-92.

Pour acheter ou vendre votre propriété dans le Val-d'Oise et l'Oise :
A.I.D. : 964-59-92.

SOLOGNE 240 HECTARES
20 km Ouest ORLEANS,
1/3 plaine, 2/3 bois, bns bâtim., étang 3 ha. chasse exception.
Ag. Les Tourelles, ORLEANS, 1, av. Dauphine. T. (38) 66-70-90.

maisons de campagne

LUBERON
Ferme en pierres de pays, de 8 pièces + nombreuses dépendances, eau, électricité, 5.000 m2 terrain.
Prix 350.000 F avec 20.000 cpt le solde en crédit possible.
CATRY
Tél. 16 (90) 57-47-95

190 KM PARIS ENV.
Région ST-CALAIS, vue, cadre agréable, ancien moulin à restaurer, 2 pièces, dépendances, 2.000 m2 en bord de rivière, 150.000 F. - IND. VENDOMOIS, 41100 VENDOME
Tél. 16 (54) 77-35-91

ILE TUDY (Sud-Finistère)
Belle maison, 2 entrées indép., *4 chbres, séj., cuis. aménagées,* moquette, tt confort, gde salle de bains, 2 wc, chauff. central mazout, garage. TERR. 200 m2 env. Vue imprenable sur la baie de Bénodet. Prix 650.000 F. Ts renseig. Me CLAQUIN, notaire, place de la République, 29000 Pont-l'Abbé - Tél. 87-00-04

VALLEE DU CHER près Bléré
Maison Tourangelle de 5 P., plain-pied, cuis., s. d'eau, w.-c., grange, gar., jard. clos murs. Pour R.-V. J. Suteau 579-47-99.

châteaux châteaux

100 KM DEAUVILLE, limite CALVADOS
TRÈS BEAU CHATEAU XVIe
Parfait état, 20 pièces principales.
Joli parc. 12 HECTARES. LIBRE.
Possibilité acquérir 20 BOXES av. 20 ha herbage.
S'adresser : M. MABILLE, administrateur de biens,
B.P. 190 - 14107 LISIEUX.

SOLOGNE
Très beau château sur parc 7 ha état *impeccable, dépendances.* A saisir.
Ag. Les Tourelles, ORLEANS, 1, av. Dauphine. T. (38) 66-70-90.

20 KM OUEST ORLÉANS
Magnifique château et parc sur 1,70 ha. Beauté exceptionnelle. Piscine.
Ag. Les Tourelles, ORLEANS, 1, av. Dauphine. T. (38) 66-70-90.

villas

3' gare VAUCRESSON - Villa. Sél. dble, 3 chbres. Conft. Jdin. 750.000 F. Le matin : 637-46-14.

Dans résid. lisière forêt, villa indépend., état exception. Entrée, triple séjour L, cheminée, cuis. équip., 5 chambres, cellier, 2 bns, 1 s. d'eau, 2 wc. Grenier aménageable. Garage 2 voitures. Téléphone. Chauffage gaz. Jardin boisé clos 600 m2. Écoles, *commerçants. 35' Montparnasse.*
Prix : 590.000 F
Téléphone : 484-86-38

LA VARENNE
Calme - Résidentiel
A 3 MINUTES
RER - Commerces - Marché
Sur très joli jardin paysagé 800 m2, MAGNIFIQUE REZ-de-CHAUSSEE 142 m2 avec terrasse sur sous-sol total, salle de jeux, pièce insonorisée, chambre service, lavabo, buanderie, chaufferie.
EXCELLENT ETAT
DEJUST 883-15-50

Nous vendons la totalité des actions d'une société suisse propriétaire d'une
VILLA MAGNIFIQUE A DENIA
(Costa Blanca, Espagne)
MAISON DE STYLE VALENC., 12 chbres, 3 cuisines, 5 salles de bains. *Le tout complètement* et élégamment meublé.
La maison peut être partagée en trois habitations individuelles. 5.000 m2 de terrain avec jardin et piscine.
Participation au court de tennis. Situation idyllique dans orangerie à bord de mer. *Suivant les circonstances prix de vente favorable.*
Prière de faire offre express' sous chiffre 2851 ZI, Orell Füssli Werbe AG, Postfach, CH-8022 ZURICH

CANNES MOUGINS sompt. poté
5.300 m2 terrain, piscine, 6 chbres, 6 bns., maison gard. Très haut stand. 3.500.000 F. (93) 90-17-02 ou 90-24-90.

ORSAY centre ville
Villa caractère 10 P., 870 m2 terrain. tt conft. 1.100.000 F. Tél. : 928-68-00.

BOURG-LA-REINE
CENTRE. Style hôtel partic., 8 P. Charmant petit jard. IDEAL PROFES. LIBERALE
Prix : 850.000 F. 702-34-86.

terrains

LOIRET - 15 km sud *Montargis,* part. vd terr. à bâtir 1.833 m2. Façade 24 m. Px : 24 F le m2. Tél. : 946-52-77, après 18 heures

GROUPE NEGOFIA
rech. terrains ttes régions ttes superficies pour création *DE LOTISSEMENTS. Paiement* comptant au meilleur prix.
39, rue des Mathurins,
PARIS-8e. Tél. : 266-57-22.

viagers

Vendez *rapidement; conseil,* expertise, indexation gratuit, discrétion. - Etude LODEL, 35, bd Voltaire - 355-61-58

Société spécialiste Viagers
F. CRUZ 8, *rue* La Boétie 266-19-00
Prix, indexation et garanties
Etude gratuite, discrète

domaines

DEAUVILLE
Magnifique domaine 20 ha, *splendide petit MANOIR* de Maîtres + maison régisseur, très belles dépendances dont pressoir XVIIIe.
Prix très justifié, vente urgente cause décès.
Téléphone : (32) 36-12-44.

Immobilier (information) Immobilier (information)

OFFICIERS MINISTÉRIELS ET VENTES PAR ADJUDICATION

Vente au Palais de Justice à Paris, le lundi 14 mai 1979, à 14 heures
MAISON et JARDIN Commerce 2.360 m2
L'ISLE-ADAM (95) 37, RUE DE LA MADELEINE et 100, avenue de Paris
M. à P. : 200.000 F - S'adr. Me MARIN, Avocat à Paris 14, rue Portalis
T. 522-02-74. Me Le Nir, avoc. Paris, 19, av. d'Eylau ; Me Bailly, avoc. Paris, 18, rue Duphot ; Me Defossez, avoc. Paris, 116, bd Haussmann. Pr vis. s'adr. : M. Bardet, 44, r. de la Madeleine, l'Isle-Adam, les mercr. et sam. de 14 à 17 h. *Prêt poss. du Crédit Foncier de France et de la Banque Grindlay Ottomane.*

Vente au Palais de Justice à PARIS, Jeudi 10 mai 1979. — 14 heures
IMMEUBLES à usage d'Habitation et de Commerce
IVRY-SUR-SEINE (94) - 40-42, av. Maurice-Thorez
M. à P. : 330.011 F - S'adr. Me MARIN, Avocat à Paris 14, rue Portalis
Tél. : 522-02-74. Me TOURAILLE, avocat à Paris, 48, rue de Clichy ; Me LEQUIN, avocat à Vitry-sur-Seine (94), 74, av. P.-V.-Couturier. — PRET possible du Crédit Foncier de France et de la Banque Grindlay Ottomane.

LA VILLE DE PARIS
Vend LIBRES aux Enchères Publiques
4 APPART. - 2 STUDIOS - 1 CHAMBRE
(dont UN APPARTEMENT avec 1 TERRASSE de 140 m2 env.)
à PARIS, entre
LE BOULEVARD SUCHET
ET LE CHAMP DE COURSES D'AUTEUIL
le MARDI 8 MAI 1979, à la Chambre des Notaires de PARIS
RENSEIGNEMENTS : Me Yves BONNEL, notaire
79, boulevard Malesherbes, 75008 PARIS. — Tél. : 296-16-08 (poste 173)

VTE SUR SAISIE IMMOBILIERE au PALAIS de JUSTICE de VERSAILLES
le *MERCREDI 25 AVRIL 1979, à 16 heures*
UNE PROPRIÉTÉ sise à SARTROUVILLE
(YVELINES)
20, rue Jean-Mermoz - MISE A PRIX : 200.000 F
S'adresser à Me Pierre COURTAIGNE, avocat, 32, avenue de Saint-Cloud, VERSAILLES. — Téléphone : 950-02-28 et tous avocats postulants près le Tribunal de Grande Instance de VERSAILLES.

VENTE s/saisie. Pal. Just. 78-Versailles, 3, place L.-Barthou, 9 mai, à 10 h.,
PAV. TYPE F 6 à MANTES (78)
Lieudit « LA BELLE COTE », domaine de la Vallée, route de Breuil.
Comp. 1 REZ-DE-CHAUSS. et 1 ET.
MISE A PRIX : 80.000 FRANCS
Pour tous renseignements :
Me MOURICHOUX, avocat - T. 950-08-52
24, rue des Réservoirs à Versailles (78).

VENTE s/SAIS. IMMOB. Pal. Just. à Paris, le JEUDI 3 MAI 1979, à 14 h.,
UN APPARTEMENT
SIS A
PARIS 18e
4, rue de l'Abbé-Patureau
Comp. : 1 entrée, 2 pièces principales, cuisine, w.-c., cave no 20.
MISE A PRIX : 50.000 FRANCS
Pour tous renseignements, s'adresser à Me SCHMIDT, avocat, 17, rue Faraday, tél. 227-71-10 ; au *Greffe du* Tribunal de Grande Instance à Paris et sur les lieux pour visiter.

SERVICE DES DOMAINES
Adjudication
le 11 mai 1979 à 14 heures, 17, rue Scribe à PARIS (9e), Salle des Ventes des Domaines

Soumissions cachetées
et enchères verbales
NOMBREUSES
MACHINES-OUTILS
vendues à l'unité :
— Machines à *rectifier* les vilebrequins, les sièges de soupape ;
— Machines à aléser les cylindres, les lignes d'arbre ;
— Presses à balancer, à crémaillères, à vis ;
— Machines à polir, à roder, cabines de peinture, tunnels de dégraissage, bancs d'essai.
— Petit outillage et pièces détachées de Jeep.

RENSEIGNEMENTS ET NOTICE DETAILLEE SUR DEMANDE :
— D.N.I.D. (Service des Ventes) 15-17, rue Scribe, 75436 PARIS, CEDEX 09 (Tél. 266-93-46 p. 220).

Le Monde

économie

SOCIAL

LES JOURNÉES « SANS ACIER »

Grèves et manifestations en Lorraine et dans le Nord

Après les journées « ville morte », les opérations « coup de poing », les blocages routiers et les grandes marches sur la capitale», les sidérurgistes ont entamé, le mercredi 18 avril, un nouveau type de lutte, à l'intérieur même des entreprises — cinq semaines de grèves tournantes pour enrayer la production. Le mot d'ordre *« La France sans acier »* a été surtout suivi, en cette première journée, à Usinor-Denain où la grève, nous signale notre correspondant, a été totale.

En Lorraine, des débrayages d'une heure à trois heures ont été observés dans certaines unités de Sacilor-Sollac, de Chiers-Châtillon et d'Usinor, sans répercussion, affirment les directions, sur la production d'acier. Par ailleurs, des ouvriers d'Usinor-Longwy ont bloqué le trafic ferroviaire pendant deux heures à Mont-Saint-Martin (Meurthe-et-Moselle) et ont interrompu la circulation au poste frontalier franco-luxembourgeois de Longlaville. Une trentaine de occupé à 20 h. 35 le relais de télévision de Longwy pour « *censurer l'interview du président de la République* » et montrer que leur centrale syndicale « *n'est pas dupe des modifications de langage du patronat au cours des quatre derniers mois, propos qui ne changent en rien le programme de démantèlement de la sidérurgie dans le bassin de Longwy* ». Ils ont ensuite fermé les vannes de la centrale d'Herserange alimentant en oxygène les usines sidérurgiques d'Usinor, de la Chiers et de Cockerill-Rehon.

En ce qui concerne les conflits qui n'entrent pas dans le cadre de cette période « *sans acier* », la situation est toujours bloquée à Usinor-Dunkerque, tandis que le travail a repris partiellement à Usinor-Mardyck. A Fos-sur-Mer, une véritable épreuve de force s'est engagée entre les syndicats et la direction après l'arrêt de l'un des deux hauts fourneaux de la Solmer par les sections C.G.T. et C.F.D.T. qui invoquent le manque de personnel compétent. Selon la direction, outre ses 5 400 salariés mis en chômage technique, 2 500 travailleurs d'entreprises sous-traitantes et 350 intérimaires sont privés de travail.

RETOUR A LA NORMALE DANS LE TRAFIC AÉRIEN

Les trois syndicats de personnel navigant d'Air Inter (1) ont décidé, le mercredi 18 avril, de suspendre le mot d'ordre de grève qui était prévu pour jeudi 19 avril. De ce fait, on n'attendait aucune perturbation dans le trafic aérien intérieur. C'est à la suite de la *réunion extraordinaire du comité central d'entreprise* d'Air Inter que les syndicats se sont déclarés « *partiellement satisfaits* » des informations qui leur avaient été données par la direction de la compagnie. Ils ont obtenu, en effet, l'embauche de trente-six personnes en 1979 (contre vingt-deux prévu initialement) et la mise à la disposition de la compagnie d'une Caravelle-12 et d'un Fokker-27.

Pour sa part, la direction de la compagnie a estimé que la grève prévue était « *disproportionnée et presque dérisoire puisque l'affrètement d'un appareil de la compagnie polonaise Lot ne représente que cent cinquante-quatre heures de vol sur un total de quatre-vingt-huit mille* ».

D'autre part, la journée du mercredi 18 avril a été marquée par une perturbation des vols d'Air France (à cause de grèves *du personnel au sol*) ; *50 %* des liaisons sur moyen-courriers ont dû être annulées par la compagnie nationale. Le trafic est redevenu normal ce jeudi 19 avril.

(1) Il s'agit du Syndicat national des pilotes de ligne, du Syndicat national des officiers mécaniciens de l'aviation civile et du Syndicat national du personnel navigant de l'aviation civile.

AGRICULTURE

FIGURANT DANS LES SIX PREMIERS DE LA LISTE U.D.F. AUX ÉLECTIONS EUROPÉENNES

M. Debatisse laisse la présidence de la F.N.S.E.A. à M. François Guillaume

Cette fois, c'est officiel : M. Michel Debatisse, président depuis huit ans de la Fédération nationale des *syndicats d'exploitants* agricoles (F.N.S.E.A.), a démissionné. Il sera candidat à l'élection au Parlement européen, sur la liste U.D.F., dans les six premières places. Elu ce jeudi matin 19 avril, M. François Guillaume, qui était jusqu'alors, et depuis 1975, secrétaire général de la fédération, le remplacera. La continuité est assurée dans la mesure où *c'est le dauphin présumé qui sort des urnes.*

Il n'en reste pas moins qu'avec le départ de M. Debatisse, une page se tourne. Le « modèle paysan » sort du cercle, somme toute étroit, du syndicalisme. L'homme qui l'a incarné depuis plus de vingt ans a besoin, aujourd'hui, d'une autre tribune.

D'abord il y eut la JAC (Jeunesse *agricole catholique*), *dont c'est précisément* cette année le cinquantenaire, l'âge de Michel Debatisse, né à *Palladuc (Puy-de-Dôme)* en 1929. Ce mouvement, dont il fut de 1954 à 1957 le secrétaire général, comblant les carences — déjà ! — d'une société oublieuse de son patrimoine *rural*, a été plus une école de formation qu'une école de pensée. Des hommes *aussi semblables et différents* qu'Emmanuel Maffre-Baugé, candidat, *lui aussi*, au Parlement européen, mais sur la liste du P.C.F., ou Bernard Lambert, leader des *paysans-travailleurs*, qui *campe*, dans sa marginalité décapante en Loire-Atlantique, sont passés par cette école-là.

Ensuite, il y eut le C.N.J.A., dont *Michel Debatisse fut le secrétaire* général de 1958 à 1964. Les « jeunes Turcs » du Centre des jeunes bousculent *la vieille dame F.N.S.E.A.*, donnent au mythe de l'unité paysanne — que les betteraviers et les céréaliers entretenaient — la justification économique qui lui faisait défaut : « *Nous sommes tous, gros et petits exploitants, des chefs d'exploitation.* »

La modernisation de l'agriculture passe par la reconnaissance d'une *nécessaire diminution du nombre des* exploitations. Cela tombe bien pour les ambitions industrielles des gaullistes, au pouvoir depuis 1958. Pour les lois d'orientation de 1960 et de 1962, le ministre de l'agriculture, M. Edgard Pisani, et les gouvernements Debré puis Pompidou, s'appulent sur le C.N.J.A., surtout sur son secrétaire général, M. Michel *Debatisse, qui écrit en 1963 la Révolution silencieuse*.

Révolution silencieuse il y a plus *de quinze ans, « troisième voie »* aujourd'hui : le candidat au Parle*ment européen reste fidèle à sa* vision. Pour lui donner corps, il a, avec une lenteur implacable, organisé son pouvoir. Le leader des grandes manifestations agricoles de 1960 et de 1961 est devenu dix ans plus tard, pour ses ex-amis qui ont pris d'autres chemins, « *Napoléon Ier d'Auvergne* ». Il reconnaît aujourd'hui qu'il a pu empêcher les autres lea*ders paysans de s'épanouir. « Mais c'est un phénomène naturel et vient le moment où il faut savoir partir, comme il faut vouloir arriver* », ajoute-t-il.

En fait, l'image qui s'impose à l'esprit quand il relève d'un coup le menton ou baisse la tête brutalement, quand ses yeux bleus font, sous l'effort de la réflexion, un *étonnant et très rapide mouvement* de va-et-vient, comme pour couvrir le champ et parer le coup d'où qu'il vienne, c'est celle du petit taureau que chante Claude Nougaro. Petit, mais taureau.

La « *troisième voie* », ni capitaliste, ni collectiviste, que M. Debatisse propose aujourd'hui en modèle pour l'économie européenne, n'est *pas le fruit d'un savant travail uni*versitaire, mais bien celle de l'empirisme : c'est, si l'on peut dire, le *reflet de la « convivialité » du village* paysan quand les voisins qui ne se parlaient plus portent ensemble le cercueil du défunt, quand le chantier d'ensilage réclame les bras et les tracteurs de plusieurs exploitations, quand on achète le matériel en commun, puis quand on commercialise ensemble les récoltes. Le modèle paysan pour M. Debatisse, c'est la *recherche* du maximum d'indépendance avec l'intelligence de comprendre les solidarités nécessaires. « *Le modèle n'est acceptable que s'il est efficace, mais il n'y a pas que l'efficacité économique. Il est certes plus facile et plus rapide de créer des grands ensembles urbains que des maisons individuelles, des grandes surfaces, qu'un groupement de commerçants, une multinationale enfin : mais ce sont là des constructions fragiles. Ce que nous voulons se rapproche des aspirations de mai 68 et de l'idée qu'a la C.F.D.T. de l'autogestion : un développement économique qui responsabilise davantage les hommes. C'est dans ce sens que le modèle paysan*, « la troisième voie », *est un exemple.* »

Michel Debatisse est allé « naturellement » vers ceux qui comme lui avaient *foi dans la libre entreprise*, école de responsabilité et ce furent les GIR (Groupes initiative et responsabilité) *où commerçants, artisans*, P.M.E., et bientôt peut-être les professions libérales, trouvaient un cadre commun et sans doute aussi quelqu'un qui pensait pour eux : « *C'est sans doute vrai que le monde paysan a plu réfléchi que les avocats, les commerçants ou les petits patrons et qu'ils ont trouvé auprès de lui un certain appui. Mais si cela le aide à avoir une position plu critique et à rechercher des solutions, tant mieux.* »

Pourquoi avoir choisi les GIR comme alliés privilégiés et non pas les héritiers de mai 68, où la C.F.D.T., puisqu'aussi bien M. Debatisse dit sentir avec eux des points de convergence. Essentiellement parce que leurs approches, celles des syndicats ouvriers en général ne sont pas réalistes : « *Si l'on attend d'avoir changé le pouvoir pour discuter, nous serons morts depuis longtemps.* »

C'est aussi cela la troisième voie : *une politique de présence constante* pour convaincre de l'intérieur, même au niveau planétaire, celui de la trilatérale, par exemple, où M. Michel Debatisse fréquente les très grands de ce monde, mais aussi des syndicalistes ouvriers, allemands ou américains, et s'accorde avec eux sur le rôle inquiétant des multinationales. « *Vous comprenez, il faut bien à un moment ou à un autre rencontrer ceux qui ont le pouvoir et conclure. Si l'idée n'est pas bonne, vous ne pourrez jamais imposer à des gens une solution à laquelle ils n'adhèrent pas et vous serez désavoués. C'est le garde-fou qui évite la récupération.* »

La troisième voie, c'est donc encore un nouveau type de rapports politiques qui exclut la fidélité : quand M. Chirac a le pouvoir, le tandem *Chirac-Debatisse roule à fond*. Le R.P.R. est-il en perte de vitesse ? M. Debatisse intègre l'équipe de l'U.D.F.

La troisième voie, c'est enfin la reconnaissance du rôle politique, des organisations socio-professionnels, telle que le souhaitait le général de Gaulle. S'il avait pu présenter une liste socio-professionnelle aux élections pour le Parlement européen, M. Debatisse l'aurait fait, car, dit-il, le modèle paysan débouche également sur « *la remise à l'heure du système de représentation* ». « *La réforme régionale était déjà insuffisante. Elle est encore moins importante du fait que les politiques de droite comme de gauche tendent à tout faire pour minorer le rôle des conseils économiques et sociaux* », dit l'homme qui préside le C.E.S. d'Auvergne depuis 1974.

Corporatisme ?

Modèle paysan, importance accrue du rôle politique des professionnels. Ne faut-il pas craindre alors une *résurgence du corporatisme agrarien*, comme aux plus belles heures du régime de Vichy ? « *Le monde agricole est habitué au changement*, répond M. Debatisse. *Tout bouge et ceux qui ont parlé de l'ordre éternel des champs sont extérieurs au monde agricole. A la différence du mouvement ouvrier, qui a eu ses théoriciens et ses intellectuels, les paysans n'ont pas beaucoup de points d'appui et nous essayons de mettre de l'ordre dans nos idées. L'approche est différente, et c'est pourquoi la communication est si difficile : on vit avec la nature et on l'acommode, mais le temps est extérieur à nous. Cela donne à notre réflexion plus d'humilité, nous laisse plus sceptiques, donc plus dégagés. Il ne s'agit pas de reconstruire une société agrarienne. Mais si le fait que les paysans fassent redécouvrir aux autres des données différentes permettait de reconstruire une autre civilisation ?* »

Le modèle n'est crédible que s'il est efficace... L'a-t-il été ? Peut-être trop, car aujourd'hui on s'inquiète *de la diminution du nombre d'exploitations*, du vieillissement de la population et du faible taux de renouvellement. « *Nous n'avons pas voulu cela*, semble dire M. Debatisse. *Il y a dix ans, l'industrie pensait qu'elle emploierait tout le monde et nous ne pouvions pas continuer de représenter 30 % de la population active, mais nous avons crié halte à l'exode agricole depuis longtemps.* »

Le déjà ex-président de la F.N.S.E.A. et pas encore parlementaire européen, que d'aucuns considèrent comme un *arriviste forcené*, qui a su *utiliser à son profit* — non pas *financier, ce n'est pas* le genre du personnage, plus spartiate que viveur — *l'appareil de la* F.N.S.E.A. et les grands-messes des congrès pour éliminer ses contradicteurs, est habité par ses convictions. Petit taureau lancé dans *l'arène politique, où l'observeront* mi-goguenards, mi-protecteurs les aficionados patentés, il briguera un jour, qui sait, une cocarde ministérielle.

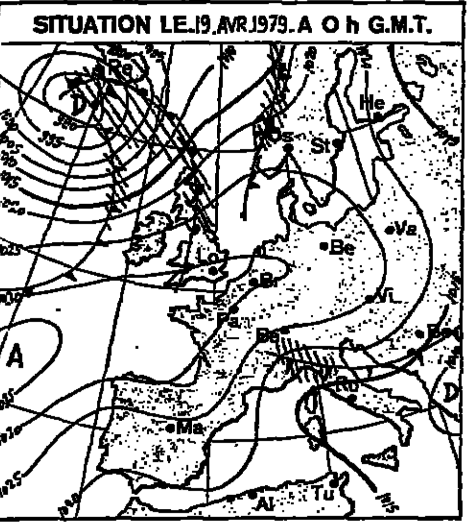
Mais pourquoi court-il ? Et depuis si longtemps ? « *Quand on a souffert soi-même, pas de la misère, car on mangeait à sa faim, mais d'un état proche du dénuement, avec des sacrifices tels pour ses propres parents — que je n'ai pourtant jamais vus malheureux, — on doit faire ce qu'on peut pour modifier ce qu'on a connu.* » A quatorze ans, le petit Michel Debatisse a quitté l'école en galoches. Parler de revanche serait trop bête. Il est beaucoup plus simple de penser que le « *modèle paysan* » qu'il juge capable de donner à l'Europe un autre visage, c'est surtout l'image du gosse de Palladuc, capable de devenir M. Michel Debatisse.

JACQUES GRALL.

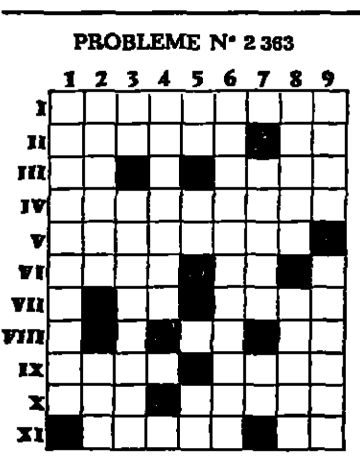
AUJOURD'HUI

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 19 AVR 1979 A 0 h G.M.T.



PRÉVISIONS POUR LE 20-IV-79 DÉBUT DE MATINÉE



Evolution probable du temps en France entre le jeudi 19 avril à 0 heure et le vendredi 20 avril à 24 heures :

Les hautes pressions vont s'affaiblir un peu sur la France, permettant la pénétration sur la moitié nord du pays de la perturbation située jeudi matin sur les îles Britanniques.

Vendredi, cette perturbation donnera dès le matin un temps très *nuageux à couvert avec quelques* pluies de la Bretagne à la frontière belge. Le soir, cette perturbation atteindra les régions comprises entre les Charentes, le nord du Massif Central et le Jura, les précipitations tendant à s'atténuer un peu. Ce passage faiblement pluvieux sera suivi sur nos régions septentrionales par un temps plus variable avec quelques averses sur les côtes et le *Nord*.

Avant l'arrivée de cette légère aggravation, le temps, sur le reste de la France, sera assez bien ensoleillé, mais encore assez frais et parfois brumeux au lever du jour du Bassin aquitain aux régions de l'Est.

Les vents tourneront au secteur ouest sur la moitié nord du pays ; ils deviendront modérés près des côtes de la Manche.

Les températures maximales seront en baisse sur la moitié nord du pays, tandis qu'elles pourront s'élever encore un peu sur la moitié sud.

Jeudi 19 avril, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 029,6 millibars, soit 772,3 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 18 avril ; le second le minimum de la nuit du 18 au 19) : Ajaccio, 16 et 11 degrés ; Biarritz, 12 et 4 ; Bordeaux, 12 et 2 ; Brest, 13 et 3 ; Caen, 8 et 2 ; Cherbourg, 8 et 2 ; Clermont-Ferrand, 8 et 1 ; Dijon, 10 et 2 ; Grenoble, 12 et 6 ; Lille, 8 et —1 ; L-or, 12 et 0 ; *Marseille, 16 et 9 ; Nancy, 9 et —1* ; Nantes, 13 et 2 ; Nice, 17 et 11 ; Paris-Le Bourget, 10 et 1 ; Pau, 12 et 5 ; Perpignan, 14 et 8 ; Rennes, 12 et 1 ; Strasbourg, 8 et 1 ; Tours, 10 et 5 ; Toulouse, 11 et 6 ; Pointe-à-Pitre, 32 et 25.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 18 et 5 ; Amsterdam, 8 et 1 ; Athènes, 21 et 14 ; Berlin, 8 et 1 ; Bonn, 11 et —3 ; Bruxelles, 7 et —1 ; Le Caire, 31 (max.) ; îles Canaries, 22 et 17 ; Copenhague, 8 et —2 ; Genève, 10 et 3 ; Lisbonne, 22 et 12 ; Londres, 13 et 6 ; Madrid, 16 et 0 ; Moscou, 1 et —6 ; Nairobi, 25 et 16 ; *New-York, 14 et 9 ; Palma-de-Majorque*, 18 et 9 ; Rome, 18 et 11 ; Stockholm, 7 et 1.

Bulletin d'enneigement

Renseignements communiqués par l'Association des maires des stations françaises de sports d'hiver et les offices nationaux étrangers de tourisme.

Le premier nombre indique l'épaisseur de la neige au bas des pistes ouvertes ; le deuxième indique l'épaisseur de la neige en haut des *pistes ouvertes*.

Ces renseignements ont été transmis à l'Association des maires des stations françaises et à l'Office national autrichien, le mercredi 18 avril.

ALPES DU NORD

Alpe-d'Huez : 160, 560 ; Arêches-Beaufort : 80, 330 ; Bellecombe-Crest-Voland : 100, 180 ; Bonneval-sur-Arc : 80, 180 ; Bourg-Saint-Maurice/Les Arcs : 80, 230 ; Les Carroz-d'Arâches : 40, 200 ; Chamonix : 0, 600 ; Chamrousse, 60, 100 ; La Clusaz, 10, 320 ; Les Contamines-Montjoie : 5, 280 ; Courchevel : 130, 210 ; Flaine : 95, 525 ; Les Gets : 100, 200 ; Le Grand-Bornand : 60, 200 ; Megève : 10, 200 ; Les Menuires : 90, 180 ; Méribel : 20, 210 ; Morzine/Avoriaz : 15, 350 ; La Plagne : 190, 300 ; Saint-François-Longchamp : 35, 200 ; Saint-Gervais-le-Bettex : 50, 180 ; Samoëns : 25, 270 ; Tignes, 165, 206 ; Val-d'Isère : 140, 270 ; Villard-de-Lans, 20, 180 ; Val-Thorens : 150, 300.

ALPES DU SUD

Auron : 80, 240 ; Beuil-les-Launes : 80, 100 ; La Colmiane-Valdeblore : 30, 80 ; La Foux-d'Allos : 150, 250 ; Isola 2000 : 205, 305 ; Montgenèvre : 150, 250 ; Orcières-Merlette : 80, 280 ; Pra-Loup : 30, 185 ; Le Sauze/Super-Sauze : 10, 200 ; Serre-Chevalier : 50, 230 ; Superdévoluy : 5, 260 ; Valberg : 80, 100 ; Vars : 10, 220.

PYRENEES

Les Agudes : 25, 110 ; Les Angles : 30, 200 ; Ax-les-Thermes : 50, 120 ; Barèges : 70, 280 ; Cauterets-Lys : 110, 300 ; Font-Romeu : 30, 100 ; Gourette-les-Eaux-Bonnes : 30, 350 ; Saint-Lary-Soulan : 20, 250.

MASSIF CENTRAL

Le Mont-Dore : 30, 150 ; Super-Besse : 30, 120 ; Super-Lioran : 45, 240.

JURA

Les Rousses : 10, 60.

★ Horloge des neiges : 266-64-28.

AUTRICHE

Salzbourg, Badgastein : 0, 105. — Voralberg, Gargellen : 50, 170 ; Lech/Arlberg : 40, 150 ; Zürs/Arlberg : 60, 150. — Tyrol, Ischgl : 10, 200 ; Obergurgl : 85, 210 ; St. Anton am Arlberg : 0, 440 ; St. Christoph am Arlberg : 440 ; Sölden : 210.

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2 363

HORIZONTALEMENT

I. Ne fait parfois circuler que des livres sans valeur. — II. Qui ne concernent donc pas ce qui est cité ; Qui a donc été écarté (épelé). — III. En face, pour les Romains ; Son odeur peut évoquer les grandes grèves. — *IV.* On peut y faire entrer des vieilles. — V. Rend un soulèvement difficile. — VI. S'intéressa aux biens d'autrui ; Ne participe pas aux sacrifices (épelé). — VII. Dans une région vinicole ; Présente. — VIII. Mot qu'on peut prononcer quand on a reculé ; Eut cent yeux fixés sur elle. — IX. Cations quand ils sont positifs ; On y voit celui qui débarque. — X. Mot de sauveur ; Pris dans un sac. — XI. Qu'on aura du mal à entraîner ; Pronom.

VERTICALEMENT

1. Endroit où il peut y avoir une odeur de crottin. — 2. Exécution au lever du jour ; Coule *en* Roumanie. — 3. Lieu de fouilles ; Evoque un étendard sanglant. — 4. Les Vendéens y furent battus. — 5. *Qui fait* donc partie des bagages ; Donné avant une exécution ; Qui avait donc été tiré. — 6. Qui ne peut donc pas faire l'objet d'une discussion. — 7. Reste dans le pavillon quand elle elle externe ; Mineur pour la cinquième. — 8. Qui a donc suffisamment tourné ; Pas fin. — 9. D'un auxiliaire ; Qui va donc très bien.

Solution du problème n° 2 362

Horizontalement

I. Echéances. — II. Moussue. — III. Brisées. — IV. Râles ; Tuf. — V. Oie ; Demi. — VI. Ulster ; As. — VII. Aura. — VIII. Le ; Laps. — IX. Laponie. — X. Eu ; Erre. — XI. Oserai.

Verticalement

1. Embrouiller. — 2. Corail ; Eau. — 3. Huiles. — 4. Esse ; Talons. — 5. Ases ; An. — 6. Nue ; Drapier. — 7. Ceste ; Usera. — 8. Umar ; Ri. — 9. Suffisante.

GUY BROUTY.

Visites, conférences

VENDREDI 20 AVRIL

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 14 h. 30, 1 bis, place des Vosges, *Mme Allaz : « A la découverte* du Marais, de la place des Vosges à l'hôtel Salé ».

14 h. 45, 43, avenue des Gobelins, Mme Meyniel : « La manufacture des Gobelins ».

15 ., musée de céramique de Sèvres, Mme Garnier-Ahlberg : « Anciennes faïences françaises ».

15 h., 12, rue du Centre, à Neuilly-sur-Seine, Mme Legregeois : « Les automates de la collection de Jacques Damiot ».

15 h., 32, avenue Reille, Mme Pennec : « Chez les franciscains missionnaires de Marie » (Caisse nationale des monuments historiques).

15 h., 1, rue Saint-Louis-en-l'Ile : « *Les hôtels de l'île Saint-Louis* » (M. Teurnier).

15 h., porte Denon, au Louvre : « La religion égyptienne ».

16 h., Grand Palais : « Exposition Chardin » (Visages de Paris).

CONFERENCES. — 9 h. à 18 h., 30, rue Cabanis, séminaire organisé par le CEFRI : « Dans quel secteur exporter ? L'informatique et l'aéronautique ».

20 h., 1, boulevard de la Reine, à Versailles, dîner-débat présidé par M. Marc Lauriol : « Les cadres et l'Europe » (Clubs Cadres et Participation).

18 h. 30, 11, avenue Marceau, *M. Carlos Garcia Gual* : « Guevara Desde Montaigne » (Bibliothèque espagnole).

20 h. 15, 11 bis, rue Keppler : « La *réincarnation*, message d'espoir » (Loge unie des théosophes), entrée libre.

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* du 19 avril 1979 :

DES DECRETS

● Fixant les règles particulières de déduction de la taxe sur la valeur ajoutée qui a grevé les immeubles donnés en location ;

● Modifiant certaines disposi*tions du décret n° 78-357 du* 20 mars 1978 portant création d'un établissement public (Musée du dix-neuvième siècle).

Musées

● *Le Palais de la découverte est fermé jusqu'au 1er mai.* — Par suite de travaux relativement importants (déménagement du Planétarium), les responsables du palais de la découverte à Paris ont été contraints de fermer leur établissement au public, jusqu'au 1er mai inclus.

Le troisième congrès des entreprises de taille humaine

Les quatre vérités de M. Monory

Trois ministres devaient assister au troisième congrès national des entreprises de taille humaine industrielles et commerciales (ETHIC), qui avait lieu le 18 avril. Finalement, deux seulement ont honoré de leur présence cette manifestation, M. Jean-François Deniau, ministre du commerce extérieur, qui prononça un discours bien reçu, et M. René Monory, ministre de l'économie. M. Jean-Pierre Prouteau, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'industrie — qui devait parler lors de la séance du matin, — s'était fait excuser, retenu qu'il était par le conseil des ministres.

Cette présence ministérielle illustre l'intérêt que portent aux entreprises moyennes les pouvoirs publics et le dynamisme — certains disent l'activisme — du président de l'ETHIC, M. Yvon Gattaz, qui depuis plusieurs *années s'efforce, non sans succès*, de faire « reconnaître » ces « *entreprises à taille humaine* », qui ne sont ni petites (plus de cinquante salariés) ni grandes (*moins de deux mille*), et connaissent des problèmes qui leur sont propres.

« *Nous parlons peu et réclamons encore moins, faisant mentir le poncif facile suivant lequel allocution et allocation seraient les deux mamelles des P.M.E.* », a déclaré M. Gattaz. Cela n'a pas empêché l'animateur d'ETHIC de présenter, dans ce même discours, douze motions au gouvernement, dont *la moindre n'était pas l'établissement d'un* « *plan d'épargne d'entreprise* », avec blocage des bénéfices pendant cinq ans et remboursement de l'avoir fiscal *pour permettre un renforcement* des fonds propres des P.M.E.

M. Monory a saisi l'occasion de la présence de M. Ceyrac à la tribune pour vider son sac et faire comprendre au président *du C.N.P.F., en particulier*, et aux chefs d'entreprise en général, que leurs réactions mitigées face aux dernières mesures de soutien de l'investissement prises *par le gouvernement lui étaient* restées en travers de la gorge. « *Il n'y a pas pire que les chefs d'entreprise pour ne pas avoir de mémoire*, a attaqué M. Monory. *Il y a peu de temps, lorsque je m'entretenais avec MM. Ceyrac et Gattaz, ceux-ci me disaient en soupirant : « Aurions-nous déjà la liberté » des prix ! » Cette liberté, aujourd'hui, vous l'avez. Mesurez-vous bien le chemin parcouru depuis deux ans ?* »

Poursuivant sur le même ton, *le ministre a ajouté* : « *Ne vous comportez pas comme des assistés ou des privilégiés, ne demandez pas d'avantages exhorbitants* », avant d'affirmer : « *Il y a deux contraintes : la première est financière ; la seconde est politique. Vous devez faire la part entre l'idéal que vous souhaitez et le possible.* » Après avoir rappelé que le gouvernement avait accepté un déficit budgétaire de 37 milliards, mais que cette politique avait ses limites, le ministre a conclu, s'excusant d'avoir formulé ces « vérités » : « *Vous représentez la matière première de la France. Je compte sur des gens comme vous pour traverser cette passe difficile qui va durer.* » La salle, qui avait accueilli sans broncher le propos, applaudit, ce qui n'empêcha pas un des auditeurs de murmurer : « *Celui-là a fait son temps, il va falloir en changer...* ». — Ph. L.

Une banque britannique pourrait prendre le contrôle de la B.C.T.

La Banque de construction et des travaux publics (B.C.T.), dirigée par M. Claude Alphandéry, fait à nouveau parler d'elle. Informée d'un « *projet de transaction portant sur un bloc d'actions susceptible de conférer à son acquéreur le contrôle de la banque* », la chambre syndicale des agents de change a suspendu le 17 avril, et « *jusqu'à nouvel avis* » les transactions boursières sur ce titre.

Depuis plusieurs jours déjà, la Commission des opérations de Bourse (COB) avait remarqué le niveau d'échanges quotidien, inhabituel pour ce titre. Dans *l'après-midi du 17, M. Alphandéry* confirmait effectivement *qu'une négociation était en cours* pour « *une prise de participation importante* » dans le capital de son groupe. De qui s'agit-il ? M. Alphandéry, qui présidera un conseil le 20 avril, s'est refusé à dévoiler son nom avant la réunion de ce conseil. En tout cas, il ne s'agit ni de la Société privée de gestion financière (S.P.G.F.), ni du Crédit chimique, ni du groupe Générale Occidentale de Jimmy Goldsmith que la rumeur boursière évoquait tour à tour mercredi. M. Alphandéry, qui semblait radieux, s'est borné à indiquer qu'avec cette solution, il « *n'aurait pas de problèmes avec son comité d'entreprise* ».

Si, comme on le murmure, la solution en question passe par une prise de contrôle d'origine britannique, il n'y aura, en effet, « pas de problèmes », c'est-à-dire, pas de licenciements, tels qu'ils auraient été rendus obligatoires dans le cadre d'une solution « française ».

Une chose est sûre : fort de l'expérience passée, le président de la B.C.T. semble cette fois s'être assuré de l'accord préalable des pouvoirs publics. On se souvient que, en juin 1977, ces dernières avaient refusé leur agrément à une opération similaire qui visait à permettre l'entrée (à concurrence de 18 %) de l'Omnium financier de Paris (filiale de la Compagnie française des pétroles) dans le capital de la B.C.T., par échange de titres. Rappelons enfin que, jusqu'à preuve du contraire, l'I.C.P. (groupe Alphandéry) détient 38,30 % du capital de la banque, ce qui lui confère — doit-on dire lui conférait ? — la place de premier actionnaire du groupe. — P. C.

LES SYNDICATS C.G.T. ET C.F.D.T. DE LA DIRECTION DE LA CONCURRENCE PROTESTENT CONTRE LA SUPPRESSION DES CONTROLES DANS LES ENTREPRISES INDUSTRIELLES

Les syndicats C.G.T. et C.F.D.T. de la direction de la concurrence et de la consommation (ex-direction des prix) du ministère de l'économie ont publié un communiqué révélant que le directeur général de cette direction, M. André Blanc, venait de donner ordre à ses fonctionnaires « *de ne plus effectuer dans l'avenir aucune enquête dans les entreprises industrielles, sauf cas très exceptionnels préalablement définis par le ministre* ».

« *Une telle décision*, écrivent la C.G.T. et la C.F.D.T., *est sans précédent et comporte trois conséquences qui doivent être dénoncées. Elle montre la duplicité de la politique de M. Monory qui a justifié la libération des prix industriels par une accentuation des interventions en matière de concurrence et de consommation. En réalité, rien ne peut plus être fait dans ces deux domaines au niveau de la production industrielle (c'est-à-dire au niveau économique le plus important) puisqu'il est désormais interdit aux fonctionnaires d'effectuer des enquêtes dans les entreprises industrielles.*

» *Le double langage du ministre a de graves conséquences sur les conditions de travail des agents de la concurrence et de la consommation. Les contrôles ne s'exercent plus qu'à l'égard du détail et des services. Or, la propagande gouvernementale amène ces secteurs à considérer que l'ensemble de la réglementation des prix a été supprimée. Une telle situation est source d'incidents à l'occasion des enquêtes.*

» *Enfin*, poursuivent les syndicats C.G.T. et C.F.D.T., *cette décision est strictement illégale et prise à l'encontre des textes en vigueur* [...]. »

AFFAIRES

Uniroyal (États-Unis) vend ses actifs européens à Conti Gummi (R.F.A.)

Le groupe américain Uniroyal, cinquième fabricant mondial de pneumatiques (11,8 milliards de francs de chiffre d'affaires), a décidé de se retirer du marché européen.

Ses quatre usines installées en Grande-Bretagne, en Belgique, en France et en Allemagne fédérale, *vont être vendues à Continental Gummi Werke*, n° 1 allemand dans ce secteur industriel. Un accord de principe a été signé entre les deux *firmes, qui prévoit en outre la* reprise par Conti de l'usine textile *qu'Uniroyal possède au Luxembourg*. Le montant de la transaction n'a pas *été rendu public, mais Uniroyal n'a* pas démenti les informations faisant état d'un prix de rachat d'environ 100 millions de dollars (436 millions de francs).

Le retrait d'Uniroyal, soucieux désormais de diversifier ses activités aux Etats-Unis, notamment dans la chimie, traduit bien les difficultés *croissantes rencontrées en Europe* par les industriels du pneumatique *pour se maintenir à flot*. En plein « boom » de 1960 à 1970, avec la montée en flèche du *pneu radial*, le marché européen s'est ensuite peu à peu stabilisé. Depuis 1973, il croît au rythme très lent de 2 % à 3 % l'an.

Inventeur du radial, Michelin est parvenu jusqu'alors à imposer sa loi et à rester rentable, grâce en particulier à l'extension de ses activités à l'étranger, aux Etats-Unis, notamment. Il n'en a pas été de même *de ses concurrents, qui, venus* beaucoup plus tard au radial, ont réorienté leurs fabrications au prix d'énormes investissements.

Ce retard et la part prise par Michelin sur le marché européen (40 % environ) ne leur ont pas permis de surmonter leurs handicaps.

Conti, mais aussi l'autre fabricant allemand, Phoenix, en savent quelque chose, qui ont accumulé déficits sur déficits. Parvenu péniblement en 1977 à dégager quelques bénéfices, Conti a même rechuté l'an passé avec un résultat net revenu de 28,2 à 3,2 millions de DM. Ni Dunlop, ni Pirelli, ni Goodrich, ni Kléber n'ont été beaucoup mieux lotis et il a fallu à Goodyear-Europe toute la force financière de son groupe, convaincu du bien-fondé de s'accrocher au Vieux Continent, pour tenir tête à Michelin.

En rachetant les installations d'Uniroyal, Conti espère bien, en éliminant un concurrent dangereux, *pouvoir enfin disposer à son tour* des forces nécessaires pour lutter à armes plus égales avec la firme de Clermont-Ferrand. Le groupe allemand va en effet par ce biais augmenter de plus de 50 % son chiffre *d'affaires (4,4 milliards de francs* en 1978 dont 65 % dans le pneumatique) — *les ventes d'Uniroyal-Europe* atteignent 2,8 milliards de *francs — et accroître considérablement* sa part de marché, qui, de 3 % à 4 % *actuellement*, va *s'élever* à près de 14 %, niveau supérieur à celui *atteint* par Goodyear-Europe (11 % environ avec un chiffre d'affaires atteignant 4 *milliards* de francs.)

Mais le combat ne sera que plus rude et le regroupement annoncé pourrait bien être le signal d'une vaste restructuration de l'industrie européenne des pneumatiques.

ANDRÉ DESSOT.

● *L'Amicale des rentiers-viagers d'Etat* dénonce, dans un communiqué, « *la grande escroquerie* » de la Caisse nationale de prévoyance : selon cette association, « *une rente viagère de 100 francs souscrite en 1974 n'a plus qu'un pouvoir d'achat de 74 francs* ». L'Amicale demande l'intervention des parlementaires pour que la caisse concernée procède, comme dans le secteur privé, au paiement de rentes indexées.

TOURISME

LA CHINE, NOUVEAU MARCHÉ POUR LES CROISIÈRES

Après les voyages « classiques », la *croisière* : les responsables du tourisme de la Chine populaire viennent d'autoriser la compagnie grecque Aquamarine International à organiser le long des côtes chinoises, entre Hongkong et Kobé, au Japon, des croisières ponctuées d'escales, qui permettront la visite d'un certain nombre de hauts lieux touristiques, comme Pékin, la Grande Muraille, les tombeaux des Ming, etc.

MM. Linardatos, président de Navifrance, *société représentant* en France la compagnie grecque, *et Petitjean, directeur général de* Jet Tour, filiale d'Air France, qui se partagent *l'exclusivité de l'organisation* et de la commercialisation *de ces croisières*, ont indiqué qu'une trentaine de départs *auront lieu* cette année. *Acheminés* par avion jusqu'à Hongkong *ou Kobé, au choix*, les participants seront logés exclusivement *à bord* du paquebot Aquamarine.

Le voyage, d'une durée totale de dix-neuf jours, coûtera de 13 650 à 23 890 francs par personne, tout compris, selon la classe de cabine choisie.

FAITS ET CHIFFRES

Construction navale

● *Groupe Terrin : accusations de la C.G.T. contre M. Defferre.* — Le syndicat C.G.T. de la Société des ateliers de la Méditerranée (SAM) a accusé M. Gaston Defferre, maire (P.S.) de Marseille, d'avoir « *facilité le démantèlement du groupe Terrin* » tout en affirmant que « *le gouvernement est le principal responsable* » de la liquidation de leur entreprise. La C.G.T. affirme que les propositions du maire de Marseille lors du démantèlement du groupe « *ont permis de désamorcer un mouvement de grande ampleur qui était susceptible de faire reculer le gouvernement* ».

● *Deux pétroliers de 484 000 tonnes vendus.* — L'armateur pakistanais Ravi Tikoo, qui dirige la société Globtik Tankers, a décidé de vendre ses deux super-pétroliers de 484 000 tonnes, qui figurent parmi les plus gros navires construits jusqu'à présent dans le monde, pour les remplacer par des unités d'environ 80 000 tonnes. Ces « petits » navires, dont quatre seront livrés cet été par le chantier japonais I.H.I., n'auront qu'un faible tirant d'eau afin de pouvoir pénétrer dans les ports peu profonds, notamment ceux de la *côte* atlantique des Etats-Unis et ceux de Chine. Ils seront en outre équipés d'un nouveau type de moteur Diesel à faible vitesse permettant une économie de mazout d'environ 40 %. — *(A.F.P.)*.

● *Commande pour les chantiers de La Ciotat.* — Les travaux de transformation du navire transporteur de gaz de 31 000 mètres cubes *Faraday* viennent d'être confiés par l'armement britannique Houlder Brothers and Co. aux chantiers navals de La Ciotat.

Etranger

ETATS-UNIS

● *Les revenus personnels des Américains* ont progressé de 1 % (19,2 milliards de dollars) en mars après avoir augmenté de 0,7 % en février et de 0,4 % en janvier. La progression enregistrée pour le premier trimestre de 1979 (2,1 %) reste inférieure à celles du dernier trimestre de 1978 (3,8 %) et du premier trimestre de 1978 (2,3 %). Ces statistiques conjuguées à celles de la production industrielle, des mises en chantier de logements et des ventes au détail, confirment que l'économie américaine est entrée dans une phase de ralentissement. — *(A.F.P.)*

SUEDE

● *Une légère baisse du chômage suédois a été enregistrée en mars.* — Selon l'Office central des statistiques, 88 000 Suédois, soit 2,1 % de la population active, étaient sans emploi à la fin de ce mois-là contre 94 000 (2,2 %) en février. Le taux de chômage était exactement le même à pareille époque de 1978. Cependant l'augmentation du nombre des offres d'emploi (75 500 en mars contre 63 700 l'an dernier) indique une amélioration du marché du travail, mais il convient de noter que 165 000 Suédois étaient le mois dernier en recyclage ou employés à des travaux conjoncturels. — *(A.F.P.)*

Social

● *Centre de tri postal de Rouen : grèves tournantes.* — Selon la C.G.T., 90 % du personnel du centre de tri de Rouen ont suivi, le 18 avril, le mot d'ordre de grève pour obtenir la création de cinquante emplois. Ces grèves tournantes font suite aux arrêts de travail généralisés qui ont conduit à l'accumulation, depuis le 6 avril, de plusieurs millions d'objets de correspondance dans les locaux.

Transports

● *L'autoroute Clermont-Ferrand-Bourges passera par Montluçon.* — « *La construction de l'autoroute Orléans-Bourges a été confiée à la société Cofiroute et la déclaration d'utilité publique a été prise, mais un recours a été présenté devant le Conseil d'Etat qui doit prochainement se prononcer* », a indiqué M. Joël Le Theule, ministre des transports, en réponse à une question de M. Pierre Golberg, député (P.C.) de l'Allier, le mercredi 18 avril à l'Assemblée nationale. Quant au tronçon de l'autoroute Bourges-Clermont-Ferrand, les travaux devraient être terminés en 1983 et la voie devrait passer à proximité de Saint-Amand-Montrond et de Montluçon.

● *Les résultats de l'aéroport de Lille.* — En 1978, le trafic passagers de l'aéroport de Lille a augmenté de 24 % par rapport à l'année précédente.

MONNAIE

LE TRÉSOR AMÉRICAIN VA RÉDUIRE DE MOITIÉ LE MONTANT DE SES ADJUDICATIONS D'OR

Le département du Trésor américain a annoncé qu'il réduirait de moitié la quantité d'or qu'il vend chaque mois aux enchères. En conséquence de quoi, la prochaine adjudication qui aura lieu le 15 mai portera sur 750 000 onces (une once est égale à 31,103 grammes).

La dernière adjudication, qui a eu lieu le mardi 17 avril, s'est *faite au prix moyen de* 230,96 dollars l'once de métal fin (et 230,17 dollars pour l'or dit « de frappe »). 1,5 million d'onces ont été vendues. La première vente avait eu lieu en mai, l'année dernière et portait sur 300 000 onces, quantité qui fut maintenue jusqu'à l'adjudication d'octobre inclusivement. En novembre, 750 000 onces étaient adjugées, chiffre qui fut doublé le mois suivant, conformément à une décision prise dans le cadre du plan de redressement du dollar.

Dans le communiqué publié *mercredi 18 avril, le Trésor* déclare notamment que la décision d'en revenir à 750 000 onces a été *prise « à la suite de l'amélioration de la situation sur les marchés des changes »*.

CONJONCTURE

Après trois mois de hausse

LA PRODUCTION INDUSTRIELLE FRANÇAISE A BAISSÉ DE 1,5 % EN FÉVRIER

L'indice mensuel de la production industrielle française a baissé de *1,5 % en février*, revenant de 132 en janvier (sur la base 100 en 1970) à 130 en février. En un an (février 1979 comparé à février 1978) l'indice a progressé de 4 %.

La baisse de février survient après trois mois de progression assez rapide, l'indice mensuel étant passé successivement de 129 en octobre à 130 en novembre, 131 en décembre, 132 en janvier, ce qui correspondait « *statistiquement* » à un rythme annuel de 9,5 %, manifestement exagéré par rapport à la réalité.

La baisse de février est due surtout au secteur « énergie » (— 4,2 % en un mois, mais + 7,8 % en un an) et à celui des biens d'équipement (—4,5 %). La baisse de l'énergie, qui passe de l'indice 143 à l'indice 137, s'explique par le haut niveau atteint en janvier (+ 14,4 % par rapport à décembre) à la suite de phénomènes de stockage. Quant à la baisse enregistrée par le secteur des « biens d'équipement », elle est due semble-t-il à l'accélération *traditionnelle des facturations en* fin d'année pour des raisons comptables et fiscales (+ 3,3 % en décembre par rapport à novembre après + 5,7 % en novembre par rapport à octobre). C'est par contrecoup qu'a baissé, en janvier et février, l'indice de production des biens d'équipement justement calculé sur les facturations. Ces « ruptures » statistiques ne doivent pas cacher la réalité économique, qui est celle d'une croissance industrielle modérée au rythme de 4 % l'an depuis l'automne 1978.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR + bas	COURS DU JOUR + haut	UN MOIS Rep. + ou Dép. —		DEUX MOIS Rep. + ou Dép. —		SIX MOIS Rep. + ou Dép. —	
$ E.-U. ..	4,3470	4,3530	— 140	— 110	— 285	— 245	— 750	— 690
$ can. ...	*3,8110*	*3,8175*	*— 155*	*— 120*	*— 300*	*— 255*	*— 685*	*— 630*
Yen (100).	2,0140	2,0195	+ 15	+ 45	+ 20	+ 60	+ 135	+ 190
DM	2,2965	2,3015	+ 10	+ 45	+ 35	+ 70	+ 185	+ 240
Florin ...	2,1160	2,1205	— 20	+ 10	0	— 35	0	— 50
F.B. (100).	14,4645	14,4920	— 115	— 30	— 300	— 140	— 600	— 300
F.S.	2,5405	2,5465	+ 110	+ 145	+ 240	+ 280	+ 690	+ 755
L. (1 000).	5,1510	5,1690	— 235	— 190	— 470	— 405	—1235	—1145
£	9,0010	9,0165	— 410	— 340	— 855	— 750	—2105	—1965

TAUX DES EURO-MONNAIES

DM	4 11/16	5 1/16	4 7/8	5 1/4	5	5 3/8	5 1/4	5 5/8
$ E.-U. ..	3 9/16	3 15/16	10 3/16	10 9/16	10 5/16	10 11/16	10 9/16	10 15/16
Florin ...	6 7/8	7 1/4	6 15/16	7 5/16	7 1/8	7 1/2	7 5/16	7 11/16
F.B. (100).	4 1/2	5 1/2	6 5/8	7 3/8	7 1/4	7 3/4	7 5/8	8 3/8
F.S.	13/16	1 3/16	11/16	1 1/16	3/4	1 1/8	13/16	1 3/16
L. (1 000).	8 3/4	10 1/4	10 3/4	12 1/4	11 1/4	12 3/4	11 1/2	13
£	11 1/4	12 1/4	11 3/4	12 1/2	12	12 3/4	11 3/4	12 1/2
Fr. franç..	6 5/8	7 3/8	6 7/8	7 3/8	7 1/4	7 3/4	8 1/8	8 5/8

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.



ENVIRONNEMENT

L'AFFAIRE DE LA CENTRALE NUCLÉAIRE DE BELLEVILLE-SUR-LOIRE

● Le préfet saisit le Conseil d'Etat.

● Les travaux continuent.

Le préfet du Cher, M. Camille Michel, va faire appel devant le Conseil d'Etat du jugement du tribunal administratif d'Orléans (*le Monde* daté 15-16 avril) ordonnant de *surseoir à la construction* de la centrale nucléaire de Belleville-sur-Loire (Cher). Selon le préfet, « *il n'est pas possible, à la lecture du jugement, de savoir quels sont le ou les moyens qui ont motivé la décision du tribunal administratif* ». « *Seule,* ajoute-t-il, *la décision sur le fond pourra nous éclairer à ce sujet.* »

De son côté, M. Daniel Messelot, président de l'Association du Val-de-Loire pour la défense de la qualité de la vie, a fait constater, mercredi 18 avril, par huissier, la non-application du jugement du tribunal administratif d'Orléans sur le site de la centrale. En effet, une soixantaine d'ouvriers continuent les travaux préliminaires d'aménagement des terrains.

● *Le ministre président de Sarre opposé à la centrale nucléaire lorraine de Cattenom.* — Le ministre président de Sarre, M. Franz Josef Roeder (Union chrétienne-démocrate), s'est déclaré opposé à la construction de la centrale nucléaire française de Cattenom sur la Moselle près de la frontière franco-allemande et franco-luxembourgeoise. M. Roeder a demandé au chancelier Helmut Schmidt d'intervenir auprès des autorités françaises afin d'obtenir de meilleures garanties de sécurité pour les populations de Sarre et de Rhénanie-Palatinat. — *(A.F.P.)*

M. GEORGES DESCOURS NOUVEAU PRÉSIDENT DES « AMIS DE LA NATURE »

L'Union touristique les Amis de la nature (groupe France) a réuni son XVI[e] congrès les 14, 15 et 16 avril, à Remiremont (Vosges).

Son nouveau président, M. *Georges Descours, a souligné* la nécessité pour l'Association d'une gestion moderne dans le cadre d'une politique d'implantation renforcée, tout en conservant *au mouvement son* identité propre et la plus totale indépendance.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

UAP — SICAV DE L'UNION DES ASSURANCES DE PARIS

SOCIETES D'INVESTISSEMENT A CAPITAL VARIABLE	ACTIF A LONG TERME OBLIGATAIRE A.L.T.O.	ACTIONS FRANCE	ACTIONS SELECTIONN.	AEDIFICANDI (UNION-SEQUANAISE-URBAINE)	L'U.A.P. INVESTISSEMENTS
ORIENTATION	Obligations françaises	60 % minimum actions franç. (Loi Monory)	Valeurs françaises dominantes	Placement à caractère immobilier	Valeurs étrangères dominantes
SITUATION AU 6 AVRIL 1979 :					
— Nombre d'actions en circulation..	943 170	432 651	654 448	578 871	1 558 339
— Actif net total (en millions de F).. réparti comme suit :	158,08	56,87	105,52	113,56	242,28
a) France :					
Obligations classiques et indexées..	93,6 %	32 %	24,7 %	22,5 %	28,2 %
Obligations convertibles	2,7 %	néant	4,4 %	6,4 %	3,6 %
Actions	néant	63,3	41 %	53,1 %	23,2 %
b) Etranger :					
Actions et obligations..............	néant	néant	23,6 %	14,8 %	38,8 %
c) Billets hypothécaires	néant	néant	néant	néant	1,7 %
d) Disponibilités............	3,7 %	4,7 %	6,3 %	3,2 %	4,5 %
— Valeur liquidative de l'action en F.	167,61	131,44	161,24	196,19	155,48

Souscriptions et rachats reçus aux guichets de :

ssb SOCIETE SEQUANAISE DE BANQUE

370, rue Saint-Honoré, 75023 PARIS Cédex 01 - Tél. : 261-53-44.
Tour Assur Quartier Louis-Blanc Cédex 14 - 92083 PARIS LA DEFENSE - Tél. : 768-16-10.
et dans ses agences de Province.

crédit universel

152, boulevard Haussmann, 75008 PARIS - Tél. : 261-53-56.
10, avenue *Gabriel-Péri, 95100* ARGENTEUIL - Tél. : 961-93-32.
140, Route de la Reine, 92100 BOULOGNE - Tél. : 604-81-30.
69, avenue Foch, 78100 SAINT-GERMAIN-EN-LAYE - Tél. : 973-67-01.
74, Résidence de la Seigneurie, avenue de Paris, 78000 VERSAILLES - Tél. : 951-16-73.
et dans ses agences de Province.

CAISSE CENTRALE DES BANQUES POPULAIRES

L'assemblée générale ordinaire des sociétaires de la Caisse centrale des banques populaires s'est tenue le 18 avril 1979 sous la présidence de M. Yves Malecot.

Le rapport du conseil d'administration souligne notamment les progrès accomplis au cours de l'exercice dans le domaine de l'informatique et dans celui des activités financières.

Le bilan, arrêté au 31 décembre 1978, totalise 17,3 milliards de francs contre 15,5 milliards de francs à la fin de l'exercice précédent, soit une augmentation de plus de 11 %.

La présentation des comptes sociaux a été modifiée pour s'adapter au nouveau plan comptable bancaire et aussi pour enregistrer le résultat de la réévaluation du bilan, obligatoire pour la Caisse centrale des banques populaires comme pour toutes les sociétés faisant appel public à l'épargne.

Le bénéfice net, après constitution de différentes provisions, en particulier pour l'intéressement des salariés (7 375 000 F contre *3 970 000 F* en 1977) et dotation aux amortissements (9 589 000 F environ), s'élève à 20 883 844 F contre 15 140 203 F l'année précédente.

Compte tenu du montant des emprunts obligataires et des affectations décidées par l'assembée générale, les capitaux permanents de la société dépassent 1,83 milliard de francs. Les fonds propres stricto sensu s'établissent à 295 millions de francs.

L'assemblée générale a approuvé les comptes de l'exercice ; l'intérêt, qui sera mis en paiement le 1[er] juin 1979, a été fixé au maximum légal, soit 6 F par part sociale, ce qui détermine, compte tenu de l'impôt déjà payé au Trésor, un montant total de 9 F.

L'assemblée générale a renouvelé les mandats d'administrateurs de MM. Paul Bechet, René Bichain, Laurent *Bian, Guy Buniet, Louis* Chevallier, Georges Doittau, Paul Kraft et Michel Ratabou.

INDO-VALEURS - FRANCE PLACEMENT

Les conseils d'administration des SICAV Indo-Valeurs et France Placement ont décidé, au cours de leurs réunions respectives du 22 mars 1979, de présenter à l'approbation des assemblées générales extraordinaires des deux sociétés le traité de fusion-absorption de France Placement par Indo-Valeurs.

France Placement, et Indo-Valeurs exercent une activité identique de SICAV diversifiée, et leur politique de placement suit les mêmes orientations.

L'objectif poursuivi déjà à l'heure actuelle par chacune des *sociétés* — à savoir la recherche d'une plus-value à long terme du capital investi — devrait être atteint plus aisément par la fusion.

Les assemblées générales extraordinaires, réunies le 14 mai sur première convocation ou le 22 mai sur seconde convocation si le quorum n'est pas atteint pour la première réunion, auront à se prononcer notamment :

— Sur l'approbation du traité de fusion ;

— Sur la fixation de la date du calcul de parité (1[er] juin 1979) ;

— *Sur les pouvoirs donnés aux* conseils d'administration pour réaliser cette opération.

Enfin, les actionnaires d'Indo-Valeurs auront à approuver le changement de dénomination sociale de leur société, qui prendrait le nom d'Indosuez-Valeurs.

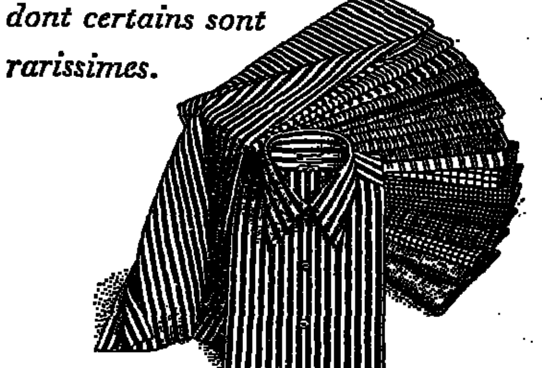
La présente communication a pour objet de tenir les actionnaires informés de projets dont l'aboutissement éventuel ne peut dépendre en tout état de cause que des décisions des assemblées générales extraordinaires d'Indo-Valeurs et de France Placement.

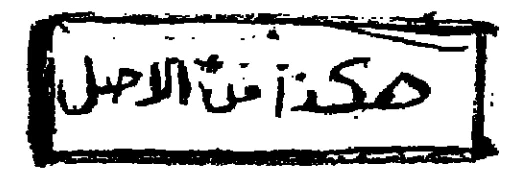
Au 12 avril 1979, la valeur liquidative de l'action Indo-Valeurs était de 230,54 F et celle de l'action France Placement était de 210,71 F.

CESSATION DE GARANTIE

Le Crédit lyonnais, agence WP 834, 25, rue des Fêtes, 75019 Paris, informe le public qu'en raison de la cessation d'activité la garantie qu'il avait accordé au Cabinet Blestel, sis au 9, rue de Crimée, 75019 Paris, à compter du 1[er] janvier 1977, cesse à l'expiration d'un délai de trois jours francs de la date de la présente publication (article 44 du décret 72-678 du 20 juillet 1972).

Conformément aux dispositions de l'article 45 du même décret, cette garantie s'applique à toutes créances ayant pour origine un versement ou une remise effectué pendant la période de garantie pour les opérations visées par la loi 70-9 du 2 janvier 1970, qui restent couvertes par le Crédit lyonnais à condition d'être produites par le créancier dans les trois mois de la présente publication au siège du Crédit lyonnais. Il est précisé qu'il s'agit de « créances éventuelles » et que le présent avis ne préjuge en rien du paiement ou du non-paiement des sommes dues, et ne peut, en aucune façon, mettre en cause la solvabilité et l'honorabilité du cabinet ci-dessus indiqué.





LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

18 AVRIL

Calme et sans affaires

Un calme impressionnant a continué de régner, mercredi, à la Bourse de Paris. Peu bousculés, les commis d'agents de change se sont contentés d'expédier les affaires courantes, et, à l'issue de la séance, l'indicateur instantané n'avait pratiquement pas varié.

Seul compartiment à se mettre en évidence : les pétroles, tant français qu'internationaux. De fait, la meilleure performance de la séance a été réalisée par Esso, qui s'est adjugé 7 % de hausse. La Hénin (+ 6,5 %), C.G.I.P. et Poliet (+ 5,5 %) se sont également bien comportées. Au chapitre des baisses, seules celles de Guyenne et Gascogne, Chargeurs et D.M.C. méritent d'être signalées.

Les cotations officielles de B.C.T. ont été suspendues. Donné aux environs de 12 h. 50, l'ordre de suspension a provoqué une certaine animation dans les travées jusqu'à ce que, une heure plus tard, la chambre syndicale se décide à fournir un communiqué d'explication à la presse (voir d'autre part).

« Les professionnels sont, pour beaucoup, encore en vacances », *disait-on autour de la corbeille, où l'on se félicitait néanmoins de la bonne résistance des actions françaises. Professionnels en congé, clientèle attentiste, la Bourse fonctionne au ralenti. On peut cependant s'attendre à un léger regain d'activité jeudi, jour de réponse des primes.*

Sur le marché de l'or, toujours assez animé (12,15 millions de francs d'échanges contre 15,49 millions), le lingot est remonté jusqu'à 33 820 F contre 33 640 F. Le napoléon, lui, a légèrement baissé à 282,90 F contre 283,90 F.

DROITS DE SOUSCRIPTION

VALEURS (Actions et parts)	Modalités	Derniers cours
Creusot	1 p. 4	11 70
Musée Grévin, c. 11	3 p. 11	..
Préc. mécan. Labinal	1 p. 3	13 ..
Sagem	2 p. 9	... ..

LONDRES

Le fait saillant est de nouveau constitué par la hausse des mines d'or, qui progressent parfois de plus de 1 dollar. Le reste du marché est calme et les industrielles varient le plus souvent dans des limites étroites.

Or (ouverture) (dollars) 240 10 contre 233 25

VALEURS	CLOTURE 18 4	COURS 19 4
Beecham	696	683
British Petroleum (1)	11 5 8	11 25 32
Courtaulds	102	103
De Beers	375	375
Imperial Chemical	398 ..	388
Rio Tinto Zinc Cor.	310 ...	312 ...
Shell	738 ..	738 ...
Vickers	196	197 .
War Loan 3 1/2 %	34 7/8	34 7/8
*West Driefontein	30	31 3 8
*Western Holding	28 1/4	29 1 2

(*) En dollars U.S., net de prime sur le dollar investissement.
(1) En livres.

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

DU PONT Co. — Bénéfice net du premier trimestre 1979 : 248 millions de dollars contre 168 millions un an plus tôt. Le titre sera divisé par trois le 30 mai 1979.

CITICORP. — Bénéfice net consolidé du premier trimestre 1979 : 125,3 millions de dollars contre 106,3 millions un an plus tôt (+ 18 %).

CARREFOUR. — Bénéfice net consolidé du groupe pour 1978 : 233,2 millions de francs contre 185 millions en 1977.

BANQUE DE LA HENIN. — Bénéfice net pour 1978 : 32,65 millions de francs contre 18,85 millions en 1977. Dividende global : 102 F (inchangé).

BIC. — Bénéfice net consolidé du groupe en 1978 : 168,12 millions de francs contre 133,51 millions en 1977. Dividende global : 16,50 F contre 13,95 F.

BAYER. — Bénéfice net du groupe pour 1978 : 467 millions de deutschemarks contre 340 millions (société mère : 306 millions contre 369 millions). Dividende inchangé à 6 DM par action.

MOULINEX. — Bénéfice net (non consolidé) pour 1978 : 53,60 millions de francs contre 65,42 millions en 1977. Dividende global inchangé à 3 F par action, mais s'appliquant à un capital augmenté gratuitement de 10 % en 1978.

NEW-YORK

Léger redressement

Après quatre séances consécutives de baisse, les cours se sont légèrement redressés mercredi à New-York. L'indice Dow Jones, qui progressait un moment de plus de 5 points, a terminé en progrès de 2,34 points, à 860,27. Le volume des transactions est resté à peu près stable à 29,59 millions de titres contre 29,26 millions.

Sur 1 895 valeurs cotées, 933 ont progressé, 498 ont reculé et 464 sont restées inchangées.

Les premiers signes de détente des taux d'intérêt (*le Monde* du 19 avril) deviennent crédibles aux yeux des opérateurs. Ces derniers sont également de plus en plus sensibles à la cascade de bons résultats publiés par les sociétés (A.T.T. notamment).

VALEURS	COURS 17 4	COURS 18 4
Alcoa	53 1 4	53 3 4
A.T.T.	61 1 4	61 1 8
Boeing	42 1 2	42 3 4
Chase Manhattan Bank	34 3/8	35 1 8
Du Pont de Nemours	135 1 2	136 1/4
Eastman Kodak	63 ..	63 1 2
Exxon	52 3/8	52 1 2
Ford	44 5 8	45 1 8
General Electric	48 5 8	48 1 4
General Foods	32 1 2	32 3 4
General Motors	57 7 8	58 1.4
Goodyear	17 5 8	18 ...
I.B.M.	312 1.2	312 ...
I.T.T.	28 1.2	28 ..
Kennecott	22 5 8	22 5 8
Mobil Oil	76 7 8	77 ...
Pfizer	32 .	32 ..
Schlumberger	72 1 4	73 5/8
Texaco	82 1 2	26 ..
U.A.L. Inc.	25 1 4	25 1/2
Union Carbide	37 3 4	38 ...
U.S. Steel	23 3/4	24 .
Westinghouse	17 7/8	18 2 8
Xerox	55 3 8	56 7.8

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE. Base 100 : 29 déc. 1978)

	17 avril	18 avril
Valeurs françaises	103,9	104,1
Valeurs étrangères	117,4	116,2

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961.)

Indice général	89,7	89,7

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	18 4	19 4
1 dollar (en yens)	217 575	216 70

Taux du marché monétaire

Effets privés .... 7 ... %

BOURSE DE PARIS - 18 AVRIL - COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
3 %	37 20	1 644	GAN (Sté) Centr.	658	659	Laffitte-Bail	183	188 ..	Immoinvest	118 ..	118 20
5 %	58 50	1 332	S.P.E.G.	182 ..	188 50	Lonabail Immob.	328 10	328	Cie Lyon. Immo.	122 .	122
5 % 1920-1960	..	1 055	U.A.P.	556	554 .	Loca-Expansion	143	147	[illegible]	[illegible]	[illegible]
3 % amort. 45-54	71 ..	2 145				Locafinancière	192 ..	192 .	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
E.D.F. parts 1958	... ..	... ..
E.D.F. parts 1959	... ..	... ..
Ch. France 3 %	... ..	180 ..
A.G.F. (Sté Cent.)	431	430 ..
Ass. Gr Paris-Vie	1745	1740
Concorde	350 ..	357
Epargne France	262	267 ..
Financ. Victoire	288 50	288 ..
France I.A.R.D.	211	211 ..

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Electro-Banque	175 ..	175	Cie Foncière	123 50	122 50
Eurobail	161 ..	161	C.G.V.	211 30	219
Financière Sofal	390 ..	384 ..	Fonc. Chât.-d'Eau	725	725
Foncia-Crédit	390	388	(M.) S.G.F.I.P.	81	80 50
Fr. Cr et B. (Cie)	97	98 90	Fonc. Lyonnaise	631	655
France-Bail	5 ...	335 ..	Immob. Marseille	1112	1113
Hydro-Energie	..	18 ..	Louvre	265 70	268 80
Immobail B.T.P.	236 60	238 .	SINVIM	147 ..	147 ..
Immobanque	338 50	343	Cogifi	160 ..	161 ..
Immofice	248 50	250 50	Foncina	132 ..	131 50
Interbail	271	270	Gr. Fin Constr.	165	166
— (obl. conv.)		265	Immindo	160 10	160 60

MARCHÉ A TERME

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
764	4,5 % 1973	766	769	771	778 10
2730	C.N.E. 3 %	2875	2880	2886	3167
348	Afrique Occ.	353	346	348	346
375	Air Liquide	388	385 10	386	385 10
91	Als. Part. ind	94 50	95	95	94 60
340	Als. Superm.	335 50	333 50	340	339 50
64	Alsthom-Atl.	65	66	66 10	66 90
125	Applic. gaz	148	145	145	145
530	Aquitaine	529	534	536	531
240	E.J. Lefebvre	352	350	350	345 20
94	Esso S.A.F.	99	104	104	105
315	Euraffrance	334	332	332	327 50
840	Europe n° 1	828	814	838	830
370	Ferodo	373	370	370	378 20
450	— obl. conv.	454	465	465	465
63	Fin. Dév. Ent.	62 50	62	62	62 30
228	Fin. Paris PB	222	223 80	223 80	221 50
235	— obl. conv.	242 50	243	243 50	240 10
115	Nouvel. Gal.	117 50	118 50	120	117 50
174	Olida-Caby	188	187 80	197 50	198
182	Opfi-Paribas	192 50	191 20	191 20	190
101	Paris-France	104 90	105 20	105 40	103 20
198	Pechelbronn	105 10	105 10	105 10	108 10
77	P.U.K.	84 70	84 90	85	84 90
127	— (obl.)	127	127	127	127
43	Penarroya	44 90	44 90	45	44 55
275	Peugeot	280	285	286	285
330	Tél. Ericsson	392	390	390	383 50
235	Thomson-Br.	225	228	228	228
275	— (obl.)	264	264	264	264
370	U.I.S.	383	395	395	392
238	U.C.B.	238 50	238 50	238 50	238 50
310	Un. F. Banq.	328	326	326	325 50
210	U.T.A.	217	218 50	218 50	220
11 50	Usinor	11 80	11 60	11 60	11 60
123	— (obl.)	121	123	123	121
250	Gen. Motors	248	254 60	254 50	255
19	Goldfields	20 75	20 85	21	20 60
24	Harmony	22 80	23	23 80	23
5 20	Hitachi	5 10	5	4 90	5
310	Hoechst Akt.	309 10	309 10	309 10	308
35	Imp. Chem.	35	35 70	35 70	35 50
86	Inco Limited	91	88	89 80	88 60
1370	I.B.M.	1368	1382	1369	1358
126	I.T.T.	121 60	123	122 20	121 30
295	Merck	298	288 50	289	289
127	Charter	14 60	14 60	14 65	14 60
138	Chase Manh.	147 30	148 30	148 30	147 30
107	Cie Petr Im.	106 50	104 90	104 90	104 90
516	C.F.F.-Can.	500	510	510	510
23	De Beers (S.)	28 80	29 15	29 50	29 15
640	Deuts Bank	648	650	651	651
395	Dome Mines	367 50	374	385	374
610	Du Pont Nem	602	597	597	590
280	East Kodak	277 50	272 20	275 10	273
19	East Rand	17 60	18 05	18 20	18 40
131	Ericsson	133 10	132	132 10	131 50
235	Exxon Corp	233	238 50	238	231 50
190	Ford Motor	193	192	192 50	191 50
100	Free State	94 80	95 20	97	94
285	Gen. Electric	211 80	210	210	210
250	Royal Dutch	251 80	250	249 50	257 60
26	Rio Tinto Zin	27 70	27 60	27 60	27 55
60	St-Helena Co	50 90	53	54 10	53
460	Schlumberger	473 30	477 80	479	319 70
65	Shell Fr (S.)	67 70	66 80	66 10	66 30
590	Siemens A.G	580	593	593	595
37	Sony	44 60	44 70	44 70	44 65
270	Unilever	268	268	268	270
25	Union Corp.	24 10	24 80	25 10	24 50
115	U. Min. 1/10	117	117	117 50	116
144	West Drief.	130 20	133 50	138	134 50
51	West Deep.	46 40	48 50	49	48 80
123	West Hold.	119 60	124 50	125 50	124 50
250	Xerox Corp.	244	240	245 50	240
0 95	Zambia Corp.	0 95	0 95	0 95	0 94
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT
o : offert ; C : coupon détaché ; d : demandé ; * droit détaché

COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 18 4	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	4 378	4 362	4 200	4 400
Allemagne (100 DM)	229 730	229 920	223	237
Belgique (100 F)	14 493	14 494	14	14 700
Pays-Bas (100 fl.)	212 000	212 000	207	218
Danemark (100 krd)	82 550	82 630	80	85
Norvège (100 k)	84 950	85 030	81 500	86 500
Grande-Bretagne (£ 1)	9 142	9 073	8 750	9 250
Italie (1 000 lires)	5 183	5 172	4 900	5 300
Suisse (100 fr.)	253 500	254 000	245	258
Suède (100 krs)	99 610	99 470	94 500	100
Autriche (100 sch.)	31 291	31 320	30 750	32 250
Espagne (100 pes.)	6 387	6 370	6 150	6 550
Portugal (100 esc.)	8 975	8 965	8 500	10 500
Canada ($ can. 1)	3 827	3 822	3 570	3 800
Japon (100 yens)	2 006	2 012	1 930	2 030

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 18 4
Or fin (kilo en barre)	33450	33650
Or fin (en lingot)	33640	33820
Pièce française (20 fr.)	283 90	282 90
Pièce française (10 fr.)	217 50	218 50
Pièce suisse (20 fr.)	270 40	273 10
Union latine (20 fr.)	253 50	254 20
Souverain	318	317
Pièce de 20 dollars	1348 40	1348 .
Pièce de 10 dollars	770	830
Pièce de 5 dollars	462	
Pièce de 50 pesos	1342	1343 ..
Pièce de 10 florins	251 10	253 20

SICAV — HORS COTE

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]

* Cours précédent.

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Les constructeurs français d'automobiles se proposent de créer six mille emplois supplémentaires en Lorraine

Les deux constructeurs automobiles français Renault et Peugeot-Citroën, qu'inquiète fort la possible installation en Lorraine du groupe américain Ford, n'ont pas tardé à réagir. Les pouvoirs publics, qui avaient prêté une oreille attentive à leur argumentation *sur les dangers que faisait* peser une telle implantation, leur avaient demandé de présenter des propositions de créations d'emplois dans cette région.

Ces propositions, qui devraient être officielement connues ce jeudi 19 avril, débouchent sur la création de six mille emplois supplémentaires en Lorraine d'ici à 1983.

● Le premier projet, commun aux deux groupes, porte sur la construction, près de Longwy, d'*une fonderie d'aluminium sous* pression, qui devrait employer plus de 1 000 personnes en 19838.

● Le second porte sur l'extension de l'usine de moteurs de Tremery, en *Moselle*, en cours de construction ; 7 400 emplois seraient finalement créés dans cette unité, au lieu de 5 600 initialement prévus.

● Citroën se propose, d'autre part, de construire, toujours près de Longwy, une usine de fabrication mécanique qui emploierait 2 000 personnes.

Enfin, les sous-traitants des deux groupes créeraient quelque 1 200 emplois supplémentaires dans cette même région.

Tout porte à croire que ces propositions seront favorablement accueillies par les pouvoirs publics. D'abord parce que l'enthousiasme pour le projet Ford était *presque tombé ces dernières* semaines; ensuite parce que les propositions qui sont faites et qui correspondent à la création d'unités de production de taille moyenne correspondent aux vœux du gouvernement.

BIDERMAN RENONCE A REPRENDRE MANUFRANCE

Le groupe de prêt-à-porter Biderman a annoncé, jeudi 19 avril, qu'il renonçait à reprendre la société *Manufrance*. Dans un communiqué, il précise : *« Au terme de la semaine de réflexion que nous nous étions accordée après notre mission exploratoire chez Manufrance, il ne nous a pas paru souhaitable, dans le cadre de la politique générale du groupe Biderman, de donner une suite favorable au projet de reprise. Bien que le redressement de Manufrance paraisse réalisable, la diversification de nos activités dans cette direction ne nous a pas paru opportune. »*

DEUX MANIFESTANTS DE DENAIN CONDAMNÉS POUR PORT D'ARME

La chambre correctionnelle du tribunal de grande instance de Valenciennes a condamné, mercredi 18 avril, deux manifestants trouvés, le 7 mars, porteurs d'une carabine semi-automatique et de cartouches (*le Monde* du 10 mars) — MM. Jean-François Baudrin, trente-deux ans, de Haveluy, employé de brasserie, et Michel Grandjean, quarante ans, de Denain, *employé de la société* Eternit — à huit mois de prison dont six avec sursis.

Lors de l'enquête menée par les gendarmes, les deux hommes avaient déclaré qu'ils avaient l'intention de se servir de leurs armes contre les forces de l'ordre.

Le réquisitoire du substitut a été relativement modéré. Il a rappelé l'état d'exaspération dans lequel se trouvait la population à l'époque. Les avocats ont fait valoir que l'un des amis des prévenus avait été blessé *lors* d'une échauffourée et ont aussi mis en cause l'armurier qui avait accepté de vendre des cartouches à une heure avancée de la soirée, alors que des événements graves se déroulaient à Denain. — *(Corresp.)*

QUATRE MEMBRES DU GOUVERNEMENT SUR LA LISTE U.D.F.

La liste des quatre-vingt-un candidats que soutiendra l'U.D.F. aux élections européennes doit être publiée vendredi 20 avril.

On sait d'ores et déjà qu'outre celui de Mme Veil, qui la conduira, cette liste comportera les noms de trois autres membres du gouvernement : MM. Jean-François Deniau, ministre du commerce extérieur, et Pierre Méhaignerie, ministre de l'agriculture (« le Monde » du 14 avril), figureront dans les six premières places. M. Norbert Ségard, secrétaire d'État aux postes et télécommunications, sera inscrit, à sa demande, au... cinquante-neuvième rang, celui qui correspond au *numéro du département dont il a* a été élu député, le Nord.

A L'OCCASION DU SOIXANTIÈME ANNIVERSAIRE DU P.C. YOUGOSLAVE

Nous n'avons jamais admis les théories prônant l'extension du socialisme par la guerre

déclare le maréchal Tito

De notre correspondant

Belgrade. — La Ligue des communistes de Yougoslavie célèbre ce jeudi 19 avril le soixantième anniversaire de la fondation du P.C. Au cours d'une réunion *solennelle*, le président Tito a évoqué les principales étapes de ce passé mouvementé, notamment la lutte du parti sous l'ancien régime, pendant la guerre, et en 1948 contre le Kominform.

Il a réaffirmé que la Yougoslavie demeurait fermement attachée au système de l'autogestion, et à la politique de non-alignement.

Même si la politique de non-alignement *« ne convient pas aux blocs*, dit-il, *nous devons faire tout ce qui est en notre pouvoir pour empêcher que l'on provoque dans le mouvement des non-alignés des divisions et des dissensions sur des bases idéologiques ou autres »*. En insistant sur cet aspect, le président Tito a critiqué en réalité certains pays du mouvement, tels Cuba, l'Ethiopie, le Vietnam et d'autres encore qui ne cessent de diviser ses adhérents en *« progressistes »* et *« conservateurs »*, voire *« réactionnaires »*.

A propos des derniers événements dans le Sud-Est Asiatique, le président Tito a réaffirmé avec force que toute atteinte à l'indépendance d'un pays, sous quelque prétexte que ce soit, viole les principes fondamentaux de la charte des Nations unies, principes qui doivent présider égale*ment aux rapports* entre les pays socialistes.

« Nous n'avons jamais accepté, a-t-il dit, *l'idée prônant l'extension du socialisme par la guerre ni les théories sur la conquête du pouvoir à la faveur d'une guerre mondiale. »* Le président Tito a déploré la réapparition au sein du mouvement communiste international de tendances visant à remettre en cause les *« résultats démocratiques »* de la conférence de Berlin des partis communistes *européens, car à son avis « nul ne peut de l'extérieur faire d'un parti communiste une force nationale dirigeante »*. Pour le parti yougoslave, les rapports entre les partis communistes doivent, quelles que soient les divergences, reposer sur les principes d'égalité des droits, d'autonomie et de non-ingérence.

Le président s'est félicité des bons rapports existant entre la Yougoslavie et ses voisins, à l'exception de la Bulgarie dont les prises de position à propos de la Macédoine suscite *« une sérieuse inquiétude »*. Il a toutefois ajouté : *« Nous ne nous départissons pas de la conviction qu'il est possible de trouver une manière constructive de résoudre les problèmes bulgaro-yougoslaves. »*

Sans faire aucune allusion aux récentes attaques du premier secrétaire du P.C. albanais, M. Hodja, contre le *« révisionnisme yougoslave »*, le président a qualifié les rapports avec Tirana d' *« assez bons »*. Il pense qu'il existe des possibilités de les améliorer. D'ailleurs, aux termes d'un récent accord, l'Albanie va enfin raccorder une ligne de chemin de fer à la ligne yougoslave Belgrade-Bar et les deux pays doubleront en 1979 leurs échanges commerciaux en les portant à 53 millions de dollars. Le président a réaffirmé enfin que la Yougoslavie était résolue à défendre par tous les moyens son indépendance nationale et son système social, et à s'opposer à tout agresseur de *« plusieurs millions d'hommes »* dans une guerre qui lui serait imposée.

PAUL YANKOVITCH.

Le numéro du « Monde » *daté 19 avril 1979 a été tiré à* 567 820 exemplaires.

● *M. Brejnev* a été réélu, le mercredi 18 avril, président du présidium du Soviet suprême, c'est-à-dire chef de l'Etat, et M. Kossyguine reconduit dans ses fonctions de président du conseil des ministres, lors de la première session du Soviet suprême issu des élections du 4 mars dernier. M. Vassili Kouznetsov, premier président du Soviet suprême (fonction créée en octobre 1977 pour soulager M. Brejnev de *différentes tâches protocolaires*) a été également réélu. — *(A.F.P.)*

Après l'assassinat de deux praticiens

LA CHAMBRE SYNDICALE DES MÉDECINS DU NORD APPELLE A LA GRÈVE LE 20 AVRIL

(De notre correspondant.)

Lille. — En quelques mois, deux médecins du Nord ont été tués *par un de leurs malades*. A Lille, un jeune médecin, le docteur Patrick Lefebvre, a été abattu de plusieurs balles de 22 long rifle par un malade qui s'estimait menacé d'internement ; la semaine dernière, à Roubaix, un généraliste, le docteur Gérard Lecoq, a été tué de deux balles dans le dos et d'une balle dans la tête par un malade qui l'accusait de soins *« inefficaces »*. A la suite de ces faits, la chambre syndicale des médecins du Nord a décidé que les cabinets médicaux seront fermés le vendredi 20 avril, jour des obsèques du docteur Lecoq. Le service de garde sera assuré.

Dans un communiqué, la chambre *syndicale* déclare : *« Devant ces agressions et ces violences, le corps médical s'inquiète ; la relation médecin-malade, toujours faite de confiance mutuelle, se dégrade. Elle peut être détruite par ceux qui, à travers le pouvoir médical, voient la défense de l'individu face au collectivisme. Dans une période où la chasse au « responsable » est devenue systématique et organisée, il devient alors facile pour la conscience de chacun d'exiger réparation et sanction sans instruction réfléchie. Devant les difficultés des voies judiciaires normales et les incertitudes des sentences rendues, pas toujours conformes aux décisions souhaitées des intéressés, l'individu règle lui-même ses comptes. Au nom de sa propre justice, il procède alors à de véritables exécutions punitives. Le droit de guérir est exigé sans nuance ; le droit au bénéfice des prestations sociales s'exprime de même. N'a-t-on pas vu un médecin être rossé pour avoir refusé un arrêt de travail qu'il estimait non justifié ! Cette atmosphère d'insécurité nuit à tous, malades et médecins. »* — G. S.

● *Accident d'hélicoptère dans le New-Jersey*, aux Etats-Unis. quinze blessés, tel est le bilan d'un accident d'hélicoptère survenu le mercredi 18 avril dans le New Jersey, aux Etats-Unis. L'hélicoptère assurait la liaison entre les trois aéroports de New-York.

A B C D E F G

